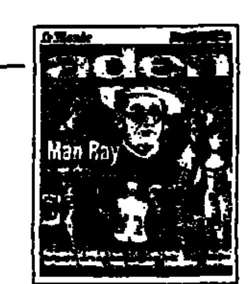
Le Monde

EN ÎLE-DE-FRANCE

■ Dans « aden » : tout le cinéma et une sélection de sorties



CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16565 – 7,50 F — JEUDI 30 AVRIL 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Demain : numéro spécial « Mai 68 »

Un *Monde* exceptionnel (88 pages, 10 francs, en vente jusqu'au lundi 4 mai), avec un supplément regroupant une sélection de 300 articles publiés il y a trente ans dans nos colonnes.

Lycées : vers une grande réforme

Après les propositions de la commission Meirieu, Claude Allègre devrait annoncer, mercredi, une vaste réforme des lycées. Face au conflit de la Seine-Saint-Denis, le PS demande *« des mesures d'urgence et un plan pluriannuel »*. p. 8

Rwanda : un témoin qui dérange

L'ancien chef de la mission française de coopération au Rwanda, Michel Cuingnet, a dit son amertume devant les députés : *« Nous avons agi par ignorance et par suffisance »*. p. 4

L'Allemagne et l'extrême droite

Dans un entretien au *Monde*, Wolfgang Schäuble, dauphin du chancelier Helmut Kohl, invoque la situation particulière des Länder de l'Est. p. 2 et notre éditorial p. 18

Tout Eisenstein


DR

Une intégrale des huit longs métrages (dont *Ivan le Terrible*) de Sergueï Eisenstein est présentée à Paris puis en régions. Lire également nos critiques, entre autres, des films *Des hommes d'influence* et *Paparazzi*. p. 29 à 31

Russie : le nouveau gouvernement

C'est une équipe rajeunie dont Sergueï Kirienko a annoncé la formation, mardi 28 avril, avec comme numéro deux son *« mentor »*, Boris Nemtsov, chargé de remettre de l'ordre dans l'économie. p. 3

Rolls-Royce vendu

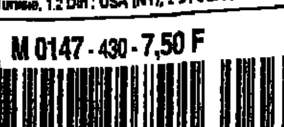
Le constructeur britannique de voitures de luxe va être vendu au groupe allemand BMW pour 3,4 milliards de francs, a annoncé le groupe Vickers, propriétaire de la société. p. 20

Dutroux, les suites

Le chef de la gendarmerie belge a démissionné et le premier ministre a promis des réformes *« fondamentales »* de la police et de la justice. p. 3

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 430 - 7,50 F

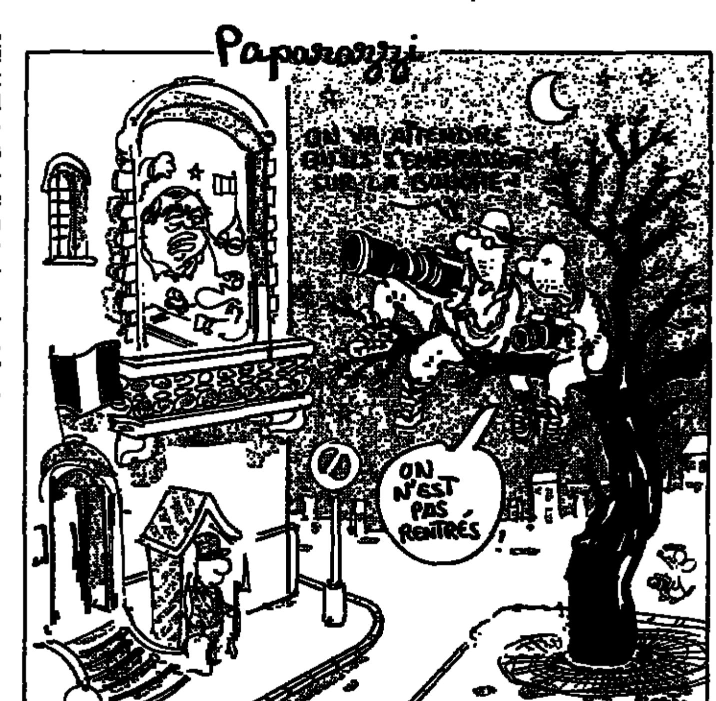


Le RPR demande la démission de M. Dumas

● Le porte-parole de M. Séguin estime que le président du Conseil constitutionnel « doit démissionner s'il est mis en examen » ● M. Chirac insistait au contraire sur la présomption d'innocence ● Cette divergence accentue les tensions entre le président du RPR et le chef de l'Etat

LE PORTE-PAROLE du RPR, François Fillon, a déclaré, mercredi 29 avril sur RMC, que le président du Conseil constitutionnel, Roland Dumas, devrait donner sa démission s'il était mis en examen par les juges d'instruction chargés de l'affaire Elf. Le député de la Sarthe nous a précisé que, pour le RPR, un *« problème de conscience »* se pose à M. Dumas. S'il n'y a *« pas d'obligation juridique »*, il en va, selon M. Fillon, de *« la crédibilité de l'institution »*. Le porte-parole du RPR est partisan de la *« jurisprudence Balladur »*, qui avait amené trois ministres à quitter le gouvernement, en 1993 et 1994, en raison de leur mises en examen.

Cette prise de position du RPR tranche avec le rappel, par la présidence de la République, du respect de la présomption d'innocence, après que M. Dumas eut été reçu à sa demande, le 6 mars, par Jacques Chirac. Proche du chef de l'Etat, Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a dénoncé, lui, sur



France 2, mercredi matin, les effets d'une *« justice-spectacle »* qui *« met sur la place publique des personnalités avant même qu'elles n'aient eu l'occasion de s'expliquer »*. Cette différence entre l'Elysée et le RPR illustre le « découplage », voulu par la direction du mouvement gaulliste, de l'action du président de la République et de celle menée par l'opposition. Cette stratégie provoque un regain de tension entre l'Elysée et le président du RPR, Philippe Séguin.

Après la menace du député des Vosges de quitter la présidence du parti à la fin de l'année (*Le Monde* du 28 avril), faisant suite à la volte-face imposée par l'Elysée au RPR sur l'euro, M. Séguin redoute que l'entourage du président de la République ne conduise à nouveau les députés gaullistes à adopter une attitude conciliante sur certains projets du gouvernement Jospin ayant l'aval du chef de l'Etat.

Lire pages 6 et 7 et le portrait de Roland Dumas page 14

ENQUÊTE

La vie quotidienne, priorité des présidents de région

TRANSPORTS collectifs, emploi et développement économique, aménagement du territoire : ce sont les trois priorités des nouveaux présidents de région, telles qu'elles se dessinent à travers l'enquête menée par *Le Monde* auprès des vingt-deux exécutifs issus des élections de mars. Ces grandes tendances n'ont guère été perceptibles lors d'une campagne électorale fort peu « décentralisée ». La plupart des budgets ayant été votés avant les élections, il s'agit de déclarations d'intention, dans des assemblées souvent dépourvues de majorité absolue. On n'investit plus guère dans les grandes infrastructures mais plutôt dans l'amélioration de la vie quotidienne, notamment pour les jeunes.

Lire pages 10 et 11

Au Salon de Tokyo, veaux-vaches-moutons, Alain Juppé et le président

TOKYO
de notre envoyée spéciale

« Ici, je suis confortable », a confié Jacques Chirac au cours de sa visite officielle au Japon. On le comprend. Veaux, vaches, moutons, Luc Guyau et Alain Juppé : la France exportée, mercredi 29 avril, au Centre international des expositions, dans la baie de Tokyo, avait un petit air charmant de réunion de famille, même si le ministre de l'agriculture, Louis Le Pensec, était bien là pour rappeler le chef de l'Etat au souvenir de la cohabitation.

Flanqué du président de la FNSEA, Luc Guyau, et de son ancien premier ministre, Jacques Chirac a sillonné deux heures durant le Salon des régions, une des manifestations organisées dans le cadre de l'Année de la France au Japon, réplique, en miniature, du Salon de l'agriculture. Chaque exposant a eu droit à la poignée de main et aux félicitations présidentielles, avec, comme il se doit, un arrêt prolongé au stand du Limousin.

« Et la porcelaine, vous l'avez mise où, la porcelaine ? », s'est-il enquis, avant de présenter longuement les qualités de la vache limousine au ministre japonais de l'agriculture. Suivant respectueusement l'exemple du chef de l'Etat français, ce dernier a appris à tremper ses lèvres dans chacune des coupes de champagne offertes, à admirer les corps dénudés et déhanchés des danseurs et danseuses polynésiennes, et, bien sûr, à caresser sans crainte les cornes des chèvres et la croupe des vaches. Les drastiques normes d'hygiène japonaises ont toutefois empêché Jacques Chirac de présenter à ses hôtes toute la palette bovine française. Ironie du sort, la blonde d'Aquitaine avait été refoulée pour cause d'insuffisante garantie contre la fièvre aphteuse... Mais la vosgienne non plus n'était pas représentée.

Invité à Tokyo en qualité de représentant de la région Aquitaine, Alain Juppé, maire de Bordeaux, ne boudait pas son plaisir. *« Je pensais rester tranquillement sur mon stand, mais on est venu me chercher... »*, expliquait-il aux curieux qui s'interrogeaient sur sa présence, aux côtés du chef de l'Etat. La veille, déjà, lors de l'inauguration de la statue de la Liberté installée pour une année sur l'île de Daiba, Alain Juppé avait eu droit à l'hommage public de Jacques Chirac, qui avait salué la présence de son *« ami et maire »*. Les deux hommes ont ensuite dîné ensemble dans le restaurant d'un grand hôtel de Tokyo, en compagnie de quelques invités, dont l'ancien directeur du cabinet de M. Juppé à Matignon et actuellement conseiller à l'Elysée, Maurice Gourdault-Montagne. Alain Juppé devait continuer, seul, son petit bonhomme de chemin, à Fukuoka, ville jumelée avec Bordeaux.

Moins d'une semaine après la valse-hésitation du RPR sur le vote, à l'Assemblée nationale, de la résolution sur le passage à l'euro – Alain Juppé l'avait emporté en obtenant la non-participation au vote, contre Philippe Séguin qui prônait le « non » –, le président et son ancien premier ministre ont également offert, aux objectifs des photographes, leur complicité intacte en posant, nuitamment, côte à côte, devant la statue de la Liberté illuminée. Au Japon, comme dans chacun des pays qu'il visite, M. Chirac se refuse officiellement à tout commentaire relevant de la politique intérieure française. Il se contente d'en fabriquer les images.

Pascale Robert-Diard

Les puces mangent l'ordinateur

LES FORMIDABLES progrès des techniques de gravure des composants électroniques permettront bientôt de faire tenir 40 millions de transistors sur une seule « puce ». Résultat : dès l'an prochain, l'ensemble des fonctions contenues dans l'unité centrale d'un ordinateur personnel (PC) pourraient être intégrées sur une carte unique. Ainsi miniaturisés, les ordinateurs pourraient alors se fondre dans les objets quotidiens existants ou dans de nouveaux outils qui restent à créer. C'est une révolution culturelle, selon Jacques Clay, directeur général de la division ordinateurs de bureau de Hewlett Packard. Il va falloir maintenant définir les besoins des utilisateurs.

Lire page 25

La nouvelle France des Américains

LA FRANCE en panne ? C'était il y a un an. Dans la presse américaine, le moindre commentaire sur la situation dans l'Hexagone était inévitablement précédé du mot « malaise », un mot si intimement lié à l'idée de la France qu'on l'utilise désormais, aux Etats-Unis, directement en français : *« The French Malaise »*. Pour l'hebdomadaire *Business Week*, la France était le *« Titanic des entrepreneurs »*. Irrémédiablement réfractaires à l'innovation, arc-boutés sur un conservatisme stérile, leurs intellectuels à la dérive, les Français s'étaient sabordés et, sans même avoir à heurter un iceberg, coulaient à pic.

Les hommes d'affaires français les plus dynamiques, puisqu'il en existait quand même, étaient *« so unfrench »* (« si peu français ») : de passage à New York, Jean-Marie Messier, le patron de la Générale des eaux, qui s'était entendu adresser ce qualificatif, nous confiait, à juste titre, il y a un mois et demi, qu'il prenait cela *« plutôt pour un compliment, vu l'image de pays bloqué, surcontraint, archaïque que nous avons »*.

M. Messier devra bientôt se méfier si l'on persiste à le trouver *« so unfrench »* outre-Atlantique : le vent est en train de tourner. Depuis un mois, la France n'est plus archaïque. *« Au Revoir Malaise »*, titrait à la « une », ce mois-ci, le *Wall Street Journal*, sous la plume de son correspondant à Paris, Thomas Kamm : *« L'Europe est de retour »*. Dans une série de deux articles consacrés à *« La Nouvelle Europe »*, le grand quotidien de Wall Street a donné le ton en révélant aux lecteurs américains la dynamique créée par l'accélération de la construction européenne et la perspective de l'introduction de la monnaie unique ; Bernard Arnault, le président de LVMH, y parle d'*« une renaissance de l'Europe »*, et Michel David-Weill, le président de la banque d'affaires Lazard Frères, prévoit *« un authentique boom européen »* si les coûts de production parviennent à baisser notablement en France et en Allemagne.

Depuis, la même veine a inspiré une foison d'articles et de commentaires. Même si la France, souligne le *Wall Street Journal*, présente encore un *« bilan ambigu »* en raison des difficultés qu'elle éprouve à réformer l'Etat-providence.

Sylvie Kauffmann

Lire la suite page 18

Un allié du Lyonnais


HENNING SCHULTE-NOELLE

LE DOCTEUR Henning Schulte-Noelle, 55 ans, président du directoire d'Allianz, a de grandes ambitions pour le groupe d'assurance allemand. Redevenu le numéro un en Europe après l'acquisition de la compagnie française AGF, Allianz se présente comme un des alliés les plus sûrs du Crédit lyonnais. L'assureur est prêt à prendre jusqu'à 10 % du capital de la banque publique.

Lire page 19



...manuel de Roux

11.40 Au-delà de la nuit. Téléfilm. Jorge Montesi.

20h55 2

ALLEMAGNE Face à la poussée de l'extrême droite, qui a recueilli 13 % des suffrages aux élections régionales de Saxe-Anhalt, le 26 avril, les deux grands partis allemands, les chrétiens-démocrates du chancelier Helmut Kohl et les sociaux-démocrates de Gerhard Schröder, cherchent leur stratégie. ● AU SEIN DE LA CDU, M. Kohl a fait taire la contestation sur sa nouvelle candidature. ● DANS UN ENTRETIEN accordé mardi 28 avril au *Monde*, à Bonn, le dauphin du chancelier, Wolfgang Schäuble, *stigmatise* le simplisme de l'argument consistant à faire des travailleurs étrangers les boucs émissaires des difficultés des Länder de l'Est. ● AU SUJET DE L'EURO, il observe certaines réticences de l'opinion à abandonner le mark mais assure que *« la décision prise (...) sera acceptée et reconnue comme juste par les Allemands »*. *(Lire aussi notre éditorial page 18).*

Les grands partis allemands sous le choc de la percée de l'extrême droite

Dans un entretien accordé au « Monde », Wolfgang Schäuble, le dauphin de Helmut Kohl, invoque la situation particulière des Länder de l'Est et présente « la combinaison d'un programme ambitieux et d'un chancelier qui inspire confiance » comme l'atout majeur des chrétiens-démocrates

LES PARTIS démocratiques allemands sont encore sous le choc de la percée réalisée par l'extrême droite aux élections régionales de Saxe-Anhalt, dimanche 26 avril. S'ils sont d'accord pour estimer que ce résultat ne préjuge en rien de ce qui se passera le 27 septembre pour le renouvellement du Bundestag, ils essaient tous d'en tirer les conséquences.

Première constatation : le succès de la Deutsche Volksunion, un petit parti qui n'avait dans le Land que quelques dizaines d'adhérents, a surpris par son ampleur. Le mécontentement perceptible dans l'ensemble de l'ex-Allemagne de l'Est, le marasme économique, malgré le flot des subventions, et le chômage massif se sont exprimés dans les urnes d'une manière inattendue et préoccupante. Un électeur sur trois de moins de trente ans a voté, en Saxe-Anhalt, pour l'extrême droite. Beaucoup se rendaient pour la première fois aux urnes ; ce sont des électeurs flottants, indéterminés, qui ont partagé leur première voix – en Saxe-Anhalt, les électeurs disposent de deux voix, l'une pour voter pour un candidat, l'autre pour voter pour un parti – à égalité entre les candidats du Parti social-démocrate, de l'Union chrétienne-sociale et du PDS.

Pour les élections générales, le SPD, comme la CDU-CSU, peut être tenté de mener une campagne « sécuritaire », bien que cette tactique ne lui ait pas réussi quand un proche de Gerhard Schröder l'avait utilisée en 1997 à Hambourg. L'image d'homme fort que se donne volontiers le candidat social-démocrate à la chancellerie peut également attirer des électeurs déboussolés. Pour ne pas offrir l'occasion à la démocratie chrétienne de faire campagne sur le thème des « chaussettes rouges » *(« Rote Socken »)* – allusion à la collusion supposée entre le SPD et les néo communistes du PDS –, Gerhard Schröder a enjoint le ministre-président sortant de Saxe-Anhalt de former une grande coalition avec la CDU, plutôt que de chercher à constituer un gouvernement minoritaire soutenu par le PDS. Cependant, les sociaux-démocrates s'inquiètent de l'effondrement des Verts dans l'est de l'Allemagne, alors que les sondages ne sont guère meilleurs à l'Ouest : à cause de déclarations imprudentes des Verts sur le triplement du prix de l'essence ou la sortie de l'Allemagne de l'OTAN, les intentions de vote en leur faveur ont chuté de 11 à 6 % en deux mois.



La situation de Helmut Kohl ne s'est pas améliorée pour autant. Le *« chancelier de l'unité »* a subi une défaite personnelle dans une partie de l'Allemagne qui avait assuré sa réélection en 1994. Ce résultat calamiteux (la CDU a perdu plus de 10 points en Saxe-Anhalt) a eu au moins un effet positif : il a fait taire les querelles intestines dans la CDU-CSU et mis un terme à l'hypothèse d'un retrait de M. Kohl.

Dans cette situation précaire, les démocrates-chrétiens n'ont pas d'autre choix que de faire bloc autour d'un chancelier qui, même après seize ans de pouvoir, demeure leur meilleur atout. M. Kohl jouera de son charisme, de son expérience, du respect dont il jouit à l'étranger. Son dauphin désigné, Wolfgang Schäuble, développera quant à lui le programme que la CDU entend opposer à la social-démocratie, qu'elle accuse de pratiquer la « politique spectacle ».

D. V.

Wolfgang Schäuble, président du groupe parlementaire chrétien-démocrate au Bundestag

« L'Europe est la meilleure réponse aux défis de la modernité »

BONN
de nos envoyés spéciaux

« Quelles leçons tirez-vous du scrutin en Saxe-Anhalt pour les élections générales ?

– La CDU n'a certes pas lieu de se réjouir du résultat de Saxe-Anhalt, mais celui-ci ne préjuge pas de ce qui se passera en septembre. Les sondages ne sont actuellement pas très bons pour nous mais c'est comme pour un match de football. Il ne sert à rien de mener au bout de soixante minutes et de perdre à la fin. Seul le résultat compte.

– Comment analysez-vous la percée de l'extrême droite ?

– Partout en Europe, nous avons des groupes qui n'arrivent pas à admettre l'évolution moderne. Cette inadaptation prend différentes formes. Dans les Länder de l'Est, une partie des jeunes considère qu'elle n'a aucun avenir. Quand on voit des jeunes qui ont voté pour la DVU (Deutsche Volksunion, parti d'extrême droite, ndlr) affirmer que le problème, c'est la présence des étrangers, alors que dans leur commune il n'y en a aucun, c'est un peu le problème des médias...

– ...et des hommes politiques...

– Les gens qui n'ont aucun étranger dans leur village voient tous les jours dans les journaux ou à la télévision que les étrangers sont la principale cause de nos problèmes. Ce n'est pas vrai, nous le savons, mais nous vivons à une époque où les gens ont peur de ne pas s'en sortir. C'est dangereux. C'est pourquoi nous devons sans cesse expliquer que les causes sont autres.

» Il faut tenir compte aussi de la situation particulière de la Saxe-Anhalt. Comment quelqu'un pouvait-il manifester son mécontentement ? Tous les partis de gauche du Land ont expliqué que le responsable des difficultés était le gouvernement fédéral. Le gouvernement régional lui-même était composé de sociaux-démocrates et de Verts, avec le soutien des anciens communistes du PDS. Pour qui était mécontent, à tort ou à raison, il était facile de chercher à voter autrement. Et j'ai peur – c'est ce qui est regrettable dans ce résultat – que l'émotion provoquée par le résultat de la DVU renforce encore certains dans l'idée que en votant pour la DVU, on est pris plus au sérieux que si on ne fait rien...

» Nous devons montrer que notre objectif prioritaire est de surmonter les conséquences de la division de l'Allemagne. Ça a toujours été la politique du chancelier Kohl ; nous devons le souligner encore plus fortement. Personne n'a fait autant que nous pour les Länder de l'Est, encore faut-il que leurs habitants en soient conscients.

– C'est une division aussi économique que psychologique...

– Bien sûr, il y a dans l'ex-RDA le problème spécifique de l'isolement dans lequel les gens ont été tenus ; ils n'étaient pas du tout habitués à vivre avec des étrangers. De plus, en Saxe-Anhalt, les sociaux-démocrates ont commis l'erreur de coopérer avec le PDS, c'est-à-dire avec le parti qui, sous le nom de SED, porte la responsabilité de la dictature communiste. Depuis la République de Weimar, nous savons en Allemagne que les extrémistes, de gauche et de droite, se confortent mutuellement. Et quand on renforce l'extrême gauche en coopérant avec elle, on renforce aussi l'extrême droite. C'est ce qui s'est passé en Saxe-Anhalt. Aussi, je me félicite qu'après le résultat des élections régionales, les sociaux-démocrates aient annoncé qu'ils ne poursuivraient pas cette coopération avec le PDS.

» Cette situation est très particulière, c'est pourquoi je garde une totale confiance dans le fait que l'extrême droite restera nettement au dessous des 5 % aux élections fédérales.

– Quel sera le thème de la campagne chrétienne-démocrate ?

– Le thème de notre campagne sera le suivant : quelle est la meilleure façon de résoudre les questions de l'avenir ? Et nous ne permettrons pas que la décision soit dictée par les règles de la mise en scène à l'américaine, comme le veut le SPD. Dans un débat sur le fond, Gerhard Schröder et son parti n'ont aucune chance. Plus on réussira à imposer une discussion de fond, plus grandes seront les chances de la coalition menée par Helmut Kohl.

» La décision en faveur de la monnaie unique est très caractéristique. Bien sûr, les sondages ne sont pas favorables au gouvernement sur ce sujet parce qu'un grand nombre d'Allemands éprouvent une certain malaise à voir l'euro remplacer le mark. Mais, dans la mesure où la décision a été prise, elle sera acceptée par les Allemands et reconnue comme juste. Un gouvernement qui a dirigé le pays pendant seize ans est le mieux placé pour guider l'Allemagne dans le siècle prochain, qui sera celui de l'Europe unie.

WOLFGANG SCHÄUBLE

– Beaucoup d'Allemands ont une impression d'immobilisme.

– Vous avez raison. Cette impression existe à cause de l'échec de la réforme fiscale. Mais pourquoi ? Parce que la majorité sociale-démocrate au Bundesrat a bloqué le texte que notre majorité avait approuvée au Bundestag. Le SPD annonce dans son programme qu'il reviendra, s'il gagne, sur bien des réformes que nous avons imposées ; il lui est donc difficile d'affirmer en même temps que nous n'avons rien fait. D'autre part, il reconnaît que notre politique a réussi puisqu'il a lancé une campagne sur le thème : en Allemagne, la croissance reprend. Et il explique que si la confiance revient, c'est parce que les gens anticipent une victoire sociale-démocrate. C'est ridicule. C'est la copie exacte de la première campagne de Bill Clinton contre George Bush. Ça marche peut-être aux Etats-Unis, pas en Allemagne. Mais si l'opposition elle-même affirme qu'il y a une reprise, nous n'aurons pas de mal à en convaincre les électeurs. Et si la reprise est là, c'est que le gouvernement n'a pas fait un si mauvais travail.

– Seize ans, c'est long. Le SPD dit : c'est assez.

– En tant que parti au pouvoir depuis seize ans, nous ne pouvons pas seulement faire des propositions ; nous devons aussi présenter nos réalisations, expliquer les problèmes, les mesures que nous avons prises, et nous devons le faire sous une forme compréhensible pour nos concitoyens. Quand on veut expliquer aux gens la complexité du monde moderne, et ce que nous pouvons faire, l'unification européenne est la réponse juste. Y a-t-il une meilleure réponse, pour se protéger, par exemple, d'une crise financière en Indonésie ? Ou de mouvements de populations incontrôlés ? Quand on veut expliquer les défis de la modernité en un message simple, l'unification européennne est un thème central. C'est ce que nous avons essayé de faire avec notre *« programme pour l'avenir »*. Je ne pense évidemment pas qu'on puisse gagner une élection avec des papiers.

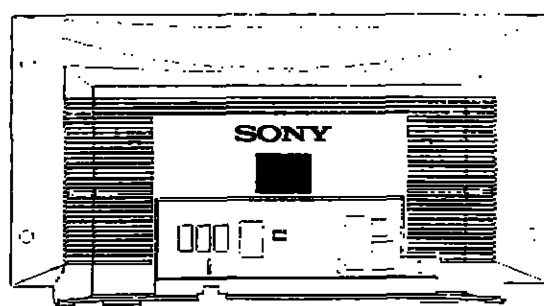
– Comment renverser la tendance qui vous est actuellement défavorable ?

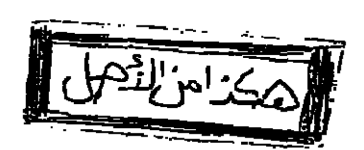
– En expliquant ce que nous avons réalisé, en tenant compte des critiques, en décrivant le chemin que nous avons pris pour affronter la mondialisation, la compétition, les évolutions technologiques. Prenez l'environnement : depuis des années, je pense que nous devons lutter pour obtenir les voix des gens qui sont engagés dans la lutte en faveur de l'environnement. La discussion que nous avions eue au sein de la CDU-CSU sur l'impôt écologique a eu un grand mérite : nous avons montré que nous restions fidèles à nos engagements, y compris dans les temps difficiles. C'est une marque propre à Helmut Kohl. Bien sûr, on doit expliquer pourquoi un chancelier qui a soixante-huit ans et qui est depuis seize ans au pouvoir est le meilleur représentant de la modernité. La combinaison d'un programme ambitieux et d'un chancelier qui inspire confiance peut nous faire gagner.

– Entre Helmut Kohl et vous, il existe alors une certaine division du travail...

– Naturellement. Une chose est vraie : le fait que Helmut Kohl, contre mon conseil, au moins sans m'en avoir averti, ait exprimé le souhait que je sois son successeur, offre la tentation pour d'autres de manifester des ambitions cachées. C'est pourquoi, en démocratie, il ne faut pas prendre de décisions personnelles à l'avance. Il faut les prendre quand le moment se présente. »

Propos recueillis par Arnaud Leparmentier et Daniel Vernet





Sergueï Kirienko a formé son gouvernement

Le « réformateur » Boris Nemtsov en devient le numéro deux

Tout juste approuvé par la Douma, Sergueï Kirienko a annoncé, mardi 28 avril, la composition de son gouvernement. De nombreux ministres sont *maintenus à leur* poste mais les nominations des jeunes libéraux Viktor Kristienko et Boris Nemtsov sont censées donner une nouvelle impulsion aux réformes.

MOSCOU
de notre correspondante

Les premières nominations au nouveau gouvernement russe dirigé par Sergueï Kirienko (35 ans), annoncées mardi 28 avril, confirment que ce réformateur libéral a eu carte blanche pour ne céder aux exigences ni de certains clans financiers ni des communistes ou de leurs apparentés de la Douma.

Ces derniers, qui avaient marchandé un mois durant avant d'approuver sa nomination par Boris Eltsine, réclamaient, d'une part, le renvoi du « jeune réformateur » Boris Nemtsov (38 ans), un vieil ami du nouveau premier ministre. Amené dans l'ancien gouvernement par M. Nemtsov, M. Kirienko y avait servi un temps sous sa férule. Or M. Nemtsov est non seulement maintenu au sein du nouveau gouvernement comme vice-premier ministre mais il en serait le véritable « numéro deux ». Selon ses propres dires, ses attributions y seront élargies, ce qui pourrait préserver son statut de dauphin possible du président. Un statut informel qu'il avait presque perdu fin 1997, sous le coup de ses propres erreurs et légèretés, ainsi que d'une vive et hostile campagne médiatique. M. Nemtsov était entré il y a un an au gouvernement de Viktor Tchernomyrdine en tandem avec le « père des privatisations » et de la *stabilisation financière*, Anatoli Tchoubaïs, tombé le 23 mars pour les mêmes raisons.

La plupart des clans financiers et la majorité de la Douma réclamaient, d'autre part, qu'Anatoli Tchoubaïs ne soit pas repris au gouvernement et ne soit pas nommé directeur du Système d'énergie unifié (SEU, puissant monopole d'Etat). Or, M. Tchoubaïs fut officiellement présenté, mardi, comme candidat possible à ce poste, qu'il a ainsi de grandes chances d'occuper. Ce qui lui donnerait un rôle-clé dans l'arbitrage des problèmes économiques cruciaux du pays, ceux des endettements mutuels, mais aussi dans la vie des régions et leurs flux financiers. Le conseil de direction de SEU a attendu la confirmation de M. Kirienko à la tête du gouvernement et la première annonce sur sa composition pour confirmer ainsi les chances de M. Tchoubaïs.

Une autre nomination significative fut annoncée mardi, celle de Viktor Khristienko au deuxième poste de vice-premier ministre. Ce réformateur peu connu de 40 ans, ancien représentant du président *dans la région de Tchéliabinsk* (Oural), était vice-ministre des finances dans l'ancien gouvernement, où il entra quand M. Tchoubaïs contrôlait ce secteur. Il est maintenant responsable de la répartition du budget dans les régions. Enfin, l'homme qui dirigera le secrétariat du gouvernement, Nikolaï Khvatkov, est un ancien collaborateur de M. Kirienko venu, comme lui et M. Nemtsov, de la région de Nijni-Novgorod.

Toutes ces nominations, comme celle, possible, de M. Tchoubaïs, ne pourront que réjouir le FMI. Les autres, annoncées mardi, ne sont que des confirmations d'anciens ministres à leurs postes, dont la plupart étaient déjà connues (ministres des affaires étrangères, de la défense, de l'intérieur et des finances, notamment).

Mais un troisième poste de vice-premier ministre reste à pourvoir. Boris Eltsine, en recevant mardi son premier ministre, a fait des « *observations* », non précisées, sur ses propositions, lui donnant 24 heures pour en tenir compte. Les prochaines nominations, qui doivent être annoncées jeudi, devraient, *comme il est d'usage sous* Boris Eltsine, servir à calmer le tollé prévisible, dans les rangs de l'opposition et de la plupart des « oligarchies », à l'annonce de ces premiersmouvements très favorables aux réformateurs.

Sophie Shihab

Une équipe au visage familier

L'entière composition du nouveau gouvernement russe sera rendue publique, jeudi 30 avril. Outre les deux vice-premiers ministres, Boris Nemtsov et Viktor Khristienko, sept ministres ont d'ores et déjà été nommés. Evguéni Primakov a été reconduit dans ses fonctions de ministre des affaires étrangères, de même qu'Igor Sergueïev au poste de ministre de la défense, Mikhaïl Zadornov à la tête des finances, et Sergueï Stépachine, un ancien chef des services de sécurité russes (FSB, ex-KGB), qui conserve le ministère de l'intérieur. Sergueï Choïgou détient le portefeuille de la défense civile, Alexandre Tikhonov celui de l'éducation, et Nikolaï Aksenenko a été nommé ministre des communications ferroviaires.

Le premier ministre belge promet des « réformes fondamentales »

L'évasion ratée de Marc Dutroux a provoqué la démission du chef de la gendarmerie. D'autres responsables de la police et de la justice sont priés de « se mettre à l'écart »

BRUXELLES
de notre correspondant

La motion de défiance déposée par les partis d'opposition contre le gouvernement à la suite de l'évasion avortée de Marc Dutroux a été repoussée sans surprise, mardi 28 avril, par 81 voix contre 64 et une abstention. Cette dernière n'est pas passée inaperçue, puisqu'il s'agit de celle de Marc Verwilghen, le très populaire président de la commission parlementaire d'enquête sur l'affaire Dutroux, membre de l'opposition libérale flamande, qui entendait signaler ainsi sa volonté de surmonter les clivages politiques pour contribuer à la mise en œuvre rapide des réformes préconisées dans le rapport de la commission.

La déclaration de Jean-Luc Dehaene a été l'occasion pour le premier ministre d'annoncer officiellement la démission du chef de la gendarmerie, le lieutenant-général Willy Deridder, qui a « *remis son mandat à la disposition du gouvernement* » tout en se déclarant convaincu « *qu'aucune faute ne peut* [lui] être *reprochée* ». Concernant les circonstances précises de l'évasion de Dutroux du palais de justice de Neufchâteau, le premier ministre a indiqué que, d'ici à la fin de la semaine, un rapport sera établi par l'Inspection générale de la gendarmerie, à la suite duquel les ministres concernés « *prendront les mesures et les sanctions qui s'imposent* ». Des instructions ont été données pour que, désormais, les « *détenus dangereux ne puissent plus quitter la prison et consultent leur dossier sur place* ».

M. Dehaene a également souhaité que d'autres responsables de la justice et de la police « *se mettent momentanément à l'écart* » car, a-t-il affirmé, « *dans ces circonstances exceptionnelles, le pays a besoin de ce sens des responsabilités* ». Ce souhait concerne, sans qu'elles soient nommées explicitement, des personnes qui avaient des responsabilités hiérarchiques directes dans le traitement du cas Dutroux, comme le procureur général de Liège, Anne Thily, et Michel Bourlet, chef du parquet de Neufchâteau, ainsi que des personnalités épinglées dans le rapport de la commission parlementaire d'enquête, comme le procureur de Bruxelles, Benoît Dejemeppe, et l'ancien ministre de la justice, Melchior Wathelet, aujourd'hui juge à la Cour européenne de Luxembourg. Ces démissions auraient pour avantage de désamorcer la grogne flamande de voir que les seules « victimes » de l'évasion de Dutroux sont, pour l'instant, deux ministres néerlandophones et le gendarme flamand Willy Deridder.

« AU BORD DE L'ABÎME »

M. Dehaene entend mener à bien, dans les quatorze mois qui le séparent de la fin de la législature, « *les réformes fondamentales de la justice et de la police souhaitées dans le rapport Dutroux* ». Il s'agit principalement de la création d'un conseil supérieur de la justice chargé de la nomination et du contrôle des magistrats, une mesure qui mettrait fin au système des nominations « politiques » de juges, et de la création d'un corps de police sinon unique, du moins suffisamment coordonné pour éviter la « guerre des services » qui s'était revélée si dommageable à la bonne conduite des enquêtes sur les enlèvements d'enfants en 1995 et 1996. Il a invité l'opposition à s'associer à l'élaboration de ces mesures pour que les réformes ne s'enlisent pas, comme cela a été le cas jusqu'à présent, dans les querelles politiciennes. « *Nous devons plus que jamais distinguer l'essentiel de l'accessoire* », a conclu M. Dehaene. Une invitation directe à mettre entre parenthèses les conflits communautaires qui étaient, ces derniers mois, revenus au premier plan.

Le nouveau ministre de l'intérieur, le socialiste flamand Louis Tobback, estime de son côté que, en la matière, « *si tout le monde y met du sien, on peut arriver à des solutions* ». Il avoue par ailleurs que, jeudi dernier, le gouvernement est « *passé au bord de l'abime* ». Si Dutroux n'avait pas été rapidement arrêté, « *le système serait entré en déliquescence totale. Les gens seraient descendus dans la rue et je les aurais compris. Les forces de l'ordre n'auraient pas pu les contenir : on leur aurait rétorqué d'aller chercher Dutroux...* »

Luc Rosenzweig

Le réalignement des parités monétaires avant l'euro semble difficile

L'APPROCHE du long week-end de l'euro, en fin de semaine, à Bruxelles, accroît la fébrilité sur les marchés et dans les capitales européennes en raison des derniers compromis à préparer sur la présidence de la Banque centrale européenne, le verrouillage des disciplines budgétaires et la fixation de la valeur que les monnaies auront les unes par rapport aux autres dans l'Union monétaire. Tony Blair, qui présidera le sommet européen du samedi 2 mai, a entamé une médiation entre Français, Allemands et Néerlandais pour dénouer la crise sur la nomination du futur patron de la BCE. Il s'est entretenu mardi par téléphone avec le chancelier Kohl, soumis à une très forte pression de la Bundesbank pour refuser tout partage du premier mandat de président entre le Néerlandais Wim Duisenberg et le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet. Selon le *Financial Times*, le sommet de Bruxelles pourrait produire une déclaration indiquant qu'en cas de disparition, de retrait ou de retraite prématurés de M. Duisenberg, M. Trichet le remplacerait.

Les membres du comité monétaire devaient se réunir ces jours-ci à Bruxelles pour préparer la réunion, vendredi, du conseil des ministres des finances des Quinze. Ces derniers soumettront au Sommet européen une résolution qui servira de base à leur décision de lancer officiellement l'euro en 1999. Ils doivent également annoncer les futures parités bilatérales qui serviront de référence pour convertir entre elles les monnaies de la zone euro à partir de 1999. On connaîtra, huit mois à l'avance, la valeur que par exemple le deutschemark aura par rapport au franc français lors du lancement de la monnaie unique. D'ici là, entre le mois de mai et la fin du mois de décembre, les cours des devises européennes pourront connaître des fluctuations, mais les marchés auront une indication précise de l'objectif à terme. Pour des raisons à la fois techniques et juridiques, le taux de conversion des monnaies européennes avec l'euro ne sera fixé qu'au dernier moment.

LE MARK SURÉVALUÉ

Les parités bilatérales devraient être établies à partir des cours pivots en vigueur dans le système monétaire européen (SME). Ces niveaux sont ceux à partir desquels les devises ont le droit d'évoluer, de 15 %, de part et d'autre. Cette méthode a été validée par les investisseurs. Au cours des derniers mois, les cours des devises européennes observés sur les marchés ont, de façon spectaculaire, convergé vers leurs taux centraux. Le 28 avril, le cours du mark s'inscrivait à 3,3532 francs, proche de son taux central de 3,3538 francs. La livre irlandaise, longtemps cotée largement au-dessus de son cours pivot, a été réévaluée en mars. Cette méthode n'a pourtant pas que des avantages. De nombreux économistes craignent qu'elle n'ait pour conséquence de geler les compétitivités des pays européens à des niveaux inadéquats. Une fois la monnaie unique lancée, les ajustements par les taux de change deviendront impossibles.

Un réalignement avant l'échéance permettrait de transférer une partie de la croissance des pays au bord de la surchauffe (Finlande, Pays-Bas, Espagne, Irlande) vers ceux qui n'en ont pas assez. Mais le principal problème réside dans la surévaluation actuelle du deutschemark par rapport à de nombreuses autres devises européennes. Selon les modes de calcul utilisés, cette surévaluation se situerait entre 7 % et plus de 20 % selon les monnaies. La logique économique voudrait que la devise allemande soit dévaluée. Mais cette solution apparaît inenvisageable sur le plan politique. On voit mal Bonn expliquer à l'opinion publique allemande, majoritairement hostile à l'euro, que l'introduction de la monnaie unique doit être précédée par une dévaluation historique du mark.

Henri de Bresson et Pierre-Antoine Delhommais

La Cour de justice européenne consacre la liberté des soins médicaux dans l'Union

LA COUR de justice des Communautés européennes a ouvert un peu plus grand la porte au « tourisme médical » des ressortissants de l'Union. Au nom de la libre circulation des marchandises et de la libre prestation des services, elle vient d'autoriser les malades à se faire rembourser dans leur pays d'origine des soins reçus en dehors des structures hospitalières dans un autre Etat membre, sans plus de formalité : l'autorisation préalable généralement requise par les organismes nationaux d'assurance-maladie pour honorer ces remboursements a été jugée incompatible avec le droit communautaire.

Dans deux arrêts rendus mardi 28 avril, la Cour de justice européenne, présidée par M. Rodriguez Iglesias, a tranché en faveur de deux ressortissants du Luxembourg opposés à leur caisse d'assurance-maladie. Le premier, Nicolas Decker, s'était vu refuser le 14 septembre 1992 le remboursement d'une paire de lunettes correctrices achetées en Belgique sur prescription d'un ophtalmologiste luxembourgeois, au motif qu'« *elles avaient été achetées à l'étranger sans autorisation préalable* ». Le second, Raymond Kohll, qui souhaitait envoyer sa fille subir des soins dentaires chez un orthodontiste en Allemagne, avait vu sa demande d'autorisation préalable rejetée le 7 février 1994, l'Union des caisses de maladie luxembourgeoises ayant jugé que « *le traitement envisagé n'était pas urgent* » et qu'« *il pouvait être prodigué au Luxembourg* ».

DROIT COMMUNAUTAIRE

En avril 1995, le Conseil arbitral des assurances sociales luxembourgeois, et, en avril 1996, la Cour de cassation luxembourgeoise, devant qui les litiges de MM. Decker et Kohll étaient portés, avaient saisi la Cour de justice des Communautés européennes afin qu'elle examine la compatibilité avec le droit communautaire des réglementations nationales subordonnant le remboursement des frais médicaux encourus à l'étranger à une autorisation préalable.

La cour a tout d'abord balayé l'argument selon lequel le principe fondamental de libre circulation ne s'appliquerait pas au « *domaine particulier* » de la sécurité sociale. Reconnaissant, « *en l'absence d'une harmonisation au niveau communautaire* », la compétence des Etats à déterminer les modalités de leur régime de sécurité sociale, la cour a cependant estimé que « *les mesures prises par les Etats membres en matière de sécurité sociale, qui peuvent avoir une incidence sur la commercialisation des produits médicaux et influencer directement les possibilités d'importation de ces produits, sont soumises aux règles du traité relatives à la libre circulation des marchandises* » (articles 30 et 36 du traité).

La réglementation prévoyant une autorisation préalable doit donc, selon la cour, « *être qualifiée d'entrave à la libre circulation des marchandises du fait qu'elle incite les assurés sociaux à acheter ces produits au Grand-Duché plutôt que dans d'autres Etats membres et, partant, est de nature à freiner l'importation de lunettes montées dans ces Etats* ». La cour a en outre précisé qu'un tel remboursement, effectué sur la base forfaitaire en vigueur au Luxembourg, « *n'aurait pas d'incidence sur le financement ou l'équilibre du système de sécurité sociale* ».

L'argumentation est peu ou prou la même pour les soins dentaires, « *une prestation fournie contre rémunération* » qui doit, selon la cour, être considérée « *comme un service* » (article 60 du Traité). En l'espèce, la cour a jugé que l'autorisation préalable « *décourage les assurés sociaux de s'adresser aux prestataires de services médicaux établis dans un autre Etat membre et constitue* (...) *une entrave à la libre prestation des services* ».

Laurence Folléa

L'ancien chef de la mission de coopération critique le rôle de la France au Rwanda

« Nous avons agi par ignorance et suffisance », a déclaré Michel Cuingnet

Le président de la mission d'information sur le Rwanda, Paul Quilès, a qualifié d'*« extravagants »* les propos tenus dimanche par Nicolas Sarkozy. Ce dernier avait estimé que la mission permettait *« de servir la soupe à tous les adversaires de la France en Afrique et dans le monde »*. La mission devait entendre mercredi, à huis clos, le général Marc-Amédée Monchal, l'amiral Lanxade et le général Maurice Schmitt.

« AU RWANDA, nous avons agi par ignorance et suffisance. Nous savions qu'Habyarimana était un dictateur faible et criminel, et nous avons confié aux militaires un rôle qui aurait dû n'appartenir qu'aux politiques et aux parlementaires. » Michel Cuingnet, chef de la mission de coopération française au Rwanda de 1992 à 1994, n'a pas mâché ses mots. A la retraite depuis quelques semaines, l'ancien fonctionnaire a été entendu, mardi 28 avril, par les députés membres de la mission d'information parlementaire sur le Rwanda.

M. Cuingnet a brossé un tableau assez précis de la situation calamiteuse dans laquelle se trouvait le pays des Mille Collines au moment où le drame rwandais éclatait. Mais avant de répondre aux questions des parlementaires, il a conclu sa déclaration liminaire par des propos forts, traduisant vraisemblablement une émotion trop longtemps contenue. Des propos qu'aucun responsable français n'avait tenus publiquement jusqu'à présent.

L'ancien chef de la mission de coopération a estimé que *« si le président Habyarimana n'avait pas été tué, il y aurait quand même eu de gigantesques massacres, car tout était prêt pour que le pouvoir reste à l'Akazu* [le cercle d'extrémistes hutus proches de la présidence], *dont on a évacué les responsables par le premier avion »*. Evacué lui-même dans l'urgence de Kigali le 9 avril 1994, en compagnie du nonce apostolique et de l'ambassadeur d'Allemagne, trois jours après que l'avion du président Habyarimana eut été abattu, M. Cuingnet a vu tout le personnel tutsi de sa résidence être tué sous ses yeux.

Répondant à la question d'un parlementaire qui l'interrogeait sur le sort des employés rwandais des différents services de l'ambassade de France à Kigali, il a déclaré que *« tous les personnels de la coopération avaient été tués »*.

ARMÉE FRANÇAISE « D'OCCUPATION »

Il n'a pas, en revanche, donné de précisions sur le sort des Rwandais employés par les services de la chancellerie ou par le Centre culturel français, expliquant simplement qu'il y avait devant les bâtiments de l'ambassade une foule inquiète qui réclamait d'être évacuée.

Michel Cuingnet a précisé que les services de la coopération militaire n'étaient pas placés sous sa responsabilité, mais sous celle de l'attaché de défense, le colonel Cussac. Il a cependant expliqué que les troupes françaises étaient restées au Rwanda après la signature des accords de paix d'Arusha (le 4 août 1993), qui prévoyaient le départ des forces étrangères, par le délabrement de l'Etat rwandais, de ses structures et de son armée. *« En septembre 1993, la route menant de Kigali à Ruhengeri était sous la protection des soldats français. Ils y avaient des nids de mitrailleuses »*, a-t-il dit, ajoutant : *« Les militaires français contrôlaient les routes, l'armée française avait un rôle d'armée d'occupation, l'armée rwandaise était déliquescente, je suis désolé. »*

Il a raconté aux députés comment il avait dû, un soir, demander à l'un de ses employés d'exhiber sa carte d'identité pour prouver au ministre de la coopération, Marcel Debarge, et au sénateur Guy Penne (ancien conseiller du président François Mitterrand pour les affaires africaines et malgaches), en visite à Kigali, que le document portait bien l'origine ethnique de chaque citoyen rwandais (Hutu, Tutsi, Twa). Jean-Christophe Mitterrand, adjoint, puis successeur de Guy Penne à l'Elysée, avait affirmé la semaine dernière que cette mention portée sur les cartes d'identité depuis 1931 ne constituait en rien un problème aux yeux du président Juvénal Habyarimana. M. Cuingnet a aussi raconté comment il avait vu *« des miliciens hutus arrêter un bus, en faire descendre les passagers, vérifier leur identité et tuer tous les Tutsis sous* [ses] *yeux »*.

La mission d'enquête parlementaire, présidée par le socialiste Paul Quilès, a ensuite entendu le prédécesseur de M. Cuingnet à Kigali, Patrick Pruvot, qui a occupé les fonctions de chef de la mission de coopération du 25 janvier 1987 au 31 mars 1992. Ce dernier – fonctionnaire en activité – a été entendu à huis clos.

UN AMBASSADEUR EN DÉSARROI

Auparavant, les députés avaient écouté le Père Guy Theunis, qui a vécu vingt-cinq ans au Rwanda, *« très engagé*, a-t-il dit en préambule à son audition, *dans les médias et les droits de l'homme »*. Le Père blanc s'est demandé pourquoi les ambassadeurs de France, MM. Martre et Marlaud, qu'il avait rencontrés à de nombreuses reprises, ne s'étaient pas plus intéressés à la situation des droits de l'homme au Rwanda.

Le missionnaire belge a expliqué qu'il croyait fermement que le génocide aurait pu *« facilement »* être évité si les grandes puissances occidentales – notamment la Belgique – s'étaient engagées militairement. Il s'est interrogé sur la présence et l'identité d'un onzième corps « blanc » trouvé et autopsié en même temps que les dix parachutistes belges assassinés à Kigali. Il s'est demandé pourquoi tous avaient été autopsiés à Nairobi, au Kenya, plutôt qu'en Belgique, et pourquoi les pages du rapport d'autopsie avaient été arrachées des registres kényans. Il s'est aussi interrogé sur l'assassinat, le 8 avril, de plusieurs militaires français, sur leur identité et leur rôle à Kigali.

Guy Theunis a salué l'action des soldats français déployés en juin 1994 dans l'est et le sud du Rwanda, dans le cadre de l'opération « Turquoise ». Ils ont *« sauvé des dizaines de milliers de vies, des Tutsis mais aussi des Hutus qui n'ont pas été contraints de fuir au Burundi. Ils ont aussi empêché que l'APR tue beaucoup de monde, car l'APR, dans les zones qu'elle occupait, a tué des milliers de personnes »*, a-t-il dit. Le Père Theunis a affirmé aux parlementaires que l'ambassadeur Martre lui avait dit un jour, en proie au désarroi : *« Je reçois des ordres contradictoires du Quai, de l'Elysée, de Matignon, et je ne sais pas lesquels je dois suivre. »*

Frédéric Fritscher

Six comploteurs présumés sont condamnés à mort au Nigeria

SIX CONDAMNATIONS à mort, quatre à la réclusion perpétuelle, six peines d'emprisonnement et quatorze acquittements ont été prononcés mardi 28 avril à Jos, au centre du pays, par le tribunal militaire spécial chargé de juger civils et militaires impliqués dans une tentative de putsch contre le régime du général Sani Abacha en décembre 1997. Trente personnes étaient dans le box des accusés, au moment de la lecture des sentences par le président de ce tribunal, le général Victor Malu, un ancien commandant en chef de l'Ecomog, la force d'interposition ouest-africaine présente au Liberia et en Sierra-Leone.

Le général Oladipo Diya, ancien chef de l'état-major général et ex-numéro deux de la junte militaire, qui a été présenté dès son arrestation, le 21 décembre 1997, comme le cerveau du complot, a été reconnu coupable de trahison et de conspiration, et condamné à mort avec quatre autres militaires (dont les généraux Abdulkarim Adisa et Tajudeen Olarewanju, anciens ministres du général Abacha) et un civil, Bola Adebanjo, un ingénieur proche du général Diya.

DIX PEINES DE PRISON

Quatre condamnations à la prison à vie ont été prononcées contre un militaire et trois civils, dont le journaliste Niran Malaolu, rédacteur en chef du quotidien indépendant *Diet*, et une femme, Shola Shoide, reconnus coupables de recel d'information et d'implication dans le complot. Six autres prévenus, civils ou militaires, ont été condamnés à des peines d'emprisonnement de deux à quatorze ans.

Le général Malu a déclaré que la culpabilité du général Diya avait été formellement établie. Ce dernier avait affirmé à l'ouverture de son procès avoir été victime d'un *« coup monté »* fomenté en *« haut lieu »*. *« Le tribunal a établi* [que le général Diya] *a présidé activement à diverses rencontres au cours desquelles le complot a été préparé. Il a également contribué financièrement et de manière substantielle à son exécution »*, a expliqué le général Malu. Il a ajouté que, sur instructions du général Diya, appliquées par le commandant Olusegun Fadipe, chargé de sa sécurité, des militaires avaient été déployés dans le pays.

Tous ceux dont les noms ont été évoqués par le général Diya ont comparu, a indiqué le général Malu. Le commandant Fadipe fait partie des condamnés à mort. Aucune charge en revanche n'a été retenue contre les généraux Isaiah Bamayi, chef de l'état-major, Magashi, commandant de la garnison de Lagos, Patrick Aziza, ministre des communications, Sabo Mohammed, chef des renseignements militaires, ni contre le commandant Hamza Al Mustapha, chargé de la sécurité du général Sani Abacha.

Les sentences prononcées par ce tribunal militaire spécial sont sans appel. Elles devront être ratifiées par le Conseil provisoire de gouvernement, instance suprême du régime – exclusivement militaire –, qui seul a le pouvoir de gracier les condamnés à mort. – *(AFP, AP, Reuters.)*

L'Egypte réclame le respect par Israël de ses engagements

LE CAIRE
de notre correspondant

Une rencontre de deux heures, mardi 28 avril au Caire, entre le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, et le président égyptien, Hosni Moubarak, n'a pas permis de rapprocher les positions sur le processus de paix au Proche-Orient. Au point qu'il a été jugé préférable, pour la première fois après ce genre de réunion, de ne pas tenir de conférence de presse commune.

M. Moubarak a affirmé que *« la seule voie pour relancer le processus de paix est le respect de l'accord signé avec les Palestiniens sur un redéploiement militaire israélien conséquent »*, indique un communiqué officiel égyptien. Le président a insisté sur la nécessité, de la part d'Israël, d'adopter *« une attitude positive* [...] *à l'égard des propositions américaines »*, prévoyant un retrait de 13,1 % des territoires palestiniens occupés. *« De telles dispositions faciliteraient la reprise des négociations avec la Syrie et le Liban et instaureraient un climat de sécurité et de stabilité dans la région »*, conclut le communiqué.

M. Moubarak avait entrepris, durant le mois d'avril, une intense série de consultations diplomatiques avec les responsables des pays arabes limitrophes d'Israël. Il a rencontré à deux reprises en moins de deux semaines, au Caire et à Damas, le président syrien Hafez El Assad et reçu au Caire le premier ministre libanais Rafic Hariri. Il s'est aussi entretenu avec le roi Hussein de Jordanie, sans parler des consultations régulières et fréquentes avec le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. Ce dernier est attendu au Caire samedi pour un échange de vues sur l'entretien Moubarak-Nétanyahou, à quarante-huit heures de l'entretien que le chef de l'Autorité palestinienne doit avoir à Londres avec la secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright.

M. NÉTANYAHOU « TERRORISTE »

La visite de M. Nétanyahou a été qualifiée d'*« indésirable »*, mercredi 29 avril, par le quotidien d'opposition libérale *Wafd*, et l'hebdomadaire *El Ahali*, qui reflète les vues de l'opposition de gauche, l'a jugée de *« mauvais augure »* et *« injustifiée »*, traitant M. Nétanyahou de *« terroriste »*.

La presse d'opposition, qu'elle soit de gauche ou islamiste, dénonce aussi la création récente de l'Association du Caire pour la paix par des intellectuels égyptiens qui veulent instaurer un dialogue entre les partisans de la paix en Israël et dans le monde arabe. Les journaux d'opposition demandent la création d'un *« front unifié contre les partisans de la normalisation avec Israël »*. Une normalisation qui devient de plus en plus synonyme de *« trahison »* en Egypte.

Alexandre Buccianti

Un nouveau massacre a été perpétré en Algérie

ALGER. Quarante personnes ont été assassinées, dans la nuit du lundi 27 à mardi 28 avril dans la région de Médéa, au sud d'Alger, a annoncé mardi la radio, citant un communiqué des services de sécurité. Le massacre, attribué aux extrémistes islamistes, s'est déroulé dans le hameau de Chouardia, dans la commune de Sidi-Nâamane, a précisé le communiqué, sans plus de précisions sur les circonstances. Alertés, les services de sécurité se sont *« immédiatement »* rendus sur les lieux, ajoute le communiqué cité par la radio. Il s'agit de la plus sanglante tuerie enregistrée depuis un mois. – *(AFP.)*

La France détache 280 gendarmes auprès de la SFOR en Bosnie

BRUXELLES. Le conseil de l'OTAN, qui réunit les ambassadeurs permanents des pays membres, a commencé d'examiner, mercredi 29 avril, le plan « œuvre commune » qui sera appliqué fin juin au terme de la mission de la SFOR (Force de stabilisation de la paix) en Bosnie. Si les effectifs engagés sont relativement stables, à hauteur de 30 000 à 35 000 hommes (dont 3 500 Français), la nouvelle force devrait comprendre un détachement plus important de police et de gendarmerie pour aider au retour, à l'installation et à la sécurité des réfugiés dans les zones où ils sont minoritaires, et pour assister les élus locaux dans leurs tâches administratives. La participation de la France sera de 280 gendarmes, soit 80 de plus qu'actuellement.

La Russie livrera des missiles sol-air à Chypre

MOSCOU. La Russie a annoncé, mardi 28 avril, qu'elle livrera, en août, à Chypre, pour 200 millions de dollars (1,2 milliard de francs) de missiles sol-air S 300. L'annonce par Nicosie de ce contrat, signé en 1997, avait provoqué la colère de la Turquie, qui avait espéré que la livraison n'aurait pas lieu. Ankara a menacé de détruire ces missiles dès leur déploiement dans le sud de Chypre, la partie grecque de l'île. Les Etats-Unis ont toujours estimé que cette fourniture d'armes accroîtra la tension dans la zone. La semaine dernière, le secrétaire américain à la défense, William Cohen, de passage à Ankara, avait indiqué que la Turquie lui avait réclamé – outre la livraison d'hélicoptères d'attaque pour un montant de 3,5 milliards de dollars (environ 21 milliards de francs) – de recevoir quarante avions de combat F-15 et des frégates du type Perry.

L'Armée de libération du Kosovo se radicalise

PRISTINA. L'*« Armée de libération du Kosovo »* (UCK) a appelé, mardi 28 avril, les Albanais de la province à constituer *« un front de libération commun contre l'ennemi »* et a demandé à l'Albanie de l'aider, dans un communiqué signé par son *« état-major »* et diffusé à Pristina. *« Nous sommes en état de guerre »*, déclare le communiqué, qui traduit une radicalisation de cette organisation clandestine militant pour la *« libération »* par les armes de la province serbe, où les Albanais représentent 90 % des deux millions d'habitants. L'UCK se dit prête à *« participer au dialogue avec l'ennemi avec une médiation internationale, à condition que l'occupant retire ses forces du territoire albanais »*. – *(AFP.)*

Le chômage atteint un niveau record au Japon

TOKYO. Le marché japonais du travail donne désormais des signes de faiblesse qui sont de mauvais augure alors que la production industrielle et la consommation continuent à plonger. Le chômage a atteint en mars 3,9 % de la population active (en données corrigées des variations saisonnières). Le mois dernier, 2,77 millions de Japonais étaient à la recherche d'un travail, une augmentation de 430 000 personnes sur un an (ou + 18,4 %). Une telle proportion de demandeurs d'emploi est inédite au Japon depuis 1953, date de l'apparition des statistiques du chômage, qui minorent en outre la gravité de la situation puisqu'il suffit d'avoir travaillé une heure dans la semaine de l'enquête – alors que les « petits boulots » ne manquent pas – pour être considéré comme titulaire d'un emploi. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **BOSNIE : les représentants de l'Union européenne, de l'OSCE et du HCR** ont dénoncé, mardi 28 avril, lors d'une conférence organisée à Banja Luka, les entraves mises en Bosnie au retour des réfugiés. Plus de deux ans après les accords de Dayton, en décembre 1995, 1,8 million de Bosniaques ne sont toujours pas rentrés chez eux. *« Le sabotage du processus de paix par des actions criminelles comme celles de Drvar et Derventa ne sera pas toléré »*, a souligné le haut représentant civil en Bosnie, Carlos Westendorp. – *(AFP.)*

■ **DANEMARK : le patronat danois a convié,** dans la soirée du mardi 28 avril, la confédération syndicale LO à des entretiens préliminaires destinés à trouver une solution au grave conflit social frappant le pays et qui a pour enjeu une augmentation du temps libre. La grève est suivie depuis lundi par près d'un demi-million d'employés du secteur privé, notamment des transports. – *(Corresp.)*

■ **TIBET : Thupten Ngodup, un militant tibétain** qui s'était immolé par le feu lundi à New Delhi, afin de protester contre les efforts de la police pour interrompre la grève de la faim de plusieurs de ses camarades, est décédé, mercredi 29 avril, à l'hôpital, des suites de ses blessures. Dimanche et lundi, des policiers avaient mis fin par la force à une grève de la faim commencée le 10 mars par six Tibétains qui réclamaient un débat aux Nations unies sur la situation au Tibet. – *(AFP, Reuters.)*

Jacques Chirac refuse de céder au « nippo-pessimisme »

Le président français reste enthousiaste à l'égard de l'économie asiatique

A l'issue de sa visite au Japon, le chef de l'Etat a renouvelé, mercredi 29 avril, sa confiance dans le plan de relance économique des autorités nippones. Il a dénoncé les *« pessimistes professionnels »* qui ne croient pas à ces mesures pour sortir du marasme l'économie japonaise. Cependant le ton résolument optimiste de Jacques Chirac sur l'Asie s'est infléchi, même s'il se distingue toujours de la méfiance américaine.

TOKYO
de nos envoyés spéciaux

A moins de deux ans d'intervalle, le glissement du ton est frappant entre le discours du plus favorable des chefs d'Etats occidentaux, Jacques Chirac, envers l'Asie. En visite officielle au Japon en novembre 1996, à l'aube de son septennat,

ANALYSE
Une inconnue se profile : le « risque » d'une OPA américaine sur le Japon

M. Chirac représentait une France mal assurée, à la recherche d'une croissance effective dans l'Archipel mais qu'elle peinait à retrouver. Cette croissance aujourd'hui ne semble plus au rendez-vous. Le président s'est-il trompé ? Se trompe-t-il encore en maintenant sa confiance à l'Asie ?

Voilà deux ans, ce continent « du miracle », mythifié en Occident, paraissait un modèle de néo-capitalisme invincible. Le chef de l'Etat français s'en trouva conforté dans l'idée de promouvoir énergiquement un dialogue euro-asiatique qui fut bientôt inauguré à Bangkok. Mais survint l'« accident » de l'été 1997. L'Asie triomphante commença à montrer des lézardes.

Au sommet de la francophonie de Hanoï, à l'automne, M. Chirac parlait encore d'un *« accident de parcours »*. De retour en Asie pour la quatrième fois, il réajuste son diagnostic sans se désavouer. Son discours public reste enthousiaste. *« Les fondamentaux économiques »* de la région *« sont bons »*. Ils ne doivent pas être négligés malgré les difficultés actuelles. La France adresse, donc, un coup de chapeau appuyé aux efforts entrepris par le gouvernement de Ryutaro Hashimoto.

En privé, on reconnaît à l'Elysée que prévaut, dans la seconde puissance économique du monde, un état d'esprit curieusement maussade, un *« tassement psychologique »* que personne ne s'explique vraiment, et que ne parviennent pas à dissiper les déclarations selon lesquelles la croissance redémarrerait *« peut-être même cette année »* ainsi que l'a affirmé l'ancien premier ministre Yasuhiro Nakasone à M. Chirac.

M. HASHIMOTO « ULCÉRÉ »

M. Hashimoto ne semble cependant pas épargné par ce *« coup de blues »* quasi-général. Pour certains membres de la délégation, il a même semblé *« sonné »* (son plan de relance annoncé en fin de semaine dernière a été suivi par un repli de la Bourse) et *« ulcéré »* contre les Américains.

Car ce sont bien ces derniers qui sont au cœur du problème. Une préoccupation détermine la conduite de M. Chirac : ne pas céder à un *« nippo-pessimisme »* affiché un peu trop bruyamment aux Etats-Unis, qui ressemble au *« Japan-bashing »* (*« Frapper sur le Japon »*) des années 80, quand l'Amérique, enlisée, cherchait à obtenir de Tokyo des concessions commerciales.

La grande crainte désormais est que, à trop jouer avec le feu en poussant le Japon à renoncer à l'austérité, les Etats-Unis ne provoquent ce qu'ils disent redouter, à savoir un effondrement économique de l'Archipel. Il ne faut pas oublier que le « pompier » japonais, en dépit de ses difficultés, a contribué aux programmes d'assistance urgente du Fonds monétaire international pour les pays frappés par la crise asiatique. La poursuite de cette solidarité internationale est cruciale pour les années qui viennent, non seulement pour ces pays, mais pour l'ensemble du château de cartes monétaire international.

Mais, en coulisse, une inconnue se profile : le « risque » d'une OPA américaine sur le Japon. S'il se produit un krach, les opérateurs boursiers institutionnels ne pourront soutenir longtemps les cours. Lorsque le marché aura franchi un seuil à la baisse, ce sera la ruée des opérateurs extérieurs, qui achèteront nippon. Le marché se redressera, mais, entre-temps, les entreprises japonaises, qui ont toujours résisté aux tentatives étrangères de pénétrer fortement leur capital, auront dû céder beaucoup de terrain.

Ce scénario est la principale menace contre la « maison Japon ». Ses dirigeants n'ont guère de moyens de contrer une telle offensive. Le premier ministre croise les doigts pour qu'un coup de butoir étranger n'ébranle pas davantage le pays d'ici les élections sénatoriales de juillet, sonnant la fin de son mandat. De quoi être un peu *« sonné »* et *« ulcéré »* contre le grand allié américain.

Francis Deron et Philippe Pons

« Eternels grincheux et pessimistes professionnels »...

***« Le Japon connaît une crise, bien que le mot soit probablement excessif, qui se traduit par une croissance insuffisante »*, a déclaré le président Jacques Chirac au cours de la conférence de presse qu'il a tenue mercredi 29 avril avant de quitter Tokyo pour Paris. *« Mais il ne faut pas regarder les choses à courte vue. Ce qui a toujours fait la force du Japon reste présent (...) Je lui maintiens ma confiance. C'est également le sentiment qu'éprouvent les Européens. Les autorités ont adopté des mesures qui vont tout à fait dans le sens de la reprise de la croissance. (...) Il n'y a pas d'inquiétude chez les Européens. (...) Il ne faut pas se laisser entraîner par les éternels grincheux et pessimistes professionnels »*, a-t-il ajouté.**

Tout en admettant qu'il s'agissait d'un *« objectif glissant, comme disent les économistes »*, M. Chirac n'a pas renoncé à l'ambition de voir doubler la part de la France sur le marché asiatique d'ici à l'an 2000. – *(Corresp.)*

Le Canada tente une médiation entre Cuba et les Etats-Unis

SAINT-DOMINGUE
de notre correspondant

Par la visite de deux jours qu'il vient d'effectuer à La Havane, le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, entendait prouver que le *« dialogue constructif »* prôné par Ottawa donne de meilleurs résultats que la politique d'isolement que Washington maintient contre l'île caraïbe. *« J'avance pas à pas »*, a-t-il dit dans l'avion du retour, évoquant la possibilité de poursuivre ses conversations avec Fidel Castro, le 19 mai, à Genève.

Au cours de sept heures d'entretien avec le leader cubain, Jean Chrétien a longuement évoqué les droits de l'homme et la nécessité de *« changer »*. Fidel Castro, qui, dimanche, avait accueilli le premier ministre canadien par une virulente diatribe contre l'embargo américain – *« un génocide... nouvelle version de l'Holocauste »* –, a répété mardi, lors des adieux, que Cuba ne céderait pas aux pressions ni ne renoncerait au socialisme.

Les deux pays ont annoncé la solution d'un vieux contentieux portant sur l'expropriation de la filiale cubaine de la compagnie d'assurancescanadienne Confédération Vie. L'accord, qui prévoit le versement par Cuba d'une indemnisation de 9 millions de dollars, devrait servir d'exemple pour Washington, qui réclame à Cuba près de 6 milliards de dollars pour les biens américains expropriés après la révolution. Il devrait aussi faciliter la signature d'un accord de protection et de promotion des investissements entre les deux pays, alors que le Canada, avec quelque 500 millions de dollars, est déjà le principal investisseur étranger à Cuba.

Fidel Castro s'est engagé à examiner le cas de quatre dissidents emprisonnés en juillet 1997 après avoir diffusé *La patrie appartient à tous*, document critiquant sévèrement le régime. Le premier ministre canadien, qui espère contribuer à réduire le nombre des prisonniers politiques, a demandé des mesures de clémence en leur faveur, particulièrement pour Martha Beatriz Roque, Vladimiro Roca, Felix Bonne et René Gomez, responsables du Groupe de travail de la dissidence interne.

Se posant en médiateur potentiel entre Washington et La Havane, Jean Chrétien a souhaité *« un mouvement des deux côtés »*, avertissant les Etats-Unis que le départ de Fidel Castro ne lui semblait pas pour demain : *« Il m'est apparu en excellente forme physique »*, a-t-il noté.

Jean-Michel Caroit

DROITE Les divergences s'aiguisent entre Jacques Chirac et Philippe Séguin, dont les intérêts et les stratégies sont aujourd'hui déphasés : alors que le président du RPR cherche à reconstituer une opposition ferme face au gouvernement, dans la perspective des élections législatives, le chef de l'Etat privilégie le bon fonctionnement de la cohabitation, afin de préserver ses chances de victoire à l'élection présidentielle. ● LA MISE EN EXAMEN de Roland Dumas dans l'affaire Elf, attendue mercredi 29 avril, a donné lieu à une nouvelle expression de cette dissociation, François Fillon, porte-parole du RPR, demandant la démission du président du Conseil constitutionnel, alors que l'Elysée, le 6 mars, avait rappelé, à son sujet, le principe de la présomption d'innocence. ● UN AN APRÈS la dissolution de l'Assemblée nationale, la droite reste traumatisée par cette décision.

Philippe Séguin et Jacques Chirac ont des stratégies divergentes

La menace du député des Vosges d'abandonner la présidence du RPR, dont il refuse d'être le « syndic de faillite », a porté sur la place publique son désaccord larvé avec le président de la République : l'un veut reconstruire l'opposition, l'autre préserve la cohabitation

LA MENACE agitée par Philippe Séguin, le 25 avril, de n'être pas lui-même candidat à sa propre succession à la présidence du RPR, a occulté les autres aspects de son discours. D'une violence inouïe, quoique contenue dans le ton, contre ceux qui ne cherchent qu'à *« sauver leur peau »* et contre le *« spectacle lamentable »* donné par l'opposition, y compris à Paris, le propos se voulait, d'abord, un rappel à un minimum de respect de la discipline collective. Le message avait pour but, en second lieu, de réaffirmer la ligne du mouvement, héritée d'ailleurs de Jacques Chirac et d'Alain Juppé, qui consiste à la fois à refuser tout accord avec l'extrême droite et toute compromission avec la gauche, *a fortiori* en pleine période de cohabitation.

Le hic est que cette *« stratégie identitaire »* suppose un *« découplage »* de l'action du président de la République, plus ou moins contraint de composer avec son premier ministre, de celle de l'opposition en général et du RPR en particulier, qui n'ont pas les mêmes obligations. M. Séguin l'a précisé, c'est *« dans l'intérêt même du président »* que la droite doit s'engager dans une opposition sans complexe. Elle doit le faire d'autant plus que, sauf en cas de démission de M. Chirac, les élections législatives précéderont l'élection présidentielle et que le résultat des premières conditionnent pour beaucoup l'issue de la seconde.

Cette stratégie a été réaffirmée, le 26 avril, sur TF 1, par Nicolas Sarkozy, lequel considère qu'après avoir tenu bon contre ceux qui étaient tentés par des accords régionaux avec le FN, la direction du RPR est en droit de faire preuve de la même fermeté vis-à-vis de la gauche. A propos du vote contre la résolution sur l'euro, décidé dans un premier temps par les députés RPR pour des raisons de politique intérieure, M. Sarkozy explique ainsi qu'il n'a *« pas de leçon d'européanisme à recevoir »* et qu'il n'est *« pas secrétaire général pour servir la soupe à M. Jospin »*.

LES ÉLECTEURS ENRAGENT

Après le revirement contraint du groupe RPR de l'Assemblée nationale, sous la pression de l'Elysée et de M. Juppé, dans l'épisode de l'euro, la direction du parti redoute de devoir faire de pareilles concessions sur des textes tels que la réforme du Conseil supérieur de la magistrature, le projet de loi contre l'exclusion ou la modernisation de la vie politique. Selon un membre de la commission exécutive du RPR, depuis un an, les électeurs enragent, et si le parti gaulliste baisse la garde contre le gouvernement sous prétexte que certains de ses projets ont l'aval du président ou avaient été préparés par M. Juppé, les conséquences en seront lourdes.

La perspective de devoir assumer les conséquences d'une cohabitation de longue durée – héritage d'une dissolution de l'Assemblée nationale à laquelle lui-même n'était pas favorable – explique l'avertissement lancé par M. Séguin devant les cadres du mouvement. S'il a accepté, comme il le leur a dit, de se *« laisser humilier »* dans l'affaire de la résolution sur l'euro, il n'a pas vocation à être *« le syndic de faillite du RPR »*. Avant son élection à la présidence du mouvement, le député des Vosges tenait déjà les propos les plus durs sur le RPR. *« Une image déplorable, les affaires, des juges d'instruction partout, un truc qui n'a rien produit, sur le plan intellectuel, depuis vingt ans »*, soupirait-il. Or, les affaires continuent. Un troisième ancien trésorier du RPR, Robert Galley, a été mis en examen à la fin du mois de mars. Dans le saint des saints du chiraquisme, l'hôtel de ville de Paris, rien ni personne n'a été en mesure de mettre un terme à l'affrontement entre Jacques Toubon et Bernard Bons d'un côté, Jean Tiberi et Roger Romani de l'autre.

En de nombreuses occasions, M. Séguin ne s'est jamais privé de rappeler, sans en préciser l'origine, que *« l'opposition a pris un méchant coup sur la tête »*. *« Nous soldons les comptes de la dissolution »*, affirmait-il au soir des élections régionales. Dans deux cas au moins, la direction du RPR s'est montrée inflexible envers deux élus, Jean-François Mancel et Alain Mérieux, qui entretiennent des liens personnels avec M. Chirac et qui avaient composé avec le Front national. Enfin, à propos du conflit parisien, M. Séguin a assuré que, désormais, la capitale n'échappera plus au *« droit commun en matière de désignation des candidats »*.

Cette volonté d'indépendance n'empêche pas M. Séguin d'affirmer, en toutes occasions, sa fidélité envers M. Chirac. Leurs querelles sont aussi anciennes que leur relation, qui date d'un quart de siècle.

Mais, cette fois, l'alliance conclue entre MM. Séguin et Sarkozy – qui, lui-même, se rend de plus en plus autonome vis-à-vis d'Edouard Balladur – se heurte de front aux *« nouveaux gourous »* qui entourent M. Chirac, au premier rang desquels le secrétaire général de la présidence de la République, Dominique de Villepin. Outre Bernadette Chirac, des proches du chef de l'Etat, tels que Jean-Louis Debré ou Bernard Pons, font le même procès des méfaits de l'entourage présidentiel, mais, un an après la dissolution, rien n'y a fait. Pour toute réponse au dernier coup de semonce du président du RPR, le président de la République *(lire page 1)* a multiplié les bonnes manières, au Japon, à M. Juppe.

Réplique de M. Séguin mercredi matin : le porte-parole du RPR, François Fillon, a demandé, sur RMC, la démission du président du Conseil constitutionnel, Roland Dumas, s'il était mis en examen, comme prévu, dans l'affaire Elf *(lire ci-dessous)*. Or, le 6 mars, M. Dumas s'était rendu à l'Elysée pour s'entretenir avec M. Chirac de sa mise en cause par la justice. L'Elysée avait alors appelé au respect de la *« présomption d'innocence »* en faveur des personnes mises en examen...

Jean-Louis Saux

Les gaullistes sont priés de ne pas s'inspirer d'Astérix

C'EST dans *Le Journal du dimanche* du 26 avril qu'Albert Uderzo, coauteur avec René Goscinny des aventures d'Astérix, a découvert l'affiche du RPR, présentée la veille à la convention des cadres du parti gaulliste. Illustré d'un dessin empruntant au graphisme et aux coloris d'Astérix et montrant des Gaulois en pleine bagarre, l'affiche porte le slogan *« Gauloises, Gaulois, vous en avez marre d'avoir la droite la plus bête du monde. Nous aussi ! ! ! »* *« Je ne tiens pas à ce que les personnages d'Asterix servent à un quelconque parti, de gauche ou de droite. Ce n'est pas leur vocation : ni Goscinny, ni moi ne l'avons voulu »*, a déclaré Uderzo.

L'agence de communication Hémisphère Droit, filiale du groupe Havas Advertising, serait à l'origine du cafouillage. Nicolas Sarkozy a demandé à Jérôme Doncieux, son conseil en communication depuis trois ans, de lui faire une proposition rapide, susceptible d'animer, le surlendemain, la *« réunion interne des cadres du RPR »*. M. Doncieux, qui s'occupe habituellement de l'activité régionale d'Havas Advertising, a sollicité son ami Franck Tapiro, directeur de création d'Hémisphère Droit et l'un des auteurs des campagnes mitterrandiennes (*« Génération Mitterrand »*). Les deux hommes ont conçu l'affiche en une nuit et ont présenté, samedi, une maquette faite à partir de réalisations existantes, faute de temps. *« Il n'était pas question d'utiliser les personnages d'Uderzo, mais, simplement, de s'inspirer de leur univers pour faire une parodie »*, affirme M. Tapiro.

Une campagne complète de communication, dont le coût oscillera entre 700 000 francs et 1 million de francs, est en préparation pour *« reconstruire l'image du RPR autour du thème du rassemblement »*. En attendant, pour Albert Uderzo, *« l'incident est clos »*. Il a rencontré M. Sarkozy, mardi, et lui a conseillé d'*« utiliser des Gaulois ; cela me semble une bonne idée, mais pas les nôtres »*.

Florence Amalou

La motion de censure de l'opposition

Voici les principaux passages de la motion de censure défendue par le RPR et l'UDF : **« L'Assemblée nationale, considérant que la politique du gouvernement va à l'encontre de la priorité à donner à l'emploi et à la croissance, considérant que la perspective des 35 heures (...) ne peut qu'augmenter le coût réel du travail (...), considérant que le gouvernement a choisi d'accroître le poids des dépenses publiques ainsi que celui du secteur public (...), considérant que cette politique a un coût que les Français ont commencé à payer dès cette année en impôts, taxes et cotisations supplémentaires (...), considérant que les familles, les épargnants, les retraités et le personnel de développement de nos entreprises seront particulièrement frappés, considérant que ces choix budgétaires, fiscaux et sociaux du gouvernement compromettent (...) les chances et les avantages que l'entrée dans l'euro doit offrir à la France, pour ces motifs censure le gouvernement. »**

Selon M. Fillon, porte-parole du RPR, M. Dumas « doit démissionner s'il est mis en examen »

POUR LA PREMIÈRE FOIS, la démission de Roland Dumas de la présidence du Conseil constitutionnel a été demandée par le porte-parole d'un parti politique. François Fillon, qui tient ce rôle pour le RPR, a, en effet, déclaré, mercredi 29 avril, au micro de RMC : *« On ne peut pas imaginer que le président du Conseil constitutionnel soit mis en examen. »* Ce proche de Philippe Séguin a donc précisé que si M. Dumas est effectivement mis dans cette situation, il *« doit démissionner »*.

Cette intervention survient le jour où les deux juges d'instruction chargées de l'affaire Elf, Laurence Vichnievsky et Eva Joly, devaient se rendre à Saint-Selve (Gironde), pour notifier sa mise en examen à M. Dumas. Depuis la mise en examen de Bernard Tapie, alors ministre de la ville du gouvernement de Pierre Bérégovoy, dont celui-ci avait exigé la démission, une « jurisprudence » a pris corps. Elle veut que toute personne occupant une fonction importante au nom de la République et qui est mise en examen, quitte cette fonction le temps de l'instruction. Cette règle avait ainsi été appliquée par Edouard Balladur lorsqu'Alain Carignon puis Michel Roussin avaient été mis en examen. Jacques Chirac avait fait sien ce principe lors de la première réunion du gouvernement d'Alain Juppé, et avait rendu publique cette décision.

« JUSTICE SPECTACLE »

En revanche, Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a, le même jour sur France 2, dénoncé *« la justice spectacle »*. Ce chiraquien de toujours a déclaré : *« Je me méfie de cette justice spectacle qui utilise les médias, qui avec les journalistes, parce que c'est le travail des journalistes, met sur la place publique des personnalités avant même qu'elles n'aient eu l'occasion de s'expliquer. Depuis 10 ans, nous assistons à une justice spectacle qui n'est pas une bonne justice. Il est bon que la justice passe, mais qu'elle passe sereinement et certainement pas en s'assimilant à un spectacle. »*

Mardi, alors que le déplacement des deux juges dans la région bordelaise était largement annoncé dans les médias (*Le Monde* du 29 avril), M. Dumas avait diffusé un communiqué dénonçant le traitement de l'affaire Elf par la presse. *« Je dénonce solennellement l'association permanente qui existe entre le dossier d'instruction et la presse »*, écrivait M. Dumas. *« Les juges d'instruction chargés des dossiers Elf et Thomson semblent être convaincus de ma culpabilité dans la réalisation des infractions reprochées à l'encontre des personnes déjà mises en examen dans ces affaires »*, déplorait-il.

« Cette conviction, poursuivait l'ancien ministre, *acquise sans qu'en aucune façon j'ai pu être entendu sur les faits qui pourraient m'être reprochés, conduit cependant les intervenants dans ce dossier à utiliser la presse et l'ensemble des médias afin de conforter dans l'opinion publique l'idée que je serais coupable. »*. Dans ce texte, transmis à l'Agence France-Presse, M. Dumas fustigeait encore le *« spectacle »* donné des perquisitions du 21 janvier, la *« communication à la presse »* des dates de ses convocations, *« les communications du rapport d'expertise médicale »* et la communication *« à grand renfort de publicité »* du déplacement des juges à son domicile de Saint-Selve.

Ces nouveaux développements sont intervenus au moment où M. Dumas modifiait son dispositif de défense. Ses avocats parisiens, le bâtonnier Bernard Vatier et Me Charrière-Bournazel, ont en effet annoncé que deux de leurs confrères prendraient désormais en charge le volet pénal du dossier. Les avocats en question sont le bâtonnier Jean-René Farthouat de Paris et Me François Tosi, du barreau de Bordeaux.

Le rappel de la présomption d'innocence par l'Elysée

Alors qu'il était convoqué par les juges d'instruction chargés de l'affaire Elf, Eva Joly et Laurence Vichnievsky, le président du Conseil constitutionnel, Roland Dumas, avait été reçu à sa demande, le 6 mars, par Jacques Chirac. Après cette consultation, M. Dumas s'était prévalu, dans un entretien publié le 9 mars par *Le Figaro*, du soutien du chef de l'Etat. Celui-ci, avait-il affirmé, a *« exprimé son sentiment sur l'application de ce principe fondamental de notre droit : tout citoyen est présumé innocent tant qu'il n'est pas condamné »*. Il avait précisé, en réponse à une question sur sa démission éventuelle, que ce principe s'applique *« y compris dans le cas d'une mise en examen, qui ne vaut pas condamnation »*. Sans faire de commentaire sur l'affaire Elf, la présidence de la République, interrogée par *Le Monde*, avait confirmé *« l'attachement du président de la République au respect de la présomption d'innocence »*.

Les responsables de l'UDF tentent d'éviter que leur formation ne se déchire

LES BOÎTES AUX LETTRES des adhérents et des parlementaires de l'UDF débordent. Entrés, depuis le lendemain des élections régionales, dans une confrontation qui semble devoir emporter la confédération, les responsables du parti fondé par Valéry Giscard d'Estaing les bombardent de questionnaires, pétitions, appels, objurgations et témoignages en tous genres.

Mais pour les convaincre de quoi, au juste ? A lire son courrier, l'adhérent ou le parlementaire de l'UDF n'est pas assuré de trouver une réponse. Le questionnaire laborieusement mis au point par les chefs des familles de la confédération, le 18 avril, leur propose de *« classer par ordre de préférence les options A, B, C et D »*, à savoir le *statu quo*, la création d'un nouveau parti unifié, la constitution d'un nouveau parti reposant sur deux *« pôles »*, libéral et centriste, ou l'organisation de l'opposition en un seul parti.

Avant même qu'il ne parvienne à ses destinataires, ce questionnaire est tourné en dérision ou ostensiblement ignoré par certains de ses auteurs. Alain Madelin, président de Démocratie libérale, explique qu'il n'est favorable à aucune des réponses offertes. Thierry Cornillet juge le questionnaire *« réducteur »* pour la bonne raison qu'il envisage la disparition du Parti radical, qu'il préside. Les centristes soulignent que le résutat de cette consultation ne sera, en tout état de cause, pas *« décisionnaire »*. Partant, François Bayrou a préféré adresser son propre questionnaire aux adhérents de Force démocrate. Hervé de Charette, président du Parti populaire pour la démocratie française, prône, toujours par courrier, *« la motion B »*, comme M. Bayrou.

Les réponses ne seront pas connues lors de la réunion, le 16 mai, du conseil national de Démocratie libérale, au cours duquel M. Madelin fera adopter le principe de la pérennité de son parti. De la tournure que prendra cette convention, à laquelle sont conviés tous les adhérents, dépendra le maintien, ou non, d'un lien entre les libéraux et le nouveau parti centriste souhaité par M. Bayrou. François Léotard, président de l'UDF, s'emploie à éviter un éclatement irréparable de la confédération. Il prend appui sur ceux qui, au sein de Démocratie libérale, sont hostiles à une rupture, comme Alain Lamassoure, Gérard Longuet et Gilles de Robien.

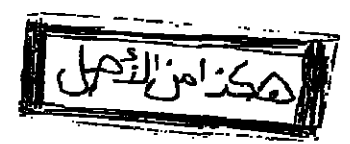
PASSIONS PRÊTES À RESURGIR

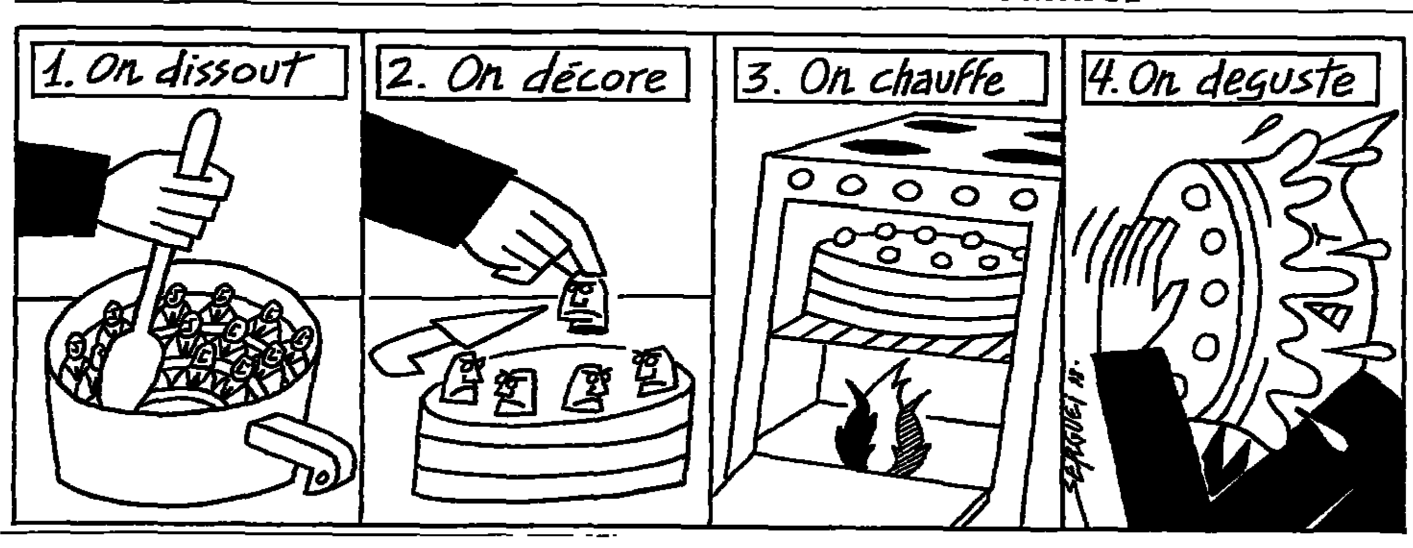
Celui-ci, adversaire de longue date de M. Madelin, fait d'ailleurs circuler une *« pétition pour l'union »* dans laquelle il dénonce *« le vent mauvais de la division et de la discorde »*. Cette missive a aussitôt inspiré à José Rossi, président des députés libéraux, une lettre fustigeant le *« foisonnement »* des *« motions et pétitions »* qui menaceraient l'*« unité »* de DL.

En attendant l'issue de la réunion du 16 mai, M. Bayrou, qui préside également le groupe UDF de l'Assemblée nationale, doit régler le cas des députés élus présidents de régions avec les voix du Front national, déjà exclus de l'UDF. Le règlement du groupe ne prévoit pas de procédure d'exclusion. M. Bayrou veut éviter que ne se déchirent à nouveau, en réunion plénière du groupe, partisans et adversaires de l'exclusion. Il a pu constater, le 22 avril, que les passions étaient prêtes à resurgir lorsque Jacques Blanc a demandé à être entendu par le groupe, et qu'il s'y est opposé.

Finalement, Jean-Pierre Soisson, député de l'Yonne et président du conseil régional de Bourgogne, devrait se mettre de lui même *« en congé »* du groupe. Jacques Blanc, député de la Lozère et président du conseil régional du Languedoc-Roussillon, se rendra devant le bureau du groupe la semaine prochaine. Reste le cas de Charles Millon, qui ne semble pas disposé à faciliter en quoi que ce soit sa propre mise à l'écart. L'article 21 du règlement de l'Assemblée nationale peut fournir une solution à M. Bayrou : son article 21 donne autorité aux seuls présidents de groupe pour procéder à une *« radiation »*.

Cécile Chambraud





Une droite traumatisée, qui ne parvient pas à briser le tabou

ILS SE SOUVIENNENT tous du jour où ils sont retournés à l'Assemblée. Les uns, abattus, défaits, pour vider leurs bureaux. Les autres, rescapés d'un maelström qui rendait leur victoire plus miraculeuse encore. *« A mon étage, nous étions soixante-sept élus RPR ou UDF deux mois auparavant. Nous sommes revenus à dix-neuf,* soupire Renaud Muselier (RPR, Bouches-du-Rhône). *Les cartons étaient dans les couloirs, les assistants pleuraient, les fonctionnaires s'affairaient déjà au ménage. Et puis, on croisait des gens de gauche, heureux, encore tout étonnés de leur victoire. En 1993, nous avions connu le même bonheur. En 1997, nous avons dû vivre le match retour. »*

Et pourtant... Cette défaite-là n'a pas seulement été un échec humiliant. Elle a provoqué un douloureux traumatisme. Parce qu'aux blessures de la bataille perdue s'est ajouté un extraordinaire silence collectif sur les raisons qui ont conduit la droite jusque-là. Depuis un an que l'ex-majorité a subi sa défaite aux législatives, pas un moment pour en parler. Aucune réunion du groupe UDF ou du groupe RPR à l'Assemblée pour en évoquer les causes et en tirer les enseignements. Pas un débat. Pas une analyse. Rien.

Dans les mois qui ont suivi la déroute, chaque groupe parlementaire a bien organisé, le 23 septembre pour l'UDF, le 3 décembre pour le RPR, une réception pour rassembler les battus et les rescapés de 1997. Mais les uns et les autres ont vite renoncé à ce genre d'initiative : trop funèbre. *« L'idée de départ était sans doute amicale,* se souvient François-Michel Gonnot (UDF-DL), battu dans l'Oise, *mais le résultat a été atroce. Un genre de dîner des survivants du* Titanic. *Franchement peu réconfortant... »*

Tirer collectivement le bilan de l'initiative manquée du président de la République est donc resté l'objet d'un tabou parmi les parlementaires de droite. On ne trouve – et seulement dans les réunions de l'UDF – que quelques amateurs d'humour noir pour en appeler avec ironie, au cœur de débats sur la stratégie à suivre face à la gauche, à l'*« intelligence tactique du président »*. Le 24 mars, par exemple, le groupe UDF vivait là l'une de ses discussions les plus houleuses, juste après les élections régionales. On ne parlait alors que de la nécessité d'exclure ou pas de la confédération les présidents de région élus avec les voix du Front national. Et un député soupira tout haut : *« Et dire que tout cela, c'est à cause de Chirac et de sa dissolution imbécile. »* La repartie, venue d'un des élus que l'on dit « de base », les fit tous rire : *« Eh bien, excluons-le ! »* Le débat s'arrêta à cette saillie.

« UNE VIOLENTE RANCŒUR »

*Bien sûr, dans l'intimité des bu*reaux, les députés ne parlent encore que de « ça ». Le ton y est plus vif, l'amertume plus cinglante. Mais les rescapés des élections anticipées de 1997 paraissent cependant s'abstenir de pousser l'introspection plus loin. *« Il y a toujours une rancœur très violente,* reconnaît l'ancien président du groupe RPR de l'Assemblée, Michel Péricard, *mais les plus dures diatribes se terminent le plus souvent sur une conclusion qui, de fait, contredit tout le reste : de toute façon, nous restons derrière le président. »*

L'autorité de Philippe Séguin a d'ailleurs, chaque fois, buté sur ce tabou. Lors de l'élection du président du groupe RPR de l'Assemblée, la candidature de Franck Borotra, que tous percevaient comme l'homme de M. Séguin, a *aussi été balayée sur ces critères-*là. Et la victoire de Jean-Louis Debré à ce poste a été vue comme la meilleure garantie de la fidélité que la part gaulliste de l'opposition conserverait au chef de l'Etat.

Puisque la mise en cause de M. Chirac restait impossible, c'est donc la figure d'Alain Juppé qui a servi de défouloir. Isolé, le maire de Bordeaux a donc subi seul l'hostilité de tous. Chaque fois que les parlementaires le voyaient, ils ne faisaient que deux soustractions : 206 députés UDF en 1993, 109 trois ans plus tard ; 242 députés RPR en 1993, 140 après la dissolution. Les perdants, comme Olivier Darrason (UDF), battu dans les Bouches-du-Rhône, Eric Raoult (RPR), balayé en Seine-Saint-Denis, Jérôme Bignon (RPR), défait dans la Somme, ne gardaient que le souvenir cuisant *de ces petites affichettes apposées* par la gauche sur leurs affiches de campagne : *« Voilà le candidat de Juppé »*.

Jusqu'à l'automne 1997, l'atmosphère parmi les rescapés a donc été épouvantable. *« Tout le monde s'en voulait et tout le monde suspectait Alain*, soupire aujourd'hui M. Debré. *Il y avait un sentiment de ratage général. »* Pendant des semaines, pendant des mois, seulement une demi-douzaine de députés réélus ont continué à lui dire bonjour. Les autres refusaient ostensiblement de lui serrer la main. Pourtant, plusieurs élus avancent que c'est aussi parce que M. Juppé a pris un soin méticuleux à ne pas manquer les réunions de groupe que le débat sur la dissolution n'a pas eu lieu.

Dans cette débâcle, la droite n'a relevé qu'un seul abandon, celui de Jean-Yves Haby (UDF-DL), qui a préféré quitter la politique après son échec dans les Hauts-de-Seine. Les autres ont été recasés : dans leur administration d'origine lorsqu'ils étaient fonctionnaires, dans des entreprises amies, dans les partis. Mais la moitié des députés battus il y a un peu moins d'un an continuent à passer une fois par mois dans les couloirs du Parlement.

Raphaëlle Bacqué

« J'aurai à réfléchir très sérieusement »

Avant la ratification du traité de Maastricht, en septembre 1992, Jacques Chirac avait rendu hommage à la cohérence du fondateur de la Ve République. Cette vertu, selon lui, n'était pas partagée par François Mitterrand. Ainsi, il avait mis en garde les électeurs tentés par un vote négatif dans le but d'obtenir le départ du chef de l'Etat. *« M. Mitterrand n'est pas le général de Gaulle,* avait assuré M. Chirac. *Il ne tire aucune conséquence personnelle de ses échecs. »* Au lendemain du référendum perdu de 1969 sur la régionalisation, Charles de Gaulle avait prématurément quitté l'Elysée. Deux ans plus tard, candidat à l'élection présidentielle, M. Chirac avait semblé exclure une nouvelle cohabitation, en cas de victoire de la gauche aux législatives de... 1998. *« Je verrai à en tirer les conséquences qui devraient en être tirées,* déclarait-il, le 6 novembre 1994, sur TF1. *C'est-à-dire que j'aurai à réfléchir très sérieusement sur les raisons qui ont amené le général de Gaulle à se retirer en 1969, par exemple. »*

« Cette défaite qui dure depuis un an »

ELU DÉPUTÉ de l'Isère en 1993, Philippe Langenieux-Villard (RPR), quarante-trois ans, a été battu en 1997.

« Le socialiste qui m'a battu n'a été investi par le PS *que dix jours après la dissolution* et ne croyait pas à ses chances. Moi, dès les premiers jours, je me suis inquiété. Il y avait du monde dans les réunions, mais la seule question était : *"Pourquoi le président a-t-il dissous ?"* Je parlais de "nouveau souffle" et, aussitôt, les gens demandaient : *"Garderez-vous Juppé ?"* Si j'assurais que Juppé était un bon premier ministre, on me rétorquait : *"Mais alors, on dissout, et vous gardez Juppé ?"* Nous étions dans un trou d'air, et cela n'a plus changé par la suite.

» Je n'ai pourtant jamais senti d'hostilité chez les électeurs. Au fond, ils étaient sans émotion et ne m'ont pas "prévenu" de la sanction. Je me souviens d'avoir discuté avec mon adversaire : lui non plus, il ne sentait rien sur le terrain, en tout cas pas une dynamique de gauche. Mais *j'ai été battu* et *j'ai dû* chercher un travail. Le soutien du monde politique ? Edouard Balladur m'a proposé de m'aider, et j'ai reçu deux appels amicaux, l'un de Michel Barnier, l'autre de Patrick Stefanini. Et aussi une lettre du président de la République. Une lettre gentille, mais une lettre-type, avec le *"Cher Philippe"* et le *"Amicalement"* écrits de sa main.

» Très vite, ensuite, il a fallu enchaîner sur les régionales, une deuxième horreur. Comme si la défaite de la droite durait encore. On n'avait aucun retour, aucun signe d'adhésion. En même temps, il y avait de plus en plus de gens affirmant leur vote Front national. *Les militants FN, eux, sont restés invisibles.* C'est un des éléments frappant de ces deux élections : on ne les a pas vus, ils ne faisaient pas de réunions publiques, mais ils "tractaient" dans toutes les boîtes aux lettres.

» J'ai été élu au conseil régional Rhône-Alpes, et il y a eu le problème de l'élection de Charles Millon avec les voix du FN. Millon m'a *proposé* une vice-présidence. Dilemme. J'ai consulté autour de moi : plus les gens m'étaient proches et avaient confiance en moi, plus ils m'encourageaient à accepter. Mais *les jeunes étaient horrifiés à cette idée. J'ai refusé.* Lorsque ma mère a vu cela, elle a eu ce mot : *"C'est donc que tu veux continuer à faire de la politique"* ... »

Rle B.

Le PS inflige un blâme aux parlementaires de la Gauche socialiste

Ils avaient voté contre la résolution sur l'euro

UN BLÂME. François Hollande, *premier secrétaire* du Parti socialiste, a choisi une sanction moyenne, au-dessus de l'avertissement et en dessous de la suspension temporaire de *délégation*, pour les quatre députés et le sénateur qui ont voté contre la résolution sur l'euro et pour le député Alain Vidalies, ex-popereniste, qui s'est abstenu. La sanction, décidée par le bureau national du PS, mardi 28 avril, qui n'a qu'un effet symbolique, frappe les quatre députés de la Gauche socialiste – Yvette Benayoun-Nakache, Julien Dray, Yann Galut et Catherine Picard – et le sénateur Jean-Luc Mélenchon. Si Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, avait transmis une demande de sanction pour les députés s'étant singularisés dans le vote sur l'euro, Claude Estier, président du groupe socialiste du Sénat, s'était *abstenu de faire de même.*

Ces sanctions pour *« indiscipline »* (*Le Monde* daté 26-27 avril), les premières depuis la guerre du Golfe en 1991, ont donné lieu au bureau national à *« un débat court et serein »*, selon Marisol Touraine, chargée de la solidarité au secrétariat national. Les cinq représentants de la Gauche socialiste ont pris la parole, l'un après l'autre, pour juger qu'on ne pouvait prétendre conclure un débat aussi important que celui de la construction européenne par des *mesures disciplinaires. Ils* ont fait remarquer que ce débat réapparaîtrait lors de la ratification du traité d'Amsterdam, à propos de laquelle Laurent Fabius et ses amis continuent à mettre des conditions.

SANCTIONS « RÉTROGRADES »

Marie-Noëlle Lienemann a été la plus virulente tandis qu'Harlem Désir qualifiait ces sanctions de *« rétrogrades »*, en observant que tous les partis de gauche avaient admis *« le débat et la diversité »* sur l'Europe. Sans mettre en cause *« la légitimité »* de leur différence, le premier secrétaire du PS a plaidé pour un parti *« cohérent et uni »*, rappelant que les députés socialistes avaient été élus sur le même programme. Lors du vote, *les cinq membres de la Gauche* socialiste et les deux ex-poperenistes ont voté contre. Henri Emmanuelli et Louis Mermaz se sont abstenus. Le bureau national a ensuite écouté Martine Aubry qui était venue présenter son projet de loi contre l'exclusion.

Michel Noblecourt

Les socialistes appellent la droite à « prendre ses responsabilités » à Toulon

LE BUREAU NATIONAL du Parti socialiste a invité, mardi 28 avril, le RPR et l'UDF à *« prendre leurs responsabilités »* lors du second tour de l'élection législative partielle dans la 1re circonscription du Var. Se félicitant du score d'Odette Casanova, arrivée en deuxième position derrière Cendrine Le Chevallier, candidate du Front national, le PS juge *« indispensable que tous les républicains se rassemblent pour battre l'extrême droite »*, dimanche 3 mai, au second tour.

François Fillon, porte-parole du RPR, s'est refusé, mercredi 29 avril sur RTL, à choisir entre le PS et le FN. Le RPR, a-t-il affirmé, *« ne veut ni du Front national ni du Parti socialiste »*. *« Nous ne voulons pas du FN parce que nous ne partageons pas ses valeurs* (...). *En même temps, comment nos électeurs comprendraient-ils que nous déposions une motion de censure* (...) *contre le gouvernement et que, dimanche, nous votions avec les socialistes à Toulon. »*

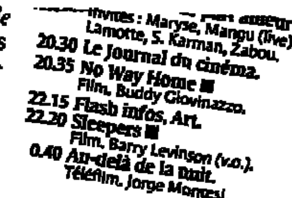
DÉPÊCHES

■ **SONDAGE : les cotes de popularité de Jacques Chirac et Lionel Jospin restent élevées**, selon la dernière enquête de BVA, publiée par *Paris-Match* daté du 30 avril et réalisée du 23 au 25 avril auprès d'un échantillon national de 939 personnes. M. Chirac recueille 55 % de bonnes opinions, comme en mars, contre 33 % de mauvaises (– 2 points). M. Jospin recueille 56 % d'opinions favorables (– 2 points), contre 31 % de défavorables.

■ **BANQUE DE FRANCE : l'Assemblée nationale a adopté définitivement**, mardi 28 avril, le projet de loi modifiant le statut de la Banque de France. Les députés PS, PRG et UDF ont voté pour le texte élaboré en commission mixte paritaire. Les députés RPR en ont fait autant sauf Jacques Myard (Yvelines). Le PCF, le MDC et Philippe de Villiers (Mouvement pour la France) ont voté contre. Les Verts se sont abstenus.

■ **CHÔMEURS : AC ! a mené une journée d'action**, mardi 28 avril, pour demander à l'Unedic et au patronat *« une remise à plat du système d'indemnisation du chômage »*, en occupant deux antennes Assedic à Paris et les unions patronales de Bordeaux et de Saint-Etienne.

■ **CONSEILS GÉNÉRAUX : Jean Puech, sénateur UDF de l'Aveyron, a été réélu**, mardi 28 avril, pour la quatrième fois, président de l'Assemblée des présidents de conseils généraux (APCG). Il a obtenu 62 voix contre 28 au président du conseil général de Haute-Vienne, le sénateur socialiste Jean-Claude Peyronnet.





ÉDUCATION Les 49 principes d'organisation du lycée de demain présentés par Philippe Meirieu, mardi 28 avril à Saint-Fons (Rhône), lors du colloque « Quels savoirs enseigner dans les lycées » ont été globalement bien accueillis tant par les organisations syndicales enseignantes que par les organisations de parents d'élèves. ● SELON NOS INFORMATIONS, Claude Allègre devait annoncer, mercredi 29 avril à Lyon, les contours d'une vaste réforme des lycées. Le gouvernement est soumis à *« une obligation d'action »*, a déclaré la ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire, Ségolène Royal. ● CONCERNANT LE CONFLIT de la Seine-Saint-Denis, où 55 établissements scolaires sont toujours en grève, le Parti socialiste a réclamé, mardi 28 avril, *« des mesures d'urgence et un plan pluri-annuel de grande ampleur »*. Claude Allègre devrait annoncer, jeudi, des mesures allant dans ce sens.

Claude Allègre engage une profonde réforme des lycées

Après l'accueil favorable réservé, en particulier par les organisations syndicales enseignantes, aux propositions de la commission Meirieu, le ministre de l'éducation nationale devait annoncer, mercredi 29 avril à Lyon, la mise en œuvre d'une vaste transformation des lycées

LYON
de nos envoyées spéciales

Un tonnerre d'applaudissements salue la fin du marathon de Philippe Meirieu qui vient de présenter pendant près de deux heures les quarante-neuf principes d'organisation du lycée de demain. Mardi 28 avril, après cinq mois de consultations et de réflexions, le président du comité d'organisation du colloque « Quels savoirs enseigner dans les lycées ? » peut s'estimer satisfait d'avoir bouclé avec succès cette étape essentielle d'une nouvelle réforme du second cycle. Et ce d'autant plus que, selon nos informations, Claude Allègre devait définir mercredi 29 avril, à Lyon, les contours d'une vaste réforme. On ne savait pas en fin de matinée si le gouvernement allait opter pour la solution d'un projet de loi.

Les mille participants du colloque n'ont cure du décor vétuste du palais des sports de Saint-Fons (Rhône) et approuvent avec enthousiasme M. Meirieu lorsqu'il dénonce les injustices du système éducatif. *« La carte scolaire des formations dans les lycées ne peut en aucun cas (...) être livrée aux seules lois du marché »* : le principe 49 suscite une bruyante approbation. Applaudissements, encore, lorsque M. Meirieu s'insurge contre *« le gigantesque marché* [du soutien scolaire privé] *qui exploite honteusement la crainte de l'échec »*. Applaudissements, enfin, quand il réclame *« une valorisation des lycées professionnels »* afin de *« combattre l'exclusion (...) et viser à la suppression de toute structure de relégation »*.

« OBLIGATION D'ACTION »

Auparavant, Edgar Morin, président du conseil scientifique de ce colloque, a appelé de ses vœux *« la constitution des nouvelles humanités »* et remarqué que *« la réforme de la pensée* [s'avançait] *sur des pattes de colombe »*. En ouverture de cette première journée, Ségolène Royal, ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire, a rendu hommage aux enseignants en reconnaissant que leur mission *« est plus compliquée aujourd'hui qu'elle ne l'était hier »*. En privé, la ministre déléguée constatait l'ampleur des attentes suscitées par la consultation, soumettant de la sorte le gouvernement à *« une obligation d'action »*.

Tous les représentants des syndicats d'enseignants et des fédérations de parents d'élèves étaient également de cet avis. *« Il ne sera pas possible de continuer comme avant »*, a insisté Jean-Michel Boullier, secrétaire général du SGEN-CFDT, un des plus fervents défenseurs des propositions avancées par M. Meirieu. *« Une immense attente est née de cette consultation, elle ne doit pas être déçue »*, a encore averti Hervé Baro, secrétaire général du SE-FEN. Philippe Toussaint, président des parents d'élèves de l'enseignement privé (Unapel), devait se montrer, le lendemain, catégorique : *« Nous attendons du ministre des actions concrètes et déterminées. »*



Le gouvernement est d'autant plus sommé d'agir que les quarante-neuf propositions du comité d'organisation n'ont pas rencontré d'opposition majeure. *« Nous partageons un certain nombre des objectifs et des principes »* énoncés par M. Meirieu, a admis Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES-FSU, principal syndicat de l'enseignement secondaire. Satisfaite de voir *« réaffirmée l'organisation en filières et en séries »*, rassurée par le maintien d'un *« baccalauréat, examen terminal anonyme »* et par le *« caractère national des enseignements »*, Mme Vuaillat admet, elle aussi, la nécessité d'une réforme. Néanmoins, elle considère que Philippe Meirieu n'évite pas *« le piège de l'accumulation et du morcellement des savoirs en proposant à la fois de réduire les horaires des élèves et d'ajouter de nouvelles disciplines »*.

Mme Vuaillat s'est montrée encore plus virulente quand il s'est agi du temps de travail des enseignants. Le SNES refuse le modèle proposé par M. Meirieu : quinze heures d'enseignement traditionnel plus quatre heures d'activités pédagogiques par semaine, soit dix-neuf heures au lieu des dix-huit heures actuelles. A l'heure de la réduction du temps de travail, Mme Vuaillat n'accepte pas de voir augmenter la charge des professeurs.

Une autre inquiétude taraude les enseignants du SNES : *« Tout ce qui est proposé a un coût. Qui paye ? »*, a demandé Mme Vuaillat. Alors que M. Meirieu assure qu'il propose un projet à budget constant, Monique Vuaillat estime que l'on ne peut *« sérieusement faire progresser les lycées »* qu'à travers *« des engagements financiers »*. Cette interrogation sur le financement de la réforme est partagée par Philippe Toussaint, qui *« souhaite que les mesures décidées soient accompagnées de moyens concrets mis en œuvre équitablement »*.

CONSENSUS INESPÉRÉ

En dépit de ces réserves, Philippe Meirieu est déjà parvenu à un consensus inespéré au regard des oppositions et des clivages idéologiques que soulève traditionnellement l'école. *« La transformation du lycée ne peut pas passer par un consensus à l'évidence introuvable »*, prévient Jean-Michel Boullier. Le défi de Claude Allègre revient peut-être à démentir cette citation de Camus, opportunément rappelée par Eric Favey, secrétaire général de la Ligue de l'enseignement : *« Ils pouvaient tout, ils ont osé si peu. »*

Sandrine Blanchard et Béatrice Gurrey

Les principaux leviers du projet de réforme Meirieu

LYON
de nos envoyées spéciales

Sur quels principaux leviers Philippe Meirieu s'appuie-t-il pour tenter de transformer le lycée d'aujourd'hui ? Le diagnostic est posé depuis longtemps : le lycée de masse ne peut pas fonctionner comme l'ancien lycée d'élite. En passant de 1,5 millions en 1970 à 2,3 millions aujourd'hui, le second cycle de l'enseignement secondaire a réussi le pari de la massification, mais pas celui de la démocratisation. Banal à force d'être répété, ce constat perdure. La difficulté croissante à gérer l'hétérogénéité des élèves a pourtant créé une situation d'urgence. *« Il existe un véritable mouvement de fond dans l'institution scolaire française qui invite à mieux définir les missions du professeur d'aujourd'hui »*, écrit Philippe Meirieu dans son rapport d'étape.

Autrement dit, les esprits sembleraient mûrs pour dépasser le débat consistant à opposer systématiquement savoirs et pédagogie. En proposant, alors que la société peine à entrer dans les trente-cinq heures, une nouvelle répartition du travail pour les enseignants et pour les élèves, M. Meirieu aurait-il trouvé une nouvelle version, astucieuse et efficace, du « travailler autrement » naguère prôné par la Fédération de l'éducation nationale (FEN) ? Quinze heures de cours et quatre heures d'activités pédagogiques par semaine pour les professeurs, trente-cinq heures maximum d'obligation scolaire pour les élèves – dont cinq à neuf heures réservées au travail personnel assisté d'un ou de plusieurs enseignants – il s'agit d'en finir avec le schéma unique du cours magistral et d'offrir au lycéen un accompagnement dans son établissement. Au total, l'équité sociale s'en trouverait améliorée puisque l'aide et le soutien scolaires relèveraient moins de l'exception familiale.

« La culture commune garantit la cohésion sociale et évite l'exclusion », affirme le huitième principe de M. Meirieu. A côté du français, de l'histoire/géographie et du sport, tous les lycéens, quelle que soit leur classe, se verraient dispenser une heure d'expression artistique et une heure d'éducation civique, juridique et politique par semaine. En outre, ils bénéficieraient d'un apprentissage systématique à l'informatique, et la philosophie ne serait plus réservée aux seuls élèves de l'enseignement général et technologique.

Pour affermir et verrouiller son dispositif, M. Meirieu propose, en bon connaisseur du système éducatif, la création d'une nouvelle épreuve anticipée au baccalauréat : tous les lycéens devront constituer un dossier personnel interdisciplinaire portant sur une question d'ordre artistique, culturelle, sociétale ou liée aux évolutions scientifiques et technologiques.

INTERDISCIPLINARITÉ

Dotée d'un coefficient identique dans toutes les filières, cette épreuve donnerait lieu à une soutenance orale devant un jury. Elle symbolise tous les principes qui ont guidé M. Meirieu : interdisciplinarité, travail personnel de l'élève, valorisation de l'oral et culture commune. Autre moyen pour promouvoir la démocratie au lycée : rendre les parcours de formation plus lisibles.

Cette volonté de clarification s'appliquerait en particulier aux lycées professionnels (LEP), qui seraient organisés en trois champs d'activité, « services », « production », « artisanat et métiers d'art ». Ainsi, les LEP rejoindraient-ils un schéma d'organisation plus proche de celui des lycées généraux et technologiques. Les filières de ces derniers ont été simplifiées en 1991, réduisant le nombre de baccalauréats de vingt-six à sept.

Si M. Meirieu est parvenu à recueillir un si large assentiment sur son projet de réforme, c'est sans doute parce que ses propositions tendent à dessiner un lycée plus républicain, plus démocratique, en un mot, plus juste. Reste à savoir si tous les ingrédients de la réussite d'un tel projet sont réunis. Rien de concret ou d'opérationnel n'est dit sur l'allègement des programmes et l'évolution du contenu des savoirs, pourtant conditions *sine qua non* d'une véritable réforme.

S. Bd. et B. G.

Les espoirs raisonnables des lycéens de Louis-Guilloux, à Rennes

RENNES
de notre correspondante

Pas le moindre tag, pas de mur d'enceinte non plus, ni d'élèves agglutinés devant l'entrée : ce ne serait pas bon pour l'image de marque de l'établissement. Le lycée professionnel Louis-Guilloux se confond aisément avec son voisin, le campus universitaire de Beaulieu, à Rennes. Interrogé sur les difficultés de ses homologues de Seine-Saint-Denis, le proviseur, Lydie Klucik, l'admet sans détour : *« Nous ne vivons pas sur la même planète. »* L'équipe éducative est stable et les classes peu chargées. Elles préparent aux métiers de bouche, de l'hôtellerie-restauration, de la vente, des services et de la couture. Les enseignants n'hésitent pas à parler du *« privilège »* de travailler dans cet établissement de 650 élèves. Ils y trouvent les moyens de dégager des journées consacrées au sport, d'organiser un festival de cinéma européen, de participer au Goncourt des lycées, de voyager à l'étranger, de réaliser un journal, etc.

REPORTAGE

« Ici, c'est neuf, c'est beau, c'est petit. On est suivi de près, et les profs nous poussent à réussir »

Michel, un jeune de terminale, donne le ton : *« ici, c'est neuf, c'est beau, c'est petit. On est suivi de près par l'administration, et les profs nous poussent à réussir. »* Michel est en dernière année de bac professionnel débouchant sur la vente et l'accueil. Sa classe a jugé la la consultation nationale trop négative avec ses questions sur les programmes *« ennuyeux »* ou *« sans intérêt »*. La seule réponse qui a surpris l'équipe enseignante est leur demande de plus de temps... pour les professeurs. Avides d'adultes disponibles, les lycéens, âgés de dix-huit à vingt-quatre ans, ne trouvent rien à redire sur leurs propres trente-cinq heures hebdomadaires.

Pourtant, comme dans bien des lycées professionnels, certains viennent de loin. Karina, qui passe plus de trois heures par jour entre le vélo, le train et le bus, formule seulement le souhait d'une meilleure desserte des transports. Le lycée classique, sept y sont allés et leurs discours se recoupent : *« Je n'y ai rien appris, personne ne s'occupait de moi. »*

« CONSOMMATEURS DE SAVOIRS »

L'orientation en LP, il a pourtant fallu l'accepter. *« Bien sûr qu'à l'extérieur on nous prend pour des péquenots »*, témoigne Michel. *« La supériorité des autres jeunes ne me touche pas »*, assure sa voisine. La majorité souhaite poursuivre des études en BTS ou même à l'université. *« Tout le monde n'est pas intello au point d'aller dans l'enseignement général. Ce n'est pas une raison pour nous fermer les portes à cause de notre bac pro »*, plaide Karina.

Dans l'atelier de couture industrielle, les filles ambitionnent, elles, une année de spécialisation en vente-retouche après le BEP. Elles ne se sentent pas prêtes pour l'examen et râlent après les machines pas toujours réparées, les *« programmes pas terminés »*, les cours théoriques. Elles envient les élèves de la section voisine, que l'on écoute davantage *« parce qu'elles font des chapeaux, des belles choses »*.

Les enseignants font en général les mêmes constats : *« Les élèves sont devenus plus sérieux, plus inquiets ; ils se comportent en consommateurs de savoirs, n'ont pas envie de prendre des responsabilités. »* Une fois fustigée la sempiternelle *« démission des parents »*, un professeur de français se montre amer : *« Nos élèves sont partis pour être des consommateurs enthousiastes et des travailleurs dociles. Pour eux, l'utopie, c'est la norme, c'est avoir une maison, un boulot, des enfants. »*

Martine Valo

Le PS réclame des mesures d'urgence pour la Seine-Saint-Denis

« JOYEUX ANNIVERSAIRE (...). *Ce n'est qu'un début, continuons le combat. »* Dans la cour de la Sorbonne, envahie par surprise, plusieurs centaines d'enseignants et de parents d'élèves du collectif des établissements en grève de la Seine-Saint-Denis ont célébré *« symboliquement »*, mardi 28 avril, l'anniversaire de Mai 68. Après avoir chahuté Alain Geismar devant les studios de RTL, dimanche 26 avril, les manifestants entendaient rappeler que le mouvement de mai était parti de Nanterre (Hauts-de-Seine), en banlieue.

Réuni durant plusieurs heures dans l'amphithéâtre Richelieu, le collectif a décidé d'intensifier la *« pression »* sur Claude Allègre. *« Nous irons partout où il sera »*, a ainsi déclaré un de ses membres. Une délégation devait notamment se rendre, mercredi dans l'après-midi, à Lyon, pour tenter de perturber l'intervention du ministre lors du colloque national sur les lycées.

En guise de protestation à l'interpellation de plusieurs délégués après la manifestation de samedi, plus d'un millier d'enseignants et parents d'élèves de la Seine-Saint-Denis avaient, pour la neuvième fois depuis le début du mois de mars, défilé, en début d'après-midi, dans les rues de Paris, jusqu'aux abords du ministère, rue de Grenelle. Alors que le mouvement a repris de l'ampleur, avec 55 établissements déclarés en grève, ils entendaient surtout réaffirmer leurs revendications en faveur d'un *« collectif budgétaire »* avant la première rencontre avec le ministre prévue jeudi dans l'après-midi.

Durant la matinée, plusieurs membres du collectif avaient pénétré dans les locaux du Parti socialiste, rue de Solférino, où ils ont été reçus par une délégation conduite par Jean-Pierre Sueur, délégué national à l'éducation. A l'issue de cette rencontre, le bureau national a publié un communiqué dans lequel le PS *« reconnaît que les grandes difficultés des établissements de Seine-Saint-Denis justifient à la fois des mesures d'urgence et un plan pluriannuel de grande ampleur »*. Il estime que ces mesures doivent *« être négociées avec les organisations de personnels, de parents et les élus »*.

M. D.

Grève dans les écoles pour l'intégration des instituteurs

À LA VEILLE du week-end du 1er mai, le fonctionnement des écoles risque d'être perturbé, jeudi 30 avril, par l'appel à la grève lancé par le Syndicat national unifié des instituteurs et des professeurs des écoles (SNUipp-FSU). Des manifestations sont prévues à Paris, Marseille et Toulouse.

Trois mois après un premier mouvement qui, le 20 janvier, avait été suivi par un peu plus de 30 % des enseignants du premier degré, selon les chiffres officiels, la première organisation entend toujours exercer la pression sur le contenu des négociations engagées avec le ministère de l'éducation nationale. Celles-ci portent sur les modalités d'intégration de quelque 202 000 instituteurs dans le corps de professeurs des écoles, sur un effectif total de 316 000. Depuis la première grève, Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, a formulé plusieurs propositions précisant un plan d'unification dont le terme a été fixé à 2009 au lieu de 2015, initialement prévu selon le rythme actuel. La discussion a également porté sur le cas des instituteurs retraités, la formation continue, l'utilisation des moyens et le remplacement des enseignants absents ou en formation.

« CATALOGUE D'INTENTIONS »

Tout en reconnaissant que *« le gouvernement est sensible à l'action des enseignants »*, le SNUipp considère encore trop *« faibles »* ces avancées et le rythme *« trop lent »*.

Daniel Le Bret, secrétaire national du SNUipp, estime en effet qu'elles se résument encore à un *« catalogue d'intentions »*. *« A aucun moment le ministère ne se donne les moyens d'ouvrir le véritable débat sur l'amélioration qualitative du service public »*, explique-t-il. Il craint par ailleurs que certaines évolutions ne soient conditionnées par des *« récupérations quantitatives de moyens »*, liées notamment à la diminution des effectifs.

De son côté, le Syndicat des enseignants (SE-FEN) avait, à l'issue de la rencontre avec Mme Royal, fait état d'*« avancées positives »*, mais entendait toujours *« obtenir de nouvelles concessions »* avant le terme de la négociation fixé par le ministère à la fin du mois de mai.

M. D.

Polices municipales : les maires de toutes tendances regrettent la limitation de leurs pouvoirs

Les députés UDF voteront contre le projet de M. Chevènement pour préserver leur unité

L'Assemblée nationale n'a pu terminer, dans la nuit du mardi 28 avril au mercredi 29, l'examen du projet de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, sur les polices municipales. Celui-ci s'est fait traiter de *« post-soixante-huitard »* par Christian Estrosi, député des Alpes-Maritimes et porte-parole du RPR, qui a aussi décrit *« les bandes armées »* qui parcourent *« nos rues »*. Le débat doit reprendre jeudi 30.

LES DÉPUTÉS se sont séparés à l'aube, mercredi 29 avril, après avoir entamé l'examen des articles du projet de loi de Jean-Pierre Chevènement sur les polices municipales, dont la discussion doit reprendre jeudi 30 avril. Un long débat s'est engagé sur la place respective de l'Etat et des collectivités locales dans le dispositif élaboré par le ministre de l'intérieur, largement inspiré des projets préparés par ses prédécesseurs Place Beauvau (*Le Monde* du 29 avril). La discussion s'est cristallisée sur ce sujet lors de l'examen de l'article 2, *« pierre angulaire du projet de loi »* selon le rapporteur Jacky Darne (PS), qui prévoit l'élaboration, *« conjointement »* par le maire et le préfet, d'un *« règlement de coordination »* destiné à préciser *« la nature des missions confiées aux agents des polices municipales »*, ainsi que, notamment, les conditions dans lesquelles pourraient être autorisées patrouilles de nuit et armement des policiers.

Tandis que le projet du ministre de l'intérieur accorde, par différents biais, une place prépondérante au préfet, de nombreuses voix se sont élevées, à droite, mais aussi, dans une moindre mesure, à gauche, pour défendre les pouvoirs des maires. *« L'autorité en matière d'ordre, c'est le préfet »*, a dû rappeler M. Darne, tandis que le premier magistrat de Nice, Jacques Peyrat (RPR), regrettait une *« mise sous tutelle du maire »*, jugeant particulièrement *« inacceptable »* le fait que le préfet puisse, en cas de désaccord persistant avec le maire, édicter seul le règlement de coordination.

« L'autorité en matière d'ordre, c'est le préfet »

Soucieux de *« faciliter la politique de proximité »* et de *« sauvegarder l'esprit de la décentralisation »*, le groupe communiste avait déposé un amendement, rejeté, transférant cette compétence, dans ce cas de figure, au conseil municipal. Au cours de la discussion générale, plusieurs députés socialistes avaient également pris la défense des maires qui ont créé des polices municipales : *« L'approche essentiellement centraliste et étatiste de la lutte contre l'insécurité (...) se révèle inadaptée lorsqu'il s'agit de l'insécurité de proximité »*, a ainsi souligné Armand Jung (Bas-Rhin). André Borel (Vaucluse), qui s'est clairement prononcé en faveur de l'armement des policiers municipaux, a demandé au gouvernement de *« ne pas pénaliser la très grande majorité des élus locaux qui ont pour but d'assurer la sécurité de tous »*. Ce tir groupé n'a pas ébranlé la détermination de M. Chevènement, qui n'a consenti à assouplir qu'à la marge le dispositif prévu dans son texte.

Il aura fallu attendre la nuit tombée, et la reprise en main du débat, à droite, par Dominique Bussereau (UDF) et Robert Poujade (RPR), pour que le débat s'engage dans la sérénité. Au cours de la journée de mardi, chacun s'est employé, pour l'essentiel, à afficher des positions de principe. Au nom de l'UDF, M. Bussereau s'est attelé à la tâche en fin de matinée, en annonçant, dans un communiqué, un vote contre de son groupe. Indiquant qu'il s'était heurté aux *« gens les plus à droite de Démocratie libérale, comme François d'Aubert ou Ladislas Poniatowski »*, le député de Charente-Maritime soulignait, dans les couloirs, que cette décision était apparue, compte-tenu de la *« montée d'adrénaline »* de certains de ses collègues, comme la seule susceptible de préserver *« l'unité »* du groupe UDF.

Au RPR, on a affiché, jusqu'au soir, la plus grande intransigeance. *« A un moment où l'insécurité repart, à un moment où le gouvernement veut fermer des gendarmeries en zones rurales et envisage même, au nom du redéploiement, de fermer un certain nombre de commissariats, il serait inutile d'empêcher la police municipale de travailler »*, affirmait en fin de matinée Jean-Louis Debré, en confirmant le vote négatif de son groupe.

A charge pour le député RPR des Alpes-Maritimes, Christian Estrosi, de dresser un tableau apocalyptique de la situation en matière d'insécurité, de l'évocation de la femme qui attend son mari *« derrière le judas, en se demandant s'il arrivera à se faufiler entre les bandes armées de couteaux et d'armes à feu »*, à celle des *« assassins à visage d'ange »* et autres *« monstres »* qui *« parcourent nos rues »*. Plaidant en faveur de de *« l'ordre moral »*, M. Estrosi a dénoncé la philosophie *« post-soixante-huitarde »* de M. Chevènement.

Les Verts absents du débat, ont fait connaître leur sentiment dans les couloirs. *« Les Verts ont toujours été contre le principe des polices municipales »*, expliquait Noël Mamère (Gironde), en prévoyant un vote contre ou *« à tout le moins »* une non participation au vote.

Jean-Baptiste de Montvalon

L'écart de salaires hommes-femmes a cessé de se réduire en 1997

SELON UNE ENQUÊTE du ministère de l'emploi et de la solidarité rendue publique mardi 28 avril, l'écart de salaires entre hommes et femmes a cessé de se réduire en 1997. Les hommes gagnent aujourd'hui en moyenne 22,5 % de plus que les femmes, contre 22 % en 1996 et 29 % en 1991. En sept ans, la différence de salaires s'était réduite de 1,5 point par an en moyenne, avec l'augmentation de la part des emplois qualifiés chez les femmes.

C'est aux deux extrémités des catégories socio-professionnelles que l'écart de rémunération entre hommes et femmes est maximal : les cadres et les ouvriers de sexe masculin gagnent, en moyenne, respectivement 22,8 % et 20,9 % de plus que leurs collègues de sexe féminin. Cet écart est nettement moins élevé chez les techniciens-agents de maîtrise (10,5 %) et les employés (7,3 %), qui forment la catégorie la plus féminisée. En octobre 1997, le gain brut moyen d'un salarié s'élevait à 12 080 francs par mois (12 900 francs pour les hommes et 10 530 francs pour les femmes), contre 11 860 francs en octobre 1996, pour un travail à temps complet, primes de fin d'année exclues.

DÉPÊCHES

■ **CORSE : le FLNC, branche clandestine du mouvement nationaliste corse Corsica Viva,** a écrit, le 18 avril, à la direction générale du Crédit agricole, à propos de l'enquête menée sur le fonctionnement de la caisse régionale de la banque (*Le Monde* du 9 avril). Le mouvement indique qu'il *« ne saura tolérer* (...) *que des décisions arbitraires et racistes viennent pénaliser les employés corses de* [la] *banque »*. Le FLNC précise qu'il approuve *« l'opération* "Mani pulite" *menée par l'Etat français en Corse depuis la mort du préfet Erignac »*, à *« condition que cette initiative soit menée dans une totale transparence »*.

■ **POLICES MUNICIPALES : plus d'un millier de policiers municipaux ont manifesté,** mardi 28 avril à Paris, alors que le projet de loi qui doit clarifier leur statut est examiné par les députés. Cette manifestation était organisée à l'appel de la fédération nationale des polices municipales (FNPM), FO et la fédération CGT des services publics. Au son des sifflets et des sirènes de police, les manifestants se sont rassemblés devant la gare Montparnasse avec des pancartes dénonçant *« Chevènement, ami des truands »*, demandant *« l'amélioration du projet »* ou *« une seule et vraie police municipale »*.

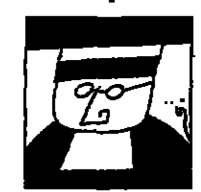
■ **JUSTICE : le syndicat de la magistrature (SM, gauche) a décidé de retirer le mot d'ordre de grève des magistrats qu'il avait lancé** pour le 5 mai afin de protester contre la réforme de la justice. Le syndicat, qui a tenu compte du retrait par la chancellerie *« des dispositions les plus choquantes »* de ses projets de loi, maintient néanmoins le principe d'une journée d'action nationale. L'Association professionnelle des magistrats (APM, droite) a également lancé un mot d'ordre d'action pour le 5 mai.

■ **PROFANATION : le Mémorial à la mémoire des victimes du nazisme de Tulle (Corrèze) a été profané** dimanche 25 avril, à la veille de la journée de la déportation. Des tracts négationnistes ont été collés sur le monument. Le maire (RPR) de Tulle, Raymond-Max Aubert, a décidé de déposer plainte. Une plainte avait déjà été déposée, en septembre 1997, par plusieurs organisations de résistants, suite à la profanation de six « lieux de mémoire » commémorant les combats du maquis limousin au printemps - été 1944. – *(Corresp.)*

■ **VIOLENCE : un jeune homme de 21 ans a été poignardé** par des jeunes qui avaient attaqué à coups de parpaings le bus dans lequel il circulait, lundi 27 avril, à Evry (Essonne). Les jeunes sont montés à bord alors que le chauffeur avait arrêté le véhicule pour constater les dégâts. La victime, frappée d'une douzaine de coups de couteau, a pu prendre la fuite. Le conducteur du bus a déposé le jeune homme à l'hôpital d'Evry.

Treize ans de réclusion pour la mère meurtrière de ses enfants

DOUAI
de notre envoyé spécial


PROCÈS

Zulmira Pereira Semedo est debout dans le box des accusés. Pour la première fois depuis le début de son procès, lundi 27 avril, toute la salle peut la voir en pied, détailler précisément ses vêtements, son chemisier et sa jupe couleur saumon trop serrée, chercher une émotion sur son visage encore marqué par les larmes (*Le Monde* du 29 avril). Jusque-là, le président de la cour d'assises du Nord, Michel Gasteau, l'avait autorisée à rester assise pour faciliter le travail de son interprète. Zulmira regarde loin, au-delà des jurés qui lui font face, elle semble n'avoir que faire de ces yeux curieux qui attendent une réaction. Il est 20 heures, mardi 28 avril, quand le verdict tombe : treize ans de réclusion criminelle. Zulmira ne réagit pas.

Poursuivie pour l'assassinat par pendaison, en juillet 1995, de ses deux enfants, Evelyne, cinq ans, et Jean-Jacques, trois ans, l'accusée paraît indifférente à son sort. Depuis plusieurs heures, Zulmira a renoncé à intervenir dans le cours de son procès. Elle n'a pas voulu reprendre la parole, se contentant de discrètes dénégations pendant la plaidoirie de l'avocat des parties civiles, Mᵉ Anne Olivier. Plus tôt, elle avait même esquissé un sourire, lors de l'intervention de l'expert psychiatre. Elle est si absente que, parfois, le président est obligé de l'appeler à plusieurs reprises avant qu'elle comprenne que c'est à elle qu'il s'adresse. Elle est ailleurs. Peut-être au Cap-Vert, où elle a vécu une enfance heureuse. Peut-être avec Evelyne et Jean-Jacques, lorsqu'elle était une mère affectueuse et attentive.

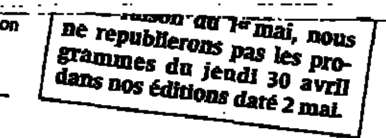
C'est à l'audition de Jacques Fernandes, son concubin, partie civile au procès, que Zulmira a flanché. Il s'exprime dans un français plus compréhensible que le sien et prend tout son temps pour donner sa version de l'affaire. Il se présente en bon père, en bon mari, en travailleur acharné. Bien sûr il s'est entiché d'une autre femme avec qui il a eu un autre enfant, mais *« parce que Zulmira devenait insupportable à la maison »*. D'ailleurs *« ce n'était pas une bonne mère »*. Les violences contre sa concubine ? *« C'est elle qui était violente, elle me faisait des misères, me harcelait, c'est une femme de caractère, une femme très méchante. »*

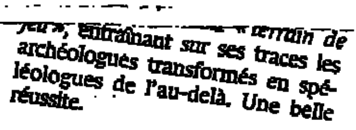
L'avocat général, Jacky Coulon, réclame vingt ans de réclusion criminelle pour *« un acte d'une rare cruauté »*. *« Elle a utilisé ses enfants dans son conflit avec leur père pour le faire souffrir, l'atteindre et le punir »*, explique-t-il, reprenant à son compte la thèse de la partie civile, celle de la vengeance. Jalouse, l'accusée n'aurait pas supporté qu'une rivale prenne sa place dans le cœur de Jacques Fernandes et qu'on lui enlève ses enfants. *« Un caprice terrible*, poursuit l'avocat général, *tu n'auras pas l'objet que tu désires et que je détiens, je préfère le casser. Elle a oublié que les enfants sont des personnes. »* Il rejette la thèse du désespoir. *« Pourquoi ne s'est-elle pas pendue aux côtés de ses enfants. Dans ces cas-là, on se suicide toujours dans la pièce où on a commis le crime »*, soutient-il.

« PLUS D'ISSUE »

En retraçant dans le détail l'histoire de sa cliente, Mᵉ Jean-Louis Brochen veut démontrer qu'elle *« n'avait plus d'issue »*. *« Elle demande un hébergement dans un foyer, impossible, elle n'a pas de titre de séjour ; elle réclame un transfert des allocations familiales pour élever ses enfants, impossible, pour la même raison ; elle veut porter plainte contre son concubin qui la bat, même réponse ; elle voudrait repartir au Cap-Vert, impossible encore »*. *« Parce qu'elle n'a pas de titre de séjour, elle n'a pas le droit d'être une mère »*, résume Mᵉ Brochen. Il y a aussi cette décision d'un juge aux affaires familiales de Lille qui, en 1994, a confié à Jacques Fernandes *« l'autorité parentale exclusive »*, malgré une enquête sociale favorable à la mère. En prononçant une peine inférieure aux réquisitions, les jurés ont cru à la sincérité de l'accusée. Cette souffrance qu'elle a eu tant de mal à exprimer, ils l'ont acceptée, malgré l'horreur de l'acte, comme circonstance atténuante.

Acacio Pereira









Les priorités des présidents des vingt-deux régions métropolitaines

Les nouveaux conseils régionaux n'ont pas encore voté leurs orientations, mais les exécutifs ont d'ores et déjà fait connaître leurs intentions, au-delà de leurs compétences traditionnelles. Tendance générale : soutien aux transports collectifs et à la création d'emplois

QUELS sont les dossiers que vous estimez les plus urgents et/ou les mesures que vous prendrez en priorité ? Cette question simple a été posée par nos correspondants dans les vingt-deux régions métropolitaines aux présidents des nouveaux conseils régionaux.

Dans le « catalogue » que nous présentons ci-dessous, sauf « coups partis » sous une précédente mandature et prolongés, les priorités affichées ne doivent être lues que comme des intentions ou des objectifs, dans la mesure où elles n'ont pas encore fait l'objet de débats et encore moins de votes. L'intérêt essentiel de ce recensement est de faire ressortir des orientations, des tendances, voire des convergences transcendant, à l'occasion, les clivages politiques.

Le consensus d'intention est particulièrement net pour ce qui concerne les transports régionaux. A droite, presque autant qu'à gauche, on semble redécouvrir les vertus du collectif, comme en témoignent notamment les efforts d'équipement en matériel roulant moderne. De l'Alsace à la Champagne-Ardenne, du Limousin à la Provence-Alpes-Côte d'Azur, sans oublier l'Ile-de-France, on semble prêt à jouer à plein le jeu de la création de lignes, de l'intermodalité, de la tarification simplifiée, préfigurant ainsi une extension de la régionalisation de la SNCF, actuellement en phase expérimentale.

L'aide à la création d'emplois et le développement économique arrivent également en tête des priorités. Mais, tandis que les présidents de gauche (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Haute-Normandie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, etc.)soulignent quasiment tous leur volonté de soutenir et de prolonger la mise en œuvre des 35 heures, ceux de droite envisagent souvent de favoriser dans le privé un pendant des emplois-jeunes imaginés pour le secteur public et prévoient presque tous l'implantation d'antennes ou de cellules de conseil, proches du terrain, qui visent à l'adéquation entre les besoins des entreprises et la formation. Pour favoriser la création d'entreprises, les impulsions peuvent aller jusqu'à l'attribution d'avances remboursables (Rhône-Alpes).

DES GESTES SIMPLES MAIS ISOLÉS

A droite plus qu'à gauche, le développement des filières dans les « nouvelles technologies de l'information et de la communication » fait particulièrement florès. En revanche, des gestes simples, originaux mais très lisibles, comme la prise en charge des fournitures scolaires pour les lycéens (Centre) ou la fourniture d'ordinateurs (Lorraine), restent isolés. L'homogénéisation et le rééquilibrage des territoires, au bénéfice des zones délaissées, sont des préoccupations largement partagées (Limousin, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais). La multiplication des contrats de pays ou la constitution de réseaux de villes participent à cette démarche.

La culture apparaît rarement en première ligne, et l'environnement n'est guère davantage mis en avant, sauf lorsque l'urgence prévaut, comme en Bretagne, où la qualité de l'eau est devenue un problème aigu.

Dans beaucoup de régions, on surfe sur l'immatériel et on projette des colloques, des assises, des conférences, des études, des bourses de voyages ou de stages à l'étranger. Parallèlement, on prévoit de plus en plus rarement d'investir dans des infrastructures lourdes. L'ère des grands bâtisseurs semble révolue. L'Auvergne fait exception, où, après Vulcania, on songe déjà à Arvernia...

A travers ce panorama des priorités, on distingue bien les limites des politiques régionales. Elles ne sont pas forcément incompatibles avec des ambitions européennes, voire planétaires, puisque deux ou trois régions se mobilisent pour décrocher le Soleil...

Robert Belleret

ALSACE

Président : Adrien Zeller (UDF-FD). Majorité relative à droite.

● Contribution au financement des TGV-Est et Rhin-Rhône : 1 milliard de francs pour les six prochaines années.

● Participation financière au Bioscope, parc d'attraction autour du thème de la vie et de la santé, dont l'ouverture est prévue dans un délai de trois ans.

● Mise en place d'un « système régional intégré de transports collectifs » comparable à celui de la région parisienne (intermodalité, cadencement, nouveaux matériels, tarification) avec une ouverture transfrontalière. En 1998, c'est l'équivalent de 20 % de sa fiscalité directe que la région consacrera à ce projet.

● Développement du transfert technologique et de l'innovation dans les PME. Participation de la région – 500 millions de francs sur cinq ans – pour l'augmentation des capitaux à risque et le renforcement des fonds propres.

AQUITAINE

Nouveau président : Alain Rousset (PS). Majorité relative à gauche.

● Relance de l'aide à la création d'entreprises. Dans les cinq départements, une antenne locale instruira des dossiers dans les domaines de la création d'emplois et de la formation.

● Développement de la société de capital-risque régionale, créée en décembre 1997 par la région avec un capital de démarrage de 30 millions de francs.

● Etablissement de « contrats de pays », priorité au maintien dans les pays ruraux défavorisés de pôles de services publics (école, poste, état civil, desserte des transports publics, moyens de communication).

● Obtenir l'aménagement de la liaison rapide Bordeaux-Pau (autoroute concédée ou 2 x 2 voies).

● Création d'un observatoire régional de l'environnement.

AUVERGNE

Président : Valéry Giscard d'Estaing (UDF). Majorité relative à droite.

● Achèvement du chantier de Vulcania, centre européen du volcanisme, pour une ouverture en l'an 2000.

● Lancement du chantier de l'A 89 pour « ouvrir l'Auvergne vers l'Ouest ».

● Réalisation, dans les trois ans, de la Grande Halle d'Auvergne, parc d'expositions du centre de la France.

● Poursuite du programme d'aide à la création d'emplois productifs, porté à 3 000 emplois par an pour 1998 et 1999.

● Relance de la réflexion sur le schéma d'Arvernia, cité multipolaire au centre de la France, par un colloque d'études futuristes en l'an 2000.

BOURGOGNE

Nouveau président : Jean-Pierre Soisson (divers droite). Majorité : alliance droite-Front national.

● Inscription au contrat de plan d'une route transversale qui prolongerait l'actuelle A 26 Troyes-Auxerre, vers Nevers et Bourges.

● Achèvement de la modernisation de la RN 91 Dijon-Nevers.

● Renégociation avec la SNCF des conditions financières du conventionnement signé fin 1997 par le précédent président. Le budget 1998 réservé au chemin de fer régional est de 98 millions de francs, contre 45 millions en 1997.

● Organisation d'une conférence des pays de Bourgogne, pour adapter le dispositif actuel d'aide aux zones rurales à la future loi d'aménagement du territoire et à la révision des fonds structurels européens.

● Limitation du recours à l'emprunt de 185 millions de francs à 150 millions en 1999, pour réduire l'encours de la dette (elle s'élève, au 1er janvier 1998, à 2,024 milliards de francs pour un budget de 1,860 milliard).

● Financement en priorité des emplois jeunes affectés à une fonction de médiation dans les cités à problèmes.

Les compétences des régions

ENSEIGNEMENT
- Lycées
- Etablissements d'éducation spéciale

ÉCONOMIE
- Pôles de recherche
- Aides directes et indirectes
- Contrat de plan avec l'Etat
- Parc naturel régional
- Aménagement du territoire

TRANSPORTS
- Trains régionaux
- Aménagement des aéroports, ports et canaux

CULTURE
- Archives] régionaux
- Musées] régionaux

URBANISME
- Schéma d'aptitude et d'utilisation de la mer

ENVIRONNEMENT
- Protection et valorisation du patrimoine et des sites

FORMATION
- Formation professionnelle des jeunes
- Actions de formation des moins de 26 ans
- Fonds régional de l'apprentissage et de la formation

BRETAGNE

Nouveau président, Josselin de Rohan (RPR). Majorité relative à droite.

● Obtention du prolongement de la ligne à grande vitesse du TGV entre Le Mans et Rennes. Le conseil régional pourrait cofinancer des améliorations entre Rennes et Brest.

● Reconquête de la qualité de l'eau, avec un budget de 33 millions de francs pour 1998. La part la plus importante doit aller à la mise aux normes des installations : c'est le programme de maîtrise des pollutions agricoles (PMPOA). Une dizaine de millions de francs iront à la protection d'une vingtaine de bassins versants au titre de « Bretagne eau pure » et 3 millions seront consacrés à des actions ciblées de lutte contre la prolifération d'algues vertes sur le littoral.

● Promotion de l'identité bretonne. Un vice-président est désigné pour cette mission. Objectifs : faire avancer le projet d'une télévision régionale avec des partenaires publics ou privés, développer les relations avec les Pays de la Loire et remplacer le logo bleu et vert de l'assemblée régionale par de traditionnelles hermines.

● Apport d'une soixantaine de millions de francs dans les télécommunications, destinés à des actions d'aide aux entreprises, de recherche, de conseil, ainsi qu'à des projets d'enseignement à distance tous publics. Equiper *« cent cybercommunes »* avec des emplois jeunes à la clé et créer un réseau régional de télécommunications à haut débit pouvant servir à la formation à distance, relayer l'imagerie médicale ou aider la diffusion culturelle.

CENTRE

Nouveau président : Michel Sapin (PS). Majorité relative à gauche.

● Prise en charge, dans un délai de trois ans, des dépenses scolaires (livres, équipements professionnels indispensables) : 700 francs par élève. Budget : 22 millions de francs dès la rentrée 1998.

● Négociation pour obtenir une tarification des transports collectifs comparable à celle de la carte orange en région parisienne.

● Création d'un parc naturel régional en Sologne.

● Réorganisation et redéfinition des missions de l'Epala, l'établissement public qui aménage la Loire et ses affluents.

CHAMPAGNE-ARDENNE

Nouveau président : Jean-Claude Etienne (RPR). Majorité relative à gauche.

● Engagement ferme pour améliorer les transports collectifs. Première étape : acquisition de TER 2000 (autorails ou automoteurs).

● Appui au projet de l'Europort de Vatry (pour le fret). La région apportera 100 millions de francs à la réalisation des infrastructures de télécommunication.

● Lancement d'une étude relative à l'opportunité de créer une plate-forme de transport combiné rail-route pour valoriser le pôle que constituera à terme l'Europort de Vatry.

● Mise en œuvre d'une stratégie en matière de nouvelles technologies de l'information et de la communication avant l'an 2000. Cible prioritaire : lycéens, apprentis et étudiants.

● Soutien à l'ouverture du département « génie des télécommunications et des réseaux » de l'IUT de Châlons dès la prochaine rentrée universitaire.

● Mise en place d'antennes locales afin d'orienter et de conseiller les porteurs de projet et les bénéficiaires potentiels d'aides régionales.

CORSE

Nouveau président : José Rossi (UDF-DL). Majorité absolue à droite.

● Poursuite de la mise à niveau du réseau des cinq routes nationales principales devenues territoriales : 550 kilomètres de routes, d'Ajaccio à Bastia, de Bastia à Bonifacio, de Ponte-Leccia à Calvi, de Corte à Aléria et d'Ajaccio à Porto-Vecchio.

● Préparation du cahier des charges qui déterminera, en 2001, le choix du concessionnaire du service public maritime. La convention avec la SNCM et la CMM expirant à cette date, la desserte de l'île devrait être assurée, à partir du 1er janvier 2002, dans le cadre de la réglementation européenne.

● Mise en œuvre du plan de développement de l'enseignement de la langue corse, notamment dans le premier degré.

FRANCHE-COMTÉ

Nouveau président : Jean-François Humbert (UDF-PPDF). Majorité relative à droite.

● Développement de l'appareil de formation de façon à permettre la création de filières en relation avec les nouveaux métiers.

● Poursuite du programme d'action régionale pour l'insertion (PARI) destiné à permettre aux jeunes, diplômés ou non, d'effectuer un stage en entreprise (de six à douze mois).

● Mise en œuvre prochaine du dispositif « Franche-Comté 2000 emplois », qui permettra aux entreprises créant de nouveaux emplois à durée indéterminée de bénéficier, pendant une durée de deux ans, d'un allègement de leurs charges patronales. Le coût de ce programme, en année pleine, sera de 30 millions de francs.

ILE-DE-FRANCE

Nouveau président : Jean-Paul Huchon (PS). Majorité relative à gauche.

● Plan d'urgence pour la rénovation de 175 lycées financé par un emprunt spécifique de 12 milliards de francs sur six ans.

● Etats généraux sur l'emploi avec les partenaires sociaux et les responsables économiques afin de mettre en place un programme d'aide aux entreprises et à la recherche.

● Formation de 30 000 jeunes pendant la durée de la mandature dans le cadre des emplois jeunes. Prise en charge d'une partie des 20 % qui restent à la charge des associations et des collectivités locales.

● Augmentation de 900 millions de francs des autorisations de programmes pour les transports en commun. Lancement de Lutèce et Orbitale, les liaisons interbanlieues en grande et petite couronne.

● Triplement de l'aide aux déplacements des chômeurs prévus par le gouvernement. Tarification spécifique pour les jeunes.

● Création d'un fonds de garantie pour les loyers impayés, redéploiement de 400 millions de francs de crédits en direction du logement social.

● Augmentation de 9 % des crédits consacrés à l'environnement.

● Augmentation de 35 % des crédits de la culture.

● Participation à la rénovation des universités franciliennes. Mise à plat du dossier de la faculté privée Léonard-de-Vinci, à Nanterre.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Président : Jacques Blanc (exclu de l'UDF). Majorité : alliance droite-Front national.

● Signature de « pactes de croissance » avec les quinze « pays » qui composent le territoire de la région. Dans chacun d'eux, des chargés de mission vont organiser des rencontres avec les élus pour faire émerger des priorités à cinq ans qui pourraient être prises en compte dans le prochain contrat de plan État-régions. Les premiers « contrats de pays » devraient être signés fin 1998.

● Rapprochement du monde de la formation et de celui des entreprises par des contrats d'objectifs pour mieux définir les profils de postes dont les entreprises ont besoin. Développement de l'apprentissage.

● Revitalisation de la ligne « Béziers-Neussargues- Clermont-Ferrand-Paris », qui pourrait être reconvertie en axe de fret de transit alternatif à la ligne Toulouse-Brive et à celle de la vallée du Rhône.

● Poursuite de la rénovation du parc locatif dans les stations touristiques vieillissantes de bord de mer.

LIMOUSIN

Président : Robert Savy (PS). Majorité absolue à gauche.

● Concentration des interventions économiques en faveur de l'emploi (12,55 % du budget) sur les filières privilégiées : agroalimentaire, bois, céramique et tissu des PME.

● Extension à la Creuse (Guéret et sans doute La Souterraine, principal bassin industriel du département) du réseau urbain constitué entre Limoges et l'ensemble corrézien Tulle-Brive. Un second réseau est en voie de constitution entre Limoges et Poitiers.

● Obtenir un désenclavement ferroviaire avec la mise en œuvre d'un train pendulaire sur la ligne Paris-Limoges-Brive-Toulouse, qui pourrait mettre Limoges à deux heures et demie de Paris.

● Réalisation d'une sorte de RER régional à partir des deux « étoiles » de Limoges (huit directions) et de Brive (sept directions) afin de mettre Limoges en connexion rapide avec les villes principales des régions voisines : Périgueux, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Montluçon, Angoulême, Poitiers. Le conseil régional a acquis six TER automoteurs haut de gamme pour accélérer la réalisation de telles liaisons.

LORRAINE

Président : Gérard Longuet (UDF-DL). Majorité relative à droite.

● Participation au montage financier du TGV-Est. En 1989, le conseil régional a accepté d'apporter 1 milliard de francs ; aujourd'hui, l'Etat lui demande 2 milliards pour une réalisation à l'horizon 2005.

● Remédier à la saturation de l'A 31 (Thionville-Metz-Nancy), qui constitue un point noir quotidien.

● Participation, pendant trois ans, au financement de créations d'emplois pour des jeunes dans les secteurs non marchands de l'aide à domicile, de l'environnement et du travail associatif (50 % du coût de la masse salariale la première année, 40 % la deuxième et 30 % la troisième).

● Dotation de chacun des 112 000 lycéens lorrains d'un micro-ordinateur d'ici à six ans.

MIDI-PYRÉNÉES

Nouveau président : Martin Malvy (PS). Majorité relative à gauche.

● Création de « contrats territoriaux d'exploitation » pour les zones rurales défavorisées, en relais de la future loi d'orientation agricole.

● Révision des « contrats de terroir » inventés par Marc Censi pour les élargir à la notion de « bassin de vie » en prévision de la nouvelle loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire.

● Faire reconnaître comme prioritaires deux liaisons routières régionales : la RN 126 (Toulouse-Castres) et la RN 124 (Toulouse-Auch).

● Construction de trois nouveaux lycées : à Castres (Tarn), Caussade (Tarn-et-Garonne) et dans le nord de la Haute-Garonne.

● Mise en œuvre de l'idée de l'ancien président de créer une « 5e université éclatée sur plusieurs sites du Tarn et de l'Aveyron (Albi, Castres et Rodez) en incluant Figeac (Lot).

NORD-PAS-DE-CALAIS

Nouveau président, Michel Delebarre (PS). Majorité relative à gauche.

● Soutien au projet de plate-forme multimodale de Dourges (Pas-de-Calais) et accélération de la réalisation de la liaison fluviale à grand gabarit Seine-Nord, dont le tracé devrait être prochainement arrêté.

● Amélioration de la desserte ferroviaire du sud du département du Nord avec le reste de la région.

● Revalorisation des friches industrielles et de l'habitat dans le bassin minier.

● Obtention du projet Soleil (grand équipement scientifique) pour la technopole de Villeneuve-d'Ascq.

BASSE-NORMANDIE

Nouveau président : René Garrec (UDF-DL). Majorité relative à droite.

● Modernisation de la ligne ferroviaire Caen-Rennes.

● Désenclavement routier de l'Orne en trouvant une alternative à l'autoroute A 28, Rouen-Alençon, qui a peu de chances d'être réalisée, et en passant à quatre voies la RN Caen-Alençon.

● Implantation de l'Institut mémoires de l'édition contemporaine (IMEC) dans l'abbaye d'Ardenne,

Un fonctionnement présidentiel

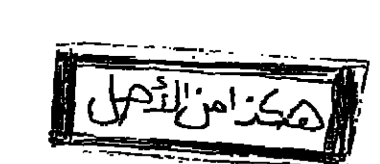
● **Le président.** Elu par les conseillers, il incarne l'exécutif d'une assemblée régionale. Il préside, convoque le conseil, présente les dossiers et exécute les délibérations. Il soumet un budget à l'assemblée, dont il sera, après son adoption, l'ordonnateur des dépenses et des recettes. Il gère aussi le patrimoine régional et administre les services.

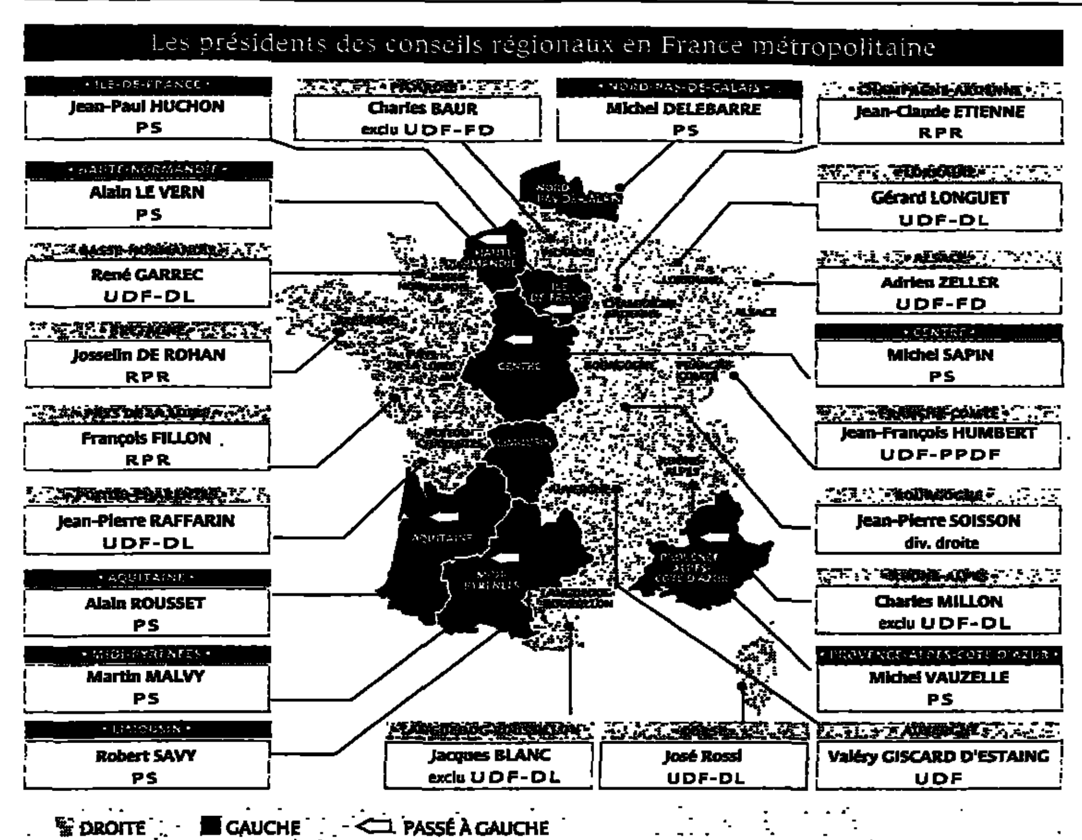
● **Les vice-présidents.** Elus par l'assemblée plénière, comme le président, qui peut leur confier des délégations de pouvoirs et de signature, leur nombre, fixé par la loi, varie de quatre à quinze.

● **Le bureau.** Cette instance, qui réunit le président et ses vice-présidents, n'a pas de pouvoir de décision.

● **La commission permanente.** Composée du président, des vice-présidents et de conseillers désignés à la proportionnelle, cette instance, réunie tous les mois à huis clos, met en application les délibérations votées par le conseil, notamment l'individualisation des dépenses. Elle n'a aucune compétence sur les budgets, primitifs et supplémentaires.

● **Les commissions thématiques.** Chargées de préparer les travaux de l'assemblée, ces instances, composées de conseillers désignés à la proportionnelle, n'ont pas de pouvoir de décision mais sont consultées selon leur spécialisation (formation, aménagement du territoire, culture, etc.). Leur nombre varie selon les régions. L'exécutif d'une assemblée confie parfois des présidences de commission à des élus de son opposition.





située aux portes de Caen, pour laquelle la région a engagé un programme de rénovation de 80 millions de francs.

● Obtenir l'implantation de Soleil, équipement scientifique de haut niveau, qui serait voisin de Ganil (Grand accélérateur national à ions lourds), comme s'y était engagé l'Etat en 1992. 80 000 Bas-Normands ont signé une pétition adressée en ce sens au premier ministre.

HAUTE-NORMANDIE

Nouveau président : Alain Le Vern (PS). Majorité relative à gauche.

● Actions en faveur de l'agriculture durable liée aux terroirs, garantissant la qualité des produits en maintenant le plus possible d'exploitations.

● Création d'une filière d'enseignement bilingue (université en anglais dans l'agglomération rouennaise).

● Soutien à Port 2000 (extension du port du Havre) et renforcement des liens organiques entre les ports de Rouen et du Havre pour l'aménagement de la Basse-Seine.

● Réalisation d'une liaison ferroviaire rapide entre Rouen et Paris-La Défense.

PAYS DE LA LOIRE

Nouveau président : François Fillon (RPR). Majorité absolue à droite.

● Initiative sur l'emploi tournée vers les entreprises privées et orientée sur l'insertion des jeunes.

● Accélération de la pénétration des nouvelles technologies de l'information dans les lycées. Possibilité de financer des infrastructures ou des services pour permettre l'accès au multimédia des communes rurales et de leurs zones artisanales a priori délaissées par le marché, notamment dans le domaine des réseaux à hauts débits.

● Participation au financement de l'amélioration de la ligne et de la desserte ferroviaire entre Cholet et Angers. Coût estimé : 130 millions de francs.

● Lancement des chèques « culture » et des chèques « rentrée scolaire » sous conditions de ressources

PICARDIE

Président : Charles Baur (exclu de l'UDF). Majorité : alliance droite-Front national.

● Modernisation du réseau ferroviaire : électrification de la ligne Persan-Beaumont-Beauvais, aménagement des voies et des gares sur la ligne Paris-Laon, réduction de 1 h 30 à moins de 1 heure de la durée du trajet entre Amiens et Saint-Quentin. Etudes de la création d'une ligne Creil-Roissy (aéroport) et modernisation de trois lignes existantes : Amiens-Boulogne-sur-Mer, Creil-Beauvais, Amiens-Compiègne.

● Développement du réseau pédagogique Educapole, afin de multiplier les possibilités d'enseignement à distance, de renforcer les échanges entre lycéens et de mener des actions d'innovation pédagogique à l'aide de CD-ROM. Ce réseau concerne les lycées publics, privés et agricoles qui seront « câblés » cette année. Un dispositif de formation des enseignants est mis en place par le rectorat et le conseil régional.

● Lancement de l'opération « Picardie en ligne » pour permettre au grand public de s'initier gratuitement aux nouvelles technologies. L'ambition est d'équiper chacun des quarante et un « territoires » qui composent la région.

POITOU-CHARENTES

Président : Jean-Pierre Raffarin (UDF-DL). Majorité relative à droite.

● Augmentation d'au moins 15 % du nombre d'« emplois accompagnés » par la région, pour passer de 43 000 à 50 000 créations pour un total de 120 millions de francs. Mille emplois « verts » sont, entre autres, prévus chaque année.

● Développement du trafic ferroviaire avec une augmentation sensible du nombre des automoteurs TER utilisés pour le transport régional.

● Proposition à l'Etat d'une formule innovante pour le financement des routes : que soit accordé à la région le titre de maître d'ouvrage délégué afin de lui permettre de bénéficier du remboursement de la TVA. Dans ces conditions, la région serait prête à injecter 500 millions de francs pour accélérer le programme routier régional, qui comporte deux priorités nationales : le doublement de l'E 62 (Montluçon-Poitiers-Nantes) et la route Limoges-Angoulême-Royan.

● Offrir à tous les jeunes de dix-huit ans une aide substantielle leur permettant d'effectuer un voyage en Europe. Un budget de 15 millions de francs est prévu.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Nouveau président : Michel Vauzelle (PS). Majorité relative à gauche.

● Priorité au transport ferroviaire en arrêtant les modalités d'un réseau express régional reliant toutes les parties urbaines de l'aire métropolitaine marseillaise ainsi que Toulon et Arles (deux millions d'habitants au total) et en s'appuyant sur le maillage des voies existantes.

● Amélioration des dessertes ferroviaires Nice-Digne et Cannes-Grasse.

● Reprise du projet d'autoroute Sisteron-Grenoble dans un but de désenclavement du nord de la région en choisissant *« la moins mauvaise solution »* sur le plan technique et environnemental.

● Développement de liens économiques et culturels avec les pays du Maghreb et de la coopération avec la Catalogne, la Ligurie et le Piémontais.

● Faciliter financièrement l'accès des lycéens à la vie culturelle et sportive.

RHÔNE-ALPES

Président : Charles Millon (exclu de l'UDF). Majorité : alliance droite-Front national.

● Aide à la création ou au développement d'une activité agricole, commerciale, artisanale ou industrielle, par un « chèque confiance », avance remboursable de 30 000 à 200 000 francs, et des tutorats.

● Création de passerelles entre les universités, les centres de recherche et les chefs d'entreprise en favorisant l'essor des filières technologiques et industrielles innovantes, en contribuant à la création de pépinières d'entreprises. Première tranche de 200 millions de francs sur deux ans.

● Doublement des bourses d'études à l'étranger (actuellement 3 000) avec un budget de 100 millions de francs.

● Développement du chèque « culture » (50 francs) destiné aux élèves des établissements scolaires et utilisable dans 600 sites culturels. Le budget annuel passera de 20 à 30 millions de francs.

Avec nos correspondants

Le « 49-3 régional » ne garantit pas une stabilité politique aux majorités relatives

ANALYSE

Les commissions permanentes vont devenir de véritables lieux de pouvoir

LA NOUVELLE LOI dite du *« 49-3 régional »*, qui facilite l'adoption du budget en l'absence de majorité absolue, sera peut-être appliquée pour la première fois par les nouveaux exécutifs de gauche d'Ile-de-France et du Centre (*lire page 34*). Depuis les élections du 15 mars, pendant que les nouveaux élus cherchaient à composer un exécutif, les services des assemblées ont planché sur l'application de ce « 49-3 », avec quelques soucis.

Dans la colonne positive, la loi évite que l'exécution d'un budget non adopté soit confiée, comme auparavant, au préfet. On échappe ainsi à une situation ubuesque : dans le cadre de la préparation du prochain contrat de plan Etat-région (pour la période 2000-2005), le préfet aurait dû entamer des négociations avec lui-même. Mais ce « 49-3 régional » laisse encore planer bien des incertitudes. D'abord, sur la fonction du président, qui n'est pas contraint de démissionner si un budget alternatif est adopté. Son rôle en serait alors considérablement diminué puisqu'il devrait faire exécuter des décisions issues de son opposition... Autre souci des exécutifs minoritaires, le « 49-3 régional » ne touche qu'au budget primitif. Or, les conseils régionaux adoptent *deux, voire trois budgets supplémentaires* dans l'année civile, autant d'occasions où peut se constituer un « front du refus » majoritaire.

Pour éviter cet écueil, le président a encore la possibilité de présenter une individualisation de son budget primitif : il y décrit très précisément toutes les mesures qu'il compte prendre dans l'année. Il protège ainsi, sous le couvert du « 49-3 régional », la plupart de ses choix. Mais le travail de fourmi qu'exige la préparation d'un tel budget ne lui ga*rantit pas une tranquillité* politique. Car bien des dossiers doivent encore, au cours de leur procédure, être examinés par la commission permanente, chargée de la gestion au quotidien des décisions de l'assemblée. Or, ses travaux se déroulent à huis-clos : lors du débat à l'Assemblée nationale sur le « 49-3 régional », Valéry Giscard d'Estaing, président (UDF) d'Auvergne, avait obtenu le rejet d'un amendement socialiste visant à assurer la publicité des délibérations des commissions permanentes.

Ces commissions, qui reproduisent la répartition politique des assemblées, vont donc devenir le véritable lieu de pouvoir des conseils régionaux, où des majorités droite-FN pourront se constituer au cas par cas. Ainsi, dans la région Centre, *présidée par Michel Sapin (PS)*, la commission permanente est composée de 9 élus de gauche, 8 de droite et 3 du FN. Malgré le « 49-3 régional », les exécutifs des nouvelles assemblées restent donc très fragiles.

Certes, dans les précédentes assemblées issues des élections de 1992, seules quelques régions disposaient d'une majorité absolue. Beaucoup ont donc vu leurs budgets rejetés (Rhône-Alpes) ou nombre de décisions bloquées (Ile-de-France). Mais les exécutifs trouvaient souvent, tant bien que *mal, des majorités, en s'appuyant* sur des « groupes charnières », principalement les élus en rupture de Génération Ecologie. Aujourd'hui, la composition en trois blocs des nouvelles assemblées (gauche, droite, FN) laisse peu de marges de manoeuvre. En équilibre sur le mince fil de leur majorité relative, les exécutifs pourraient être alors guidés, pour éviter la paralysie, par une prudence extrême dans leurs projets. L'échelon régional risque, sans doute, d'en pâtir.

Bruno Caussé

pour les sourds et les malentendants.

ne republierons pas les programmes du jeudi 30 avril dans nos éditions daté 2 mai.

jeu », entraînant sur ses traces les archéologues transformés en spéléologues de l'au-delà. Une belle réussite.

Emmanuel de Roux

Lamotte, S. Karman, Zabou.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 No Way Home.
22.15 Flash infos.
22.20 Sleepers.
0.40 Au-delà de la nuit.

DISPARITIONS

Nguyen Van Linh

Le « pape » de la transition au Vietnam

NGUYEN VAN LINH, le communiste qui a présidé à l'ouverture du Vietnam à la fin des années 80, est mort à Hanoï, lundi 27 avril, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Lors de son accession au secrétariat général du PC en décembre 1986, on avait prévu qu'il serait un « pape » de transition. Linh, en effet, a été le partisan de réformes, mais à la condition que le PC conserve le monopole du jeu politique et ne renonce pas à ses « responsabilités historiques ».

Né le 1er juillet 1915 à Hanoï, Nguyen Van Linh a longtemps suivi l'itinéraire secret des militants anticolonialistes. L'un parmi les milliers de clandestins qui portent des noms de guerre, il s'est appelé Nguyen Van Cuc, ou Muoi Cuc, ou encore Muoi Ut. Entré très jeune dans la résistance, il est interné une première fois à Poulo Condore en 1930. Libéré en 1936, à l'époque du Front populaire, il effectue un deuxième séjour dans ce bagne colonial de 1941 à 1945. Du temps du Vietminh, on le dit proche de Le Duan, lieutenant de Ho Chi Minh et très dur secrétaire général du PC de 1960 jusqu'à sa mort en 1986. En 1964, soit au lendemain de l'assassinat du président sud-vietnamien Ngo Dinh Diem à Saïgon, Linh est secrétaire de la branche sudiste du PC. Douze ans plus tard, lors du IVe congrès du PC, il accède au bureau politique. En 1978, il est chargé de la commission pour la propagande et le front, puis nommé à la tête de la section du PC au sein de la Fédération générale des syndicats.

La carrière de Nguyen Van Linh connaît un tournant important avec sa nomination, en janvier 1982, à la tête du PC à Ho Chi Minh-Ville. Il amorce quelques réformes et se fait sans doute assez d'ennemis pour être limogé du bureau politique quelques mois plus tard, à l'occasion du Ve congrès. Son image de libéral date de cette époque. Réhabilité en juillet 1985, il retrouve sa place au sein du bureau politique avec, en prime, un fauteuil au secrétariat du comité central. C'est l'époque où les communistes vietnamiens, après dix ans de domination de l'ensemble du pays, sont contraints de revoir leur politique. Leur gestion s'est avérée catastrophique et, à Moscou, Mikhaïl Gorbatchev a pris les choses en main. En 1986, les Soviétiques, encore très influents à Hanoï, font pression pour que le Vietnam adopte sa propre perestroïka. A commencer par Truong Chinh, alors secrétaire général du PC, plusieurs dirigeants s'inclinent devant l'inéluctabilité de changements. Truong Chinh, Pham Van Dong et Le Duc Tho, les trois membres les plus connus de la vieille garde, acceptent de se retirer du bureau politique pour laisser place à de nouvelles têtes lors du VIe congrès du PC, en décembre de la même année. La *doi moi* – « changer pour faire du neuf » – est adoptée. Linh devient secrétaire général du PC, une promotion qui semble le fruit d'un compromis très serré entre anciens et nouveaux, conservateurs et réformistes.

En dépit de problèmes de santé, Nguyen Van Linh s'acharne à préserver ce compromis. Mais les querelles au sein du PC vietnamien et, surtout, les bouleversements en Europe de l'Est et en Union soviétique le découragent. La chute du mur de Berlin l'a particulièrement choqué. Il n'est pas candidat à une réélection lors du VIIe congrès du PC, en juin 1991. Il jouera par la suite les gardiens du temple, critiquant sévèrement une corruption envahissante et ce qu'il considère comme la dépravation croissante de la société. Le ton de cet homme courtois, qui a rarement élevé la voix, devient amer jusqu'à sa retraite définitive, en 1997, lorsqu'il perd son statut de conseiller spécial du comité central du PC.

Jean-Claude Pomonti

■ **DEES DE BRUYNE**, peintre belge, est mort des suites d'un cancer, vendredi 24 avril, à Gand à l'âge de cinquante-huit ans.

Né dans cette même ville en 1940, il y avait fait des études d'architecture, avant de s'inspirer du mouvement Provo des années 60, qui le conduisit à réaliser plusieurs happenings retentissants. Dees De Bruyne mena ensuite une vie vagabonde, séjournant notamment à Amsterdam, au Maroc, à Paris, en Provence, à New York et, dernièrement, en Italie. Refusant de fréquenter le milieu de la peinture contemporaine, il s'exprimait sous une forme figurative et expressionniste, d'abord au fusain, puis dans une technique mixte intégrant le pastel, la sanguine et l'acrylique. Ses sujets étaient choisis dans les milieux marginalisés par la société, et il peignit des prostituées, des proxénètes, des orgies sadomasochistes, des artistes maudits du monde entier, des drogués et des malades incurables.

Son traitement de l'espace, qui utilise une perspective proche de la vision d'un objectif grand angle, donne au spectateur la sensation d'être une partie intégrante de la scène représentée. Il s'était lui-même fait volontairement interner pendant des mois dans un asile psychiatrique de Gand, pour s'inspirer des aliénés qu'il côtoyait.

Mal perçu dans son pays, De Bruyne a trouvé un public fidèle aux Etats-Unis, où il séjourna dans les années 70. Un de ses modèles de prédilection était alors son ami l'écrivain américain Charles Bukowski.

■ **GUSTAVE BARLOT**, compagnon de la Libération au titre de la Résistance intérieure, est mort, dimanche 26 avril, à Penne-d'Agenais (Lot-et-Garonne), dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Né le 22 juin 1914 à Provenchères-sur-Meuse (Haute-Marne), Gustave Barlot, surnommé « Tatave » dans la Résistance, est démobilisé en septembre 1940 et entre alors dans l'Organisation de résistance armée (ORA), au service du camouflage des matériels. C'est ainsi qu'il remet lui-même en état son char B1 de quarante tonnes qu'il a pu sauver des combats. Il participe à de nombreux transports clandestins d'armes et à l'exécution, en 1942, de trois membres de la Gestapo (police secrète nazie) à Clermont-Ferrand. Arrêté par la Gestapo, le 24 mai 1944, à Rennes, il est torturé, déporté au camp de Neuengamme, près de Hambourg, puis il est porté disparu. Il réapparaît parmi les rescapés du convoi de prisonniers de Lübeck en 1945.

Sergent-chef d'infanterie, Gustave Barlot est fait compagnon de la Libération, le 16 octobre 1945, au titre de la Résistance intérieure. Après la guerre, il sert dans la Légion étrangère en Indochine, puis en Algérie. Titulaire de la croix de guerre 1939-1945 et de la médaille de la Résistance, Gustave Barlot était commandeur de la Légion d'honneur.

NOMINATION

DIPLOMATIE

Jean-Paul Véziant a été nommé ambassadeur au Cameroun, en remplacement de Philippe Selz, nommé ambassadeur au Gabon, par décret publié au *Journal officiel* daté 27-28 avril.

[Né le 23 janvier 1946 à Saint-Etienne (Loire), Jean-Paul Véziant est agrégé de russe et ancien élève de l'ENA (1975-1977). Il a été notamment en poste à Moscou (1978-1981), à Québec (1982-1986), à Abidjan (1988-1991) et à l'administration centrale du Quai d'Orsay, avant d'être ambassadeur en Ouzbékistan (1992-1995). Depuis juillet 1995, Jean-Paul Véziant était directeur du chiffre, de l'équipement et des communications à la direction générale de l'administration du ministère des affaires étrangères.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 26 avril sont publiés :

● **Flux migratoires** : un décret portant création d'un délégué interministériel au codéveloppement et aux migrations internationales, placé auprès du ministère de l'emploi (*Le Monde* du 28 avril).

● **Secours** : un arrêté relatif à la formation complémentaire aux premiers secours sur la route.

Au *Journal officiel* daté lundi 27-mardi 28 avril est publié :

● **Privatisations** : un décret relatif à la dénomination de la commission mentionnée dans la loi du 6 août 1986 relative aux privatisations. Le nom de la commission de la privatisation est changé en commission des participations et des transferts.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Pour la plus grande joie de sa famille est né le 26 avril 1998, à Toulouse,

Alexandre, Bradley,

au foyer de Jean-Christophe et Lisa Isaac.

Anniversaires de naissance

La petite grenouille parle au soleil.
De l'autre côté des nuages,
son petit prince l'attend.

BON ANNIVERSAIRE

et mille baisers tendres.

– 20 ans !

Joyeux anniversaire à

Charlotte KASBI

Nous t'aimons !
Papa-Maman.

– C'est dans la presse, on vous le dit,

Olivier M.

aura quarante ans le 30 avril...
Etonnant, non ? Bon anniversaire. DK.

– Je souhaite en ce 1er mai un heureux anniversaire à mon fils

PHILIPPE.

Avec toute notre affection à

COLETTE,

rayon de soleil victorien.

Jean-Jacques

29/4/1978
20 ans !

ROMAIN

Bon anniversaire.
Je t'aime, mon fils.
Jean-François et Coline

A SABA,
1er mai 1998.

Bon anniversaire

Dany, Slavik, Tal et Yael
et tous ceux qui t'aiment.

Mariages

– Paris.

Sophie GIROUARD
et
Philippe KOZAK

sont heureux de faire part de leur mariage fêté le 25 avril 1998 à Perthes (Seine-et-Marne).

– M. et Mme Jean Vauchel,
M. et Mme Daniel Le Roux,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Nathalie et Stéphane.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée, le samedi 2 mai 1998, à 16 heures, en l'église Saint-Martin de Montigny-lès-Cormeilles.

Décès

– La direction de la recherche de Renault SA
a la tristesse de faire part du décès de

Emmanuel ALLEMAN,

chef du département électronique dans sa dernière fonction,

survenu le 22 avril 1998.

– Dimanche 26 avril 1998,

Maurice AUBRY

est entré dans son éternité.

Yvonne,
son épouse,
Et sa famille,
Aubry, Méker, Dulauroy, Villemaine,
vous invitent à célébrer ses funérailles, jeudi 30 avril 1998, à 15 heures, à la cathédrale de Senlis.

14, rue du Templier,
60300 Senlis.

– Le président de la CCI de Reims et d'Epernay,
Le bureau et les élus de la CCI,
La direction générale et la direction du groupe ESC Reims,
L'équipe pédagogique,
Les personnels des services administratifs de la CCI,
Ses étudiants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Jean-Claude BOUREL,
professeur de finance,
ancien directeur du programme
Sup de Co Reims,

survenu le lundi 20 avril 1998.

A sa famille et à ses proches, ils expriment leur profonde sympathie.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 29 avril 1998, à 10 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Ludes (Marne).

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Mme Madeleine Marguerite Cordonnier,
M. Jean-Victor Cordonnier,
Et leur famille,
font part du décès de

M. Victor Hubert CORDONNIER,
professeur agrégé honoraire,
officier des Palmes académiques,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 26 avril 1998, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Selon sa volonté, son incinération a eu lieu dans l'intimité, le 28 avril 1998.

46, avenue Paul Danio,
83220 Le Pradet.

Mme Marcel DURAND,
née Suzanne GARRIGUES,

a été rappelée à Dieu, le 27 avril 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 4 mai 1998, à 14 h 30, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, place de la Porte-de-Saint-Cloud, Paris 16e.

De la part de
Micheline Durand Grandjean,
Mireille (†) et Rémy Hascal,
Marie-Claude Durand,
ses enfants,
Ses petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Et toute la famille.

Des dons peuvent être adressés pour les personnes inadaptées, au Foyer du Point-du-Jour, 14, rue des Peupliers, 92100 Boulogne-Billancourt.

– Mme Robert Forsans,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert FORSANS,

survenu le 23 avril 1998.
Les obsèques ont eu lieu, dans l'intimité familiale, à Saint-Martin-de-la-Mer (Côte-d'Or).

– M. Salah Ladgham,
son frère,
ancien ambassadeur,
M. Abderrahman Ladgham,
son fils,
professeur en médecine,
chef de service à l'institut de carcinologie de Tunis,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Bahi LADGHAM,
ancien premier ministre
et secrétaire général
du Parti socialiste destourien,

survenu à Paris, le 13 avril 1998, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

(*Le Monde* du 16 avril.)

– Alice, Jeanne et Laura,
ses filles,
Bruno Mabille de Poncheville,
son frère,
Marie-Christine Barbier Saint-Hilaire,
sa sœur,
Et leurs familles,
Marie Jaoul de Poncheville,
Gilberte Mabille de Poncheville,
Elisabeth Marchand et sa fille,
ont le chagrin d'annoncer la mort de

François MABILLE de PONCHEVILLE.

Une cérémonie aura lieu le jeudi 30 avril, à 14 h 30, à la chapelle Saint-Bernard, 34, place Raoul-Dautry, Paris-15e.

C'était le 27 avril, un jour de printemps incertain. François est parti, un merle a chanté.

– Ustaritz, Toulouse, Versailles.

La famille Millé fait part du décès de

M. Georges MILLÉ,

survenu le 28 avril 1998 à Toulouse.

La cérémonie d'obsèques sera célébrée dans l'intimité familiale.

– Le directeur général de l'Inserm,
Le doyen de la faculté de médecine Xavier-Bichat, université Paris-VII,
Le directeur du groupe hospitalier Bichat-Claude-Bernard,
Le président de la commission consultative médicale du groupe hospitalier Bichat-Claude-Bernard,
Les directeurs et le personnel des unités 10 et 410 de l'Inserm,
Le directeur et le personnel de l'Ifrinserm "cellules épithéliales", faculté de médecine Xavier-Bichat,
Le président et les membres de l'association Charles-Debray,
Le professeur Farinotti, le personnel de la pharmacie du groupe hospitalier Bichat-Claude-Bernard et du laboratoire de pharmacie clinique de la faculté de pharmacie de Châtenay-Malabry,
Le professeur Mignon et le personnel du service d'hépato-gastro-entérologie du groupe hospitalier Bichat-Claude-Bernard,
Le professeur Nunez et le personnel du service de biochimie B du groupe hospitalier Bichat-Claude-Bernard,
ont la tristesse d'annoncer le décès de leur ami et collègue,

Jacques VATIER,

directeur de recherche à l'Inserm
directeur du laboratoire « chimie et physiologie de la sécrétion gastrique »,

survenu le 20 avril 1998.

Ils s'associent à la peine de sa famille.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– De Cannes.

Mme Bozec-Sicart,
Les familles Moreau, Castillo,
Et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Louise SICART.

Les obsèques ont été célébrées mardi 28 avril 1998, en l'église Notre-Dame-des-Pins, à Cannes.

– Michel Fingerhut,
Le docteur Mayer Helewa et sa femme, Andrée
et leurs enfants Laurent, Fabrice et Agnès,
ont la tristesse de faire part du décès de

Léon ZASLAVSKY,

survenu le 27 avril 1998, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont eu lieu à Paris, le mardi 28 avril.

Remerciements

– La famille JAMMOT remercie très chaleureusement tous ceux qui ont manifesté leur amitié et sympathie à l'occasion du décès de M. Armand JAMMOT.

Anniversaires de décès

– 16 août 1950-1er mai 1977,

M. Jean AMEYE,
ingénieur à l'EDF.

Ceux qui ont apprécié cet être merveilleux, son sourire, son regard limpide, prient pour Anne-Laure.

« Heureux les cœurs purs ! »

– Le 29 avril 1995,

Michèle GERAUDIE

était enlevée à l'affection des siens.

Une affectueuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

– Il y a un an disparaissait

Gilbert ROY,

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Catherine et Martine.

Conférences

– **Conférences de l'Étoile : La genèse du christianisme**
4 mercredis à 20 h 30 au temple protestant de l'Étoile, 54, avenue de la Grande-Armée, 75017 Paris ; avec des universitaires et des intervenants du cycle TV « Corpus Christi ».
* Jésus et les judaïsmes de son temps, le 6 mai : C. Perrot et P. Geoltrain
* Jésus et Jean-Baptiste, le 13 mai : P. Geoltrain et C. Tassin
* Jésus et Qumran, le 27 mai : C. Tassin et J.-D. Dubois
* Jésus et les évangiles gnostiques, le 3 juin : J.-D. Dubois et P. Geoltrain.
Libre participation aux frais.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL de PHILOSOPHIE

– Barbara Cassin et Jean-François Courtine : **« Ce que les philosophes disent de leur langue »**. Intervention d'Alain Badiou : **« Les langues de Wittgenstein »** 30 avril, 18 h-20 h, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1 rue Descartes, Paris.

Guy Lardreau : **« La mélancolie II (suite et fin) »**
2 mai, 14 h 30-16 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1 rue Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).
Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

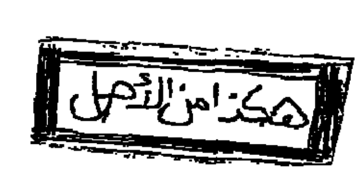
Colloques

Les syndicats des juridictions

administrative, judiciaire et financière (SJA, SJF, SM, USM, USMA) organisent leur premier colloque commun le 7 mai 1998 à la Sorbonne sur le thème : **« L'élu, le juge et la démocratie »**, avec la participation de représentants des élus, de membres des juridictions, de l'Université, du barreau, de la presse et de la société civile.

Contact : 01-40-61-51-12 ou 20.







Vous n'avez que jusqu'au 2 mai pour venir acheter votre Nokia 1611* dans votre **Agence France Télécom**, et bénéficier de votre Pass Réductions.

-20 % au choix sur le kit découverte Wanadoo ou sur les fax de la gamme Galéo.

OU

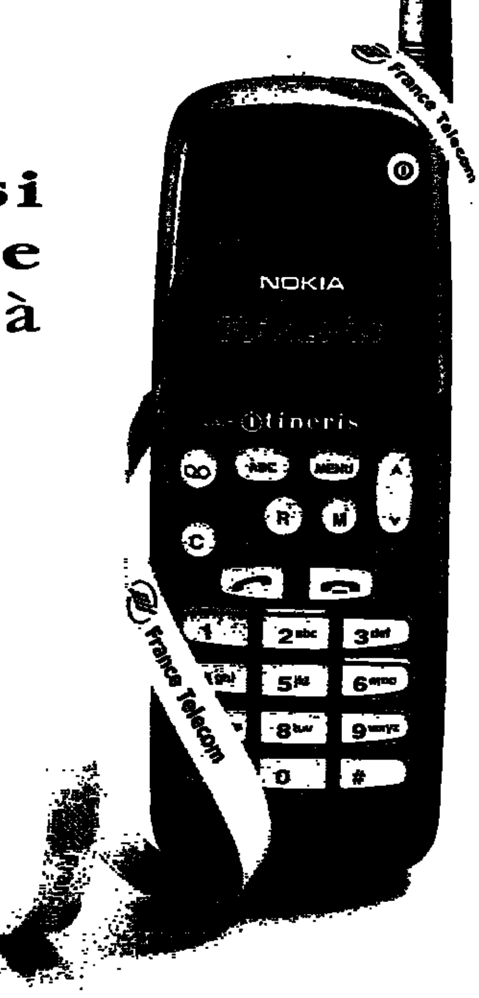
-15 % sur la gamme des téléphones répondeurs de France Télécom (sauf Iléa SF "coupe du monde").

ET

Le kit confort auto Nokia (Offre limitée à 12 000 kits) à **299 F** TTC au lieu de 890 F TTC.

ET

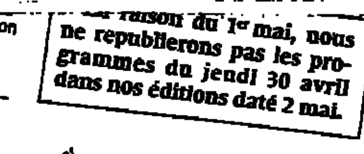
Une batterie solaire offerte si vous utilisez rapidement votre Pass Réductions (offre limitée à 16 000 batteries).

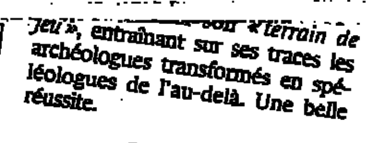


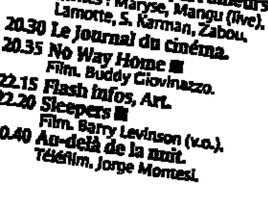


*Offre valable du 20 avril au 2 mai 1998 pour tout achat d'un Nokia 1611 et sous condition de la souscription d'un abonnement Itineris (à partir de 205 F/mois) d'une durée minimum de 12 mois. Frais de mise en services: 422 F TTC. Forfaits de communications en France Métropolitaine (au-delà du forfait 2F la minute); les appels vers certains numéros inclus dans le forfait font en outre l'objet d'une tarification spécifique. Options en sus. Offre non cumulable avec une autre (chéquiers créateurs d'entreprise, club Actionnaires, personnel France Télécom...) ni avec une autre promotion. Pour pouvoir bénéficier de la batterie solaire en cadeau, le client doit avoir souscrit à l'une des offres priviligiées du Pass Réductions.







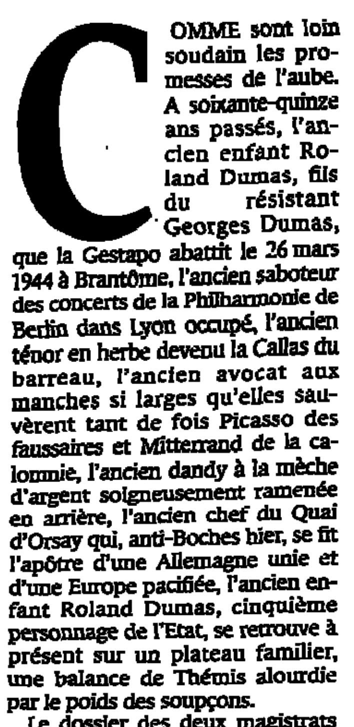






Roland Dumas ou les tribulations d'un séducteur

Ancien résistant, ami et ministre de François Mitterrand, avocat de charme et de talent qui défendit Picasso et Giacometti, Roland Dumas se trouve aujourd'hui en délicatesse avec la justice. Cinquième personnage de l'Etat, le voici rattrapé par une affaire de frégates, de femmes et d'argent. Portrait d'un homme empêtré.



COMME sont loin soudain les promesses de l'aube. A soixante-quinze ans passés, l'ancien enfant Roland Dumas, fils du résistant Georges Dumas, que la Gestapo abattit le 26 mars 1944 à Brantôme, l'ancien saboteur des concerts de la Philharmonie de Berlin dans Lyon occupé, l'ancien ténor en herbe devenu la Callas du barreau, l'ancien avocat aux manches si larges qu'elles sauvèrent tant de fois Picasso des faussaires et Mitterrand de la calomnie, l'ancien dandy à la mèche d'argent soigneusement ramenée en arrière, l'ancien chef du Quai d'Orsay qui, anti-Boches hier, se fit l'apôtre d'une Allemagne unie et d'une Europe pacifiée, l'ancien enfant Roland Dumas, cinquième personnage de l'Etat, se retrouve à présent sur un plateau familier, une balance de Thémis alourdie par le poids des soupçons.

Le dossier des deux magistrats Eva Joly et Laurence Vichnievsky sent à plein nez l'argent facile, les services rendus et les élans trébuchants, autant que sonnants, d'un coeur de chasseur, n'aimant la solitude que joliment accompagné. Face à ces deux femmes venues lui réclamer des comptes, et que son oeil de don Juan voit sans les regarder (*« Dieu sait,* confie un de ses proches, *s'il peut se faire haïr de celles qu'il ne regarde pas »*), Roland Dumas tremble de rage, de honte et de chagrin face au souvenir d'un père combattant de 1914 et de 1940, mort pour la France, dont il dut, un vilain jour de sa jeunesse, reconnaître le corps mutilé. Vie contre vie, Roland Dumas aurait-il démérité, *in fine*, de Georges Dumas, dont une grande avenue de Limoges porte le nom ? Alexandre Dumas fils avait-il donné le sentiment de déchoir en écrivant *Le Demi-Monde* et *La Question d'argent* quand son père, l'autre Alexandre, offrait à la postérité l'âme désintéressée des *Trois Mousquetaires* et les nobles vengeances de *Monte-Cristo* ? (Le jeu des patronymes n'est pas gratuit : Pablo Picasso n'appelait jamais Roland Dumas autrement qu'Alexandre...)

Les intimes de l'« ami Roland », si cher à François Mitterrand, savent combien l'affaire des commissions (ou des frégates) l'a meurtri. Passe encore que son destin se confonde avec un « chemin des dames » plus accueillant que celui où son père lutta contre de jeunes Allemands. De sa première épouse, Théodora, une Grecque originaire de l'île de Céphalonie, de ses amours avec une artiste de l'Opéra-Comique, de ses liens particuliers avec la fille du général syrien Tlass (il fut surnommé pour l'occasion, au Quai d'Orsay, « le Lion de la Tlass ») qui débouchèrent sur une rocambolesque histoire de scanner devant être fourni par la Fondation de la belle à l'hôpital de Sarlat, en pleine campagne législative de 1993 ; de tout cela, nul ne trouva jamais à redire, ou si peu. *« Dumas, on lui pardonne tout,* avoue l'un de ses amis. *Mais s'il a vraiment fait ce qu'on lui reproche, je me sentirais trompé. Il mériterait que je lui tire dessus avec un pistolet ! »* Car avec Christine Deviers-Joncour, le même interlocuteur ne prend pas de gants : *« Il y a le trottoir et la diplomatie. Dumas ne confondait pas les deux. Et Le Floch-Prigent* [NDLR : ex-président d'Elf] *n'avait pas besoin d'une intermédiaire pour infléchir le ministre des affaires étrangères. »* Puissant au sommet de sa puissance, se croyait-il à ce point intouchable, infaillible, inaccessible ?

Sur cet homme qui aimait les femmes, qui aimait aussi l'argent – mais se montra longtemps avare auprès de ses collaborateurs, à son cabinet d'avocat comme au cabinet ministériel –, un mot sans cesse revient, un mot de passe : la séduction. Combien de ses clients, et parmi les plus huppés, attendirent dans son antichambre des heures durant, prêts à lui dire son fait sur sa négligence à leur égard, puis repartirent en pâmoison, louant et bénissant son nom, *« Ah ! Maître Dumas ! »*, après un bref entretien avec ledit maître, au cours duquel, voix enveloppée, yeux enjôleurs, il avait usé de son arme, de son charme. Cela vaut-il, sur la balance d'un magistrat, de souligner combien l'homme fut aimé avant que d'être respecté, voire admiré, puis vilipendé ?

A l'origine, on trouve un enfant du Limousin dont la mère normande, née Lecanuet (il est un lointain cousin de l'ancien « Kennedy français »), et le père, fonctionnaire de l'octroi, vivent modestement, bercés par la voix de violoncelle du « pèlerin de la paix », Aristide Briand. Son cri *« Arrière les canons ! »* résonne dans la maisonnée où l'argent est rare.

A chaque fin de mois, Georges Dumas donne à ses trois enfants les billets de banque de son salaire, qu'ils remettent à leur mère. *« Ses joues exhalaient une odeur que je ne retrouverais jamais sur aucune femme »*, écrit Roland Dumas dans son livre *Le Fil et la pelote*, (Plon), abusivement sous-titré *Mémoires*. *« Il est trop narcissique et pas assez rigoureux pour écrire de véritables Mémoires*, observe un diplomate à propos de cet ouvrage. *Il a toujours besoin d'apparaître. »*

Le manque d'argent, le parfum enfui d'une mère aimée... Ce serait si simple d'écrire que l'homme a consolé l'enfant au risque de se perdre. La réalité est moins nette. Personnage de roman, on y verra moins le cynisme de Bel-Ami que le Rubempré des *Illusions perdues*, surtout après l'époque des tractions avant noires, de l'exécution du père, des démarches de fourmi pour obtenir des certificats de baptême destinés aux enfants juifs, ou peindre dans le blanc des drapeaux tricolores une fragile croix de Lorraine. Ou encore transformer en avenues Charles-de-Gaulle les avenues du Maréchal-Pétain. Autant de faits d'armes qui le conduisirent à Fort-Barraux, près de Grenoble. Est-ce d'avoir choisi le bon camp qui vaut à Roland Dumas, aujourd'hui, la compassion des vieux gaullistes, la sympathie de Charles Pasqua ?

Il essuiera, en revanche, la haine du clan Pompidou après avoir défendu les intérêts du frère Markovic dans ce fait divers qui éclaboussa odieusement l'épouse du président de la République. Défendre, c'était sa vocation. Après avoir vibré pour le bel canto, Dumas choisit son art : il fera mouche avec des mots. L'après-guerre le trouve un temps dans la presse économique, l'*Agefi* et l'*Information* des frères Bollack, interviewant Néguib en Egypte, Mossadegh en Iran. Mais aux mots empesés d'encre, il préfère ceux qui courent, volent et vengent. Il sera l'avocat de tous les « diables » : celui de Mitterrand « accroché » dans l'affaire de l'Observatoire ; celui, en cas de malheur, du réseau Jeanson des porteurs de valises pro-FLN ; celui de l'affaire Ben Barka, de l'assassin présumé du prince de Broglie, du *Canard enchaîné* contre Jacques Foccart, du *Canard* encore contre les « plombiers », puis contre les cousins de Valéry Giscard d'Estaing dans l'épisode des diamants de Bokassa.

Mais deux procès, les premiers de sa carrière au barreau, lui ont tracé la voie à l'orée des années 50. Fidélité quand il lave l'ami de son père, Georges Guingoin, le préfet du maquis de la Haute-Vienne, des accusations de crimes d'épuration sauvages et sanglants. Libérateur (et futur maire) de Limoges, surnommé « le Tito du Limousin », communiste peu orthodoxe qui appuya son mouvement sur les paysans, Guingoin ne plaisait guère aux chefs du Parti. On le soupçonna même de détournements de fonds. Dumas sauva son honneur. Fidélité encore avec Jean Mons, l'homme qui l'aida comme un père après 1944, à Paris, lorsque le jeune homme voulut poursuivre ses études de droit. Secrétaire général de la défense nationale, Jean Mons fut plus tard accusé d'avoir organisé, au profit du PC, des fuites de documents secret-défense. Cette affaire, qui ébranla aussi Mitterrand, faillit lui être fatale. Mais Dumas réussit pourtant à obtenir son acquittement.

Dans les années 70, sa renommée ayant de beaucoup dépassé l'enclos des prétoires, il se fera le protecteur des génies finissants, Jean Genet, Pablo Picasso, Alberto Giacometti. *« Il aime davantage la compagnie des artistes que leurs œuvres »*, disent certains de ses amis, peu convaincus par la profondeur de ses goûts purement esthétiques. Choisi par Picasso pour juger du sort de *Guernica* (le tableau ne quitterait le Musée d'art moderne de New York pour l'Espagne qu'après avis de Roland Dumas, seul apte à juger du régime politique de Madrid après la mort de Franco...), « Alexandre » se lia d'une amitié durable avec le célèbre « Pintore ».

Dans le regard de Picasso, sûrement voyait-il le reflet de sa propre réussite, sans la mauvaise conscience coupable héritée de ses origines modestes. *« Dumas aime ceux qui sont sortis du rang mais disent merde aux bourgeois ! »*, témoigne une proche. Le mépris du parvenu, de ceux qui arrivent par la banque et les affaires, Dumas l'a exprimé à travers son attachement un rien voyant aux créateurs consacrés. De là à bénéficier de toiles et de dessins de maîtres, de tirages posthumes d'œuvres signées Giacometti : il appartient aux juges de juger. Les visiteurs du Quai d'Orsay se souviennent de l'impressionnante statue de *L'Homme qui marche*, longtemps exposée au sommet du grand escalier menant au bureau du ministre.

Ministre ? Ce fut là son cheval d'orgueil. Loin des habitudes feutrées du sérail, il imposa son style direct, sa manière de cloisonner les sujets, de snober les fonctionnaires de la carrière au profit de ses proches collaborateurs, d'en référer au seul président, oubliant que le premier ministre Rocard, ce *« barreur de petit temps »*, avait aussi son mot à dire en diplomatie. C'est Dumas qui, avant Mitterrand, eut, avec son homologue Hans Dietrich Genscher, la vision d'une grande Allemagne amie. Dans les négociations dites du « 4 + 2 » visant à régler les aspects internationaux et frontaliers de la réunification, il sera celui qui parle et comprend alors que le couple Mitterrand-Kohl nage en pleine discorde. Au Quai d'Orsay, on évoque Roland Genscher et Hans Dietrich Dumas, tant le dialogue demeure cordial. En 1992, aux obsèques de Willy Brandt, le ministre des affaires étrangères ressent un pincement devant l'orchestre de la Philharmonie de Berlin jouant au complet, en uniforme, pour le chancelier défunt.

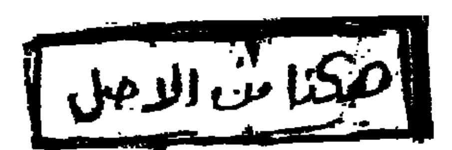
> **Personnage de roman, on verra moins en lui le cynisme de Bel-Ami que le Rubempré des « Illusions perdues », surtout après l'époque des tractions avant noires et de l'exécution du père**

UN demi-siècle plus tôt, à Lyon, le jeune Dumas s'était battu à coups de tracts pour qu'on n'envoie pas la musique. Au Quai d'Orsay, il a guéri sa blessure singulière. Il a tendu la main à l'Allemagne par-dessus la tombe de son père et ravivé le souvenir de Briand, de Blum aussi, aperçu un jour à Limoges, l'année de ses quatorze ans.

Entre Mitterrand, le nouveau Blum de la gauche, et lui, l'amitié avait commencé en 1956, lorsque, à la surprise du premier, Roland Dumas fut élu député UDSR de la Haute-Vienne. Ensemble, ils vivront l'agonie de la IV[e], l'affaire de l'Observatoire, les prémices autoritaires de la république gaullienne, puis l'aventure de la FGDS (*« un groupuscule où les noirs regardent les blancs se dévorer entre eux »*, dira Robert Buron), de la Convention des institutions républicaines (CIR), depuis le rapprochement avec les communistes en 1965, jusqu'au programme commun de 1972. Autant d'épisodes où Roland Dumas tiendra son rôle d'homme de l'ombre, d'avocat des causes délicates, d'intermédiaire doué pour convaincre en séduisant, forçant la main en faisant au besoin tourner les têtes.

En 1981, lors de la cérémonie du Panthéon, il offrit au nouveau président socialiste la voix de Placido Domingo. Mitterrand n'en fit pas aussitôt un ministre, peut-être à cause d'une sombre affaire de cercle de jeux lié à la pègre dans laquelle un confrère du barreau l'avait, à son insu, pressenti comme défenseur. Mais avant même l'élection de Mitterrand à l'Elysée, Dumas avait rempli bien des missions secrètes, d'ordre privé, d'ordre politique ou officieusement diplomatiques. Avec son ami Jean-Marie Dauzier, aujourd'hui décédé, il s'était initié au monde pétrolier africain dans les années 60. Il œuvra ensuite pour consoler Omar Bongo de l'arrivée des socialistes au pouvoir en France. Il multiplia les gestes rassurants à l'adresse des anciennes colonies, fut un émissaire écouté auprès de Kadhafi dans l'imbroglio tchadien. Au magistère de la parole, il se montra imbattable. Reste ses fréquentations pittoresques mises en lumière par l'affaire en cours, de Lucienne Goldfarb, alias « la Rouquine », tenancière de maison close (le Del Monaco) dans le Paris de l'après-guerre et fidèle de Roland Dumas, à Christine Deviers-Joncour, qui offrit à ce Talleyrand sans pied bot des souliers « orthopédiques » de chez Berlutti, chausseur du pape.

Éric Fottorino



Comment juger la peine de mort américaine ?

par Ioannis S. Papadopoulos

APRÈS l'abolition de l'esclavage dans le monde occidental, la question de la peine de mort reste celle qui est, moralement, la plus controversée. Pour la philosophie morale, il y a essentiellement deux approches possibles du problème : une que l'on pourrait appeler *« point de vue externe »*, et une que l'on pourrait appeler *« point de vue interne »*.

La première met en œuvre des convictions a priori et dogmatiques, de type essentialiste ou théologique, qui peuvent, certes, être crédibles en tant que telles, mais qui ne permettent aucunement l'instauration d'un vrai débat. Si une partie croit sincèrement que l'Etat est légitimé à pratiquer une juste rétribution pour restaurer l'ordre cosmique de la justice, tandis que l'autre croit que toute personne est sacrée parce que créée à l'image de Dieu, l'échange risque de prendre la forme plutôt d'invectives ou de polémiques stériles que d'un effort conscient pour trouver un accord.

La seconde approche est autrement plus intéressante et constructive. Son point de départ est que nous avons tous des convictions – ou intuitions – sur la question, convictions que nous nous croyons capables de justifier publiquement par l'argumentation et d'ajuster, si besoin est, aux principes politiques, moraux et juridiques de base de nos sociétés démocratiques.

Notre vie morale et politique confirme que nous attendons des autres qu'ils soient en mesure de faire valoir leurs convictions bien pesées, celles qui, au terme d'un travail de réflexion, apparaissent cohérentes avec le schéma de principes normatifs auxquels notre communauté politique adhère. Pour cette approche constructiviste, il ne nous est pas permis de maintenir des intuitions ponctuelles sur la justice, irréconciliables avec des principes de justice qui sont largement partagés, mais aussi normativement attrayants. Notre *identité publique* exige que nous n'argumentions pas, chacun à partir de sa petite forteresse morale, mais que nous fassions l'effort mutuel de trouver un *« équilibre réfléchi »* entre nos convictions et les principes politiques, moraux et juridiques qui cimentent notre société et forment notre terrain d'entente.

L'expérience juridique américaine de la peine de mort depuis une vingtaine d'années prouve que cet *« équilibre réfléchi »* est impossible pour les partisans de cette sanction pénale ultime. Il existe une tension irréconciliable au cœur même de la jurisprudence américaine sur la peine de mort. Cette antinomie – pour peu que l'on y pense – était, pourtant, inévitable.

Avant 1972, la peine capitale était prononcée aux Etats-Unis sans qu'il y ait de paramètres juridiques clairs déterminant les catégories de crimes passibles de la peine de mort, ou guidant le jury dans ses délibérations. Les jurys disposaient d'un pouvoir discrétionnaire total d'imposer ou non la peine de mort. En 1972, puis de nouveau en 1976, la Cour suprême donna un coup d'arrêt à cette pratique en raison de son potentiel d'arbitraire et de discrimination. Beaucoup de Noirs, de pauvres et d'attardés peuplaient le « couloir de la mort ». La Cour s'est ainsi embarquée dans une entreprise de rationalisation de la peine de mort, qui a fait long feu et a débouché sur un amas de principes irréconciliables.

Les juges crurent qu'il fallait que le législateur détermine et restreigne les types de crimes passibles de la peine de mort. Sinon, beaucoup de personnes seraient exécutées sans vraiment le mériter aux yeux de la moralité commune. Parallèlement, même si tous ceux qui le méritaient étaient mis à mort, un jury jouissant d'un pouvoir complètement discrétionnaire serait susceptible de ne pas condamner à mort, par clémence ou favoritisme, d'autres accusés qui pourtant le méritaient tout autant. Il fallait donc encadrer aussi l'exercice du pouvoir discrétionnaire du jury par des normes claires. Ces deux problèmes se rapportent au principe d'égalité de traitement entre les personnes.

Les juges invalidèrent aussi certaines lois imposant une peine de mort automatique chaque fois qu'un meurtre aggravé était commis. Il fallait que le jury ait la possibilité de prendre en compte tout élément pertinent concernant les circonstances concrètes du crime, le caractère et le dossier de l'accusé. Cette exigence d'individualisation de la peine trouvait un ancrage constitutionnel dans la différence de nature entre la peine de mort et tout autre type de peine, rendant par là nécessaire un surplus de garanties procédurales, mais aussi dans le *« respect fondamental pour l'humanité sous-tendant le huitième amendement à la Constitution »* (arrêt Woodson contre Caroline du Nord, 1976).

Le seul équilibre réfléchi possible est de maintenir le principe qui sous-tend des pans entiers de notre droit : celui de la dignité intrinsèque de la personne

Mais, ainsi, l'encadrement du pouvoir discrétionnaire du jury d'imposer la peine de mort et son pouvoir discrétionnaire incontrôlé de ne pas imposer la peine de mort en tenant compte de toutes les circonstances atténuantes possibles entrent en collision : l'exigence d'encadrer et de guider le pouvoir discrétionnaire dont dispose le jury pour évaluer les circonstances atténuantes, exigence née du principe d'égalité de traitement entre les accusés en vue d'éviter le favoritisme, la discrimination ou l'arbitraire devant la mort, est un élément à la fois constitutionnellement requis et constitutionnellement inadmissible. La raison philosophique pour cette situation intenable est claire. La conviction, induite par un instinct « rétributiviste », que certains meurtriers ne méritent pas de vivre, n'est pas bien pesée : dans une démocratie libérale, le principe de responsabilité individuelle à laquelle fait appel une telle conviction doit passer au crible de l'égalité de traitement et de la rationalité formelle de la procédure pénale. Mais une telle standardisation de la peine est inatteignable pour la peine de mort à cause du principe fondamental de la dignité humaine et de l'individualisation sans restrictions juridiques que ce principe implique.

En 1990, un juge conservateur de la Cour suprême, le juge Scalia, prit acte de cette situation juridiquement et moralement ruineuse. Il conclut, pourtant, que l'exigence d'individualisation de la peine de mort devrait être abandonnée au profit de l'égalité de traitement et de l'encadrement du pouvoir discrétionnaire du jury par des paramètres clairs et rationnels. En 1994, le juge Blackmun, qui avait été un fervent défenseur de la peine de mort dans les années 70, arriva au même constat, mais sa conclusion fut diamétralement opposée : il conclut que, vu les efforts ratés de rendre cohérente l'administration d'une peine foncièrement réfractaire à cette cohérence et vu l'inéluctabilité d'erreurs judiciaires et d'injustices irréparables, il fallait déclarer inconstitutionnelle une fois pour toutes la peine de mort.

A mes yeux, c'est le juge Blackmun qui a raison. L'expérience d'un pays démocratique et libéral – et non pas les spéculations abstraites ou les querelles dogmatiques – nous a mis devant un conflit intraitable entre nos principes de dignité humaine et de sécurité juridique accrue devant le spectre d'une condamnation irrévocable d'un innocent et les principes d'égalité de traitement et de rationalité formelle dans l'administration de la peine. Dans un tel contexte, le seul équilibre réfléchi possible est de maintenir le principe qui sous-tend des pans entiers de notre droit et qui est notre dernier rempart moral : le principe de la dignité intrinsèque de la personne.

Ioannis S. Papadopoulos *enseigne la philosophie du droit à l'université Paris-II-Panthéon-Assas.*

Pour la multiplicité des mandats

par Joseph Rovan

UNE sorte d'unanimité implicite est en train de s'établir en faveur de la limitation du nombre et de la qualité des mandats électifs qui pourraient se trouver réunis sur une seule personne. Cette idée a été adoptée et réalisée pour la première fois en France quand le général de Gaulle et Michel Debré ont introduit dans les dispositions fondamentales de la Ve République l'incompatibilité entre un mandat de parlementaire et l'exercice de fonctions ministérielles. Cette disposition signifiait implicitement qu'aux yeux des fondateurs de cette nouvelle République les responsabilités gouvernementales procédaient du président et que la possibilité pour l'Assemblée de refuser la confiance au gouvernement nommé par le président était un résidu des précédentes constitutions dans lesquelles le chef de l'Etat jouait un rôle de très loin beaucoup moins actif.

Cependant, sur ce point comme sur d'autres, l'on n'est pas allé jusqu'au bout de la logique interne des institutions. Il est devenu normal et fréquent que des parlementaires devenus ministres, et ayant de ce fait abandonné leur mandat, provoquent une élection quand leurs fonctions gouvernementales ont pris fin, en obtenant la démission de leur remplaçant-successeur, ce qui revient au fond à vider de son sens réel le texte qui voulait couper l'action gouvernementale de la politique « politicienne ». Une telle disposition ne se trouve dans aucun autre des grands Etats démocratiques d'Europe occidentale. Elle existe aux Etats-Unis, mais dans un système constitutionnel très différent.

On en vient maintenant en France à vouloir limiter le nombre et la nature des mandats électifs qu'une seule femme ou un seul homme pourraient exercer en même temps. Sans texte nouveau, le premier ministre Lionel Jospin a déjà imposé aux membres de son gouvernement l'abandon des fonctions de maire qu'ils exerçaient auparavant. On peut s'étonner de la quasi-unanimité qui accueille les projets d'aujourd'hui.

La multiplicité des mandats exercés par une seule personne était en effet devenue un élément capital et stabilisateur du fonctionnement des institutions de notre Etat centralisé et centralisateur. La monarchie et la république ont fait la France sur les décombres des structures et entités locales et régionales.

La France est un Etat qui s'est jadis fabriqué une nation, par les conquêtes et par les mariages. Cet Etat s'est donné une administration dont la mission consistait en premier lieu à empêcher le maintien ou la renaissance d'entités politiques autonomes au sein de cette France unifiée par la force. Dans ce sens, les préfets ont achevé l'œuvre des intendants de l'Ancien Régime.

Avant la réforme Deferre, les préfets pouvaient s'opposer aux décisions des conseils municipaux et généraux quand celles-ci débordaient du domaine de leur compétence tel que les préfets pouvaient le définir en interprétant les textes, et quand il s'agissait de décisions entraînant des effets financiers. Sur ce plan, la réforme Deferre a eu des aspects quasi révolutionnaires, mais encore fort limités et qui, surtout, n'ont pas réellement modifié les mœurs. Face au centralisme quasi tout-puissant et à ses agents, la multiplicité des mandats jouait un rôle compensateur.

Le député-maire-président du conseil général, le ministre-sénateur-maire constituaient une filière de puissance qui montait de bas en haut et avec laquelle le préfet devait faire ses comptes, ne fût-ce qu'à cause de la possibilité nullement improbable de voir le député-maire ou le sénateur-président du conseil général devenir un jour ministre de l'intérieur. Le système des mandats multiples rétablissait en quelque sorte face au pouvoir centralisé un contre-pouvoir local et régional.

Une interdiction systématique n'aurait de sens que si la France adoptait à fond un système fédéral

Cette situation, à l'heure actuelle, existe toujours ; son utilité n'a pas disparu entièrement, loin s'en faut. L'interdiction systématique des mandats multiples n'aurait de sens que si la France adoptait à fond un système fédéral qui distribuerait aux communes, aux départements et surtout aux régions tous les pouvoirs de l'Etat dont la concentration n'est pas indispensable (et dont beaucoup, par ailleurs, vont parallèlement passer au niveau européen).

Tant que la plupart des décisions qui concernent directement la vie des électeurs ne seront pas passées aux niveaux régionaux et en dessous, l'interdiction des mandats multiples aura pour effet d'isoler encore davantage les citoyens des niveaux où se prennent les décisions qui leur importent.

En supprimant des mandats multiples, c'est aussi à la liberté du choix des électeurs que l'on s'attaque, comme ce serait le cas si les tentatives d'imposer l'égalité entre les femmes et les hommes au niveau des candidatures et même (et surtout) au niveau des élus venaient à aboutir. L'on a vu parallèlement certains partis essayer de fixer une limite d'âge supérieure à leurs candidat-députés. Comme si l'électeur n'était pas capable de constater que le candidat devient gâteux. Dans toutes ces approches et tentatives se manifeste subrepticement une profonde méfiance vis-à-vis du peuple des électeurs. C'est pourquoi il me semble qu'il faut les considérer, à leur tour, avec une grande méfiance.

Joseph Rovan *est professeur émérite à la Sorbonne.*

A propos de Kinsey : la science a-t-elle un sexe ?

par Eric Fassin

TOUS les potaches le savent : ce n'est pas avec des bons sentiments qu'on fait de la bonne littérature. En revanche, pour faire œuvre de savant, un brevet de bonnes mœurs serait-il requis ? *Le Monde* (daté 15-16 mars) semble le penser, du moins à en croire la page que Laurent Zecchini a consacré à Alfred Kinsey, cinquante ans après un rapport fameux : *« Une biographie iconoclaste remet aujourd'hui en question et l'homme et ses découvertes. »*

La nouveauté, ce ne sont pas les biais statistiques, déjà débattus en 1948. Kinsey n'ignorait pas les vertus de l'échantillon aléatoire, mais il le croyait impossible : les non-réponses, trop nombreuses, auraient faussé l'enquête sur la sexualité. Si les chercheurs aujourd'hui, en France comme aux Etats-Unis, rencontrent moins de résistance, Kinsey y est sans doute pour quelque chose : on aurait donc mauvaise grâce à lui faire grief d'une limite que ses travaux nous ont aidés à franchir.

La révélation, c'est qu'à en croire la biographie à scandale de James Jones, Kinsey était un pervers (sa femme aussi, sans oublier ses collaborateurs). Quels étaient ses *« démons intérieurs »* ? *« Son homosexualité, bien sûr, mais aussi son irrépressible penchant pour la masturbation masochiste. »* Diable !

Passe encore qu'on prenne pour argent comptant le travail contesté de James Jones. Il faudrait au moins rappeler que le scandale est aujourd'hui, dans un marché encombré, une nécessité commerciale : quelle biographie américaine n'en révèle pas au moins autant ? Par comparaison avec Walt Disney, maniaque à la solde du FBI, ou Edgar Hoover, travesti honteux, Martin Luther King et John Fitzgerald Kennedy, obsédés sexuels plus classiques, font désormais figure d'enfants de chœur. Les biographies d'intellectuels n'échappent pas à la règle : la clé de l'œuvre de Michel Foucault, n'est-ce pas dans le sadomasochisme qu'on a récemment prétendu la trouver ?

Le problème est que ces *paparazzi* posthumes s'en prennent à l'œuvre même. Si l'homme est pervers, l'œuvre est viciée : *« À elles seules, ces obsessions suffiraient à entacher les conclusions du rapport Kinsey. »* Comment est-ce possible, s'interrogera le lecteur naïf ? Il suffit d'attribuer les biais statistiques aux préférences du savant : *« En raison des propres goûts de l'enquêteur, l'échantillon des personnes interrogées représente une extrapolation déformée de la population américaine. »* Bref, ce ne seraient qu'*« homosexuels, sadomasochistes, voyeurs, travestis et pédophiles »* – où l'on voit, comme à l'époque de Kinsey, l'homosexualité s'inscrire dans la liste des perversions.

Peu importe qu'il ne soit question, dans les deux volumes du rapport, ni de sadomasochisme, ni de voyeurisme, ni de travestissement : Kinsey récuse en effet l'approche psychologique. Son behaviorisme ne fait pas la différence entre les fantasmes, mais seulement entre les partenaires, de même sexe ou de sexe opposé. Quant à la pédophilie (*« à la fin de sa vie »*, suggère l'article, *« il fera preuve d'une tolérance croissante à propos des rapports sexuels entre adultes et enfants »*), même son biographe a reculé devant l'insinuation. Kinsey n'est pas Dutroux.

Le *« but secret »* du savant serait-il de *« promouvoir l'acceptation de l'homosexualité »* ? Le soupçon est absurde : dans le rapport, la volonté de légitimation est explicite. Militant de la tolérance, Kinsey y dénonce les lois de son pays, trop éloignées des pratiques réelles qu'il s'agisse d'homosexualité, de masturbation, d'adultère ou de relations préconjugales. Tout son effort consiste à substituer à la norme morale la norme statistique, la distribution des pratiques justifiant une normalisation. Aussi, pour lui, les homosexuels n'existent-ils pas, mais seulement les actes homosexuels : il récuse le substantif, et lui préfère le *continuum* des pratiques. C'est bien pourquoi il n'a jamais proposé le chiffre de 10 % d'homosexuels, ni aucun autre.

Pour faire œuvre de savant, un brevet de bonnes mœurs serait-il requis?

On peine donc à croire que le sociologue américain Edward Laumann lui reproche de dire d'un hétérosexuel *« qui a eu une expérience homosexuelle »* qu'il est *« en réalité un homosexuel »* : Kinsey dit justement le contraire, avec son échelle des pratiques. De fait, après vérification, le contresens n'est pas le fait du sociologue : Laumann a démenti ces propos. Cela n'empêche pas le journaliste de se demander si Kinsey *« a trompé ses contemporains »*, et si son travail ne serait pas une *« supercherie »*. *« Compte tenu de la fiabilité douteuse de ses méthodes, et de sa double personnalité, il est permis de douter du caractère scientifique de ses conclusions. »*

En réalité, l'échantillon est sans doute biaisé, mais l'étude n'est pas *« tendancieuse »*, sauf à l'appliquer à la biographie : la mauvaise foi, ce n'est pas chez Kinsey qu'on la trouve. Il a tout au contraire la foi du charbonnier : *« Douze mille personnes ont répondu à cette enquête essentiellement par foi dans la recherche scientifique. »*

A Kinsey, l'auteur de l'article fait grief de son impact : le rapport a rendu possibles les années 60. On comprend que les enquêtes plus récentes, qui brossent le tableau d'une sexualité plus sage, semblent *a priori* plus scientifiques aux yeux du journaliste. En cela, il reflète la nostalgie des interdits qui hante aujourd'hui certains de nos intellectuels.

Ici, l'argument se dédouble, sur le front politique en même temps que sur le front scientifique. D'une part, pour être tolérant, c'est-à-dire permissif, il faut être homosexuel, voire masochiste. D'autre part, si l'on est homosexuel, autant dire pervers, on ne saurait être savant. Le cercle se referme : la libération est une dépravation : et la dépravation pollue la science. Bref, la raison n'est pas un principe d'émancipation.

Rappelons deux évidences. D'une part, la liberté et la tolérance ne sont pas des intérêts particuliers : le mouvement américain des droits civiques l'a bien montré, il n'est pas besoin d'en être victime pour combattre une discrimination.

D'autre part, la raison n'appartient en propre à aucun groupe. A qui affirmerait en effet qu'il faut être homosexuel pour parler de sexualité, femme pour parler de genre, ou noir pour parler de race, on reprocherait (à juste titre) son sectarisme. Comment ne pas voir en retour qu'il n'est pas scientifiquement plus nécessaire d'être un homme, blanc, hétérosexuel ? Dans la science, sinon dans la société, les uns et les autres sont également légitimes – nul n'incarne l'universalité.

Du même coup, bien sûr, nul ne peut prétendre à la neutralité : car, à l'inverse, ce ne sont pas les anges qui font la science. Scientifiquement, le point de vue de Dieu n'existe pas. Et, en matière de sexualité, il n'est pas d'attitude neutre.

Eric Fassin *est sociologue et américaniste (département de sciences sociales de l'Ecole normale supérieure).*

L'ÉCONOMIE BASQUE RÉUSSIT SA RECONVERSION

Dotés d'un savoir-faire ancestral et férus de nouvelles technologies, les Basques sont en passe de réussir une des plus spectaculaires reconversions en Europe. Les investisseurs étrangers misent sur Euskadi. Et le statut politique spécifique de ce pays fait l'effet d'un levier économique.

VITORIA-GASTEIZ

Un long mur de pierres mal en point longe la route qui conduit à Sestoa, sur la rive gauche du Nervión. Ce rempart écroulé par endroits ne cache plus qu'une grande étendue abandonnée. Il dissimule tout juste le démantèlement de ce qui fut la plus grande citadelle de l'industrie basque : Altos Hornos de Vizcaya, les hauts fourneaux de Biscaye. Depuis les deux rives du Nervión jusqu'à Bilbao, des générations d'ouvriers venaient à Sestoa forger le métal avec lequel la Biscaye s'est enrichie. Déserté de ses 13 500 salariés, Altos Hornos de Vizcaya a été vendu aux ferrailleurs en 1996. Aujourd'hui, face aux grilles fermées sur la large entrée, devant ce géant désarticulé et ces cheminées éteintes, on saisit l'ampleur du désastre économique et social qui a affecté l'ensemble de l'industrie lourde d'Euskadi, des fonderies aux chantiers navals.

Depuis le début des années 80, en dix ans, le taux de chômage est passé de 6 % à plus de 20 %. S'appuyant sur la sidérurgie depuis le siècle dernier, l'économie basque s'est soumise aux dures lois qui ont affecté les grands bassins industriels d'Europe depuis une vingtaine d'années.
Protégées artificiellement par le protectionnisme péninsulaire du régime franquiste, les grandes unités industrielles au Pays Basque n'ont pu résister à la crise du pétrole et à la mondialisation des marchés. La suprématie d'un règne sans partage du tout-métallurgie est bel et bien finie. Mais à Bilbao, des berges toujours fertiles de la vallée du Nervión grandit une nouvelle donne économique pour un nouveau royaume. Celui d'une industrie rénovée, déployée vers de larges horizons internationaux, misant sur la diversité et les nouvelles technologies.

Des atouts pour investir

Sous peine de disparaître, l'économie basque a dû relever des défis surprenants dans un contexte social et politique parfois douloureux. A la veille de l'an 2000, Euskadi est en passe d'achever sa reconversion avec succès. Pour cela, les Basques ont misé sur ce qu'ils connaissaient de mieux. Et l'industrie est redevenue le pilier principal d'une économie en marche vers la diversification. Elle s'appuie sur des atouts indéniables : la situation stratégique du Pays Basque avec sa façade maritime, point de passage obligé à l'ouest des Pyrénées ; une richesse financière matérialisée par la très puissante banque Banco Bilbao Vizcaya (BBV) ; un réseau de sous-traitance regroupée notamment au sein du premier groupe coopératif européen, la Mondragón Corporación Cooperativa (MCC) ; un développement des technologies de pointe ; un interlocuteur direct, le gouvernement basque.

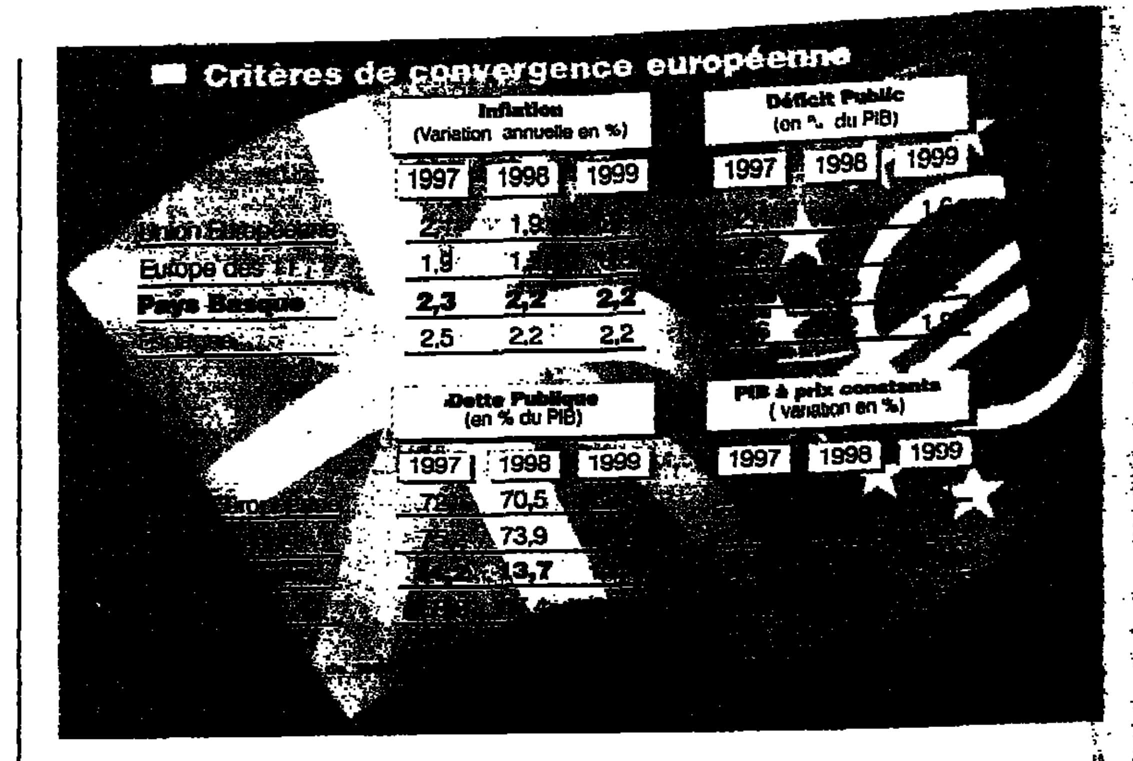
S'appuyant sur sa culture industrielle et sa main d'œuvre qualifiée, Euskadi dépasse les objectifs d'une reconversion classique

Les investisseurs étrangers comme le Coréen Daewoo ne s'y trompent pas. "Nous apprécions la situation du Pays Basque avec son accessibilité par la route, l'existence d'un tissu industriel adéquat pour la fabrication de composants de l'électroménager, les dispositions financières, fiscales et sociales propres à Euskadi qui constituent des singularitées dans le cadre des pays européens", souligne-t-on au siège de la nouvelle usine de réfrigérateurs installée par la multinationale coréenne à Vitoria. Ici, Daewoo a investi 440 millions de francs.

La relance économique confère à la Communauté Autonome le rôle de leader dans plusieurs secteurs clés. Euskadi produit toujours la majeure partie de l'acier commun et des aciers spéciaux de l'Espagne. A elles seules, les quatorze entreprises composant le secteur métallurgique basque pèsent 300 milliards de pesetas (12 milliards de francs) de chiffre d'affaires et emploient 6 000 salariés. Les espoirs sont tels qu'Acería Compacta de Bizkaia (ACB), une usine ultra-moderne de "production compacte" a vu le jour l'an dernier à Bilbao. Parce que le métal reste le support principal de l'économie basque, une production spécifique de machines-outils se développe. En 1996, ce secteur représentait 101,6 milliards de pesetas (4 milliards de francs) de chiffre d'affaires, en augmentation de 23 % par rapport à 1995. Le Pays Basque concentre ici 80 % de la production espagnole, permettant de hisser l'Espagne au dixième rang mondial dans le secteur des machines-outils.

L'initiative privée soutenue

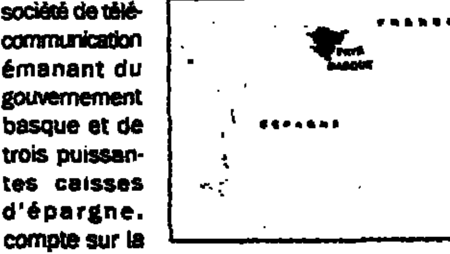
L'activité automobile ne pouvait rester indifférente aux attraits de l'économie basque. L'an dernier, les sous-traitants "équipementiers" basques ont réalisé un chiffre d'affaires global de 850 milliards de pesetas (34 milliards de francs), en hausse de 6,25 % par rapport à 1996. Ces 240 PMI emploient 38 500 salariés. Les donneurs d'ordre comme Renault, Peugeot, Volkswagen se tournent ainsi vers le Pays Basque. Et le secteur équipementier exporte 93 % de sa production. Dans ce contexte, Mercedes-Benz s'est installée à Vitoria. Le groupe allemand y fabrique son modèle Classe V et la fourgonnette Vito (plus de 65 000 véhicules par an). Le Français Michelin dispose aussi de deux usines, à Vitoria et à Lasarte près de Saint-Sébastien, pour une production annuelle de 60 000 tonnes de pneumatiques.



S'appuyant sur sa culture industrielle et sa main d'œuvre qualifiée, Euskadi dépasse maintenant les objectifs initiaux d'une reconversion classique. Le gouvernement de Vitoria, des établissements financiers basques et des investisseurs privés préparent ainsi l'avenir en optant pour des secteurs de pointe tournés vers les marchés extérieurs comme l'aéronautique, l'informatique, les télécommunications. Ainsi, Gamesa et Industria de Turbo-Propulsores (ITP) portent bien haut les couleurs de la nouvelle technologie aéronautique basque. Gamesa, filiale de Iberdrola et BBV, spécialisé dans les pièces métalliques et mécaniques, équipe l'hélicoptère de transport S-92 de la société américaine Sikorsky. Le contrat assure un plan de charge de vingt ans pour un montant de 550 milliards de pesetas (22 milliards de francs). Gamesa compte aussi parmi ses clients la société brésilienne Embraer (construction de l'EMB-145), Continental Airlines ou encore Israël Aircraft Industries. ITP, filiale de Rolls-Royce installée en Biscaye, est la troisième entreprise aéronautique de l'État espagnol. Son moteur Trent équipe les Boeing 777 et Airbus A330.

L'économie basque préparent son avenir en misant sur l'aéronautique, l'informatique et les télécommunications

L'autre pari technologique consiste pour l'administration basque à mettre sur pied un secteur de télécommunication puissant. Il faut dire que les Basques misent sur un marché de 8 milliards de francs par an, à partir de l'an 2000. Euskatel, société de télécommunication émanant du gouvernement basque et de trois puissantes caisses d'épargne, compte sur la libéralisation prochaine des télécommunications en Espagne pour devenir leader en Euskadi. Euskatel se tourne vers la téléphonie après avoir développé son savoir-faire dans la fibre optique. On comprend qu'un puissant secteur électronique et informatique se développe autour de l'aéronautique et des télécommunications. Plus de 110 entreprises employant 5 500 techniciens génèrent ensemble un chiffre d'affaires de plus de 4 milliards de francs, soit 11,5 % de la facturation de ce secteur dans l'État espagnol. Dans ce contexte général, la recherche-développement joue un rôle majeur. Et avec un investissement annuel de plus de 2 milliards de francs dans la recherche publique ou privée, Euskadi se place en deuxième position après la région de Madrid.



Le statut d'autonomie permet gouvernement basque de soutenir l'ensemble de ces efforts économiques, par l'action de sa Société pour la promotion et la reconversion industrielle (SPRI), la mise en place d'infrastructures de communication et grâce à un réseau de trois parcs technologiques. De plus le Pays Basque entend conserver sa position stratégique en s'inscrivant dans les grands axes européens autoroutiers, ferroviaires à grande vitesse, aériens et portuaires. En Euskadi, l'initiative privée peut ainsi s'appuyer sur de véritables alliés, les institutions publiques basques.

Mixel Esteban

LA NOUVELLE DONNE ÉCONOMIQUE

Croissance
L'économie basque se porte bien. Elle a clôturé l'année 1997 avec une croissance de son PIB (produit intérieur brut) de 4,2 %, supérieure à la moyenne espagnole (3,4 %) et européenne (2,7 %). Pour l'année 1998, la progression du PIB en Euskadi est évaluée à plus de 4,2 %. Représentant 36 % de ce PIB, le secteur industriel est prépondérant dans la croissance. D'autant que l'industrie renforce en grande partie le tertiaire qui constitue 55 % du PIB.

Choisir le Pays Basque
Ils ont choisi d'investir en Euskadi : Acería Compacta de Bizkaia (ACB), Air Liquide, Alcatel, Auchan, Axa Aurora, Babcock & Wilcox, Banco Bilbao Vizcaya, Bridgestone-Firestone, Carrefour, Crédit Agricole, Daewoo, Ericsson, Fondation Guggenheim, Gamesa, IBM, Industrie de Turbo Propulsores (ITP), Kvaerner, Mercedes-Benz, Michelin, Mondragón Corporación Cooperativa (Fagor, Eroski, Caja Laboral...), Nestlé, Pepsico, Petronor, Repsol, Rhône-Poulenc, Rolls-Royce, Saunier Duval, Sidenor, Ucín, vins de la Rioja Alavesa, etc.

Investir
Le poids des investissements étrangers en Euskadi ne cesse de croître avec un record de + 143 % en 1997 par rapport à l'année précédente. L'an dernier, le montant total de ces investissements s'est élevé à 5,35 milliards de francs (5,21 % des investissements étrangers en Espagne). La France représente à elle seule près d'un tiers de cette somme. La moitié des investissements internationaux optent pour l'industrie.

Échanger
Euskadi développe ses échanges commerciaux avec les pays d'Europe et des continents américain et asiatique. En 1996, les exportations se sont chiffrées à 47 milliards de francs. Elles représentent 25 % du PIB basque, pourcentage supérieur aux 18 % des exportations dans le PIB de l'Espagne.
Les biens d'équipement constituent 42 % des exportations, les métaux et produits dérivés 29 %. Les Basques exportent notamment vers des pays où sont implantées des communautés basques, un réseau de 138 Euskal Etxeak (Centres basques) dans le monde. La France est un marché important. Elle reçoit 20 % des exportations de produits non énergétiques d'Euskadi. Les produits en provenance de l'Hexagone s'élèvent aussi à 20 % des importations globales d'Euskadi. Pour faciliter les contacts et mieux faire connaître les atouts du Pays Basque, le gouvernement de Vitoria a soutenu la création d'un Institut France-Euskadi, à Paris.

Finances
Bilbao représente 13,5 % du marché boursier espagnol et occupe la deuxième place derrière Madrid (75 % du marché), devançant les bourses de Barcelone (10,5 %) et de Valence (2 %). Le poids financier d'Euskadi repose traditionnellement sur son industrie. Parmi les établissements bancaires installés à Bilbao, on trouve Banco Bilbao Vizcaya, une des principales banques de la Péninsule Ibérique qui a réalisé un bénéfice net de 4,2 milliards de francs en 1996-97. Plusieurs établissements bancaires français sont également implantés en Euskadi. Le dernier venu, le Crédit Agricole, a récemment racheté la banque Bankoa et ses trente-quatre agences.

Transport
L'équipement en infrastructures de transport facilite les échanges. L'aéroport de Bilbao occupe une place majeure avec un trafic de deux millions de passagers. Celui de Vitoria est le troisième aéroport espagnol spécialisé dans le fret. Et l'aéroport de Saint-Sébastien trouve un nouvel élan. Le port de Bilbao (30 millions de tonnes de marchandises en transit) et celui de Pasajes (3,5 millions de tonnes) offrent une ouverture maritime vers l'Europe et le continent américain. A Bilbao, le chiffre d'affaires des entreprises liées à l'activité maritime est estimé à 20 milliards de francs.

Emploi
Le secteur industriel et les services qui en découlent sont porteurs d'emplois. Ainsi 37,6 % des emplois se répartissent dans les activités industrielles et le bâtiment, 59,2 % dans les services, 3,2 % dans l'agriculture et la pêche. La reconversion industrielle de ces dernières années a cependant laissé des traces douloureuses : le taux de chômage est élevé (18,8 %) même si la situation s'améliore avec une baisse sensible (23 % en 1995). Le taux actuel en Euskadi est inférieur à la moyenne espagnole (20,1 %).

Qualité
Euskadi fait le choix de la qualité. L'Association espagnole pour la norme et la certification (AENOR) a recensé l'an dernier 200 nouvelles entreprises bénéficiant des normes de qualité ISO 9000. Avec un total de 750 entreprises basques certifiées, Euskadi recueille 20 % des attributions de normes de l'État espagnol et se situe ici en tête des dix-sept communautés autonomes. Parallèlement à la qualité, de plus en plus d'entreprises investissent dans la protection de l'environnement.



EUSKADI VEUT CULTIVER SA SPÉCIFICITÉ DANS LA PAIX

La Communauté Autonome du Pays Basque, en Espagne, s'appuie sur une longue tradition de souveraineté. Une fiscalité et un *statut d'autonomie spécifiques distinguent le Pays Basque des autres* régions européennes. Doté d'un parlement et d'un gouvernement, Euskadi bâtit son avenir dans la paix.

VITORIA-GASTEIZ

"L'Europe compte quinze États membres et seize ministères des Finances". Au gouvernement basque, à Vitoria-Gasteiz, le chargé des relations extérieures José Maria Muñoa esquisse un sourire entendu. Voilà bientôt vingt ans que les provinces de Biscaye, Guipuzcoa et Alava regroupées au sein de la Communauté Autonome du Pays Basque (Euskadi) *prennent leur revanche sur tant* d'années d'obscurantisme.

Cas unique en Espagne, Euskadi perçoit toutes les contributions directes et indirectes, et gère directement 90 % des impôts.

Après la mort de Franco en 1975 et avec la démocratisation en marche dans l'État espagnol, Euskadi a su négocier un statut d'autonomie qui lui confère de larges pouvoirs, un véritable "autogouvernement". Le *régime financier* issu des anciens fors, les "vieilles lois" forgées par l'histoire, explique cette souveraineté. L'administration basque perçoit *la totalité des impôts sur les revenus et les sociétés*, les dons et successions, mais aussi les taxes sur la valeur ajoutée, les jeux, l'alcool, le tabac ou encore l'essence. L'an passé, le montant prélevé s'élevait à 1 200 milliards de pesetas (50 milliards de francs). Les Basques conservent 90 % des impôts prélevés pour eux, Madrid devant se contenter du reste, une quote-part correspondant aux compétences que l'État central exerce encore sur le territoire d'Euskadi.

Stabilité des institutions

"Nous percevons et gérons les contributions directes et indirectes, et nous fixons aussi la plupart des taux d'imposition" explique José Maria Muñoa. Une liberté d'action qui a permis à Euskadi de rabaisser à 32,5 % un taux d'impôt sur les sociétés qui s'élève à 35 % dans le reste de l'État espagnol. *"Pour autant, nous ne sommes pas un paradis fiscal. Nous intervenons sur les outils de gestion qui facilitent notre développement économique"* rajoute le délégué du gouvernement basque. Grâce à cette autonomie financière, les institutions basques gèrent près de dix fois le budget de régions françaises de même taille. Une spécificité propre à Euskadi qui constitue même un cas unique en *Espagne. José Maria Muñoa précise "qu'une institution dénuée de cette possibilité reste dépendante du pouvoir central"* et ne peut donc intervenir aussi librement dans la gestion directe des finances publiques.

Le "Concierto Económico", un accord financier passé entre les gouvernements de Vitoria-Gasteiz et de Madrid, permet de réglementer ces dispositions fiscales particulières. Constituant un des principaux éléments du statut d'autonomie, il devient un enjeu politique. En 1996, pour bénéficier de l'investiture des cinq députés du Parti Nationaliste Basque (PNV) à Madrid, le Partido Popular (PP) de l'actuel président du gouvernement espagnol José Maria Aznar, a dû reconnaître à l'administration basque l'ensemble des compétences fiscales que Madrid détenait encore, notamment sur les taxes indirectes.

Mais les négociations entre Vitoria-Gasteiz et Madrid ne se limitent pas à la fiscalité. Si le statut d'autonomie permet aux Basques d'intervenir dans les *secteurs de la santé, de la culture, de* l'enseignement, de l'industrie, de l'aménagement *du territoire, de la justice, des télécommunications* et même de la police, des compétences restent encore à récupérer. Madrid, marquée par une *longue tradition centralisatrice*, est réticente à rendre effectifs les transferts de compétences promis par le statut d'autonomie. La gestion des ports de commerce, aéroports, autoroutes ou l'assurance chômage font toujours l'objet de discussions bien que le statut d'autonomie basque prévoie explicitement que ces compétences dépendent uniquement de Vitoria-Gasteiz.

Autour de ces questions, des crises politiques éclatent parfois entre Vitoria et Madrid. Mais elles n'affectent en rien la stabilité des institutions. En Euskadi où la pluralité au sein du parlement est facilitée par un scrutin électoral à la proportionnelle, la maturité politique et le jeu des alliances ont toujours raison des crispations. La Communauté Autonome n'a connu qu'une seule crise gouvernementale, en 1985. Et *la coalition actuelle* PNV-EA-PSOE préfère la raison aux chemins aven*tureux de la passion. En s'associant avec une for*mation comme le PSOE, les nationalistes basques du PNV et d'EA ont aussi pris en compte la diver*sité socioculturelle de leur pays. "Je suis le président de ceux dont le projet politique national s'inscrit dans le cadre du Pays Basque et de ceux qui se reconnaissent plutôt dans l'Espagne"* aime à rappeler le président du gouvernement basque, José Antonio Ardanza.

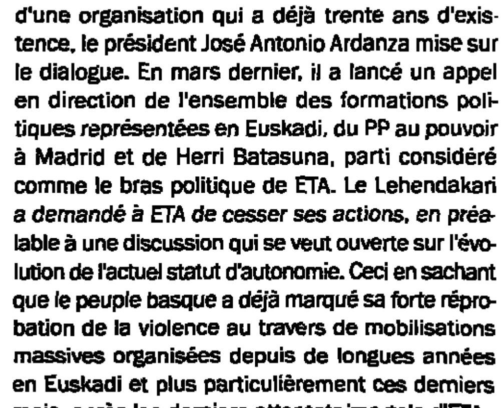
Au vu des enjeux financiers et politiques, les Basques préfèrent donc la stratégie des "pactes" et accords de gestion. Propulsé à la tête d'Euskadi

Euskadi a su négocier un statut d'autonomie qui lui confère de larges pouvoirs et un "autogouvernement".

dès la naissance de l'autonomie, le Parti Nationaliste Basque, première formation politique du pays, opte pour une démarche pacifique et légaliste qui se démarque des pratiques de l'ETA. *"La capacité du peuple basque à conclure des accords est une constante de son histoire. Chaque fois que nous pactisons avec nos voisins, nous y gagnons. Par contre, nous perdons de notre identité dans la confrontation"* affirme Juan José Ibarretxe, le ministre des Finances et vice-président du gouvernement basque.

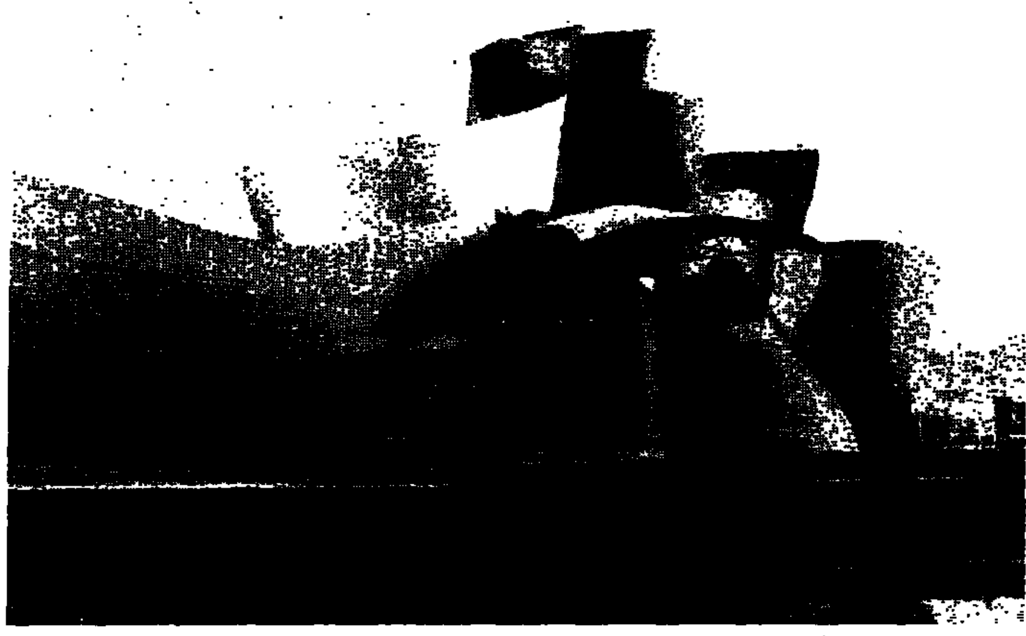
"La violence politique que mène ETA au travers de ses activités terroristes et le soutien que cette organisation reçoit de la part d'une partie de la population sont sans aucun doute les principaux problèmes à résoudre" estime-t-il en regrettant qu'une partie des Basques "n'ait pas vu l'intérêt de s'intégrer dans un projet de vie démocratique et admette la violence comme moyen d'action politique". Selon lui *"Euskadi ne doit pas laisser en héritage à ses enfants une société habitée par la haine mais une société ouverte au dialogue et tolérante"*.

Préparer la paix



Afin d'en finir avec la violence et tout en reconnaissant que l'action policière n'arrive pas à bout d'une organisation qui a déjà trente ans d'existence, le président José Antonio Ardanza mise sur le dialogue. En mars dernier, il a lancé un appel en direction de l'ensemble des formations politiques *représentées* en Euskadi, du PP au pouvoir à Madrid et de Herri Batasuna, parti considéré comme le bras politique de ETA. Le Lehendakari *a demandé à ETA de cesser ses actions, en préa*lable à une discussion qui se veut ouverte sur l'évolution de l'actuel statut d'autonomie. Ceci en sachant que le peuple basque a déjà marqué sa forte réprobation de la violence au travers de mobilisations massives organisées depuis de longues années en Euskadi et plus particulièrement ces derniers mois, après les derniers attentats mortels d'ETA.

M. Esteban



Musée Guggenheim

BILBAO, UNE CAPITALE EUROPÉENNE

C'est en plein centre de Bilbao, la capitale économique du Pays Basque, que se dresse le tout nouveau musée Guggenheim, un bâtiment aux lignes futuristes imaginé par l'architecte américain Frank Gehry. Les institutions basques, avec l'aide de la Fondation Solomon R. Guggenheim, ont inscrit Bilbao parmi les capitales mondiales de l'art contemporain, au même titre que New York avec les deux musées de la même fondation et Venise avec son Peggy Guggenheim Collection. Ce n'est pas un hasard si ce temple de l'art au rayonnement international, est localisé en plein centre de ce qui fut la capitale de l'acier et de la construction navale. Il symbolise l'émergence d'une nouvelle ère pour Bilbao, une cité qui entre de plain-pied dans le XXIe siècle.

Résolument tournée vers l'avenir, Bilbao en profite pour changer de look dans le cadre d'un vaste plan de rénovation urbaine. Non loin du musée, un Palais de la musique et des congrès est en cours d'achèvement à l'emplacement de l'ancien chantier naval Euskalduna. La première ligne de métro inaugurée en 1995 devrait être suivie d'une seconde alors qu'une gare multimodale adaptée aux TGV est en projet au centre-ville. Avec l'extension du port de commerce ou encore la construction d'un nouveau stade des sports, cette métropole de plus d'un million d'habitants ambitionne de devenir une capitale européenne, tout en restant le cœur économique du Pays Basque.

Pour plus d'informations :
INSTITUT FRANCE EUSKADI
16, Avenue de Friedland
75008 Paris
Tel : 01 53 77 20 44
Fax : 01 45 61 05 04
E-mail: IFE@France-Euskadi.org

LES INSTITUTIONS BASQUES

Euskadi

La Communauté Autonome du Pays Basque ou Euskadi s'étend sur une superficie de 7 261 km2 et compte une population de 2,1 millions d'habitants, soit une densité de 289 hab / km^2, supérieure à la moyenne de l'État espagnol (77 hab / km^2). Vitoria-*Gasteiz en est* la capitale administrative. Euskadi fédère les provinces du Guipuzcoa, de Biscaye et d'Alava. Sur le plan historique et culturel, le Pays Basque (Euskal Herria) se compose aussi de la province *Navarre - dotée d'un statut particulier en* Espagne - et du Pays Basque Nord, inclus dans le département des Pyrénées-Atlantiques en France.

Statut d'autonomie

Un statut d'autonomie ou "Statut de Guernica" a été élaboré à la fin des années 70, après la mort de Franco. *La Communauté Auto*nome d'Euskadi fut constituée en 1980 afin d'atténuer les tensions entre le pouvoir central de Madrid et les nationalistes basques. Le statut d'autonomie approuvé par référendum et formalisé par une loi organique de l'État espagnol attribue une grande souveraineté : Euskadi réglemente sa *fiscalité, dispose* de deux chaînes de télévision et de quatre radios publiques, d'une police autonome de 7 500 agents (Ertzaintza). Cette dernière remplace la Guardia Civil et la police nationale espagnole dans toutes les taches de sécurité : maintien de l'ordre, police judiciaire, réglementation routière, lutte contre les trafics de stupéfiants, contre le terrorisme, etc.

Finances publiques

Gérant ses recettes fiscales et ses dépenses, le gouvernement basque dispose d'un budget équilibré de 740 milliards de pesetas (29,6 milliards de francs) représentant près de neuf fois celui d'une région comme l'Aquitaine (3,5 milliards de francs).

Parlement basque

Le parlement basque (Eusko Legebiltzarra) se compose de 75 parlementaires (25 par provinces) élus au suffrage direct tous les quatre ans. On y compte 22 sièges pour le Parti Nationaliste Basque (EAJ-PNV, *démocrate-chrétien*), 12 pour le Parti Socialiste d'Euskadi (émanation du PSOE et d'Euskadiko Ezkerra), 11 pour le Partido Popular (conservateur au pouvoir à Madrid), 11 pour Herri Batasuna (Indépendantiste proche des thèses de ETA), 8 pour Eusko Alkartasuna (nationaliste modéré issu d'une scission avec le PNV), 6 pour Izquierda Unida (communiste), 5 pour Unidad Alavesa (régionaliste). La coalition PNV-PSE-EA dirige les institutions basques. Les prochaines élections se dérouleront en octobre 1998.

Gouvernement basque

Le gouvernement basque (Eusko Jaurlaritza) est présidé par le "Lehendakari", José Antonio Ardanza. Il dirige un exécutif de dix ministères : Finances et Administration publique - Justice, Économie, Travail et Sécurité Sociale - Intérieur - Industrie, Agriculture et Pêche - Enseignement, *Université et Recherche* - Santé - Culture - Aménagement du territoire, Logement et Environnement - Transports et Travaux Publics - Commerce, Consommation et Tourisme. Peu de compétences échappent aux institutions basques. Madrid conserve la politique étrangère, la défense, le contrôle aux frontières.

La langue basque

L'euskara, la langue basque, dispose d'un statut officiel au même titre que le castillan. L'enseignement des deux langues dans tous les établissements scolaires, l'utilisation à parité *dans les services* publics et la présence dans les moyens de communication permettent de réhabiliter l'euskara et la culture basque traqués sous le franquisme. Le bilinguisme de la société facilite aussi l'intégration des immigrants en Pays Basque.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Allemagne : tentations nationalistes

LA montée de l'extrême droite n'est plus seulement un phénomène français. En Allemagne, dimanche 26 avril, un petit parti raciste, antisémite et révisionniste a remporté 13 % des voix lors d'élections régionales en Saxe-Anhalt, dans l'ex-RDA. L'Union du peuple allemand (DVU) est loin d'avoir des structures aussi développées que celles du Front national de Jean-Marie Le Pen. Elle n'en a pas moins réussi à redonner une existence à une extrême droite allemande qu'on croyait éteinte avec le déclin des Republikaner de Franz Schönhuber.

Ce résultat est très préoccupant. Certes, il s'explique par le contexte spécifique de l'Allemagne de l'Est, touchée par un chômage très élevé et le désespoir d'une population qui ne voit pas venir les « paysages fleuris » promis par le chancelier Kohl au moment de la réunification. Mais ce vote protestataire traduit des peurs allemandes plus générales. L'immigration, l'Europe, la mondialisation, nourrissent, là-bas aussi, de profondes angoisses identitaires.

« L'Allemagne aux Allemands » : rien ne dit qu'un tel slogan puisse remporter, à l'échelle de tout le pays, l'adhésion d'une partie importante de l'électorat. Quoi qu'il en soit, les tentations nationalistes sont à l'œuvre, ici et là, dans toutes les couches de la société. Elles prolifèrent sur un terreau favorable, celui d'une Allemagne qui, redevenue souveraine, se rend compte que l'identité « post-nationale » qu'elle croyait être la sienne à la fin des années 80 n'était peut-être qu'une illusion.

La peur de l'étranger, en Allemagne, est à la fois constante et profonde. La moindre tentative de faire progresser la législation sur la nationalité, dans un pays où la minorité turque compte 2 millions de personnes, est vouée à l'échec. Les étrangers qui vivent en Allemagne sont toujours considérés comme des « invités », et parfois perçus comme une menace. *« Ils doivent respecter les lois de l'hospitalité ou partir »*, a dit le chancelier Kohl au lendemain des élections de Saxe-Anhalt, pour satisfaire la partie de son électorat qui serait tentée par l'extrême droite.

L'Europe, elle aussi, nourrit les craintes. Alors que le Parlement allemand vient de voter pour le passage à l'euro à une écrasante majorité, les « nationalistes du deutschemark » hurlent de plus en plus fort et offrent des arguments aux nostalgiques de demain. Lorsque l'éditorialiste du *Spiegel*, Rudolf Augstein, met en parallèle l'euro et le traité de Versailles, lorsqu'une grande majorité des leaders d'opinion présentent l'euro comme une concession faite aux Français, il y a de quoi s'inquiéter pour l'avenir.

Car ce qui apparaît de plus en plus clairement, c'est qu'un slogan comme « l'Allemagne d'abord » est de plus en plus à la mode. Même le social-démocrate Gerhard Schröder use de ce registre afin d'augmenter ses chances de devenir le prochain chancelier allemand, en septembre.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, *Le Monde* Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le protocole Franco-Peron

LE 9 AVRIL, a été signé à Buenos-Aires un accord économique entre l'Argentine et l'Espagne auquel on a donné le nom de « protocole Franco-Peron ». Cet accord a été en effet l'aboutissement de négociations menées personnellement par les deux chefs d'Etat, et dont le second aurait, paraît-il, pris l'initiative il y a quelques mois. De part et d'autre, on a tenu à donner le plus grand éclat à cette cérémonie à laquelle assistaient le général et Mme Eva Peron, avec tous les membres du gouvernement, et qui a été diffusée par tous les postes de radio argentins et espagnols.

Ce protocole n'est, à vrai dire, que le complément du traité de commerce hispano-argentin du 30 novembre 1946, mais il en élargit notablement la teneur, et il semble aussi qu'au moins dans l'esprit des deux signataires on veuille lui donner une portée dépassant de beaucoup son cadre économique.

On comprend l'enthousiasme que la nouvelle de cet accord a suscité au sud des Pyrénées, alors surtout qu'elle suivait de près la déconvenue causée par l'exclusion du plan Marshall. Le protocole – dont la signature paraît avoir été précipitée – venait à point pour rétablir le prestige de Franco. La presse officieuse s'est félicitée de voir *« confirmer la communauté indissoluble hispano-américaine face aux agissements anglo-saxons »*. Au regard du grand public, c'était l'affirmation de cette *Hispanidad*, si flatteuse pour l'amour-propre castillan, que le régime franquiste, dès son avènement, a inscrite à son programme.

Angel Marvaud
(30 avril 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Médecine libérale ou démocratie sanitaire ?

ATTENTISTE depuis plusieurs mois, et comme anesthésié par les propos rassurants du gouvernement, le corps médical se réveille peu à peu de sa léthargie. A quelques semaines des Etats généraux de la santé annoncés par Martine Aubry, deux syndicats de médecins libéraux ont publié leurs propositions de réforme du système de soins, qui pourraient être le prélude à un *« projet commun de la médecine libérale »*.

De leur côté, la ministre de l'emploi et de la solidarité et le secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner, ont réaffirmé, dans une *« lettre aux médecins »*, publiée samedi 25 avril dans *Le Figaro*, leur volonté d'*« établir la démocratie sanitaire en préservant le modèle français »*, et cela, en collaboration *« avec les malades et l'immense majorité des médecins »*.

Cet appel coïncide avec le deuxième anniversaire de l'ordonnance du 24 avril 1996 sur la maîtrise des dépenses de médecine de ville. Pièce maîtresse du plan Juppé de réforme de la Sécurité sociale, elle avait suscité les plus vives critiques dans le monde médical, notamment parce qu'elle introduisait le principe des pénalités financières collectives (reversements d'honoraires) à l'encontre des praticiens en cas de dérapage des dépenses d'assurance-maladie. Bien accueillie par leurs syndicats, souvent proches de la droite, cette lettre aux médecins traduit la volonté de Mme Aubry d'en finir avec la situation d'affrontement chronique qui prévalait entre le gouvernement Juppé et le corps médical. Elle sonne également comme un avertissement, les ministres rappelant que les enveloppes financières ont été respectées en 1997 par les généralistes, mais dépassées par les 50 000 spécialistes. Mme Aubry et M. Kouchner soulignent encore que les dépenses sont reparties à la hausse depuis le début de l'année, montrant que, malgré le plan Juppé, le système de soins est encore piloté à vue.

« Les conventions médicales ne sont pas faites pour autoriser un droit de tirage illimité des médecins sur l'assurance-maladie », écrivent les ministres dans leur lettre, tout en prévenant, à propos des hôpitaux : *« Il y aura des reconversions. »* Pour ou contre le plan Juppé ? Les ministres jugent qu'il s'agit d'une *« querelle dépassée »*, mais refusent de *« faire table rase du passé »*, n'ayant d'ailleurs pas de solutions de remplacement. Avant d'annoncer des mesures sur la médecine libérale, ils attendent les conclusions des groupes de travail coordonnés par François Stasse, ancien directeur général de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, qui devraient être connues fin juin ou début juillet.

Le message à la fois ferme et apaisant du gouvernement sera-t-il entendu par des organisations médicales affichant des positions de plus en plus libérales ? Au cours de ses états généraux, samedi 25 avril à Versailles, le Syndicat des médecins libéraux, organisation minoritaire hostile dès le départ au plan Juppé, a plaidé pour une réouverture du secteur à honoraires libres (gelé depuis 1990), complétée par une mesure de gratuité des soins en faveur des plus démunis. Georges Jollès, président de la commission sociale du CNPF et vice-président de la CNAMTS, s'est déclaré favorable à une telle réouverture.

« LA FIN DU MONOPOLE »

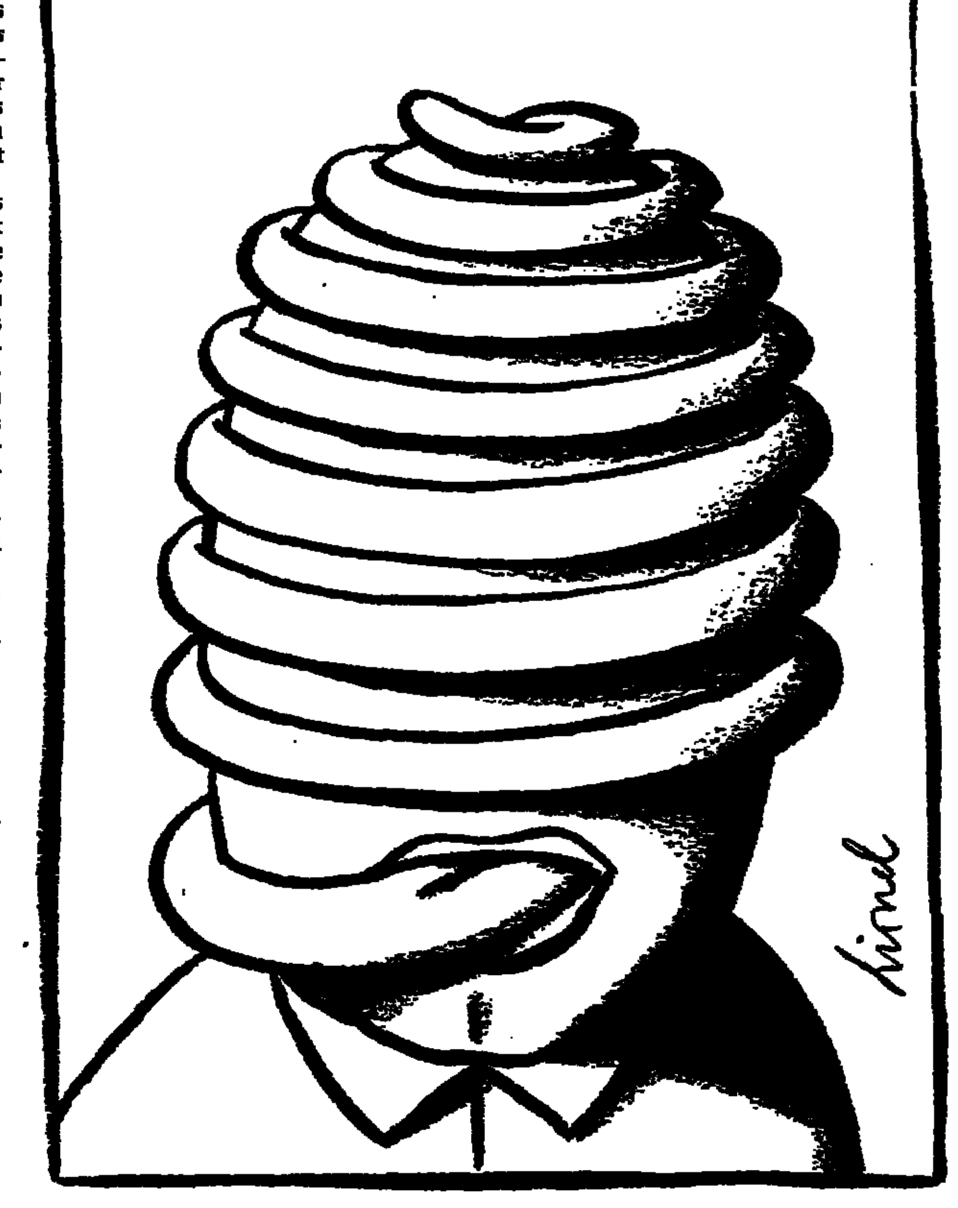
La Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) va plus loin. Lors de son assemblée générale extraordinaire, tenue mercredi 22 avril, la première organisation médicale a adopté un *« projet confédéral »* dans lequel elle préconise de mettre fin au monopole de la Sécurité sociale pour la couverture maladie de base. Mutuelles et compagnies d'assurances seraient autorisées à rembourser « au premier franc », mais l'Etat définirait au préalable un cahier des charges pour les opérateurs mis en concurrence (non sélection des risques, obligation de s'assurer, etc.).

Le groupe Axa a mis au point un projet de ce type pour ses assurés d'Ile-de-France, et la CSMF a participé à son élaboration. Jusqu'à présent, le gouvernement a implicitement rejeté la proposition du groupe de Claude Bébéar. Dans leur lettre aux médecins, les ministres mettent en garde ceux qui jouent *« l'échec d'une politique de maîtrise médicalisée des dépenses de santé pour laisser le champ libre aux initiatives privées, c'est-à-dire à plus de contrainte et moins d'éthique pour les médecins, plus d'inégalités et moins de garanties pour les patients »*.

Cela n'empêche pas les réflexions d'aller bon train, y compris à gauche. Dans un récent article publié par l'*Encyclopédie de l'assurance* (Economica, 1997), Gilles Johanet, ex-directeur de la CNAMTS et ancien conseiller de Pierre Mauroy, n'exclut pas une solution où l'Etat ne serait plus gestionnaire du système de soins (à travers les caisses de « Sécu »), mais seulement garant de la bonne application d'un cahier des charges qu'il aurait fixé, laissant ainsi la concurrence jouer entre les assureurs publics et privés, comme en Allemagne par exemple.

Jean-Michel Bezat

Figure de rhétorique *par Lionel Portier*



La nouvelle France des Américains

Suite de la première page

Son image aux Etats-Unis bénéficie incontestablement de ce regain d'intérêt pour l'Europe, dont elle est perçue comme l'un des moteurs. *« Ce n'est pas encore un virage à 180 degrés, mais l'inflexion a changé dans la perception qu'ont les Américains de la France »*, confirme l'historien Steven Kaplan, professeur à Cornell University et fin observateur des affaires françaises. *« Il y a une prise de conscience du fait que la France reste un acteur économique et politique important. »* Lorsque la presse américaine décrit, aujourd'hui, le duel Boeing-Airbus comme une débâcle pour Boeing, on y lit en filigrane l'étonnement face à la réussite d'Airbus, qui, à Toulouse, réduisait tranquillement ses coûts de production et se transformait en un concurrent sérieux pendant que l'on n'avait d'yeux que pour le géant de Seattle.

Les Français, certes, trouvent surtout grâce aux yeux des Américains lorsqu'ils se mettent à les imiter. Et, ces dernières semaines, les médias américains ont relevé plus d'un rapprochement entre les mœurs financières, économiques, voire culturelles, des deux côtés de l'Atlantique : le mouvement ascendant – du moins jusqu'à ces derniers jours – des places boursières, l'affirmation croissante du pouvoir des actionnaires, la réduction des déficits budgétaires. L'« exode » d'entrepreneurs ou de commerçants qui fuient une fiscalité étouffante peut aussi être interprété comme un retour de l'initiative individuelle et de l'esprit d'aventure : *« Ce genre d'histoires montre que l'Europe change beaucoup plus rapidement que la plupart des Américains ne le croient, et pas seulement parce que l'on peut aller de Paris à Londres en train en trois heures,* écrit John Cassidy, dans un numéro spécial de la revue *The New Yorker* consacré à l'Europe. *A maints égards, l'Europe ressemble plus à l'Amérique : plus pratique, plus homogène, plus orientée vers la consommation. »*

LE SAVOIR-FAIRE DE « DSK »

Un Français, en particulier, a senti le vent médiatique tourner et a perçu le moment propice pour enfoncer le clou : Dominique Strauss-Kahn, le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, qui, après avoir participé, à Washington, à la réunion des ministres des finances du G7, à la mi-avril, a clos son séjour américain par une très efficace tournée de relations publiques à New York. Ce n'est pas sa première tentative, mais c'est de loin la plus réussie : en novembre dernier, « DSK » était déjà venu à New York pour rencontrer les investisseurs et les médias, mais ils s'étaient montrés beaucoup plus coriaces. C'était en pleine époque « La France en panne » : une interview de M. Strauss-Kahn dans une émission financière de CNN, par exemple, se déroulait sur fonds d'images de camionneurs en grève bloquant les routes de France. Pour illustrer le dynamisme de l'économie française, on pouvait rêver mieux.

Cette fois-ci, « DSK » avait quelque chose à « vendre » : une projection de croissance de 3 % du PNB, la réduction des déficits publics, un début de baisse, même timide, du chômage et la marche vers l'euro. Dominique Strauss-Kahn *« a quelque raison d'être content de lui »*, écrit Craig Whitney, correspondant du *New York Times* à Paris, dans un portrait plutôt flatteur du ministre. *« Il est cordial et direct, sans le côté pompeux que confère le pouvoir au bout d'un moment »*, relève Isabel Hilton dans le *New Yorker*, à propos du ministre qui lui a donné rendez-vous, en toute simplicité, dans un petit café de la rue de Bourgogne, à Paris, pour parler de l'euro. *« La France est un pays très traditionnel,* lui confie-t-il. *Il y a beaucoup de choses à changer. »* Très à l'aise en anglais, « DSK » a compris que, pour convaincre les Américains, il faut parler leur langage, leurs références, leurs valeurs. On a donc vu M. Strauss-Kahn, hôte, sur la chaîne de télévision publique PBS, de Charlie Rose, célèbre journaliste par lequel il est de très bon ton de se faire interviewer en tête-à-tête, se lancer dans un éloge de l'économie américaine – *« un très beau succès, dont nous avons des leçons à tirer »* tout en en regrettant les aspects inégalitaires – et vanter les mérites de la mondialisation, dont les Français, assure-t-il, n'ont pas peur. *« Ce qui est menacé par la mondialisation,* répond-il à Charlie Rose, *c'est l'idée que l'on peut rester enfermé dans son pays, coupé du reste du monde. Mais les Français acceptent parfaitement le fait que notre système doit s'adapter à la mondialisation, que l'on ne peut pas fonctionner seuls, isolés, que nous devons affronter la concurrence. »*

Devant un parterre d'investisseurs, le ministre évoque la nécessité de rendre aux Français le goût du risque et l'art d'être entrepreneur, ce fameux *entrepreneurship* dont les Américains sont si fiers ; il prend aussi un malin plaisir à souligner que c'est en France un gouvernement de gauche qui a rétabli les *stock options*, pilier du capitalisme américain des années 90, que la droite avait *« détruites pour des raisons qui* [lui] *échappent »*. Loin d'être un signe de « *rigidité* », les 35 heures, au prix de quelques acrobaties dialectiques, deviennent un mécanisme *« gagnant à tous les coups »*. Pour couronner l'opération de charme, il ne reste plus à M. Strauss-Kahn qu'à rappeler aux journalistes que sa fille est étudiante à New York University et à rétorquer, lorsqu'on l'interroge sur la popularité de son épouse, qu'il n'est jamais plus fier que lorsqu'on le surnomme « M. Sinclair »...

Sylvie Kauffmann

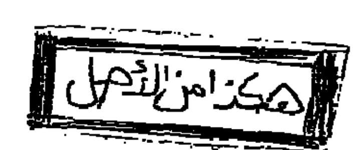
PRÉCISIONS

MULHOUSE

A la suite de la parution d'un article sur les taux de la fiscalité locale dans les budgets 1998 des grandes villes (*Le Monde* du 3 avril), la mairie de Mulhouse nous demande de préciser que la hausse des taux de la ville s'accompagne d'une baisse des taux dans la communauté de communes de l'agglomération mulhousienne, créée en 1996. La fiscalité de la ville et de la communauté de communes est donc *« à somme de taux constante »*, nous signale l'adjoint chargé des finances.

FAMILLES DE FRANCE

L'association Familles de France, citée dans *Le Monde* du 18 avril, nous précise qu'elle est une *« association apolitique et non confessionnelle, ainsi que le stipulent ses statuts »*.



ASSURANCE Avec un chiffre d'affaires en Europe de l'ordre de 300 milliards de francs, l'assureur allemand Allianz a repris à AXA, en mettant la main sur la compagnie française AGF, sa place de numéro un sur le Vieux Continent. ● LE PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE d'Allianz, Henning Schulte-Noelle, souligne les synergies qui existent entre les AGF et l'ensemble du réseau international d'Allianz. Il estime que la compagnie française pourrait dégager en l'an 2000 un résultat de 5,5 milliards de francs de la Compagnie d'assurances française. ● POUR M. SCHULTE-NOELLE, les spéculations sur l'influence grandissante de son groupe dans le paysage bancaire français sont exagérées. ● TOUTEFOIS, l'assureur manifeste clairement le souhait que le Crédit lyonnais, son allié commercial, reste autonome et indépendant. Allianz se dit prêt pour cela à entrer dans le capital de la banque française jusqu'à un maximum de 10 %.

Allianz réaffirme être disposé à entrer dans le capital du Crédit lyonnais

Dans un entretien au « Monde », Henning Schulte-Noelle, le président du directoire d'Allianz, souligne les multiples synergies qui existent avec les AGF, qu'il vient d'acheter. Il estime que la compagnie française pourrait dégager 5,5 milliards de francs de bénéfices en l'an 2000

« Votre présence en France prend une autre dimension avec l'acquisition des AGF. Mais elle était déjà marquée auparavant par un accord de distribution avec le Crédit lyonnais. Etes-vous intéressés par UAF, la filiale d'assurance-vie de la banque française ?

– *L'alliance* avec les AGF confère à notre groupe une dimension importante et représente un pas stratégique dans notre développement. La coopération avec le Crédit lyonnais est très efficace puisqu'elle nous a permis de vendre quarante mille contrats d'assurance-dommage dès la première année. En *assurance-vie,* le *Crédit lyonnais* dispose de sa propre filiale. Nous n'avons pas l'intention d'élargir notre coopération à cette activité.

– L'avenir du Crédit lyonnais est une question importante en France et même en Europe *compte tenu de la polémique* entre le gouvernement et la Commission européenne. Quel rôle Allianz veut jouer dans l'avenir de la banque publique ?

– Nous souhaitons que la banque reste autonome dans son action. Notre coopération ne pourra fonctionner que sur cette base. Certains groupes étrangers et français ont fait part de leur intérêt pour une participation lors de la privatisation. J'en prends bonne note. Si le Crédit lyonnais le souhaite, nous serions disposés à participer à une privatisation, mais en restant au-dessous de 10 % du capital. Notre stratégie ne consiste pas à prendre la majorité du capital d'une banque, que ce soit en France, en Allemagne ou en Italie. Sur tous les marchés, nous sommes des assureurs et souhaitons le rester, mais nous sommes tout à fait disposés à utiliser d'autres réseaux pour *distribuer nos produits.*

– En dehors du Crédit lyonnais, les observateurs s'interrogent sur le rôle que vous entendez jouer dans le secteur bancaire français en général compte tenu notamment des liens entre les AGF et Paribas ?

– Nous ne sommes pas un très gros actionnaire de Paribas. Les AGF sont le deuxième actionnaire sans pour autant jouer un rôle directeur. Les spéculations sur une éventuelle influence du groupe Allianz-AGF dans le paysage bancaire français dépassent le cadre des réalités. En Allemagne, on nous a toujours ac*cusés de vouloir peser sur la scène* bancaire. Nous avons une position importante par le biais de nos participations dans les banques, mais notre ambition n'est pas d'acquérir une participation majoritaire ou d'avoir un rôle de leader.

– Après le rachat des AGF, comment comptez-vous intégrer la compagnie française à votre réseau européen et international ?

– A présent, le défi consiste à construire un groupe véritablement européen. Nous sommes présents *dans presque chaque pays du* continent. Avec près de 90 milliards de deutschemarks (301 milliards de francs) de primes en Europe, nous serons numéro un. Dans neuf pays sur onze de la zone euro, nous ferons partie des cinq premiers, ou nous en serons proches. Quant aux complémentarités avec les AGF, certaines activités dégageront de fortes synergies, comme les risques industriels. Les grands clients des AGF et d'Allianz qui ont besoin d'une couverture et d'un service mondial bénéficieront très nettement du rapprochement. Dans d'autres domaines, comme la gestion d'actifs et l'assurance-crédit qui s'internationalisent de plus en plus, ce rapprochement offre un fort potentiel de développement.

– Comment comptez-vous valoriser cet investissement important et quel est votre objectif de rentabilité pour le nouveau groupe ?

– Je considère que le prix payé pour les AGF est le juste prix. Le cours de l'action, qui n'a cessé de monter, montre que le marché a bien anticipé la pertinence de cette opération. Les avantages du rapprochement sont nombreux, la Bourse en est convaincue. Les AGF ont annoncé leurs résultats pour 1997, de *même qu'Athéna et Allianz* France, et ces résultats vont dans le même sens. Nous visons un résultat global de 5,5 milliards de francs pour les AGF dans sa nouvelle configuration en l'an 2000, ce qui représenterait pour Allianz un retour sur investis*sement* de 9 %. Nous savons *que ces* objectifs sont réalistes, même si nous sommes conscients que la concurrence est très forte sur le marché français.

Les AGF ont été payées au juste prix

***– Au moment de la bataille pour* les AGF, vos adversaires vous ont accusés de vouloir casser les prix des contrats d'assurance ?**

– J'ai entendu parler de ces rumeurs. J'en prends note avec amusement. Allianz n'a pas la réputation, ni en France ni ailleurs, de brader ses prix et d'améliorer ainsi sa position sur le marché avec ce genre de méthodes. Ces rumeurs sont parfaitement infondées. D'ailleurs, les résultats techniques d'Allianz en sont la preuve puisqu'ils sont bénéficaires.

– D'autres critiques à votre égard portent sur le protectionnisme et sur la cartellisation du *marché allemand des services financiers* et sur sa moindre ouverture par rapport au marché français...

– Une fois de plus, les idées préconçues ont la vie dure ! Si l'on compare le poids des investissements français en Allemagne dans les services financiers et celui des investissements allemands en France, *la position française outre-Rhin* était bien plus importante jusqu'à maintenant. Dans l'assurance, et jusqu'au rapprochement AGF-Allianz, il n'y avait pas d'assureur allemand dans les vingt premiers en France. Or Colonia, qui est le qua*trième assureur en Allemagne,* appartient à AXA. Je ne connais pas par ailleurs d'institution bancaire allemande qui aurait en France une position comparable à celle du Crédit lyonnais avec la BfG en Allemagne. A la veille de l'Europe, nous nous réjouissons que les Français investissent beaucoup en Allemagne, et plus particulièrement dans les nouveaux Länder de l'Est. Pour nous, chefs d'entreprise, la priorité est d'encourager les investissements afin de créer des emplois.

– Allianz manifeste depuis longtemps de grandes ambitions en Asie. *La crise financière dans* cette région du monde va-t-elle modifier votre stratégie ?

– La crise a montré la nécessité de réformes profondes dans cette région du monde, mais n'a pas à notre avis changé l'avenir de l'Asie. Cette époque de crise est en fait pleine de potentiel et d'opportunités.

– Les dernières semaines ont été marquées aux Etats-Unis par la constitution du plus grand groupe de services financiers au monde avec l'alliance entre Travelers et Citicorp. Est-ce un modèle à suivre pour Allianz ?

– *Nous considérons* avant tout que nous devons nous développer dans notre métier, l'assurance. Nous ne sommes pas convaincus que la *création de groupes financiers* totalement intégrés et universels constitue une panacée.

– Allianz est l'une des quatre compagnies européennes à avoir conclu un accord avec des organisations juives sur la recherche des *avoirs d'assurance en déshérence* depuis la seconde guerre mondiale. Où en sont les recherches que vous menez actuellement ?

– Une chose est claire : il serait pour moi insupportable de savoir que nous avons encore dans nos caisses des avoirs des victimes des nazis. C'est pourquoi nous avons mis en place une ligne téléphonique spéciale dans le monde entier pour recueillir d'éventuelles réclamations. Environ mille personnes nous ont déjà contactés, mais seul un petit nombre avait effectivement une police d'assurance chez Allianz, et *nous sommes en train de traiter* chaque cas. Dans le cadre du processus engagé avec le World Jewish Congress *[Congrès juif mondial]* et les autorités de contrôle américaines, nous avons manifesté notre intention d'apporter les résultats des recherches effectuées dans nos archives par un cabinet d'audit indépendant. Comme entreprise allemande, nous avons une responsabilité morale et historique particulière. Mes collègues et moi voulons faire ce qui est juste. »

Propos recueillis par
Sophie Fay et Pascale Santi

Le numéro un européen

● **La part de l'Europe** avec les AGF se situe à 14 % du chiffre d'affaires total.
● **Chiffre d'affaires** avec les AGF : environ 110 milliards de deutschemarks (368,5 milliards de francs), dont 301 milliards de *francs en Europe.*
● **Chiffre d'affaires** du nouveau groupe en France : 92,9 milliards de francs. Numéro deux en France.
● **Allianz** (hors AGF) devrait annoncer fin mai un bénéfice net de 2,6 milliards de deutschemarks (8,7 milliards de francs) en hausse de 16 % pour 1997, contre 2,23 milliards de marks en 1996.
● **Rentabilité sur fonds propres** en 1996 : 11,5 %.
● **Nombre d'employés (hors AGF et Athena)** : 72 955 salariés dans le *monde.*
● **Capitalisation boursière** : environ 410 milliards de francs (selon les chiffres de février 1998).
● **Actifs gérés** : 480 milliards de deutschemarks (1 608 milliards de francs).

Les salariés du Lyonnais manifestent à Bruxelles pour sauver ce qui peut l'être

BRUXELLES
de notre envoyée spéciale

Il porte son pin's du Crédit lyonnais, discrètement épinglé au revers de la veste, comme d'autres portent la Légion d'honneur. Par fidélité au passé, par coquetterie peut-être aussi. Ou par fierté, tout simplement. Le buste droit, la moustache élégante, relevée à l'ancienne, Jean-Marie, quarante-six ans, a passé presque trente ans de sa vie à *« la »* banque. *« Avant, on était une grande maison. C'était comme une famille, ça donnait de la force »,* se souvient-il avec passion. *« On en a gros, on est [illegible]mers »,* dit encore l'homme au pin's. *« On leur en veut de nous avoir cassés comme ça ! »*

REPORTAGE
Le sort des 32 000 employés est suspendu à la décision de la Commission européenne

Dans le compartiment de première classe du TGV Paris-Bruxelles, où ont pris place des grévistes venus de Niort, de Poitiers, d'Angoulême ou de Besançon, chacun opine en silence. Ce mardi 28 avril, l'ambiance n'est pas à l'euphorie, malgré les rires et les boutades que l'on se passe, comme des plats. S'ils se sont décidés à *« monter à Bruxelles »* pour crier leur colère devant la Commission européenne, c'est parce qu'ils en ont *« marre »* de voir les dirigeants *« décider de* [leurs] *vies en marchandant par-dessus* [leurs] *têtes »,* résume Claudie, quarante-trois ans. Comme beaucoup des quelque 4 000 salariés qui ont fait le voyage (soit 13 % du personnel en France), c'est *« en tant qu'employée du Crédit lyonnais »* qu'elle est venue et *« pas sous la bannière d'un syndicat »,* précise-t-elle.

« C'est à cause de ces grand messieurs qu'on en est arrivé là. Et c'est nous, les petits, qui payons la note à leur place », ajoute Jean-Pierre, cinquante-trois ans. *« Maintenant, même dans les repas de famille, dire qu'on est au Crédit lyonnais, ça met la honte. »* Une situation d'autant plus injuste, à leurs yeux, que les résultats du réseau-France ont été, ces dernières années, plutôt encourageants. *« Juste au moment où ça va mieux, voilà qu'un type à Bruxelles veut nous replonger la tête sous l'eau ! »,* fulmine Jean-Marie. *« Encore heureux que notre ministre* [de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn] *fait front ! »,* soupire-t-il.

Quant au commissaire européen Karel Van Miert, chargé des questions de concurrence, son nom est unanimement vomi. On ne pardonne pas à son entourage d'avoir évoqué publiquement la *« faillite »* du Lyonnais. Le démenti tardif apporté par Bruxelles n'a pas suffi à calmer les esprits. Pour les employés du Lyonnais, le mal est fait. Il est terrible. Et, pour les manifestants, l'affaire est entendue : M. Van Miert est un tueur. *« Prononcer le mot de faillite est irresponsable. On a voulu sciemment mettre le Lyonnais en danger »,* accusent les responsables de la CFDT.

PRIVATISATION « INÉLUCTABLE »

La privatisation du Crédit lyonnais, que d'aucuns jugent *« inéluctable »,* va-t-elle jeter les 50 000 salariés de la banque (dont 32 000 en France) dans les bras d'une firme étrangère ? Va-t-elle les réduire au chômage ? La question est sur toutes les lèvres. *« Mieux vaut être mangé par un groupe étranger : on aura plus de chances de sauver le réseau-France. Il y aura peut-être des coupes claires, mais on limitera les dégâts. En revanche, si on se fait racheter par un groupe français, alors là, ce sera la cata ! »,* prédit Jean-Pierre. *« Si la privatisation permet d'assainir la gestion, alors vive la privatisation ! »,* ricane Stéphane, militant de la SNB, sans cacher son amertume. Il fustige les dirigeants français – *« Sous Mitterrand, le Crédit lyonnais a cessé de raisonner en banquier. On était devenu le bailleur de fonds de Matignon »* – avec autant de virulence qu'il attaque les membres de la Commission européenne, *« ce ramassis de technocrates, soumis aux lobbies financiers, qui veulent casser le Crédit lyonnais et le vendre par petits bouts ».*

Débonnaires, les policiers belges, postés à l'entrée du Breydel (immeuble où siège la Commission européenne), observent avec décontraction la foule des manifestants qui entonnent *« Ce soir, on met le feu »* en lorgnant les fenêtres du bâtiment. Une menace sans grande conséquence : une rangée de chevaux de frise, hérissés de barbelés, interdit tout travail d'approche. Il est 15 heures passées quand la délégation de l'intersyndicale (CFDT, SNB, FO, CGT, CFTC) sort enfin de l'immeuble. Reçus par le chef de cabinet de M. Van Miert, les représentants des salariés ne pavoisent pas. Déplorant le *« dialogue de sourds »* instauré par Bruxelles, le secrétaire général du comité central d'entreprise, le cédétiste *Jacque Gallois, appelle les employés à rester vigilants* et annonce de prochaines manifestations, à Paris. Pour les bataillons du Lyonnais, le temps presse : c'est le 13 mai que la Commission européenne doit annoncer sa décision.

Catherine Simon

Les contrats d'assurance-vie en actions seront lancés après le 5 mai

LES INITIATIVES en faveur du capital-risque se multiplient *(Le Monde* du 25 avril). Mercredi 29 avril, Jean Lemierre, directeur du Trésor et *Daniel Lebègue,* directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, ont remis en perspective ce qui peut apparaître comme un catalogue à la Prévert. A cette occasion, ils ont présenté le dernier-né : le fonds de 600 millions de francs prélevé sur le produit de la privatisation de France Télécom. Ces sommes, confiées à la Caisse des dépôts, seront investies en parts minoritaires (pas plus de 20 %) dans des fonds communs de placement à risque (FCPR) en phase de constitution. Pour être sélectionnés, ces FCPR doivent avoir pour objet des prises de participation dans des PME françaises innovantes de moins de sept ans.

Par ailleurs, les fameux contrats d'assurance-vie investis en actions (ou contrats DSK), attendus depuis la fin du mois de mars, devraient, enfin, être lancés après le 5 mai. Ils pourront être alimentés par le transfert d'au moins 30 % des sommes inscrites sur des contrats d'assurance-vie existants. La loi de finances pour 1998 prévoit également un dispositif d'encouragement fiscal aux « business angels », ces entrepreneurs qui investissent une partie de leur fortune personnelle dans des jeunes sociétés. Pour rémunérer les dirigeants de ces *jeunes entreprises,* la loi a également prévu la création de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise, assortis d'un régime fiscal plus favorable que celui des stock options. Mais l'attribution de ces bons est assortie de conditions (la société doit avoir moins de sept ans et son capital doit être détenu à 75 % par des personnes physiques) qui en limitent la portée. Toutes ces mesures complètent celles prises au niveau européen. A cet échelon, la Banque européenne d'investissement et le Fonds européen d'investissement multiplient déjà les opérations de garantie bancaire et d'investissements pour compte propre dans des PME innovantes.

Enguérand Renault

nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

dans nos éditions daté 2 mai.

Emmanuel de Roux

Téléfilm. Jorge Montesi.

Vickers cédera Rolls-Royce à BMW pour 3,4 milliards de francs

Près de la moitié du montant de la transaction sera rétrocédée aux actionnaires du groupe britannique Vickers. Ces derniers doivent encore approuver la vente du constructeur d'automobiles de luxe

Véritable feuilleton depuis des mois, la cession du constructeur de voitures de luxe Rolls-Royce par son propriétaire actuel, le britannique Vickers, vient de trouver son épilogue. C'est l'allemand BMW qui devrait en prendre le contrôle, dans le courant de l'été, pour 340 milliards de livres sterling (3,4 milliards de francs). Il faudra au préalable que l'assemblée générale des actionnaires de Vickers, convoquée pour le mois de juin, approuve cette transaction conclue le 29 avril par la direction. Ce désengagement va améliorer la situation financière de Vickers, qui a recruté le 28 avril un nouveau directeur général, le belge Paul Buysse, pour redéfinir sa stratégie. Fabricant de matériel de défense, le groupe britannique voit ses profits se réduire et certains réclament le démembrement pur et simple de ses activités.

LONDRES
de notre correspondant à la City

Le feuilleton de la vente de Rolls-Royce, cible d'une formidable foire d'empoigne entre les groupes allemands BMW et VW, est en train de se terminer. La direction du groupe Vickers, maison mère de la célèbre marque, a abouti, mercredi 29 avril, à un accord avec BMW bien que son rival ait envisagé de surenchérir (*Le Monde* du 2 avril). Si les actionnaires de Vickers approuvent cette transaction lors de l'assemblée générale prévue en juin, le groupe bavarois prendra le contrôle de Rolls-Royce cet été, pour 340 millions de livres (3,4 milliards de francs).

« Ce n'est pas une surprise », estime Nick Cunningham, analyste auprès du courtier Salomon Smith Barney, pour qui l'avenir est désormais tracé. *« Les fonds de pension britanniques sont moins agressifs que les américains quand il s'agit de faire plier la direction*, estime-t-il. *Même si Volkswagen offre plus, il est peu probable que ce dernier emporte la mise. »* Les défenseurs de l'indépendance du dernier constructeur britannique, eux, gardent l'espoir, à l'instar d'Eric Barras, porte-parole du Rolls-Royce's Enthusiasts Club : *« la bataille n'est pas finie. C'est aux actionnaires de décider, et nous sommes persuadés qu'ils vont renvoyer Volkswagen et BMW dos à dos. »*

La direction de Vickers ne manque pourtant pas d'arguments. Son PDG, Sir Colin Chandler, a toujours estimé que le profil industriel haut de gamme de BMW est plus conforme à celui de Rolls-Royce. Quant au fabricant de moteurs d'avions Rolls-Royce PLC, dépositaire du célèbre nom sur lequel il détient des droits, il a fait savoir qu'il soutenait la candidature de son partenaire BMW. La direction de Vickers espère que les actionnaires valideront d'autant plus volontiers sa décision qu'elle a promis de leur rétrocéder 188 millions de livres (55 pence par action), soit une partie substantielle du montant de la transaction. *« L'attention de nos dirigeants va désormais pouvoir se concentrer sur le développement de nos cœurs de métier »*, a déclaré Sir Colin dans un communiqué.

C'est le motif pour lequel le Belge Paul Buysse a été désigné directeur général le 28 avril, en remplacement de Sir Colin, qui reste président du conglomérat après avoir cumulé les deux fonctions pendant un an. *« Vickers a une plate-forme capable d'entraîner une croissance des bénéfices. Je suis impatient de mettre en œuvre cette stratégie »*, affirme M. Buysse. Paradoxe : cet ancien directeur exécutif du groupe d'ingénierie BTR a fait l'essentiel de sa carrière dans l'automobile, chez Ford et British Leyland, et il arrive au moment même où Vickers sort de ce secteur.

Ce désengagement conjugué à la vente, l'an dernier, des activités médicales de Vickers va permettre au groupe de se constituer un « trésor de guerre ». Pour quoi faire ? Le groupe veut se concentrer sur la défense et les technologies de propulsion maritime. Mais son catalogue de vente militaire n'offre plus qu'un produit, le char d'assaut Challenger II. Les carnets de commandes sont peu remplis et son premier client, l'armée de terre britannique, n'a pas été gâtée par le budget. La candidature de Vickers aux côtés de Panhard et de Thyssen à la fabrication du transporteur de troupes MRAV et son alliance avec GIAT pour la vente de son poseur de pont soulignent son souhait de coopérer avec les autre européens.

Mais pour M. Cunningham, *« dans sa forme actuelle, le pôle défense de Vickers ne fait guère le poids »*. Ses profits ont baissé, et bon nombre d'experts estiment que l'avenir du groupe passe dorénavant par un démembrement pur et simple.

Marc Roche

Patronat et syndicats britanniques s'interrogent sur l'accord salarial chez Vauxhall

LONDRES
de notre correspondant à la City

L'accord inédit signé entre Vauxhall et ses 10 000 employés, liant l'évolution des salaires au cours de la livre sterling par rapport au deutschemark, souligne la faiblesse des syndicats britanniques face aux multinationales de l'automobile disposant de plusieurs sites de production en Europe pour fabriquer le même modèle.

« Cet accord est un expédient qui était nécessaire pour permettre aux deux usines de survivre. Mais il ne doit pas se répéter. Nous aurions de loin préféré un arrangement plus traditionnel » : Tony Woodley, le porte-parole des ouvriers de l'automobile au sein du Transport and General Workers Union (TGWU), espère que cette indexation salariale sur l'évolution des deux devises (*Le Monde* du 25 avril), conclue avec la filiale britannique de la General Motors, ne deviendra pas la norme dans ce secteur. *« La nouveauté, c'est que pour augmenter la productivité, les employés prennent à leur compte une partie du risque de change jusque-là entièrement assumé par l'employeur, ce qui dénote la faible marge de manœuvre des syndicats dans l'industrie par rapport aux services »*, indique Paul Gregg, de la London School of Economics. A ses yeux, l'éclatement de la production d'un modèle entre plusieurs sites européens voisins constitue pour les multinationales un atout de négociation redoutable pour imposer ce type d'accord, qui pourrait se généraliser. Tout aussi pénalisé que son concurrent par la hausse de la livre sterling, Ford, qui produit ses Escort à Halewood, près de Liverpool, ainsi qu'à Valence et à Sarrelouis (Allemagne), pourrait être amené à suivre l'exemple de GM, estiment les analystes.

« PARADIS SOCIAL »

Paradoxalement, dans le *« paradis social »* britannique – syndicats impuissants, licenciements aisés et limitation du droit de grève –, les organisations patronales ne ménagent pas leurs critiques envers une clause inédite qualifiée de « bizarre » par la Confédération britannique de l'industrie. Ruth Lea, porte-parole de l'Institute of Directors, l'autre association des employeurs regroupant surtout des PME, parle pour sa part de formule « peu satisfaisante » : *« Nous restons favorables à la fixation des rémunérations en tenant compte des bénéfices. Le cours du sterling est un des facteurs déterminant les profits, mais pas le seul. »* *« Il ne s'agit pas là d'une entorse historique au processus de détermination des hausses salariales. L'évolution de l'inflation et les conditions d'emploi prévalant dans le domaine d'activité restent les critères primordiaux »* : Peter Robinson, économiste auprès du centre d'étude de gauche, l'Institute for Policy Research, entend dédramatiser cette affaire. La part du salaire de base dans la rémunération totale d'un ouvrier de l'automobile représente entre 80 et 90 % du salaire, souligne-t-il. *« Le poids des rémunérations annexes comme l'intéressement aux profits, les heures supplémentaires et aujourd'hui le facteur change, est très inférieur à ce qu'il est dans la finance où les primes de fin d'années sont considérables. »*

A l'approche du lancement de l'euro, dont la Grande-Bretagne ne fera pas partie avant la fin de la législature, la controverse a pris un tour éminemment politique. La non-participation du Royaume-Uni à la monnaie unique est un des facteurs expliquant la forte appréciation de la devise britannique depuis plus de dix-huit mois, qui a pénalisé la compétitivité des produits britanniques à l'exportation. Bon nombre d'opposants à l'Union économique et monétaire accusent le constructeur Vauxhall d'arrière-pensées pro-monnaie unique. *« Il s'agit d'une pression indirecte des multinationales installées au Royaume-Uni sur notre gouvernement pour lui forcer la main, afin que la Grande-Bretagne participe sans attendre la prochaine législature en 2002 »*, assure Ruth Lea, qui parle d'*« adhésion furtive »*. En octobre dernier, arguant de sa volonté de profiter de la stabilité des changes en Europe, GM-UK, propriétaire de la marque Vauxhall, avait ostensiblement menacé de fermer ses installations en Grande-Bretagne si Londres décidait de ne pas adhérer à la monnaie unique européenne. Hiroshi Okuda, le PDG du groupe japonais Toyota, très présent en Grande-Bretagne, avait provoqué un vif émoi en janvier 1997 en tenant des propos similaires, à trois mois des élections législatives. Ford et Peugeot (qui emploie 3 000 personnes à Coventry) se sont déclarés publiquement partisans d'une adoption rapide de l'UEM par le Royaume-Uni.

Par ailleurs, Siemens UK a fait savoir à ses fournisseurs qu'ils devaient libeller leurs factures en euros à partir du 1er janvier 1999.

M. R.

Le Crédit mutuel prend le pouvoir au CIC

LA REPRISE en main du CIC par son nouvel actionnaire, le Crédit mutuel Centre Est Europe, *via* sa filiale la Banque fédérative du Crédit mutuel (BFCM), n'aura pas tardé. A l'issue du conseil d'administration convoqué mardi 28 avril dans la matinée pour entériner le retour de la banque au secteur privé, Philippe Pontet, l'actuel président du CIC, a annoncé qu'il ne souhaitait pas être renouvelé dans son poste. Après avoir rondement mené la privatisation de la banque, il va s'effacer devant Etienne Pflimlin, président du Crédit mutuel, et Michel Lucas, directeur général, qui deviendront président du conseil de surveillance et président du directoire de l'Union européenne de CIC (UECIC). Ces derniers ont décidé de modifier très vite les statuts de l'UECIC, abandonnant le conseil d'administration pour une structure à conseil de surveillance et directoire.

C'est le type d'organisation que le Crédit agricole a privilégié pour Indosuez. Il semble bien correspondre à l'esprit et aux contraintes mutualistes. Avec un actionnaire majoritaire puissant, cette organisation permet de mettre en place un partage des pouvoirs très prisé par les groupes mutualistes. Dans le cas du CIC, MM. Pflimlin et Lucas se partagent les plus hautes fonctions. Reste à savoir si, à terme, ils maintiendront Jean-Jacques Tamburini et Philippe Dumas, qui viennent de se voir confirmer dans leurs fonctions de directeurs généraux, au directoire, ou s'ils feront monter d'autres cadres du CIC ou du Crédit mutuel. Pour l'instant, un communiqué précise simplement que l'objectif de la réforme est *« d'assurer une unité de commandement stratégique »*, en maintenant *« l'identité et l'autonomie du groupe CIC »*.

La brutalité du changement de cap organisationnel décidé par le Crédit mutuel, qui, comme tous les candidats à la reprise du CIC, avait assuré qu'il proposerait à M. Pontet de rester, a pu surprendre. Mais cette prise de pouvoir n'étonne pas. *« La BFCM a fait un virement de plus de 13 milliards de francs lundi matin à la BIF, la banque du GAN. Il est normal que ses dirigeants, qui jouent gros, prennent les commandes »*, commentait sans états d'âme un président de banque régionale à l'issue du conseil. *« Pour développer des synergies, il faut que le CIC soit dirigé par quelqu'un qui connaisse bien le Crédit mutuel et soit en prise directe avec les banques du CIC »*, estime Jean Weber, président du Crédit industriel d'Alsace-Lorraine, le CIAL. D'autant que les banques régionales du CIC doivent se doter rapidement d'une plate-forme informatique commune.

MM. Pflimlin et Lucas, tous deux issus du Crédit mutuel Centre Est Europe, la fédération alsacienne du groupe mutualiste, doivent également prouver que la vitesse de réaction et d'exécution des décisions ne fait pas défaut aux groupes mutualistes. Ils veulent sans doute également montrer aux autres fédérations qui forment le Crédit mutuel qu'ils ont la situation bien en main avant de leur proposer d'entrer au capital de la BFCM. Pour l'heure, ces fédérations n'ont reçu aucune proposition de la part des « Strasbourgeois », qui gèrent seuls l'affaire CIC. Elles n'apprécient guère le cumul de nombreuses fonctions par MM. Pflimlin et Lucas.

Sophie Fay

GIAT industries, à nouveau déficitaire, aura du mal à retrouver son équilibre

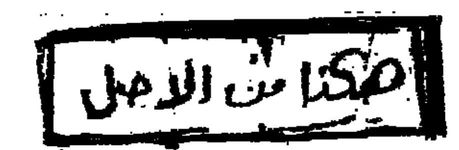
A L'ISSUE de son conseil d'administration, qui a eu lieu mardi 28 avril à Satory (Yvelines), le groupe public d'armement terrestre GIAT industries France, y compris ses filiales Manurhin Défense, Luchaire et Cime Bocuze, a indiqué avoir enregistré un résultat net négatif de 463 millions de francs en 1997, pour un chiffre d'affaires de 6,7 milliards, en hausse de 10 % par rapport à 1996. A périmètre égal, le déficit de 1996 avait été de 530 millions de francs. A ce rythme, il est exclu que le plan triennal 1996-1998 de retour à l'équilibre (PRE), élaboré par la direction de GIAT, soit exécuté selon les modalités prévues, malgré les recapitalisations (11,7 milliards de francs en trois ans) par l'Etat.

Ce PRE implique que GIAT industries France parvienne à un résultat opérationnel équilibré à partir d'un chiffre d'affaires de 8,6 milliards de francs en 1998. Or cet objectif paraît hors d'atteinte compte tenu du ralentissement de ses achats (chars, pièces d'artillerie et munitions) par l'armée de terre française et des livraisons liées à l'exportation. Le groupe public continue de subir les effets du contrat pris à perte avec les Emirats arabes unis, pour un lot de 436 chars de combat Leclerc.

Face à un marché qui marque le pas, les dirigeants de GIAT industries observent que leur entreprise souffre de ce qu'ils appellent eux-mêmes *« un sur-dimensionnement structurel »*, tant en moyens qu'en personnels. En 1997, cependant, les effectifs de GIAT industries France sont passés de 11 800 à 10 900. Un effort de maîtrise du volume de la main-d'œuvre que l'autorité administrative de tutelle, Alain Richard, le ministre de la défense, persiste à juger insuffisant. Au point que les représentants des syndicats redoutent que plusieurs des établissements, comme ceux du Mans, de Salbris, de Saint-Etienne ou de Rennes soient contraints de fermer. A plusieurs reprises, dans un passé récent, la direction de GIAT industries a proposé de rationaliser ses implantations industrielles. Des échéances électorales ont toujours motivé un refus de la part des gouvernements.

L'année 1998 pourrait obliger l'entreprise à provisionner environ 1 milliard de francs pour financer le départ en retraite – volontaire, mais autorisé par la direction selon les compétences du candidat – à 52 ans de quelque 1 200 salariés à statut d'Etat. Cette formule a été imaginée par M. Richard et elle devrait s'appliquer aux salariés de GIAT industries comme à ceux de la Direction des constructions navales (DCN). A ce jour, les modalités de ces départs anticipés n'ont pas été formellement fixées. Elles sont censées l'être en mai prochain. Cependant, la perspective de ces mesures de réduction des effectifs risque d'alourdir la gestion 1998.

Jacques Isnard



Vu comme un mode de vie alternatif, l'intérim se développe rapidement au Japon

Management. Les scandales en série au sein des grandes entreprises nippones dopent le travail temporaire, un secteur déjà gâté par la récession économique et les restructurations qu'elle entraîne

TOKYO
correspondance

Engoncées dans leur costume sombre ou leur tailleur, les nouvelles recrues, tout juste sorties de l'université, attendent avec angoisse le discours du président de la société qui a décidé de les engager. Arrive sur l'estrade l'équipe dirigeante, une dizaine de cadres sexagénaires déguisés... en *« bunny girls »* : les hôtesses du club playboy, avec bas résille, queue de lapin et grandes oreilles. Stupeur sans nom chez les jeunes recrues qui se ruent alors dans le couloir pour composer le numéro vert de Staff Service, une agence d'intérim japonaise. Les campagnes de pub que celle-ci lance régulièrement depuis l'an dernier sont composées de toute une série de saynètes démontrant par l'absurde l'avantage du recours à l'intérim, tout en épinglant au passage les travers du monde du travail japonais.

REPORTAGE

Les femmes forment 90 % de la main-d'œuvre intérimaire

Ces gags ont fait mouche : on se les raconte au bureau et on fait mine d'appeler le numéro vert chaque fois que quelqu'un dépasse les bornes. Les scandales en série au sein des grandes entreprises et les dérives du management nippon sont venus doper l'intérim, secteur déjà gâté par la récession économique et les restructurations qu'elle entraîne.

L'intérim connaît au Japon un boom spectaculaire. La plupart des agences de travail temporaire japonaises ont vu leurs ventes augmenter de plus de 30 % l'an dernier. La crise, mais aussi la levée partielle des réglementations qui s'appliquent aux missions (seuls 26 types de poste sont autorisés, presque exclusivement des emplois de bureau) expliquent cette tendance. Le déficit de productivité dont souffrent les services au Japon devrait encore la renforcer. Près de 800 000 intérimaires sont actuellement en mission. L'évolution du secteur est révélatrice : en diminution après l'éclatement de la bulle spéculative en 1992, le nombre d'intérimaires s'est remis à augmenter très fortement après 1995, date de la prise de conscience de la gravité de la crise et début des faillites en série.

Les entreprises puisent autant que possible dans les réserves de flexibilité du système japonais pour ne pas licencier, grâce à la satellisation des employés dans des filiales, le temps partiel (10 % de la main-d'œuvre), les petits boulots et l'intérim, souvent maison. Une grande banque a récemment repris ses employées sous contrat avec la société d'intérim qu'elle venait de créer. *« Sur 2 000 sociétés d'intérim, 1 500 sont des filiales de grandes entreprises »*, explique Muneaki Ueda, vice-président de Pasona, leader du secteur et huitième mondial. La première agence étrangère, Manpower, n'est qu'à la cinquième place.

L'intérim est aussi vu comme un mode de vie alternatif. *« Depuis trois ans, nous avons de plus en plus affaire à des gens pour qui l'intérim est un choix, pas une nécessité. Et puis plus personne ne se fait d'illusions sur l'emploi à vie »*, reconnaît M. Ueda. C'est le cas de nombreuses femmes qui restent cantonnées dans des emplois subalternes, dans les grandes entreprises, malgré leurs diplômes. *« Même sans les primes* [5 mois de salaires au Japon], *le revenu de l'intérimaire est souvent plus avantageux »*, explique-t-on chez Tempstaff.

Les femmes forment 90 % de la main-d'œuvre intérimaire. Mais depuis deux ans, l'intérim se masculinise à grande vitesse, avec deux pics, les 20-30 ans, et les plus de 55 ans, « restructurés » ou à la recherche d'un complément de retraite. Pasona a créé une filiale spéciale pour ces intérimaires hommes et a vu leur nombre bondir de 70 % en 1997.

BESOIN D'EXPERTISE

Le choc de la faillite de Yamaichi, quatrième maison de courtage nippone, et le discrédit qui frappe les hiérarchies des grandes entreprises y sont pour quelque chose : *« Beaucoup de jeunes pensent être gagnants en multipliant les expériences. C'est le cas de ceux qui veulent monter leur affaire, et dans l'informatique »*, analyse-t-on chez Carrer Staff. La perspective du « Big Bang » financier a, quant à lui, induit un tel besoin d'expertise de la part des sociétés japonaises et étrangères que Pasona a monté une cellule spécialisée en finance.

La première agence d'intérim nippone est un modèle du genre. Son fondateur, Yasuyuki Nambu, quarante-six ans, est un des jeunes patrons les plus en vue du Japon, et le groupe est devenu une sorte de conglomérat de services et de conseil aux entreprises dans le domaine des ressources humaines. Pasona se vante de sélectionner ses candidats : 25 % sont recalés aux tests d'entrée. La demande des entreprises est telle qu'elle devrait comme ses concurrents augmenter ses tarifs l'an prochain de 3 % à 5 %, et de presque autant les rémunérations. Le groupe offre aussi aux 220 000 personnes inscrites dans ses fichiers de vastes possibilités de formation, gratuites ou presque, et toutes sortes d'avantages : il s'agit de les fidéliser. Pour reproduire le modèle de l'emploi à vie... dans une agence intérimaire ?

Brice Pedroletti

Le télétravail, un handicap pour l'organisation dans l'entreprise

Stratégie. Une étude d'Entreprise et Personnel

POUR LES UNS, c'est l'invention sociale du siècle, qui doit apporter autonomie aux salariés et souplesse aux entreprises. Pour les autres, c'est une régression complète, qui conduit à une précarisation et à une fragilisation des salariés. Pour tenter d'y voir clair sur le télétravail, l'association Entreprise et Personnel a organisé un séminaire et en publie ce mois-ci les conclusions.

Rendu possible par les nouvelles technologies (informatique, télécommunications), le télétravail ne touche encore qu'un nombre limité de personnes, essentiellement des experts indépendants, des cadres dirigeants, des employés de bureau... Selon une étude de l'institut allemand Empirica, réalisée pour la Commission européenne en 1994, 1 % seulement de la population active française serait concernée par cette nouvelle forme d'organisation du travail, contre 2,2 % en Grande-Bretagne et 0 ,5 % en Allemagne.

Si le télétravail perce si lentement, c'est qu'il n'a pas totalement convaincu. Il permet certes aux entreprises d'économiser sur les loyers, de gagner en productivité. Mais il comporte aussi de nombreux aspects négatifs. D'abord des coûts élevés, mais surtout une destructuration de l'organisation du travail. Peu à peu, les salariés ne connaissent plus leur rôle, leur place, leur statut et souffrent d'un isolement croissant. Alors que les entreprises cherchent à gérer des organisations de plus en plus complexes, capables d'évoluer, le télétravail impose de déterminer des tâches simples, ne nécessitant aucune coopération avec l'extérieur. Si le télétravail doit s'étendre, il ne le fera qu'au travers de structures moins rigides, permettant aux entreprises de maîtriser la coopération à distance, prévient Entreprise et Personnel.

Martine Orange

★ *Le télétravail existe-t-il ?* **Etudes avril 1998. Entreprise et Personnel, 69, quai de Grenelle, 75015 Paris.**

Voiturier d'aéroport pour homme d'affaires pressé

MICHEL G. est un homme d'affaires pressé. Il vit à Paris et prend souvent l'avion pour son travail. Il y a quelques mois, ce *« frequent flyer »* d'Air France a découvert Carfly, un service de voiturier-garagiste d'aéroport aux bons soins duquel il confie sa BMW 730i grise quand il part en voyage. Rendez-vous est pris porte W s'il part d'Orly ouest et porte D si c'est d'Orly sud : une hôtesse vient l'attendre avec un chariot à bagages et récupère son véhicule. Elle le lui rapportera quand il reviendra, porte G s'il arrive à l'aérogare ouest et porte D si c'est à l'aérogare sud. Entre-temps, Carfly gardera sa voiture, la lavera à la main, extérieur comme intérieur, et fera les interventions nécessaires (révision, vidange...).

Le service de voiturier, gardiennage et lavage, qui représente 80 % des prestations de Carfly, coûte 275 francs pour les 24 premières heures et 70 francs par jour ensuite. Carfly étant un partenaire d'Air France, comme d'American Airlines, AOM ou encore Air Liberté, les fidèles de ces compagnies bénéficient d'une réduction de 20 %. A titre de comparaison, les parkings d'ADP intégrés à Orly coûtent 114 francs par jour et ceux qui en sont plus éloignés entre 55 et 69 francs. Un aller et retour en taxi revient en moyenne à 310 francs la journée, selon le guide d'ADP.

François Walther, trente-deux ans, est l'inventeur de ce nouveau métier. *« J'ai longtemps été pilote d'hélicoptère, ce qui m'a fait côtoyer une clientèle d'affaire d'un niveau très élevé et évaluer ses exigences »*, explique-t-il. *« L'homme d'affaires veut avant tout gagner du temps. Il aime le service. »* Quand l'hélicoptère s'est moins bien porté, M. Walther a décidé de se consacrer au bien-être de ces hommes et femmes toujours pressés. *« Le service de voiturier d'aéroport existait depuis longtemps dans les pays anglo-saxons, mais il était complètement inconnu des Français »*, se souvient-il. *« Deux obstacles culturels s'opposaient à cette aventure : les Français pensent que le service de voiturier est quelque chose qui coûte cher et ils n'aiment pas laisser leur voiture à n'importe qui. »* En s'associant avec le propriétaire du garage Renault d'Orly, qui détient 50 % des parts de Carfly à ses côtés, François Walther a trouvé, tout à la fois, un local pour garer les voitures de ses clients, un associé qui leur inspire confiance et un moyen d'élargir son offre.

2 000 VOITURES EN 1997

Après quelques mois passés à laver lui-même les voitures, assisté d'une hôtesse pour accueillir les clients, M. Walther a pu étoffer sa structure. Travaillent aujourd'hui à ses côtés trois hôtesses et trois laveurs, qui se succèdent entre 5 h 30 le matin et minuit, sept jours sur sept, pour faire tourner la boutique. *« Je souhaite recruter trois hôtesses et un laveur de plus*, explique-t-il, *mais j'ai un mal fou à trouver des gens qui ont le profil idéal. »* Ses exigences sont nombreuses : bonne présentation pour un contact avec une clientèle haut de gamme, disponibilité pour travailler en alternance très tôt le matin et très tard le soir, le week-end et les jours fériés... Pour un contrat à durée indéterminée et un salaire brut mensuel de 7 000 à 7 500 francs auquel s'ajoute un intéressement au chiffre d'affaires. *« En moyenne, le salaire brut mensuel monte ainsi à 10 000 francs. C'est bien payé »*, considère M. Walther, qui dit se rémunérer au SMIC. *« Les 35 heures, ça va se traduire par une baisse des rémunérations. »*

Les projets de développement ne manquent pas. Carfly s'est occupé en 1997 de 2 000 voitures, qui lui ont apporté un chiffre d'affaires d'environ 1 million de francs et permis d'atteindre l'équilibre. *« Le potentiel à Orly est de 25 000 prestations par an. A Roissy, il est trois fois plus important »*, estime François Walther, qui s'installera bientôt sur le second aéroport parisien.

Virginie Malingre

Hachette pourrait composer un mini-bouquet de chaînes thématiques

La mise en vente des participations minoritaires de Lyonnaise Communications entraîne une réorganisation du pôle multithématique de Canal Plus et suscite la convoitise de groupes, comme celui de Jean-Luc Lagardère, attirés par la santé financière des « petites télévisions »

ÉCHAUDÉ par l'échec de La Cinq, en avril 1992, le groupe Hachette envisage néanmoins son retour dans la télévision. Un come-back plus modeste, via le câble et le satellite, au travers des chaînes thématiques.

Le groupe dirigé par Jean-Luc Lagardère ne cache pas son intérêt pour trois télévisions thématiques : Canal J, MCM et Monte-Carlo-TMC. *« Cette problématique a un peu plus d'actualité »*, reconnaît-on chez Hachette. Ces trois chaînes détenues par la Lyonnaise Communications, la Caisse des dépôts et consignations, Havas Images et Canal Plus pourraient prochainement changer de propriétaires. Déjà, la Lyonnaise Communications a mis en vente ses participations minoritaires (*Le Monde* du 27 mars).

Pour l'heure, le groupe Hachette est seulement actionnaire à 25 % de Téva, une chaîne à vocation féminine lancée par M 6. Avec ce triple rachat, Hachette posséderait l'embryon d'un mini-bouquet, qui pourrait être étoffé avec des programmes maison : une chaîne « people » et des programmes déclinés des magazines *Elle* et *Paris-Match* sont à l'étude. Toutefois, le groupe ne souhaite pas être *« un opérateur technico-commercial »*. En clair, Hachette ne commercialisera ni abonnements ni décodeurs.

En reprenant Monte-Carlo-TMC, le groupe de Jean-Luc Lagardère ferait coup double. La chaîne du Sud est l'une des plus regardées du câble pour ses films et ses séries. De plus, TMC a une couverture hertzienne qui recouvre la zone de diffusion de *La Provence* et de *Nice Matin*, quotidiens régionaux du groupe. Hachette contrôlant aussi des radios locales dans le Sud, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) devrait alors examiner si ce rachat ne contrevient pas aux mesures anti-concentration prévues dans la loi sur l'audiovisuel de 1986.

L'ARRIVÉE DES INDÉPENDANTS

Mais Hachette n'est pas le seul à convoiter ces « petites » chaînes. Pathé et des groupes étrangers seraient sur les rangs. La reprise des parts de Lyonnaise Communications intéresse aussi Canal Plus. Longtemps déficitaires, les télévisions thématiques historiques sont en effet à l'équilibre et deviennent *« des relais de croissance »* pour leurs actionnaires.

Toutefois, la concurrence entre CanalSatellite et TPS provoque une restructuration sur ce secteur. Selon un analyste financier, les participations croisées entre les deux opérateurs ont vécu : *« Il y a deux pôles clairs, TPS et CanalSatellite. »*

Après le retrait de Lyonnaise Communications, Canal Plus a choisi de faire de Multithématiques, filiale contrôlée par Canal Plus (33,33 %), Tele-Communications Inc. (TCI, 33,33 %) et Havas Images (33,33 %), son pôle de chaînes thématiques. Multithématiques, dirigé par Michel Thoulouze, directeur général de Canal Plus pour l'international, est actionnaire majoritaire de Canal Jimmy, Ciné Cinémas, Ciné Cinéfil et Planète. En revanche les *« chaînes orphelines »* telles que Canal J, MCM, voire TMC, sont considérées comme *« des actifs non stratégiques »*.

Le souhait de Multithématiques est d'acquérir l'intégralité du capital de ces chaînes. *« Un contrôle à 100 % permettrait une plus grande lisibilité et une plus grande simplicité »*, signale un financier. Il aurait aussi l'avantage d'orienter l'intégralité des futurs bénéfices des chaînes vers Multithématiques. Il reste à négocier avec la Caisse des dépôts et consignations, autre actionnaire minoritaire de ces télévisions thématiques, qui dispose d'un droit de préemption.

Selon un responsable de chaîne, *« la Caisse souhaite rester dans le jeu »*. Toutefois, elle pourrait troquer ses participations minoritaires contre une place au tour de table de Multithématiques. Cette perspective sied à Havas Images, un peu moins à Canal Plus et très peu à TCI.

En outre, le ticket d'entrée est très élevé. En 1995, lors de l'arrivée de TCI, Multithématiques a été évaluée à 1,5 milliard de francs. Pour acquérir un tiers du capital, le groupe américain a dû verser 500 millions de francs. Depuis, avec le gonflement du portefeuille d'abonnés de CanalSatellite et l'injection de liquidités, Multithématiques a encore pris de la valeur.

Pour CanalSatellite et TPS, l'arrivée d'éditeurs indépendants comme AB Sat ou Hachette semble irréversible. La future loi audiovisuelle préparée par Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, devrait obliger les opérateurs de bouquet à réserver une part de leurs programmes à des éditeurs indépendants. En passant un accord avec AB Sat, CanalSatellite a pris une longueur d'avance sur TPS.

Guy Dutheil

Tours de table

● **Canal J** : Caisse des dépôts : 36,5 % ; Lyonnaise Communications : 32,7 % ; Canal Plus : 18,8 % ; Bayard Presse : 6,1 % ; Havas Images : 3,5 % ; Marie-Claire Album (groupe Marie-Claire) : 1,2 % ; Cash EDI ; 0,6 % ; SIC : 0,6 %.
● **Canal Jimmy** : Multithématiques : 84,8 % ; Lyonnaise Communications : 13 % ; Havas Images : 1,1 % ; Canal Plus : 1,1 %.
● **Ciné-Cinémas et Ciné-Cinéfil** : Multithématiques : 60 % ; Caisse des dépôts : 20 % ; Lyonnaise Communications : 18 % ; Havas Images : 1 % ; Canal Plus : 1 %.
● **MCM** : Havas Images : 33,9 % ; Canal Plus : 19,6 % ; NRJ : 15,4 % ; Caisse des dépôts : 14,2 % ; Lyonnaise Communications : 11,8 % ; Polygram : 4 % ; Sony Music : 1 %.
● **Monte-Carlo (TMC)** : Canal Plus : 23,7 % ; Bertelsmann, 23,8 % ; Havas Images : 52,5 %
● **Paris Première** : Lyonnaise Communications : 50,5 % ; Canal Plus : 15 % ; Groupe Marie-Claire : 15 % ; M 6 Thématique : 10 % ; Caisse des dépôts : 5 % ; Paris TV Câble : 4,5 %.
● **Planète** : Multithématiques : 68,9 % ; Caisse des dépôts : 16,7 % ; Lyonnaise Communications : 12,8 % ; Havas Images : 0,8 % ; Canal Plus : 0,8 %.

Les personnels de « Var-Matin » restent mobilisés après la cession de leur titre à « Nice-Matin »

TOULON
de notre correspondant

Après l'annonce du rattachement du titre à *Nice-Matin*, la vigilance reste de mise à *Var-Matin*. Le journal n'a pu paraître, samedi 25 avril, en raison d'une grève des rotativistes. Et les syndicats CFDT et SNJ avaient introduit, mardi 28 avril, devant le tribunal de grande instance de Toulon, une action en référé contre la direction de la SA République, propriétaire du titre. Elle visait à suspendre, à titre conservatoire, la procédure de cession du titre à *Nice-Matin*, au motif que le comité d'entreprise n'aurait pas été correctement informé. L'audience n'aura duré qu'une minute, Mᵉ Erik Houillot, avocat du journal varois, ayant obtenu la radiation de l'affaire, un accord étant intervenu sur un calendrier de négociations d'ici au 15 mai, date de l'annonce du plan social.

Pour le conseil de *Var-Matin*, *« tout sera mis en œuvre pour faciliter les transferts nécessaires sur le site niçois, notamment ceux des rotativistes. »* Ces derniers, comme l'ensemble des personnels techniques et administratifs (230 des 312 salariés), sont particulièrement inquiets de ce transfert qui devra se faire avant le 3 septembre, date à laquelle *Var-Matin* sera imprimé sur les rotatives de *Nice-Matin*.

Du côté des journalistes, l'ambiance est également morose. *« Nous risquons d'aller vers une opération de fusion qui se fera au détriment du titre*, explique Patrice Maggio, responsable CGT. *Néanmoins, nous restons mobilisés sur une négociation sans entrer dans le jeu de la pression juridique. »* A la CFDT, on ne cache pas son souci de *« maintenir la pression et ce référé était un moyen de le faire. Nous avons une confiance tout à fait modérée dans le groupe Hachette, qui nous a placés devant des situations de fait regrettables, qui affiche 477 millions de francs de bénéfices en 1997 alors que* Var-Matin *accuse un déficit de 1,7 million de francs. »*

Dans les trois mois, le site d'impression d'Ollioules (Var) devrait être abandonné par les 190 personnes (journalistes, personnels techniques et administration) qui y travaillent encore. La rotative pourrait être vendue dans un pays de l'Europe de l'Est. Si *Var-Matin* gardera son titre, ses rédactions d'agences varoises pourront être composées de journalistes des deux titres, *Nice-Matin* se retirant du Var. Une régie publicitaire sera commune aux deux journaux dont les rédactions, fortes de l'exemple marseillais, craignent une fusion à terme en un seul titre, comme ce fut le cas entre *Le Provençal* et *Le Méridional* devenus *La Provence*.

José Lenzini

Laurent Fabius s'interroge sur le bien-fondé des aides financières de l'Etat à la presse

LE PRÉSIDENT de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, s'est interrogé sur les aides à la presse, dans le cadre d'un débat sur la déontologie organisé par la Fédération nationale de la presse française (FNPF), mardi 28 avril, à l'Assemblée nationale.

« L'Etat s'est engagé depuis 1945, a-t-il expliqué, *dans une politique de soutien au point d'en faire, à raison de 10 à 15 milliards de francs par an, un des secteurs les plus soutenus de l'économie nationale. C'est sans doute indispensable, en particulier pour les journaux d'opinion qui ont souvent de vraies difficultés, ce n'est pourtant pas très sain. »*

« C'est aussi dans son autonomie statutaire et financière que réside la liberté de la presse », a rappelé M. Fabius, qui s'est demandé *« si l'Etat doit continuer à verser son aide économique à une publication négationniste ou systématiquement récidiviste des atteintes à la dignité humaine sanctionnées régulièrement par la justice. »*

« INÉGALITÉ DE FAIT »

Le président de l'Assemblée nationale a également estimé que la loi de 1881 sur la liberté de la presse devrait être complétée. L'audiovisuel *« jouit actuellement d'une inégalité de fait par rapport à la presse écrite »*, en ce qui concerne le droit de réponse. Une *« médiation »* pourrait être confiée à *« une instance indépendante, par exemple le CSA »*, pour permettre l'exercice de ce droit.

De nombreux éditeurs ont soulevé cette différence entre la presse et l'audiovisuel, dans le cadre d'une enquête réalisée par la FNPF sur la justice et la déontologie, réalisée auprès de deux cents éditeurs de l'ensemble des formes de presse, à l'exception des principaux groupes de presse magazine. *« Les éditeurs sont quasi unanimes à souligner le développement du nombre de contentieux »*, souligne François Devevey, directeur général de la fédération, et dénoncent les contentieux *« abusifs »*. *« La multiplication des demandes d'exercice du droit de réponse constitue, dans certains cas, une véritable remise en cause du droit de critique. »*

François Devevey a également évoqué la *« prétendue atteinte à la présomption d'innocence, s'agissant de personnes mises en examen pour des faits établis et avérés »*. Et il a fait part de l'inquiétude des éditeurs face à *« des moyens de pression non judiciaires : chantage à l'insertion publicitaire ou à l'annulation de certains contrats commerciaux »*. Le président de la FNPF, Jean-Pierre Vittu de Kerraoul, a rappelé que *« la presse française reste attachée à la loi de 1881, qu'elle considère comme le socle garantissant la liberté de son exercice professionnel »*.

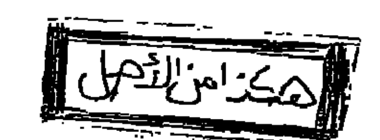
A. S.

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION : Geneviève Guicheney est nommée médiateur à** France Télévision. Ancien membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel, Mᵐᵉ Guicheney sera *« l'intermédiaire entre les téléspectateurs et les responsables des programmes »*, a précisé, mardi 28 avril, France Télévision.

■ **Yves Bigot devient directeur de l'unité de programmes variétés, jeux et divertissements de France 2.** Le journaliste et animateur travaillera avec les trois conseillers de programmes de l'unité : Pascale Didelet, Jean-François Peralta et Nathalie Roger.

■ **PRESSE : nouvelle procédure pour *La Voix du Nord*.** Le tribunal de commerce de Lille examinera, jeudi 30 avril, une demande des auteurs de la tentative de prise de contrôle de *La Voix du Nord*, qui veulent réviser le droit de vote au cours de l'assemblée générale extraordinaire de la holding du groupe de presse, convoquée le 4 mai.



AFFAIRES

INDUSTRIE

● **PÉTROLE : l'Etat a annoncé mercredi une offre d'échange obligatoire** d'un certificat pétrolier Elf et Total contre une action. A l'issue de cette opération qui démarre le 7 mai, l'Etat n'aura plus d'action dans ces groupes.

● **ROLLS-ROYCE :** la vente de Rolls-Royce au groupe allemand BMW est officielle. *(Lire p. 20)*

● **IBM : le constructeur informatique** a annoncé, lors de la présentation de ses résultats trimestriels mardi 28 avril, qu'il allait lancer un nouveau plan de rachat de ses actions de 3,5 milliards de dollars (21 milliards de francs). C'est le huitième plan de rachat d'actions du groupe depuis 1995.

● **STONE CONTAINER : le groupe papetier américain a** confirmé mardi l'existence de discusssions avec la filiale américaine du groupe iralandais Jefferson Smurfit, en vue de fusionner leurs activités cartons.

● **UNITED BISCUITS : le groupe agroalimentaire britannique,** qui a racheté en décembre la Biscuiterie nantaise, a annoncé qu'il négocie avec le groupe Campbell Soup le rachat des biscuits Delacre.

SERVICES

● **AIR FRANCE : la compagnie aérienne,** selon des sources internes, pourrait être partiellement privatisée en *septembre, au lieu de juillet,* comme cela avait été évoqué. Le gouvernement placerait 20 % sur le marché à cette date. 3 % seront réservés au personnel.

● **ART : la cour d'appel de Paris** a confirmé, mardi, les décisions *de l'autorité de régulation des* télécommunications (ART), qui, après la saisie de Paris TV Cable et la CGV, avait prononcé deux arrêtés obligeant France Télécom à mettre à niveau les réseaux du plan Cable pour permettre l'accès à Internet.

● **EDF/GDF : l'entreprise publique** diminuera ses tarfis à partir du 1er mai. La baisse sera de 2,5 % en moyenne et de 1,9 % pour les ménages. Cette baisse s'accompagne d'un réaménagement de la structure tarifaire.

● **CHINA TELECOM : l'opérateur de téléphone** coté à Hongkong a annoncé mardi avoir acquis l'opérateur chinois de téléphonie mobile Jiangsu Mobile pour un montant de 22,4 milliards de dollars de Hongkong (17,4 millliards de francs).

● **GÉNÉRALE DES EAUX : la CGC se déclare prête à signer** l'accord sur la réduction du temps de travail au pôle Eau, *rejoignant la CFDT et la CFTC.*

FINANCES

● **CIC : Philippe Pontet, président du CIC,** a démissionné mardi de son poste, alors que le Crédit mutuel, repreneur de la banque, s'apprête à en changer les statuts *(lire p. 20).*

● **CRÉDIT FONCIER : selon le syndicat FO-PTT,** le ministère des finances aurait décidé d'exclure La Poste du tour de table du Crédit foncier.

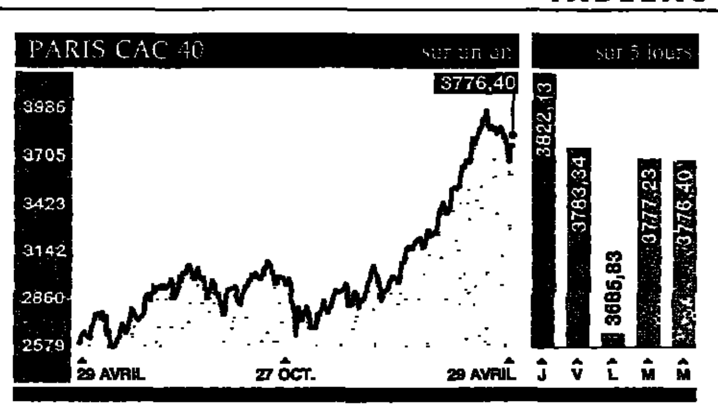
RÉSULTATS

■ **AÉROPOSTALE : cette filiale d'Air France et de La Poste a** réalisé en 1997 un chiffre d'affaire de 1,09 milliard de francs (+ 3,6 %) et un résultat net de 1 million.

■ **GIAT : le groupe d'armement** a à nouveau accusé un déficit de 500 millions de francs en 1997 *(lire p. 20).*

■ **CEA INDUSTRIE : le groupe public** a réalisé pour 1997 un résultat net de 1,8 milliard de francs, en hausse de 15 %, pour un chiffre d'affaires de 53,6 milliards de francs.

★ Toutes les valeurs du CAC 40 *sur le site Web « Le Monde ». www.lemonde.fr*



Principaux écarts au règlement mensuel

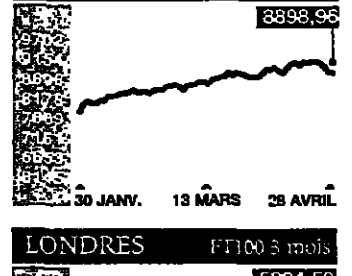
Hausses ▶	Cours 28/04	Var. % 27/04	Var. % 31/12
LEBON (CIE)	292	+6,61	+0,69
VALEO	554	+6,53	+35,71
RENAULT	273,40	+6,46	+64,44
ERIDANIA BEGH	1240	+6,43	+31,77
ACCOR	1534	+6,30	+41,55
TECHNIP	745	+5,35	+17,79
SAINT-GOBAIN	924	+5,18	+18,25
SUEZ LYON.DES	1000	+5,04	+50,15
CIPE FRANCE (	204	+4,72	+0,29
PINAULT-PRINT	4365	+4,70	+36,56

Baisses ▶	Cours 28/04	Var. % 27/04	Var. % 31/12
DMC (DOLLFUS	177	−4,06	+65,42
HACHETTE FILL	1590	−3,73	+28
OLIPAR	55	−3,12	−2,98
LOCINDUS	[illegible]	−3,10	+9,44
ATOS CA	1004	−2,90	+29,38
BOLLORE TECHN	1058	−2,84	+40,31
S.E.B.	918	−2,75	+9,41
MONTUPET SA	2120	−2,52	+214,07
ESSO	568	−2,40	+14,97
COMPTOIR ENTR.	16,60	−2,35	+33,87

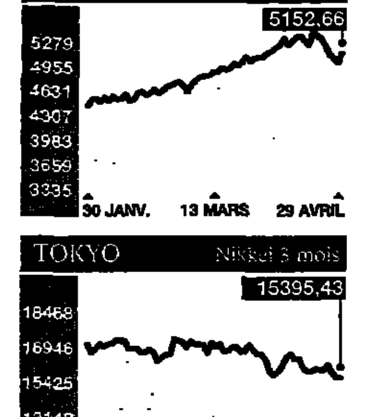
Indices boursiers

Europe 12 h 30 ▶	Cours 29/04	Var. % 28/04	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	[illegible]	−0,02	25,93
- SBF 120	[illegible]	0,02	25,43
- SBF 250	[illegible]	−0,42	25,36
- SECOND MAR.	[illegible]	0,18	26,97
- MIDCAC	[illegible]	0,25	23,62
LONDRES FT100	[illegible]	0,31	13,42
AMSTERDAM AEI	[illegible]	1,06	24,87
BRUXELLES BEL	[illegible]	0,56	25,51
FRANCFORT D30	[illegible]	2,67	21,25
MADRID IBEX35	[illegible]	−0,81	35,39
MILAN MIB30	[illegible]	−0,77	32,14
SUISSE SMI	[illegible]	1,91	16,79
STOXX 666	284,17	0,52	—
EURO STOXX 326	299,10	0,33	—
STOXX 50	3197,52	0,69	—
EURO STOXX 50	3166,13	0,40	—

Monde ▶	Cours 28/04	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	[illegible]	−0,21	12,53
- SP 500	[illegible]	−0,13	11,82
- NASDAQ	[illegible]	0,63	16,65
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	1,01	−0,56
JOHANNESBURG	[illegible]	0,10	30,61
MEXICO BOLSA	[illegible]	2,78	−2,75
SANTIAGO IPSA	[illegible]	0,90	−14,62
SAO PAULO BOU.	[illegible]	2,89	11,57
TORONTO FSE I.	[illegible]	0,04	12,98
ASIE 10 h 15	29/04	28/04	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	−0,20	16,13
HONGKONG H.	[illegible]	−1,94	−2,26
SEOUL	[illegible]	3,68	15,21
SINGAPOUR ST.	[illegible]	1,04	−2,13
SYDNEY ALL O	[illegible]	−1,16	5,07
TOKYO NIKKEI	[illegible]	−1,63	0,90







LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

LA BOURSE de Paris, qui avait vi*vement rebondi la veille, corrigeait* son mouvement mercredi matin 29 avril et reperdait du terrain, à l'instar des autres places européennes.
Après avoir ouvert en baisse de 0,61 %, l'indice CAC 40 perdait 0,24 %, à 12 h 30, à 3 768,00 points, *dans un volume de 3 milliards de* francs sur le règlement mensuel.
L'indice CAC 40, qui avait perdu 200 points en cinq séances, avait fortement rebondi en fin de séance mardi, s'adjugeant 2,48 %, *« ce qui était trop »*, commentait un boursier parisien. Selon lui, le *mouvement de consolidation*, nécessaire pour repartir sur des bases saines, devrait se poursuivre. Rhône-Poulenc gagnait 1,80 % après l'annonce d'une hausse de 29,5 % du bénéfice net trimestriel. En revanche, le Crédit foncier de France chutait de 16,89 %, à 123 francs.

LONDRES

LA BOURSE de Londres a terminé *en nette hausse mardi 28 avril,* récupérant une bonne partie des points perdus la veille.
L'indice Footsie des cent principales valeurs a enregistré une hausse de 84,2 points, à 5 806,6 points, soit une progression de 1,47 % par rapport à ses niveaux de clôture lundi. *Les valeurs londoniennes avaient* bénéficié dès les premiers échanges d'une vague d'achats à bon compte. La publication des chiffres de la balance commerciale britannique, montrant une forte dégradation, n'avait pas eu d'influence sur les cours.

FRANCFORT

LA BOURSE de Francfort a ouvert en baisse, mercredi 29 avril, pénalisée par les tensions sur les taux d'intérêt. A 9 h 30, l'indice électronique Xetra cédait 0,34 %, à 5 093,41 points.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo était fer*mée, mercredi 29 avril, pour cause* de jour férié au Japon.

NEW YORK

LA BOURSE américaine n'a pas réussi, mardi 28 avril, à oublier les craintes d'un relèvement des taux d'*intérêt. Après avoir passé une* partie de la journée dans le vert, l'indice Dow Jones a terminé sur un recul de 0,21 %, à 8 898,96 points. L'article du *Washington Post* affirmant que la Fed n'avait pas l'intention de durcir sa politique monétaire n'a pas effacé *celui du Wall Street Journal, qui* avait affirmé, lundi, le contraire. Les tensions persistantes sur le marché obligataire (l'emprunt à 30 ans est remonté à 6,07 %) n'encouragent pas à l'optimisme sur le marché des actions. L'action Pepsi-Cola a perdu 7,5 % en raison du recul *de ses ventes aux Etats-Unis.*

Valeur du jour : confusion autour du Crédit foncier

APRÈS une suspension de cotation *lundi 27 avril, l'action Crédit fon*cier de France a été réservée à la baisse le lendemain. Il n'y avait pas d'acheteur avant 121,40 francs contre un dernier cours coté de 148 francs. La Caisse des dépôts et consignations a donc atteint son objectif : stopper la spéculation qui s'était emparée du titre lors des dépôts des candidatures à la reprise de l'établissement de crédits immobiliers.

Deux prétendants français, le Centre national des caisses d'épargne et La Poste, sont candidats pour une prise de participation minoritaire. Tandis que deux améri*cains, GMAC, associé avec le groupe* Bass, et General Electric, ont fait des offres sur la totalité du capital. Après avoir dépouillé les offres, les autorités ont constaté une différence notable entre les prix d'offre (qui ne dépassait guère les 70 francs par action avant recapitalisation) et le cours de Bourse. La Caisse des *dépôts et* consignations (qui détient 90,4 % des actions du CFF depuis l'OPA de décembre 1996) l'a donc fait savoir dans un communiqué. Mais l'établissement public est dans une position délicate, car les anciens actionnaires minoritaires du Crédit foncier recommencent à grogner. Ils avaient apporté leurs titres à l'OPA, à un cours inférieur de moitié au cours actuel. Leur porte-parole, Colette Neuville, présidente de l'Association de défense des actionnaires minoritaires (ADAM), a adressé une lettre au ministre de l'économie et des finances *soulignant les incohérences du dossier.*

Cours de l'action du Crédit foncier
en francs à Paris (*réservé à la baisse)
180 / 160 / 140 / 120 / 100 / 80 / 60 / 40
121,4*
14/11 · 26/12 · 6/2 · 20/3 · 28/4

En septembre 1995, après la suppression des prêts PAP, le gouverneur du Crédit foncier assurait que l'actif net s'élevait entre 305 et 322 francs par titre. Mais lors de la publication des comptes de 1996, l'apparition *d'une charge de risque immobilier* ramenait cette évaluation vers 34 francs. Devant l'urgence de la situation, Jean Arthuis, le ministre de l'économie de l'époque, annonçait une OPA en juillet 1996, à 70 francs par action. A cette occasion, le conseil d'administration du Foncier précisait que *« cette OPA constitue la seule alternative à la liquidation du Crédit foncier »*. Colette Neuville demande donc que, lors de la constitution du nouveau tour de table du Crédit foncier, l'Etat fasse une place aux anciens actionnaires minoritaires qui pourraient faire une nouvelle entrée à 70 francs. L'Etat ne prendra une décision qu'au milieu de l'été. Mais, selon un expert, il pourrait adosser le Foncier à un actionnaire de référence qui devrait être américain, tout en y associant l'un des candidats français. La Caisse nationale de prévoyance pourrait compléter le tour de table à hauteur de 10 %. Reste à définir la place des actionnaires individuels, actuels et anciens.

Enguérand Renault

Matières premières

En dollars ▶	Cours 28/04	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	[illegible]	−0,48
ALUMINIUM 3 MOIS	[illegible]	−0,17
PLOMB 3 MOIS	[illegible]	−0,97
ETAIN 3 MOIS	[illegible]	−0,35
ZINC 3 MOIS	[illegible]	−0,04
NICKEL 3 MOIS	[illegible]	—
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	[illegible]	−0,97
PLATINE A TERME	[illegible]	−18,48
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	[illegible]	0,42
MAÏS (CHICAGO)	[illegible]	0,30
SOJA GRAINE (CHG.)	[illegible]	0,16
SOJA TOURTEAU (CHG.)	[illegible]	0,95
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1698	−1,69
CAFÉ (LONDRES)	1317	0,16
SUCRE BLANC (PARIS)	[illegible]	0,95

Pétrole

En dollars ▶	Cours 28/04	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	....	—
WTI (NEW YORK)	15,77	0,19
LIGHT SWEET CRUDE	15,00	1,47

Or

En francs ▶	Cours 28/04	Var % 27/04
OR FIN KILO BARRE	59000	−0,33
OR FIN LINGOT	60000	−0,17
ONCE D'OR LONDRES	308,45	−0,39
PIÈCE FRANCE 20 F	340	−1,45
PIÈCE SUISSE 20 F	342	−1,44
PIÈCE UNION LAT. 20 F	340	−1,15
PIÈCE 20 DOLLARS US	2720	—
PIÈCE 10 DOLLARS US	1390	—
PIÈCE 50 PESOS MEX	2230	−0,89

ÉCONOMIE

Démission du président du Matif

GÉRARD PFAUWADEL, président de Matif SA, a présenté mardi 28 avril sa démission, à l'issue d'un conseil d'administration. Il sera remplacé par le président de la SBF-Bourse de Paris, Jean-François Theodore. Prévu depuis l'annonce de l'accord signé entre le marche à terme parisien et ses homologues allemand et suisse, le départ de M. Pfauwadel intervient alors que *le Matif* connaît de grandes difficultés.
Les volumes de transactions ont fortement baissé au cours des dernières semaines à la suite de l'introduction d'un nouveau mode de cotation électronique, les intervenants préférant désor*mais effectuer leurs opérations* sur le marché de Francfort.

■ **RUSSIE : la production d'or** de la Russie se situera entre 72 et 118 tonnes en 1998, en baisse sur l'an dernier où elle avait atteint 122,9 tonnes, a indiqué mardi *28 avril le président du syndicat* russe des producteurs d'or, Valery Braiko.

■ **OCDE-AMI : les ministres de l'OCDE** se sont accordé mardi un délai de réflexion dans les négociations officielles sur l'Accord *multilatéral sur l'investissement* (AMI).

■ **ÉTATS-UNIS : le secrétaire adjoint au Trésor,** Larry Summers, a de nouveau plaidé mardi 28 avril pour que soit voté au Sénat le financement américain au Fonds *monétaire international* (FMI), estimant que ne pas le faire reviendrait à *« annuler une assurance-vie alors qu'on est déjà tombé malade ».*
■ **Le chef des conseillers économiques** de la Maison Blanche, Janet Yellen, a estimé mardi 28 avril *à Paris qu'il n'y avait pas de pres*sion inflationniste aux Etats-Unis à l'heure actuelle.
■ **Les commandes de biens durables** aux Etats-Unis ont augmenté de 0,4 % en mars, après un recul de 0,8 % en février, a annoncé mardi 28 avril le département *du commerce.*
■ **L'indice de confiance des consommateurs** en avril s'est affiché en hausse à 136,7 points contre 133,8 points en mars, a indiqué mardi 28 avril l'institut du Conference Board.

■ ***EURO : la première réunion*** **du conseil de l'euro**, chargé de coordonner les politiques économiques des pays de la zone euro, aura lieu le 4 juin à Luxembourg sous présidence autrichienne.
■ **L'euro va offrir de nouvelles opportunités** à l'industrie financière *américaine* en développant les revenus provenant du conseil en fusions et acquisitions, de la titrisation et des obligations à fort rendement, selon une étude publiée mardi 28 avril par l'association américaine Securities Industry Association (SIA).

■ **ROYAUME-UNI : le déficit commercial a doublé** à 2,201 milliards de livres en mars sous le poids de la force persistante de la livre sterling, selon les chiffres publiés mardi 28 avril par l'Office des statistiques nationales (ONS).

■ **FRANCE : le premier ministre, Lionel Jospin**, s'est déclaré, mardi 28 avril, *« résolu à aller plus loin »* dans la baisse des prélèvements obligatoires *« dès que la situation budgétaire le permettra »*, en jugeant *« excessif »* le niveau de la fiscalité *(lire page 34).*

NOMINATIONS

■ **CARLSON WAGONLIT TRAVEL : Frédéric Camus** est nommé vice-président du groupe, en charge des achats et des relations avec les compagnies aériennes pour l'ensemble de la région Europe, Moyen-Orient, Afrique.
■ **SEAGRAM : John Hunter,** précédemment directeur général principal chez Coca-Cola, devient président du conseil du groupe Seagram.
■ **KRAFT JACOBS : Jean-Yves Rémond** devient directeur des ressources humaines de la société, et Françoise Evenou, directeur de la communication.
■ **IFP : Thierry Chappat** prend la direction du budget et du contrôle de gestion de l'Institut français du pétrole.

MONNAIES

● **Dollar :** le billet vert était stable, mercredi matin 29 avril, face aux devises européennes, cotant 1,7970 mark et 6,0190 francs. Les opérateurs étaient prudents à la veille de la réunion du conseil de la Bundesbank.
● **Yen :** la monnaie japonaise cédait du terrain, mercredi matin, face à la devise américaine, à 132,40 yens pour un dollar. Elle était pénalisée par les *déclarations* du secrétaire d'Etat américain au Trésor, semblant exclure une intervention concertée des banques centrales pour soutenir le yen.
« La vraie solution aux problèmes du yen réside dans la politique économique fondamentale, pas dans les interventions », a affirmé M. Rubin. *« Le Japon vient d'annoncer un programme substantiel et c'est un pas positif,* a-t-il ajouté. *Il lui faut maintenant mettre en œuvre ce plan et aussi s'attaquer aux problèmes du secteur financier et de la déréglementation des marchés. »*

Cours de change

29/04 12 h 30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN	Cours LIRE	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	6,01	6,63	10,04	4,03	2,98	4,55	0,34	3,35	....
DM	1,80	1,98	3	1,20	0,89	0,14	0,99	....	0,30
LIRE	1775,95	1953,10	2960,95	1187,23	877,43	1342,02	....	987,99	294,63
YEN	132,37	145,58	220,61	88,46	65,40	....	7,45	73,63	21,96
FLORIN	2,02	2,23	3,38	1,35	....	1,53	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,50	1,65	2,49	....	0,74	1,13	0,08	0,83	0,25
LIVRE	0,60	0,66	....	0,40	0,30	0,45	0,03	0,33	0,10
ECU	0,91	....	1,52	0,61	0,45	0,69	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	....	1,10	1,67	0,67	0,49	0,76	0,06	0,56	0,17

Taux d'intérêt (%)

Taux 28/04 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,51	5,08	5,61
ALLEMAGNE	[illegible]	3,56	5,02	5,80
GDE-BRETAG.	[illegible]	7,40	5,89	5,72
ITALIE	[illegible]	4,84	5,27	5,77
JAPON	[illegible]	0,47	1,76	—
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,06	5,77	6,04
SUISSE	[illegible]	1,44	3,20	4,19
PAYS-BAS	[illegible]	3,53	5,07	5,69

Matif

Cours 12 h 30 ▶	Volume 29/04	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 JUIN 98	[illegible]	102,90	102,85
Pibor 3 mois JUIN 98	[illegible]	96,27	96,28

Marché des changes

Devises 17 h 35 ▶	Cours BDF 28/04	Achat 28/04	Vente 28/04
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	3,90	4,50
DANEMARK (100)	[illegible]	82	92
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,64	4,24
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,72	6,32
FINLANDE (100)	[illegible]	104	115
GDE-BRETAGNE	[illegible]	9,58	10,43
GRÈCE (100)	[illegible]	1,75	2,25
IRLANDE	[illegible]	7,98	8,82
ITALIE (1000)	[illegible]	3,12	3,62
JAPON (100)	[illegible]	4,38	4,73
NORVÈGE (100)	[illegible]	78,50	84,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	—	—
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,90	3,60
SUÈDE (100)	[illegible]	72	82
SUISSE (100)	[illegible]	390	414

TAUX

● **France :** le marché obligataire a ouvert en légère baisse, mercredi 29 avril. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, cédait 7 centièmes, à 102,78 points.
Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,10 %.
La veille, les emprunts européens avaient continué à se replier – le notionnel du Matif avait perdu 14 centièmes –, victimes des craintes d'un resserrement des politiques monétaires en Allemagne et en France après le sommet de Bruxelles.
● **Etats-Unis :** les obligations ont terminé la séance du mardi 28 avril sur une nouvelle baisse, dans un marché nerveux avant la publication de statistiques économiques sur le coût de la main-d'œuvre et la croissance au premier trimestre. Le rendement de l'emprunt à 30 ans s'était inscrit à 6,07 % en clôture.

Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 29 AVRIL

Liquidation : 22 mai
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,07 %
CAC 40 : 3774,66

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	1025	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	931	922	− 0,96	22/10/97
Renault (T.P.)	2450	2450	—	24/10/97
Rhone Poulenc(T.P)	3000	3000	—	07/10/97
Saint Gobain(T.P.)	1275	1275	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	995	995	—	[illegible]
Accor	1584	1586	+ 0,12	[illegible]
AGF	370,70	373,20	+ 0,67	[illegible]
Air Liquide	1107	1093	− 1,26	[illegible]
Alcatel Alsthom	1062	1070	+ 0,75	[illegible]
Altran Techno. #	887	919	+ 3,60	[illegible]
Atos CA	1004	1023	+ 1,89	[illegible]
Axa	678	677	− 0,14	[illegible]
Bail Investis.	902	904	+ 0,22	11/02/97
Bazar Hot. Ville	750	750	—	[illegible]
Bertrand Faure	472	480	+ 1,69	[illegible]
BIC	412,90	408	− 1,18	[illegible]
BIS	586	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P.	479	489	+ 2,08	[illegible]
Bollore Techno.	1058	1069	+ 1,03	[illegible]
Bongrain	3030	3050	+ 0,66	[illegible]
Bouygues	965	949	− 1,65	[illegible]
Bouygues Offs.	244,10	251,20	+ 2,90	[illegible]
Bull#	78	79,65	+ 2,11	[illegible]
Canal +	1036	1035	− 0,09	[illegible]
Cap Gemini	735	744	+ 1,22	[illegible]
Carbone Lorraine	2465	2500	+ 1,41	[illegible]
Carrefour	3435	3385	− 1,45	[illegible]
Casino Guichard	399,80	400	+ 0,05	[illegible]
Casino Guich.ADP	289,10	290	+ 0,31	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	987	1010	+ 2,33	[illegible]
C.C.F.	473	488,50	+ 3,27	[illegible]
Cegid (Ly)	1010	1010	—	[illegible]
Cerus Europ.Reun	42,70	42,10	− 1,40	[illegible]
CGIP	2911	2912	+ 0,03	[illegible]
Chargeurs	402,40	405	+ 0,64	[illegible]
Christian Dalloz	692	699	+ 1,01	[illegible]
Christian Dior	815	803	− 1,47	[illegible]
Ciments Francais	344,50	346	+ 0,43	[illegible]
Cipe France (Ly) #	204	212,50	+ 4,16	12/08/97
Clarins	569	565	− 0,70	[illegible]
Club Mediterranee	557	544	− 2,33	[illegible]
Coflexip	820	830	+ 1,21	[illegible]
Colas	1083	1079	− 0,36	30/06/97

SFIM	1120	1065	− 4,91	01/08/96	East Rand #	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SGE	230,90	230	− 0,38	08/08/95	Echo Bay Mines #	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sidel	437,80	440	+ 0,50	06/06/97	Electrolux #	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Silic CA	1009	999	− 0,99	15/07/97	Ericsson #	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Simco	488	493	+ 1,02	04/07/97	Ford Motor #	[illegible]	[illegible]	[illegible]
S.I.T.A.	1355	1350	− 0,36	23/07/97	Freegold #	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Skis Rossignol	116	115,50	− 0,43	30/09/97	Gencor act.regr.	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Soc.Fonc.Lyonnai.#	927	928	+ 0,10	31/07/97	General Elect. #	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Societe Generale	1155	1189	+ 2,94	20/05/97	General Motors #	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sodexho Alliance	1100	1108	+ 0,72	05/03/98	Gle Belgique #	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Paiement dernier coup. (1)
T.D.K #	464,10	468,40	+ 0,92	31/12/99
Telefonica #	251,50	253,90	+ 0,95	19/01/98
Toshiba #	26,90	27	+ 0,37	31/12/99
Unilever act.Div.#	433	434,50	+ 0,34	19/12/97
United Technol. #	581	580	− 0,17	10/03/98
Volkswagen A.G #	4740	4880	+ 2,95	20/06/97
Western Deep #	159,50	163	+ 2,19	20/03/98
Yamanouchi #	138	—	—	31/12/99
Zambia Copper	13,30	13,25	− 0,37	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 29 AVRIL

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
OAT TM8 87/99 CA#	99,99	0,965
OAT 8,125% 89-99 #	104,27	7,680
OAT 8,50%90/00 CA#	107,69	0,805
OAT 85/00 TRA CA#	[illegible]	3,544
OAT 10%5/85-00 CA#	111,15	9,397
OAT 89-01 TME CA#	100,15	1,197
OAT 10% 90-01 ecu	114,60	2,863 o
OAT 7,5%7/86-01 CA#	109,15	5,836

Immobanque	725	725	Hotels Deauville ◆	843	843
Lucia	74,50	70,30	L.Bouillet (Ly) ◆	321	321
Monoprix	440	449	Lloyd Continental ◆	10700	10700
Metal Deploye ◆	395	395	Matussiere Forest.	57,90	57
Mors	8,25	8,60	Moncey Financiere	3161	3161
Navigation (Nle)	135,10	135,10	M.R.M. (Ly)	452,20	451,20
Optorg	480	495	Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	109	109
Paluel-Marmont ech	510	463	Pollet ◆	522	522

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 29 AVRIL

GEODIS #	421	[illegible]	P.C.W.	19	—
GFI Industries #	1490	1475	Petit Boy #	92	92
Girodet (Ly) # ◆	25	25	Phyto-Lierac #	257	258,50
GLM S.A.	212,10	[illegible]	Pochet	875	875
Gpe Guillin # Ly	275,10	276	Poujoulat Ets (Ns)	234,90	233,80
Kindy #	165,50	[illegible]	Radiall #	739	734
Guerbet	258	[illegible]	Robertet #	1280	1270
Hermes internat.1#	458	[illegible]	Rouleau-Guichard	248,30	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 29 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	40,95	[illegible]
Belvedere	1020	[illegible]
BVRP	320	320,10
Coil	242	245
Electronique D2	111,10	[illegible]
FDM Pharma n.	159,90	[illegible]
Genset	525	[illegible]
Guyanor action B	9,50	9,80
High Co.	289	[illegible]
Infonie	90	[illegible]
Joliez-Regol	98,35	[illegible]
Mille Amis	58	[illegible]
Naturex	112,20	112
Olitec	1070	[illegible]
Picogiga	231	[illegible]
Proxidis	18,70	[illegible]
R21 Santé	512	[illegible]
Stelax	6,80	6,80

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 29 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin Cl. ◆	895	895
Générale Occidentale ◆	282	282
Sté lecteurs du Monde ◆	180	180
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 28 avril

Oblifion	2303,77	[illegible]
Sicav 5000	917,86	[illegible]
Slivafrance	1577,59	[illegible]
Slivam	653,27	[illegible]
Slivarente	263,27	[illegible]
Amplitude Pacifique C	88,20	86,05
Elanciel D PEA	243,56	237,62
Émergence Poste D PEA	187,68	183,10
Géobilys C	699,27	688,94
Géobilys D	661,61	651,85

SYMBOLES
o cours du jour; ◆ cours précédent.



INFORMATIQUE Les grands fabricants d'ordinateurs *sont formels :* dès 1999, il leur sera possible d'intégrer sur une seule puce toutes les fonctions des PC actuels. ● CE BOULEVERSEMENT est provoqué par les progrès des techniques de gravure : le nombre de transistors contenus sur un processeur est passé de quelques milliers en 1971 à 7,5 millions aujourd'hui et atteindra 40 millions l'an prochain. ● *L'UNITÉ CENTRALE* des ordinateurs personnels va disparaître, rendue inutile par cette extraordinaire miniaturisation. Les ordinateurs-puces pourront être introduits dans les objets de la vie quotidienne, au lieu de servir de « cerveau » central à la maison. ● LA PROFESSION d'informaticien va changer profondément. Plus axée sur l'ergonomie, elle consistera surtout, dans l'avenir, à *« trouver les facteurs de forme »* correspondant aux besoins des utilisateurs.

Les puces électroniques s'apprêtent à absorber les ordinateurs

Les formidables progrès accomplis dans la gravure des puces vont révolutionner de fond en comble l'industrie informatique. Une seule carte pourra abriter toutes les fonctions d'un PC, et ce dernier changera radicalement de forme ou se fondra dans les objets usuels

NEW YORK
de notre envoyé spécial

Conséquence d'une miniaturisation à marche forcée, les progrès de la microélectronique sont en passe de provoquer une véritable implosion de l'ordinateur. Le 6 avril, l'américain National Semiconducteur a dévoilé ses plans. Dès la mi-1999, il pourrait intégrer *« sur une unique puce »* l'ensemble des fonctions contenues actuellement dans un PC. Le 23 avril, les japonais NEC, Toshiba, Hitachi, Mitsubishi et Oki ont emboîté le pas. Leur but : participer à cette nouvelle révolution et ne pas laisser, comme ils l'avaient fait avec la première génération de microprocesseurs, le champ libre à Intel, leader insolent de ce marché.

Avec cette révolution, un rêve pourrait s'écrouler. Celui que les ténors de l'informatique, d'Intel à Microsoft en passant par Compaq, avaient tracé pour l'ordinateur. Pour eux, la minitour ou le boîtier gris des PC coiffé d'un écran et commandé par un ensemble clavier-souris devaient passer sans heurts des lieux de travail aux salles à manger et aux chambres à coucher. Le slogan était prêt : un PC dans chaque maison. Aujourd'hui, ce scénario paraît de moins en moins probable.

La course sans fin à la puissance, moteur essentiel de l'industrie informatique, s'est brisée en 1997 sur le phénomène de l'ordinateur à 1 000 dollars (6 000 francs). En quelques mois, ce dernier s'est arrogé 40 % du marché. Loin de s'essouffler, cette évolution s'accélère et jette une lumière crue sur le niveau de marge pratiqué jusqu'à présent par les constructeurs.

COUP DE SEMONCE

Ce premier coup de semonce perturbant fortement les industriels sur le plan financier, cette chute brutale des prix n'affecte pas l'intégrité physique du PC. En revanche, le second bouleversement ne devrait rien lui épargner. Il sera déclenché par les formidables progrès accomplis dans la gravure des puces. Lors de l'invention du microprocesseur par Intel en 1971, les procédés permettant de « dessiner » les transistors sur le silicium utilisaient une largeur de trait de 7 microns. Les derniers modèles à 350 et 400 mégahertz (MHz) de puces Pentium II lancées par Intel le 15 avril sont à 0,25 micron. Vingt-huit fois plus fins.

Résultats : 7,5 millions de transistors sur une minuscule puce de silicium contre quelques milliers seulement sur leur historique ancêtre, le 4004, et un gain de puissance phénoménal. Aujourd'hui, le Pentium II est prêt pour les prochains systèmes d'exploitation, encore plus gourmands que les versions actuelles de Windows, et pour la navigation en trois dimensions sur Internet. Côté familial, il traite les DVD et le graphisme des jeux vidéo les plus sophistiqués.

Destiné à la fois aux marchés professionnel et familial, le Pentium II ne laisse pas grand-chose de mieux à espérer. Mais, dès l'an prochain, avec la gravure à 0,18 micron, les puces contiendront environ 40 millions de transistors... Que permettront-elles de plus ? *« L'intégration de fonctions de plus en plus nombreuses dans un volume de plus en plus petit. C'est l'histoire de l'électronique, depuis les tubes à vide jusqu'au transistor et au circuit intégré »*, rappelle Brian Halla, PDG de National. *« Le PC sur une unique puce constitue donc la prochaine étape logique où l'ensemble d'un système est intégré dans un seul microprocesseur. »*

Pour Toshiba, le passage d'une gravure de 0,25 à 0,18 micron va permettre de concentrer sur une même puce une dizaine de fonctions différentes. Aux tâches de calcul dévolues aux microprocesseurs actuels s'ajouteront ainsi les mémoires dynamiques (DRAMs) et l'ensemble des composants spécialisés dans le traitement d'applications de télécommunication, d'affichage graphique ou de décompression vidéo.

Une seule puce remplacera alors toutes celles qui assistent aujourd'hui le microprocesseur principal d'un ordinateur. Les cartes électroniques additionnelles (vidéo, graphique, modem, MPEG...) disparaîtront et, avec elles, la boîte grise de l'unité centrale... La puce-ordinateur qui les remplacera, minuscule, pourra se loger dans n'importe quel appareil, et le PC, dans sa forme actuelle, disparaîtra et se fondra un peu partout dans le paysage. Il y a deux ans seulement, Eckard Pfeiffer, PDG de Compaq imaginait, au contraire, un *« système de management de la maison »*, bâti autour d'un ordinateur personnel à tout faire (*Le Monde* du 3 avril 1996).

L'extrême miniaturisation permettra en effet de répartir les facultés « intelligentes » des puces à l'intérieur de chaque appareil au lieu de les centraliser dans un ordinateur. Bonne nouvelle pour les fabricants d'appareils domestiques. Moins bonne pour l'industrie informatique. Comment se matérialisera cet ordinateur atomisé ? Difficile de l'imaginer tant le PC marque de son empreinte toute concrétisation de l'informatique. Mais un troisième facteur pourrait jouer un rôle essentiel : le développement de réseaux à haut débit, en particulier dans le domaine des transmissions radio, pourrait alors libérer l'ordinateur de son encombrant boîtier.

Les ordinateurs de demain se fondront-ils dans les objets quotidiens existants et dans de nouveaux outils conçus à partir des besoins de la vie quotidienne ? *« D'abord, le PC tient sur une puce*, prophétise Brian Halla. *Puis, l'ordinateur devient un accessoire. Derrière la planche de bord d'une voiture, derrière un écran plat dans une cuisine, ou intégré dans un décodeur de télévision. Ainsi, le PC, au sens où on l'entend aujourd'hui, disparaît de la même façon que les moteurs électriques sont invisibles dans la vie quotidienne. »*

Pourquoi alors ne pas imaginer, par exemple, de modernes blocs, notes successeurs du CrossPad (environ 2 400 francs) que commercialise le fabricant de stylos Cross et qui peut conserver en mémoire 50 pages d'écriture manuelle ? Pour enregistrer les données, il faut aujourd'hui le raccorder à un PC. Mais demain, cela ne sera sans doute plus nécessaire. Alors, l'informatique sera réellement au service de l'homme.

M. A.

Le faux départ des NC

L'émergence des ordinateurs de réseaux (NC) pas chers – imaginés en 1995 pour concurrencer les PC et « annoncés » par des firmes telles que Sun, Oracle ou IBM – semble compromise. L'inventeur du concept, le PDG d'Oracle, Larry Ellison, est aujourd'hui le premier à le désavouer. Pourtant, les promoteurs des NC misaient sur un prix de vente attractif de 500 dollars (3 500 francs), nettement inférieur à celui des PC, obtenu par le biais de dialogues avec des ordinateurs plus puissants, les serveurs, permettant de compenser à distance leurs manques de capacité. Cette belle idée est aujourd'hui remise en question par la chute des prix des PC et par la lenteur des réseaux de communication assurant les liaisons avec les serveurs. A terme, les progrès rapides des puces et des mémoires électroniques ne vont guère améliorer les choses.

L'irrésistible chute des prix

Le modèle industriel qui a **fait la fortune des constructeurs de PC s'appuie sur une stabilisation des prix de vente aux alentours de 10 000 francs. Les fabricants ont longtemps justifié ce coût élevé par l'accroissement continu des performances offertes par les générations successives de microprocesseurs.**

Depuis janvier 1997, la situation a changé. Douze mois plus tard la barre des 7 000 francs était franchie. Aujourd'hui, on n'exclut pas qu'à Noël des ordinateurs à 600 dollars (3 600 francs) soient proposés sur le marché.

Un indice de cette tendance : depuis le début de l'année, plusieurs fabricants (Compaq, Hewlett Packard, Packard Bell...) font des offres à 800 dollars (4 800 francs). Dans un tel contexte, le taux d'équipement des ménages américains (43 % fin 1997 après trois années de stagnation à 40 %) pourrait atteindre 60 % dès 2002.

Jacques Clay, directeur général de la division ordinateurs de bureau de Hewlett Packard

« La boîte grise est condamnée à disparaître »

DIPLÔMÉ de l'école supérieure de commerce de lyon, Jacques Clay est entré chez Hewlett Packard à Grenoble, en 1973. Directeur financier du site français en 1979, il prend en charge la production des ordinateurs personnels aux Etats-Unis en 1986, puis dirige l'activité PC de la firme en Europe. Depuis le début de cette année, il est directeur général de la division ordinateurs de bureau de HP, assumant au niveau mondial la responsabilité de la fabrication, de la recherche et développement et du marketing des PC et des ordinateurs portables destinés aux entreprises.

« Pensez-vous que l'évolution des microprocesseurs vers l'intégration du PC sur une puce va modifier votre métier de fabricant d'ordinateurs ?

– Un PC, c'est d'abord une unité centrale qui a une certaine capacité de calcul et ensuite des unités de stockage des données, de visualisation – les écrans – et d'interface homme-machine – le clavier, la souris, la reconnaissance vocale, les caméras. Lorsqu'on parle de PC sur une puce, cela ne concerne que l'unité centrale. Reste à savoir comment on utilisera cette puce. Qu'on la mette sur une carte électronique (PCMCIA) ou dans une boîte, comme aujourd'hui, relève plus d'un problème d'ergonomie que de technologie. Nous intégrons déjà de plus en plus de fonctions sur les cartes mères de nos PC afin de faire baisser les coûts.

» Mon rêve serait de coller cette puce, qui s'appellera alors le PC, sur un support de la taille d'une carte de visite contenant toute l'intelligence de l'ordinateur. Une carte à puce-ordinateur. En introduisant cette dernière dans un lecteur, on obtient un ordinateur qui pourra s'intégrer n'importe où, dans une voiture, un téléphone, un poste de télévision, une chaîne hi-fi, une pompe à essence ou une montre... Mais cette carte ne correspondra qu'à la partie calcul du PC, c'est-à-dire à l'unité centrale.

– Les mémoires semblent suivre la même voie. La fonction de stockage des données, aujourd'hui effectuée par les *disques durs*, pourrait également être réalisée par une puce.

– Il existe déjà des cartes mémoires – les Ram cards – qui contiennent jusqu'à 20 mégaoctets. D'ici à la fin de l'année, sur le même format, on attendra les 200 mégaoctets. Avec de tels composants, il ne fait pas de doute que la boîte qui sert actuellement d'unité centrale est condamnée à disparaître.

– Que vous restera-t-il à fabriquer demain ?

– Il faudra bien que quelqu'un imagine comment relier la carte-ordinateur avec les différents systèmes d'information. S'ils prennent la forme d'un écran plat, peut-être fabriquerons-nous des écrans plats. En fait, nous concevrons l'ensemble des systèmes construits autour de nouveaux « facteurs de forme ». Ces derniers ne sont pas fondamentaux. Il vont changer, et nous devrons nous adapter. Cela conduira notre métier à évoluer profondément.

» Nous sommes dans le métier du changement, c'est clair. D'ailleurs, c'est ce qui fonde, depuis soixante ans, la culture de Hewlett Packard. Nous sommes en avance d'un an ou deux sur les évolutions. Cette anticipation nous amène à changer avant les crises pour, si possible, les éviter.

– Par exemple ?

– En 1994, beaucoup de gens ne croyaient pas au Palmtop, l'ordinateur de poche. Aujourd'hui, on constate qu'il peut se présenter sous plusieurs aspects correspondant à différents marchés, du Psion au PalmPilot et à d'autres encore. L'idéal est de pouvoir insérer un organiseur de type carte PCMCIA dans un ordinateur de poche et de les synchroniser parfaitement. En voyage, je ne transporterai que la carte qui tient dans une poche de chemise.

– Cela conduira donc à des produits radicalement différents.

– On peut concevoir un produit capable d'enregistrer les notes écrites pendant une conférence en même temps que le son, avec des liens renvoyant de l'un à l'autre. Le tout pourrait être compatible avec la chaîne d'information, c'est-à-dire avec les machines présentes dans l'entreprise ou à la maison. Un tel objet serait un ordinateur personnel.

» Cet été, nous lancerons un nouveau produit avec Microsoft dont l'aspect sera très proche de celui d'un portable fonctionnant avec Windows CE et dont le prix sera inférieur à 1 000 dollars (6 000 francs). Le format sera intermédiaire entre les ordinateurs de poche et les portables. En jouant sur la taille de l'écran et du disque, nous ferons baisser le prix tout en offrant des fonctions très proches de celle d'un portable.

» De nombreux besoins ne sont pas satisfaits par les produits informatiques aujourd'hui, mais ils peuvent l'être dans six mois ou un an. Il faut, à partir des utilisations possibles, trouver les facteurs de forme correspondants. Cela relève toujours de la technologie informatique. »

Propos recueillis par Michel Alberganti

L'amour à mort des fourmis brésiliennes

LORSQUE Thibaud Monnin remarqua qu'une des ouvrières de la colonie, chaque soir, sortait de son nid, il comprit que quelque chose se tramait. Au laboratoire d'éthologie expérimentale et comparée (CNRS-Université Paris-Nord) où il menait ses observations, il décida de suivre la fugueuse. C'est ainsi, presque par hasard, qu'il découvrit les impitoyables mœurs sexuelles de la fourmi brésilienne *Dinoponera quadriceps*. Une espèce sans reine chez laquelle se sont les ouvrières qui se reproduisent, dans un rituel qui aboutit, invariablement, à la mort en pleine action de leur prétendant.

Chez la plupart des fourmis (on en connaît environ 10 000 espèces), l'accouplement entre mâles et femelles se fait lors du vol nuptial, à l'issue duquel les reines fécondées forment de nouvelles colonies. *« Chez ces espèces, il n'y a pas de comportement contrôlant le nombre d'accouplements. La régulation démographique se fait après coup, seules les reines fécondées étant en mesure de créer une nouvelle société »*, rappelle Christian Peeters, comportementaliste spécialiste des hyménoptères et co-auteur de ces travaux. Dans l'espèce primitive *Dinoponera quadriceps*, privée de reine, toutes les ouvrières sont morphologiquement capables de s'accoupler et de produire des œufs fécondés. Une particularité d'autant plus précieuse aux chercheurs que l'accouplement des ouvrières se fait au sol et non en vol, et peut donc aisément s'observer en laboratoire.

MEURTRE RITUEL

De ces ouvrières – d'une taille de 3 cm, soit les plus grandes connues dans le monde des fourmis –, toutes ne s'accouplent pas pour autant. Thibaud Monnin et Christian Peeters les étudient depuis quatre ans, et entretiennent une quinzaine de colonies (chacune comprenant environ 80 individus). Récemment publiés dans la revue *Animal Behaviour*, leurs travaux ont montré qu'en règle générale une seule femelle assume la fonction reproductrice. A la mort de l'ancienne « ouvrière mère » ou après scission de la colonie, des affrontements ritualisés déterminent une hiérarchie d'où émerge une ouvrière dominante, dite « alpha », qui sera par la suite la seule à se reproduire.

De quelle manière ? Comme souvent chez les insectes, le romantisme n'est ici pas de mise. A force de multiplier ses sorties nocturnes, l'ouvrière alpha finit par rencontrer un prétendant étranger à la colonie. Dès lors, tout va très vite. Et sans tendresse aucune. Après quelques contacts antennaires, Monsieur se met à l'ouvrage. Une fois accouplée, Madame n'hésite guère. En quelques minutes, elle sectionne l'abdomen de son compagnon, puis retourne dans le nid. Après quoi elle entreprend minutieusement de se débarrasser des pièces génitales de sa brève rencontre, travail qui lui prend environ une demi-heure. Sa descendance ainsi assurée, elle restera insensible aux avances des autres mâles. Elle ne les soupçonnera même pas, ne sortant plus jamais du nid.

Dure réalité que celle des mâles *Dinoponera quadriceps*... Mais pourquoi, dira-t-on, s'attacher de si près à cette macabre performance, somme toute banale au royaume des insectes ? En matière de barbarie sexuelle, il y a longtemps que les mœurs de la mante religieuse ont été décrites par le menu. Et les exemples abondent, chez d'autres espèces, de mutilations et massacres dédiés aux seules fins de la reproduction.

« Chez les fourmis elles-mêmes, les sacrifices et les meurtres rituels sont extrêmement courants. Dans les espèces évoluées, les reines fécondées sont ainsi sauvagement exécutées par les ouvrières quand elles se risquent à revenir au nid », précise Jeanine Weulersse, myrmécologue au Muséum national d'histoire naturelle.

Certes. Mais ce qui, dans le cas de la fourmi brésilienne, retient particulièrement l'attention, c'est la stratégie de reproduction dont témoigne le sacrifice consenti du mâle. *« La preuve : ses pièces génitales semblent être modifiées, par rapport à d'autres espèces, de manière à rester emboîtées dans l'orifice sexuel de la femelle »*, affirme Christian Peeters. Des transformations morphologiques qui, selon ce chercheur, ne peuvent être que le fruit d'une longue évolution.

« Les mâles de fourmis ne participent jamais au travail de la société, et ne vivent que pour s'accoupler. Chez Dinoponera quadriceps, *ils sortent très vite du nid, et cherchent aussitôt une ouvrière reproductrice à féconder »*, poursuit-il. *« Or, compte tenu de la composition de la colonie, la probabilité d'en rencontrer une est très faible, celle d'en trouver une seconde quasiment nulle. Du point de vue de la sélection naturelle, il est clair que le mâle ne perd rien en mourant tout de suite après avoir transmis ses gènes, mais qu'il "gagne" à s'assurer que ce sont bien les siens qui sont perpétués. »* D'où l'importance, selon cette théorie quelque peu finaliste, du « bouchon d'accouplement » résultant de ce meurtre rituel, qui empêcherait la femelle de s'unir à un autre mâle jusqu'à ce qu'elle cesse d'être sexuellement réceptive.

Catherine Vincent

L'Olympique de Marseille assurera le spectacle pendant la Coupe du monde de football

Le club phocéen prend en charge l'animation de la ville

A l'occasion de la Coupe du monde de football, les dix villes concernées ont imaginé toute une série d'événements qui permettront aux habitants, aux supporteurs et aux touristes de poursuivre la fête hors des stades. A Marseille, c'est l'OM qui produira ces spectacles. Une manière pour le club d'arrondir un chiffre d'affaires que les produits dérivés n'ont pas alimenté autant que prévu au terme de la saison 1997-1998.

MARSEILLE
de notre correspondant

C'est peu de dire que Marseille se prépare pour la Coupe du Monde de football 1998 et les matches que son Stade-Vélodrome, agrandi à 60 000 places (moyennant 391 millions de francs), va accueillir. Arc de triomphe sous bâche pour réfection, quai du Vieux-Port rétréci pour l'élargissement des terrasses : Jean-Claude-Gaudin (UDF) avait, dès octobre 1995, fait du Mondial un moment-clé de son action. Grands et petits travaux montrent que le pari est en cours.

Le maire de Marseille doit pourtant exécuter tout cela avec des finances tendues qui ne peuvent supporter beaucoup plus que les 220 millions (55 % du total des travaux) débloqués pour l'agrandissement du stade. Il a donc demandé au secteur privé de prendre en charge l'animation dans la ville durant le mois de compétition.

C'est la société OM-Exploitation, filiale de l'Olympique de Marseille et travaillant avec la municipalité sous le label Marseille/OM Centenaire, qui aura cette charge en même temps que l'exclusivité de toutes les actions hors du stade. « *La production de spectacles est notre métier*, explique Jean-Michel Roussier, président-délégué de l'OM. *Il était bien normal qu'on propose notre savoir-faire.* » La convention, ratifiée le 30 mars par le conseil municipal, garantit à la ville un programme d'animation de 21,5 millions de francs entre le 10 juin et le 12 juillet. Le but est « *de faire participer tous les Marseillais et les visiteurs à la fête* » par l'intermédiaire de deux écrans géants dans trois sites d'animation grand public et dans deux sites VIP.

Douze guichets d'informations ou points d'accueil pratiques seront dans le même temps installés en ville, dont le premier, sur le Vieux-Port, vient d'être inauguré par le maire. Dans les espaces destinés au grand public seront projetés gratuitement sur grand écran tous les matches du Mondial. Animations sportives et exhibitions quotidiennes de toutes sortes sont prévues alentour. Ces espaces publics sont concédés à l'OM Centenaire, qui, pour l'essentiel, délègue à ISL France (la filiale marketing d'Adidas) la production des événements. Sont ainsi prévus 23 concerts en trente-trois jours, grandes soirées avec Jean-Luc Ponty ou Dee Dee Bridgewater ou plus modestes plaisirs dans les bars ou pianos-bars du centre-ville.

PAS RÉSERVÉ AUX PRIVILÉGIÉS

L'essentiel du programme d'animation estival de la ville est enrôlé sous la bannière du foot. Le Festival de Marseille a, par exemple, déplacé ses traditionnels temps forts du mois de juillet vers ce juin sportif : 6 grands concerts de sa programmation auront lieu pendant la Coupe du monde, comme un grand *Marseille sur scène*, monté par Serge Hureau et Massalia Sound System sur le Vieux-Port, ou la création de *Mozart l'Egyptien* de Hugues de Courson et Ahmed El Maghraby à l'opéra.

Le souci des responsables politiques ou des représentants de l'Etat dans cette affaire est que la Coupe du monde ne soit pas vécue comme un spectacle réservé aux privilégiés ayant obtenu des billets. S'ils s'inquiètent publiquement des débordements possibles de supporteurs anglais ou de l'« effet Atlanta », qui pourrait attirer quelques terroristes, ils avouent moins volontiers qu'ils redoutent aussi que la fête soit ternie par des réactions de frustration plus locales.

Mais il leur fallait aussi éviter que la note n'apparaisse trop salée aux opposants ou indifférents au football. D'où l'idée de sous-traiter avec l'OM, lui-même en plein repositionnement stratégique. Son patron, Robert Louis-Dreyfus, estime que la part de recettes olympiennes due aux produits dérivés est ridiculement faible : elle est cette année de 20 millions en chiffre d'affaires, l'essentiel en produits textiles, loin derrière ce qu'elle représente pour les grands clubs anglais. Le risque du contrat passé entre la ville et le club, que pour le moment personne ne conteste bruyamment, est pourtant que la ville apparaisse bientôt comme un produit dérivé de la marque OM.

Michel Samson

Retraite pour Sean Fitzpatrick, le capitaine des All Blacks

Une blessure au genou droit a poussé le très respecté talonneur de la sélection néo-zélandaise à quitter les terrains

SEAN FITZPATRICK ne participera pas à sa quatrième Coupe du monde de rugby en 1999. En bagarre depuis des mois avec un genou récalcitrant, le talonneur et capitaine néo-zélandais a finalement abdiqué. L'homme qui incarnait la fierté des rugbymen all blacks, ce formidable meneur qui avait juré de « *ne jamais donner sa chance à quiconque de prendre* [son] *maillot* », a annoncé, lundi 27 avril, à Auckland, qu'il ne se sentait plus capable de reprendre son poste au coeur de la mêlée : « *Désolé, ce n'est pas la sortie parfaite. J'ai joué pendant trente ans le sport que j'adore, dont les douze dernières années avec ce qui est certainement la meilleure équipe du monde, les All Blacks. Mais il est temps pour moi de passer à autre chose.* »

Le joueur le plus capé de l'histoire des All Blacks (92 sélections) se retire donc après des mois de tergiversations et d'espoirs déçus. Blessé en juillet lors d'un match des Tri-Nations contre l'Afrique du Sud, Sean Fitzpatrick refusait depuis d'admettre ce que tout un pays, la Nouvelle-Zélande, redoutait d'entendre : « *Il vaut mieux que j'arrête. Je ne pourrai pas revenir à mon niveau.* » A trente-quatre ans, il avait esquissé un retour contre le pays de Galles, lors d'une tournée automnale : 25 minutes de jeu, son chant du cygne. De retour au pays, il s'était donné quelques mois pour se refaire une santé. Il a renoncé : « *Je ne peux pas courir plus de dix minutes sans souffrir.* »

« *Il laisse un vide immense dans le rugby néo-zélandais* », regrette déjà John Hart, l'entraîneur des All Blacks. Un seul joueur, en effet, a disputé deux finales de Coupe du monde – l'une victorieuse, en 1987, l'autre malheureuse, en 1995 –; un seul capitaine néo-zélandais est rentré au pays riche d'une victoire lors d'une série de tests en Afrique du Sud, en 1996 ; un seul international, un avant qui plus est, a pu aligner 63 sélections internationales d'affilée : Sean Fitzpatrick.

Fils de All Black – son père Brian jouait avec les hommes en noir dans les années 50 –, Sean Fitzpatrick était pétri de la culture all black. Il aimait magnifier cet état d'esprit si particulier qui anime la sélection néo-zélandaise : « *Le grand truc, chez les All Blacks, c'est notre camaraderie sur le terrain. Nous avons un respect total pour chaque membre de l'équipe.* » Joueur ou capitaine (depuis 1992), rien ne l'indisposait plus que la défaite. Il n'en a subi que 10 en 92 matches internationaux, mais, dit-il, « *c'est des défaites dont se souviennent les All Blacks* ». Vaincu à l'Arm's Park, son père n'avait jamais voulu remettre les pieds au pays de Galles.

En 1986, « Fitzy » avait dû sa première sélection (face à la France) à un épisode peu glorieux. A la veille d'une tournée en France, il avait été appelé pour suppléer Andy Dalton, puni pour avoir participé, en compagnie d'autres « *Cavaliers* » néo-zélandais, à une tournée interdite – et rémunérée – en Afrique du Sud. L'année suivante, celle de la première Coupe du monde, Sean Fitzpatrick avait profité d'une blessure du même Dalton pour faire son « trou » au centre de la première ligne. Il n'avait, depuis, cédé sa place qu'en une seule occasion, lors d'un match contre le Japon, en 1995.

Le regard le plus sombre du rugby international quitte la scène sans avoir pu saluer une dernière fois, du terrain, la foule de ses admirateurs. Ses adversaires n'oublieront ni son âpreté au combat ni ses bavardages intempestifs dans le vif des mêlées. « *Il aimait parler aux arbitres et leur dire comment ils devaient diriger le jeu* », se souvient Phil Kearns, ancien capitaine australien. On pleure son départ en Nouvelle-Zélande, mais, ailleurs, on s'en félicite. « *Il faudra du temps aux All Blacks pour remplacer un tel joueur*, a déclaré l'Australien David Campese, recordman mondial des sélections. *Cela devrait donc être plus facile de les battre maintenant.* »

Eric Collier

Menace sur les tournées

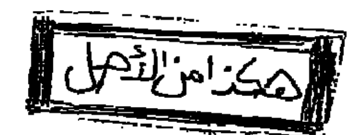
Le Conseil national des sports (NSC) d'Afrique du Sud préconise l'annulation des tournées dans le pays prévues en juin par les équipes de rugby d'Irlande, de Galles et d'Angleterre. Le NSC entend ainsi faire pression sur la Fédération sud-africaine de rugby (Sarfu), actuellement en guerre avec le gouvernement de Nelson Mandela, qui l'accuse de ne pas abattre les barrières raciales dans ce sport. En Angleterre, la tension monte entre la Fédération de rugby (RFU) et les clubs professionnels, soupçonnés de vouloir empêcher leurs internationaux de participer à ces tournées. Une douzaine de joueurs anglais ont déjà annoncé leur intention de renoncer à ce long périple en hémisphère Sud. Mardi 28 avril, l'International Rugby Board a menacé d'exclure la RFU si elle ne parvenait point à mettre les clubs au pas.

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : la saison régulière du championnat de France Pro A s'est achevée mardi 28 avril.** Les quarts de finale opposeront Villeurbanne (1er) à Besançon (8e), Limoges (4e) au PSG-Racing (5e), Cholet (3e) à Dijon (6e) et Pau-Orthez (2e) au Mans (7e). Les rencontres auront lieu les 5, 7 et éventuellement le 9 mai dans l'hypothèse d'une belle.

■ **NATATION : la nageuse irlandaise Michelle Smith, 28 ans, championne olympique des 400 m libre, 200 m et 400 m quatre nages aux Jeux d'Atlanta (1996),** devra s'expliquer devant la Fédération internationale de natation pour avoir triché lors d'un contrôle antidopage effectué en janvier 1998. Elle risque une suspension de quatre ans et l'annulation de ses résultats enregistrés lors des championnats d'Europe à Séville : médaille d'or du 200 m libre et du 400 m quatre nages, médaille d'argent du 400 m libre et du 200 m papillon.

■ **TENNIS DE TABLE : la France a battu la Pologne (4-3), mardi 28 avril, à Eindhoven (Pays-Bas), en finale de l'épreuve masculine par équipes des championnats d'Europe.** Les Français avaient déjà conquis ce titre en 1984 et en 1994. La Suède a pris la troisième place, après avoir dominé les Pays-Bas (4-0).



La Champagne sans champagne

De Colombey à Clairvaux, par des paysages gaulois

CLAIRVAUX, Joinville, Brienne, *Colombey-les-Deux-Eglises. La* grande Histoire de France réunie aux confins, de nos jours peu fréquentés, de l'Aube et de la Haute-Marne. C'est la Champagne pauvre, dite « *humide* ». Celle qui ne donne pas de champagne ; celle dont les horizons modestes ont été immortalisés par de Gaulle dans *Le Salut* : « *vastes, frustes et tristes* ». On n'y trouve que : « *bois, prés et friches mélancoliques ; villages tranquilles et peu fortunés à l'âme et à la place (inchangées) depuis des millénaires* ».

Alain Lorne, journaliste à Paris, ancien routard en Orient est de cet ingrat terroir-là. *Exit* le Parisien à Ville-sous-Laferté (360 habitants), en bordure des lambeaux de la « *forêt gauloise* », subsistant de la « *vallée* » de Clairvaux à la « *montagne* » de Colombey. *Ici*, Lorne est fils du pays et écrivain. Il travaille *en sa « grange »*, selon le terme médiéval utilisé depuis saint Bernard pour désigner les exploitations agricoles de mouvance cistercienne. Lorne n'a à lui que quelques vieux pruniers et pommiers mais en bas de sa rue roulent les eaux pures, vives, libres d'un bras de l'Aube creusé au Moyen Âge par les religieux de Clairvaux.

Par un jour ensoleillé de ce mois d'avril, pieds nus dans le canal des Moines, des « *feugnots* » – les enfants, en parler du cru – attrapent au pain, dans des bouteilles percées, vairons et chatouilles, menus poissons qui serviront pour le « *vif* », c'est-à-dire pour appâter brochets et truites. Dans son roman, *Les Quatre Jeudis*, Lorne met en scène ceux de la *génération précédente*. Saint-Terrier, le bourg qu'il a imaginé, résume ceux de la contrée : Outre-Aube, Juvanzé, Chaource, Laferté, etc. Les bois qu'il évoque pourraient être *ceux des Dhuits ou du* Heu. Dans ce décor, l'auteur a installé une intrigue basée sur l'observation minutieuse et spontanée, par des écoliers champenois, d'adultes qui ne savent pas encore qu'ils seront les derniers représentants d'une paysannerie remontant aux défrichements mérovingiens.

UN GIONO DU NORD

Avoir choisi le prisme enfantin pour regarder un *micromonde* rural, ancien comme la France, en train de disparaître, était le moyen d'éviter la nostalgie ou la complaisance, sans parler du régionalisme ou de l'écolomanie, sentiments et attitudes inconnus chez les moins de quinze ans. Voilà pourquoi d'emblée est prenante de vraie vigueur, *dans sa transposition* littéraire, cette Champagne des *marges et des marches, fixée* par Lorne au moment où elle cesse d'être une province *pour se* préparer à entrer dans un anneau « rurbain » en formation, satellite du mastodonte francilien.

Les secrets découverts par les *feugnots du début des années 60*, ce sont les ultimes manigances et fraudes des bouilleurs de cru, cette survivance des privilèges de l'Ancien Régime parvenue jusqu'à nous ; ce sont les vengeances agraires selon l'antique méthode des incendies nocturnes de greniers, dont les coupables connus de tous ne sont jamais dénoncés. Lorne se mue là en Giono septentrional avant de passer au registre de Louis Pergaud dans *La Guerre des boutons* : « *Les haies, l'école, les futaies à n'en plus finir, le réseau des bornes d'irrigation, le taureau de Blondel, les œufs qu'on pille sous les halliers.* »

Vindicte des adultes, chapardage des jeunes, toute cette infime vie « *souterraine* » est en quelque sorte ennoblie par une toile de *fond où domine* la *solide beauté* de collines boisées recelant les *hauts et fameux murs* de l'abbaye-pénitencier de Clairvaux. Grâce à une visite-coup de poing de Malraux, alors ministre du Général, a été sauvegardé le logis du *XII[e] siècle où les frères convers* avaient jadis cellier, réfectoire et dortoir – et que Bernard le Fondateur fit lui-même édifier.

Le palais abbatial, énorme édifice Louis-XV, reste en revanche à sauver du faîte aux fondations : coup de folie financier élevé à l'heure où le nombre des moines *tombait de 300 à 30* ; *coup de génie* architectural, à l'abandon depuis qu'en 1970 les détenus ont été transférés dans de modernes bâtiments voisins.

Jadis transformé en prison pour déserteurs de la Grande Armée, Clairvaux est à présent centrale pour les « *longue-durée* », criminels de droit commun ou bien terroristes au nom de la politique ou de la foi (*Le Monde* du 5 et du 6 août 1994). De temps en temps, *une évasion sanglante ou spectaculaire* – la dernière remonte à 1992 et fut les deux – fait monter de quelques crans le bizarre frisson, diffus et récurrent, qu'impose alentour la lourde présence de la triple muraille carcérale au fond de la sainte combe, élue il y a presque un millénaire par les tonsurés.

Chacun ici néanmoins milite « *pour le maintien de Clairvaux qui nous garantit 300 emplois* ». Quand se termine le roman d'Alain Lorne, à peu près en même temps que la guerre d'Algérie, Saint-Terrier savait de *longue date évidemment* ce qu'était la pauvreté, mais ignorait *encore tout du chômage. Après* coup, les misères vieillottes, les malheurs archaïques d'alors nous paraissent presque dérisoires malgré la force évocatrice de la plume du romancier.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz



Carnet de route

● **Lectures** : *Les Quatre Jeudis* d'Alain Lorne, Phébus, 1998, 160 p. 99 F. Les autres titres de l'auteur ont été publiés chez le même éditeur ou à L'Harmattan.
● **Goût** : Auberge de la Montagne, 52330 Colombey-les-Deux-Eglises. Tél. : 03-25-01-51-69. Chambres à partir de 240 F, menu à partir de 120 F. *A la carte compter 350 F. Le* chef est maître-cuisinier de *France*.
● **Itinéraire** : de Paris prendre l'A4 direction Metz. En sortir après Champs à hauteur de Marne-la-Vallée et emprunter la Francilienne jusqu'à l'A5. Sur cette autoroute, dépasser Troyes et sortir à Ville-sous-Laferté (Haute-Marne), à 250 km de Paris.
● **Visites** : A partir de Ville-sous-Laferté (dont l'église contient le portrait de saint Bernard et celui de son ami saint Malachie), parcourir les sept chemins forestiers de Bernard de *Clairvaux. Carte sur la façade de la* mairie. L'association Renaissance *de Clairvaux fait visiter la partie* non carcérale de l'abbaye, mais les visites sont provisoirement suspendues en raison du plan Vigipirate.
Tél. 03-25-27-88-17.



THIERRY DALBY

Printemps d'azur

Mai et juin sont un bon moment pour goûter aux saveurs des Alpes-Maritimes, Riviera provençale et arrière-pays. Nice, sa vieille ville exubérante et chantante, ses places et ses marchés comme ceux du cours Saleya. Eglises, musées, ateliers d'artistes, et pour *la bonne bouche*, cette fameuse pissaladière qui fleure bon *l'anchois. Pour la nuit, deux adresses* : le Windsor (04-93-88-59-35), un 3-étoiles *avec un jardin intérieur, en centre* ville, 60 chambres décorées par des artistes contemporains (à partir de 680 F la double), ou le château des Ollières (tél. : 04-92-15-77-99), un 4-étoiles sur une colline à 5 minutes du centre, 8 chambres (à partir de 950 F la double). Renseignements au 04-93-92-82-82 (office de tourisme). Pour le Pass musées, consulter le comité régional du tourisme Riviera-Côte d'Azur (tél. : 04-93-37-78-78), à Nice. L'autre reine de la Côte, Cannes. Hors festival (cette année, du 13 au 24 mai), elle se découvre dans son ambiance méridionale. Les îles de Lérins sont à 10 minutes en bateau : Sainte-Marguerite, hantée par le souvenir du Masque de Fer, et Saint-Honorat, propriété *des cisterciens*, plus austère. Nuits tempérées au Splendid (*tél. : 04-93-99-53-11*), *face au* vieux port (à partir de 600 F la chambre *double*), *ou au Bleu Rivage* (tél. : 04-93-94-24-25), un 3-étoiles de la *Croisette (à partir* de 500 F la chambre double). Pour les forfaits avec 3 nuits d'hôtel (jusqu'au 30 juin) ou 6 nuits (jusqu'au 30 septembre) et une excursion sur l'île Sainte-Marguerite, renseignements au tél. : 04-93-39-24-53 (office du tourisme). A 3 km sur la hauteur, Le Cannet garde le charme d'un village provençal, avec l'église Sainte-Catherine, les jardins du Tivoli, et la chapelle décorée par Toblasse (visite guidée gratuite le samedi à 15 heures). Renseignements à la maison du tourisme (tél. : 04-93-46-74-00). Ville des parfums, Grasse se respire autant qu'elle se regarde. L'office du tourisme (tél. : 04-93-36-66-66) propose des visites sur le thème des fleurs, des jardins et des parfums, *tandis que la* parfumerie Molinard marie gastronomie *et senteurs dans un forfait* « Arômes et Fragrances » (cours de tarinologie, visite guidée de la parfumerie et déjeuner à la Bastide Saint-Antoine, le tout pour 430 F (vol AOM Paris-Nice à partir de 857 F A/R). Avant toute visite à Antibes et Juan-les-Pins, consulter la brochure « Cent idées bonheur pour un week-end ou plus », de l'office de tourisme (tél. : 04-92-90-53-00), donnant des informations sur les jardins de la villa Eilenroc et de la villa Ephrussi de Rothschild. Et, pour jouir du train des Pignes, qui vagabonde de Nice à Digne, emporter un guide : *Echappée belle en Provence*, réalisé par les Chemins de fer de Provence et publié par *Nice-Matin* (132 p., 89 F, commande au 04-93-88-34-72), révélateur des trésors naturels et culturels jalonnant l'itinéraire. Consulter le guide Gallimard *Alpes-Maritimes* et le guide Hachette Vacances *Provence-Côte d'Azur*.

Danielle Tramard

PARTIR

■ **ROUTE 66.** Le voyagiste Attikameks propose d'explorer l'Ouest américain sur la mythique « Route 66 », au guidon d'une Harley Davidson ou au volant d'une Cadillac ou d'une Corvette des années 50 ou même... d'un cabriolet contemporain. Deux circuits (*d'avril à fin octobre*) : sur 10 jours, en boucle de Los Angeles, *via* Monument Valley, le Grand Canyon, la Vallée de la Mort et Las Vegas : sur 14 jours (départs 24 mai ou 19 septembre), de Chicago à Los Angeles *via* Saint Louis, Oklahoma City, Santa Fe, Albuquerque, le Grand Canyon et Santa Monica ; soit 3 950 km, à travers huit Etats. Plus qu'une route, une légende, la « 66 », classée monument historique en 1986, est jalonnée de motels et de stations-service à l'ancienne. Prix : de 14 200 à 21 900 F par personne en chambre double avec l'avion, non compris la caution obligatoire, le carburant et les repas. Groupes de 16 à 20 personnes. Climat chaud (de 20 à 40) et sec.
★ ***Renseignements auprès de la* Maison des Amériques, 4, rue Cha*pon, 75003 Paris*, tél. : 01-46-91-80-00. Forum d'information le 20 juin.**

■ **SURF BASQUE.** De Pâques à la Toussaint, Thomas Gouffrant, à Bidart, communique sa passion du surf en une semaine : cours de 6 à 8 heures par jour pour apprendre à tenir sur une planche et jouer avec la vague. Le reste du temps, animations et visites du Pays basque. Du 1[er] juin au 30 septembre, le camp de base est situé à Bidart, au camping des Pins (4 étoiles). Ambiance décontractée *mais école sérieuse labellisée* par la Fédération française de surf. Prix : 3 300 F *en pension* complète, tout compris avec prise en charge *aéroport* ou *gare*, déplacements en minibus, licence et matériel. A signaler également, cet été, l'ouverture de la nouvelle Auberge de jeunesse de Biarritz (environ 90 F par personne avec petit déjeuner) qui proposera, elle aussi, des stages de surf ou de *body-board*.
★ **Lagoondy Surf Camp, Thomas Gouffrant, Bidart, tél. : 05-59-24-62-86.**

■ ***BALI ATOUT PRIX.*** Conséquence de la nouvelle parité des *monnaies en Asie, la baisse des* prix annoncée par Jumbo Voyages *fait de Bali un rêve presque accessible*. En juin (saison sèche), le vol Paris/Denpasar/Paris est à 5 690 F, une nuit d'hôtel à l'arrivée au Bali Agung Village à 150 F, une escapade de 5 jours/4 nuits en voiture privée avec chauffeur-guide parlant français, à 2 085 F et 6 jours/5 nuits, toujours au Bali Agung Village, à proximité de Kuta, l'une des plus belles plages de l'île, à 750 F. Total : *8 675 F* par personne en chambre double.
★ ***Dans les agences de voyages* et chez Jet Tours/Jumbo (tél. : 01-46-34-19-79).**

◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Emmanuel de Roux

Pas d'amélioration

LA DÉPRESSION qui vient se centrer dans le golfe de Gascogne entretient des masses d'air instables sur la France. Seules les régions proches de la Belgique ou de l'Allemagne bénéficient jeudi d'un temps plus sec. Ailleurs, les averses sont fréquentes.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. – Le ciel reste le plus souvent très chargé avec des ondées. Les éclaircies peuvent se montrer de la Vendée à l'Anjou et sur la pointe du Cotentin. Il fera de 13 à 14 degrés.

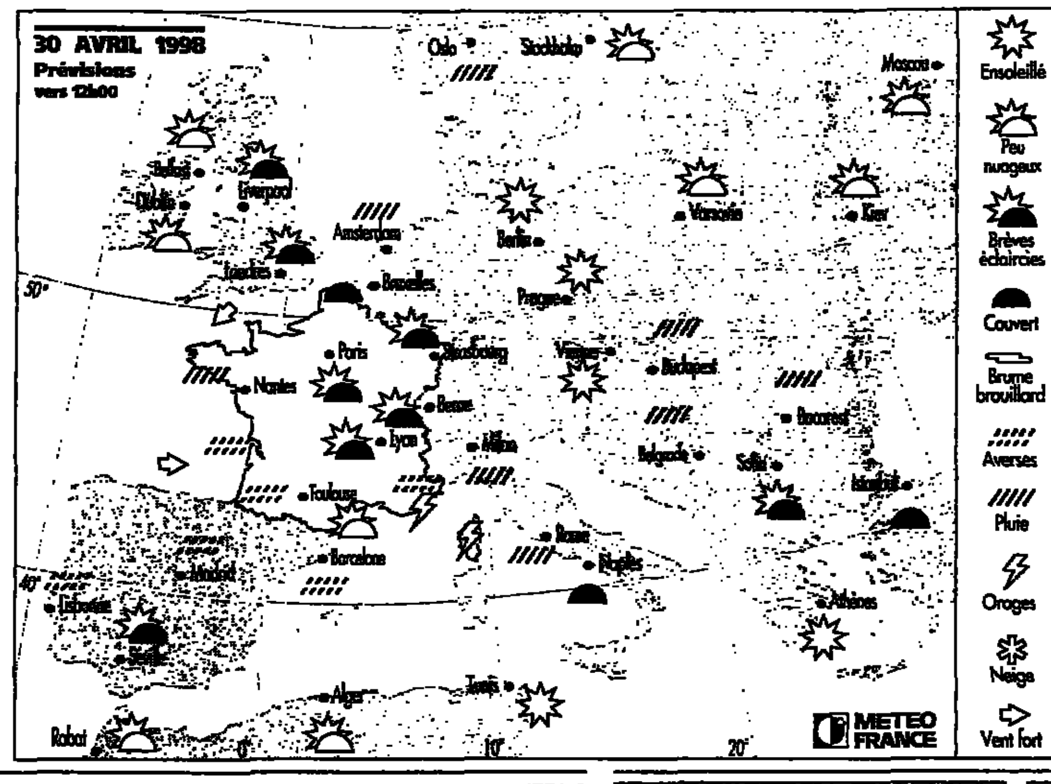
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – En matinée, les pluies concernent surtout l'Orléanais et la Touraine. L'après-midi, des averses se déclenchent un peu partout, toutefois, elles sont plus rares dans l'est de la Picardie et les Ardennes. Il fera de 14 à 16 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Malgré un ciel nuageux, les averses sont discrètes de la Champagne à la frontière allemande. Quelques embellies permettent au mercure d'atteindre 20 degrés en Alsace. De la Bourgogne au Jura, les ondées parsèment la journée. Il fera 16 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le Poitou profite d'une matinée plutôt sèche. Dans le bassin aquitain, les averses persistent toute la journée. Il neige sur les Pyrénées dès 1 400 mètres. Il fera 15 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – En Rhône-Alpes, les pluies orageuses prennent un caractère persistant. Dans le Massif central, quelques éclaircies matinales ne font pas illusion. Des averses sont à craindre l'après-midi. Il fera de 12 à 15 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Des pluies arrosent le matin la Provence et la Corse. L'après-midi, les nuages se déchirent mais on n'est pas à l'abri d'une ondée. Seul le littoral du Languedoc-Roussillon est à l'abri des averses. Il fera de 16 à 19 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GRANDE-BRETAGNE.** A partir du 22 mai, British Midland proposera une troisième fréquence quotidienne entre Paris et Leeds (région du Yorkshire). Sur ses trois vols quotidiens (de Paris à 10 h 25, 16 h 20 et 20 h 15), la deuxième compagnie aérienne britannique affiche des tarifs à partir de 1 390 F pour un billet aller-retour en classe économique. Par ailleurs, le 28 mai, elle signera un accord de partage de codes avec Air France pour les deux vols quotidiens entre Nice et Londres-Heathrow.

■ **ENFANT.** Pour tout achat d'un forfait d'au moins une semaine, entre le 1er mai et le 24 juin, sur une des destinations Méditerranée ou Caraïbes du voyagiste Nouvelle Liberté, le transport aérien est gratuit pour un enfant de moins de 12 ans accompagné d'un adulte. Réservation au 01-55-00-66-55.

PRÉVISIONS POUR LE 30 AVRIL 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	25/29 S	KIEV	10/16 N	VENISE	10/15 P	LE CAIRE	17/31 S		
				POINTE-A-PIT.	24/30 S	LISBONNE	10/15 P	VIENNE	9/19 S	MARRAKECH	13/23 N		
				ST-DENIS-RÉ.	22/28 N	LIVERPOOL	9/15 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/24 N		
				EUROPE		LONDRES	9/15 N	BRASILIA	18/28 S	PRETORIA	11/29 S		
				AMSTERDAM	9/18 P	LUXEMBOURG	10/18 N	BUENOS AIR.	13/19 C	RABAT	11/19 N		
FRANCE métropole		NANCY	5/16 N	ATHENES	11/19 S	MADRID	5/15 P	CARACAS	26/29 N	TUNIS	15/25 S		
AJACCIO	10/18 P	NANTES	8/14 P	BARCELONE	11/18 P	MILAN	10/14 P	CHICAGO	9/19 C	**ASIE-OCÉANIE**			
BIARRITZ	8/12 P	NICE	11/16 P	BELFAST	6/15 S	MOSCOU	9/20 N	LIMA	20/26 S	BANGKOK	28/38 N		
BORDEAUX	9/14 P	PARIS	8/16 N	BELGRADE	10/16 P	MUNICH	3/19 S	LOS ANGELES	11/20 S	BOMBAY	26/31 S		
BOURGES	7/14 N	PAU	6/14 P	BERLIN	12/20 S	NAPLES	12/17 C	MEXICO	14/25 S	DJAKARTA	27/31 C		
BREST	8/12 P	PERPIGNAN	10/18 N	BERNE	3/17 N	OSLO	6/11 P	MONTREAL	6/20 S	DUBAI	22/28 N		
CAEN	9/12 P	RENNES	8/13 P	BRUXELLES	9/18 C	PALMA DE M.	11/20 P	NEW YORK	12/19 C	HANOI	26/31 P		
CHERBOURG	8/14 P	ST-ETIENNE	6/15 N	BUCAREST	10/13 P	PRAGUE	8/19 S	SAN FRANCIS.	11/18 C	HONGKONG	24/26 P		
CLERMONT-F.	5/14 P	STRASBOURG	5/18 N	BUDAPEST	10/17 P	ROME	13/17 P	SANTIAGO/CHI	11/23 N	JERUSALEM	14/26 S		
DIJON	5/14 N	TOULOUSE	8/15 P	COPENHAGUE	10/15 S	SEVILLE	10/21 N	TORONTO	7/18 C	NEW DEHLI	28/38 C		
GRENOBLE	9/14 P	TOURS	6/14 P	DUBLIN	6/13 S	SOFIA	8/14 N	WASHINGTON	14/24 C	PEKIN	10/15 C		
LILLE	7/12 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	10/21 S	ST-PETERSB.	13/22 N	**AFRIQUE**		SEOUL	15/21 C		
LIMOGES	6/12 P	CAYENNE	25/29 P	GENEVE	6/14 N	STOCKHOLM	8/16 N	ALGER	12/22 S	SINGAPOUR	28/32 C		
LYON	8/15 N	FORT-DE-FR.	25/30 S	HELSINKI	9/19 S	TENERIFE	13/17 C	DAKAR	20/24 S	SYDNEY	14/22 C		
MARSEILLE	11/17 N	NOUMEA	23/29 S	ISTANBUL	13/19 C	VARSOVIE	8/19 N	KINSHASA	22/30 P	TOKYO	14/21 C		

Situation le 29 avril à 0 heure TU

Prévisions pour le 1er mai à 0 heure TU

METEO FRANCE

JARDINAGE

Le temps des semailles pour œillets, pavots et capucines

SI LES PLANTES vivaces doivent à la variété infinie des espèces, à leur diversité de taille, de forme, de couleur, de feuillage, de période de floraison d'assurer la base d'un jardin, les annuelles doivent à leur facilité de culture, à la rapidité de leur croissance et à la longévité de leur floraison d'être les stars des jardins d'été.

Ces annuelles rendront de grands services à ceux qui se lancent dans le jardinage et à tous ceux qui viennent d'acquérir ou de faire construire une maison.

Semés de maintenant à la mi-mai, capucines naines et grimpantes (jaunes, orange, rouges), belles-de-nuit (blanches, rouges, roses, mauves, parfum sublime), belles-de-jour (bleues et blanches), soucis (jaunes, orange), pavots de Californie (orange, blancs), godetias à fleurs d'azalée (roses, rouge-violacé), clarkias (roses, rouge-violacé), cosmos (blancs, roses, rouge-violacé), lavatères (blancs, roses), malopes (rouge brique), zinnias nains et grands (rouges, roses, jaunes), les ipomées grimpantes (bleues, roses, violacées), les roses et œillets d'Inde (jaunes, orange, marron) ne tarderont pas à prendre de l'ampleur et former de splendides massifs fleuris.

Certaines peuvent être semées sur une planche du potager ou dans une terrine, puis repiquées en place au bon espacement ; il en est même une qui ne devrait manquer dans aucun jardin tant elle est facile : quelle plante accepte comme la balsamine à fleur de camélia d'être transplantée en pleine floraison sans piquer du nez et de continuer à croître et à fleurir comme si de rien n'était, pour peu qu'elle soit arrosée convenablement ?

ARBRE EN MINIATURE

Cette balsamine (de la famille des impatiens) ressemble à un petit arbre en miniature : elle a un tronc noueux, solidement ancré au sol et développe des branches tout autour qui portent à leur extrémité de ravissantes fleurs roses, blanches, mauves ou violacées. Sa taille (environ 30 centimètres de hauteur), son port buissonnant lui accordent une place de choix dans les bordures, les premiers plans de massifs, que la balsamine délimite de façon impeccable. Elle ne craint que le plein soleil et le manque d'eau.

Extrêmement faciles à cultiver, ces plantes annuelles exigent quand même quelques soins. Certaines n'aiment pas du tout être repiquées, sauf dans leur prime jeunesse, soit une dizaine de jours après leur sortie de terre. C'est le cas des lavatères, des malopes, des pavots de Californie, des godétias, des belles-de-jour et de nuit, et des clarkias qu'il vaut mieux semer en place sauf si l'on peut leur apporter des soins assidus – et encore ! – ou si l'on peut les semer en godets.

En revanche, les soucis et les cosmos, les roses et œillets d'Inde seront plus forts s'ils sont repiqués dans leur jeune âge, et ce même s'ils sont semés à l'endroit où ils devront fleurir. Aux soucis, il faudra même faire subir une petite opération en coupant l'extrémité de leurs racines de façon à les contraindre à se ramifier. Leur végétation perdra quinze jours, mais les plants seront plus forts et plus florifères. Faciles, ces annuelles le sont assurément, mais le semis nécessite quelques égards. La terre devra être bêchée, soigneusement débarrassée des mauvaises herbes, avant d'être émiettée, puis ratissée.

On se redresse alors pour contempler ce travail plus facile à décrire qu'à faire et l'on songe tout d'un coup à George Sand qui passait cinq heures par jour dans son domaine de Nohant à gratter, désherber et charrier des brouettées de cailloux... et l'on sème. Cette opération mérite qu'on s'y attarde.

Les fleurs à grosses graines (capucines, belles-de-nuit, pois de senteur) feront un utile séjour dans un verre d'eau pendant deux ou trois jours avant semis, après quoi elles seront jetées par trois dans un trou de 5 centimètres de profondeur.

À LA VOLÉE

Celles dont les graines sont un peu moins grosses mais comptables à l'œil nu seront posées directement en place et là encore par trois ou quatre dans le même trou fait juste avec le doigt et dont la profondeur ne devra pas excéder 2 centimètres. Les plus fines seront semées à la volée sur le sol et juste recouvertes par un léger griffage ou une très fine couche de terreau avant d'être délicatement arrosées à la pomme d'arrosoir ou avec un jet réglé pour qu'il produise un brouillard léger.

Les chats adorent les semis qu'ils prennent pour une litière et saccagent irrémédiablement. Inutile de chercher à les éduquer : quelques branches de piquants réparties sur le sol ou un grillage (pas beau, mais efficace) les empêcheront de commettre l'irréparable. Quand les plans commenceront à se développer, il ne faudra conserver que les plus forts... sauf les capucines qui acceptent très bien de pousser à plusieurs dans le même trou.

L'élimination des fleurs fânées (cosmos, soucis, œillets d'Inde et lavatères, pavots de Californie) augmentera de beaucoup la durée de floraison. N'oubliez ni d'arroser ni de doper ces plantes faciles d'un apport d'engrais liquide pour plantes fleuries.

Alain Lompech

Savoir planter les fraises

Les fraises qu'on trouve sur les étals sont souvent fort décevantes et le consommateur n'est pas loin de penser qu'il devrait, pour retrouver le goût d'autrefois, les faire pousser dans son jardin. Pourtant, de leur côté, les producteurs cherchent à améliorer les fruits, croisent et créent de nouvelles variétés. Cette année, ils se sentent même assez sûrs d'eux pour organiser, à l'intention du public, des ateliers *« fraise »* à Paris, Lille et Lyon, pour mieux faire connaître cette plante, le *« langage de ses saveurs »*, son histoire, sa dégustation et sa culture.

A Paris, les ateliers (avec un jardinier, ou un chef cuisinier, ou une écologue) auront lieu du 29 avril au 10 mai au Jardin des plantes (Muséum d'histoire naturelle, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 75005 Paris), de 14 heures à 18 heures (sauf le 1er mai). Inscriptions sur place (certains groupes sont réservés aux enfants). A Lille, les ateliers sont prévus du 13 au 24 mai à la Ferme pédagogique (tél. : 03-20-55-16-12) et à Lyon, à l'orangerie du parc de la Tête d'or, du 13 au 20 mai (tél. : 04-72-77-19-90). Participation gratuite.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98103

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II								■			
III								■			
IV			■								
V					■			■		■	
VI				■							
VII			■								
VIII		■							■		
IX								■			
X					■		■				
XI			■								

HORIZONTALEMENT

I. Toujours prêt à en découdre. – II. Oreilles de sanglier... parfois indiscrètes. Fait l'ouverture. – III. Préparent la coiffure. Fait tache. – IV. Article retourné. S'en sortent. – V. Suivent les princes. Dieu solaire. – VI. Force nationaliste. Versât dans le fossé. – VII. Démonstratif. Rapporte avec intérêt. – VIII. Son intérêt pour l'argent est démesuré. Le bismuth. – IX. Vient du flacon, mais pas de n'importe lequel. Vidé pour soulager. – X. En vaut un autre selon la loi. Difficile à lire. – XI. Lettres de Nerval. Joues sur les cours.

VERTICALEMENT

1. Faveur descendue du ciel. – 2. Protection rapprochée. Luisant pour le lampyre. – 3. Le petit console. Résultat d'entreprise. Le dernier sera toujours suivi. – 4. Répares le foyer. Moyens de réparation hors d'usage. – 5. Va dans l'ensemble. Pieds de crus. – 6. Nous suit quand il n'y a pas de gros problèmes. – 7. Comme le saut à l'élastique sans élastique, mais ce n'était pas un jeu. – 8. Préposition. Bout de cuivre. – 9. Doit être en tort elle aussi. Occupé ou non, il a son plan. – 10. Gaz fourni en tubes. Pour séduire sa belle. – 11. Belles qui feront tout pour nous séduire.

Philippe Dupuis

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

SOLUTION DU N° 98102

HORIZONTALEMENT

I. Antécédents. – II. Narcose. Ara. – III. Troll. César. – IV. Igue. Briand. – V. Ch. Chaud. Si. – VI. Hiatus. Eden. – VII. Albi. Sari. – VIII. Mesquin. Ale. – IX. Ou. Nipper. – X. Relevée. Osé. – XI. Emus. Trusts.

VERTICALEMENT

1. Antichambre. – 2. Narghilé. Em. – 3. Trou. Absolu. – 4. Eclectiques. – 5. Col. Hu. – 6. Es. Bassinet. – 7. Décru. Anier. – 8. Eider. – 9. NASA. Diapos. – 10. Transe. Lest. – 11. Sardinières.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1786

EXCEPTIONNEL STRATAGÈME

Quand on publie un stratagème, les lecteurs pensent pouvoir ne pas tomber dans le piège. Mais quand la victime est un de nos meilleurs joueurs... que pourront-ils dire ?

Nord : ♠ D 10 9 6 5 ♡ 6 4 ♢ A D 9 6 ♣ R 2
Ouest : ♠ R 8 ♡ 7 ♢ R 8 7 5 3 ♣ V 8 7 5 3
Est : ♠ V 7 4 ♡ 10 8 2 ♢ V 10 4 2 ♣ D 10 9
Sud : ♠ A 3 2 ♡ A R D V 9 5 3 ♢ – ♣ A 6 4

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Chagas	Chemla	Branco	Mari
2 ♣	passe	2 ♢	passe
2 ♡	passe	2 ♠	passe
3 ♡	passe	4 SA	passe
5 ♣	passe	5 SA	passe
7 ♡	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 3 de Trèfle, *grâce à quel stratagème Gabriel Chagas a-t-il gagné* ce GRAND CHELEM À CŒUR, théoriquement infaisable ?

Réponse

Après avoir coupé le troisième Trèfle, il manquera encore une levée ; et, sauf si le Roi de Pique est sec, on ne voit pas où la trouver, *à moins de tromper l'adversaire* pour l'inciter à mal se défausser.

Chagas s'est rendu compte que, s'il ne tirait pas l'As de Carreau en étant au mort, l'adversaire n'imaginerait jamais qu'il n'avait pas de Carreau en main, et Ouest sacrifierait son Roi de Pique plutôt que sa garde à Carreau. Et c'est bien ce qui s'est passé !

Au mort, après avoir coupé le troisième Trèfle, *Chagas ne toucha pas à l'As de Carreau,* mais il tira tous ses Cœurs :

Nord : ♠ D 10 ♢ A D
Ouest : ♠ R 8 ♢ R 8
Sud : ♠ A 3 2 ♡ 3

Sur le 3 de Cœur, Ouest défaussa le 8 de Pique en pensant que, s'il gardait le Roi de Carreau sec, Sud pourrait faire As Dame de Carreau et le grand chelem. Chagas joua alors l'As de Pique, sur lequel tomba le Roi, et fit *la Dame de Pique et l'As de Carreau !*

UN TRÈFLE ENCOMBRANT

Ce grand chelem a été réussi au cours de la phase finale d'un tournoi interclubs qui s'est joué sur la Côte d'Azur il y a quelques années.

Nord : ♠ R 10 6 ♡ 10 8 5 3 ♢ 9 7 2 ♣ A 6 4
Ouest : ♠ 9 7 4 2 ♡ 4 ♢ 10 8 5 3 ♣ V 9 5 3
Est : ♠ D V 8 3 ♡ V 7 ♢ V 6 4 ♣ R 10 7 2
Sud : ♠ A 5 ♡ A R D 9 6 2 ♢ A R D ♣ D 8

Ann : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Cornette	Tintner	Brocart	Zuccarelli
2 ♢	passe	3 ♣	passe
3 ♡	passe	6 ♡	passe
7 ♡	passe	passe	passe

Tintner, en Ouest, ayant entamé le 4 de Pique, *comment Cornette, en Sud, a-t-il gagné* ce GRAND CHELEM À CŒUR contre toute défense ?

Note sur les enchères

L'enchère de Sud à « 2 Carreaux » était forcing de manche, et la réponse de Nord à « 3 Trèfles » montrait l'As de Trèfle. Ensuite, Nord, en annonçant « 6 Cœurs », montrait un bon soutien avec un Roi adjacent.

Philippe Brug...

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

CINÉMA Cent ans après sa naissance, une intégrale est consacrée à Sergueï Mikhaïlovitch Eisenstein. Présentée à Paris puis en régions, elle offre l'occasion, loin des querelles idéologiques et esthétiques, d'apprécier la puissance évocatrice d'une œuvre unique, de *La Grève* (1924) à *Ivan le Terrible* (1944-1945). ● ACCUSÉ de formalisme par le régime soviétique et, en Occident, d'avoir servi la propagande stalinienne en Occident, le cinéaste aura surtout révolutionné le langage cinématographique et l'art du montage. ● POUR L'HISTORIEN DU CINÉMA Bernard Eisenschitz, ses films révèlent *« un auteur, au sens le plus exigeant du terme, et que chaque œuvre représente absolument ».* ● DIRECTEUR du Musée du cinéma à Moscou et responsable d'une « Maison Eisenstein » logée dans un-deux pièces, Naoum Kleiman déplore que les Russes ne connaissent souvent seulement que le nom du maître.

Sergueï Mikhaïlovitch Eisenstein, cinéaste de la révolution permanente

L'intégrale des huit longs métrages du génial démiurge russe, né le 23 janvier 1898 à Riga, est présentée à Paris et en régions. Les accusations de formalisme ou de propagande n'ont pas entamé l'œuvre

INTÉGRALE EISENSTEIN. A partir du 29 avril à l'Arlequin, 76, rue de Rennes, Paris 6e. A partir du 6 mai au César, 4, place Castellane, Marseille 6e.

Il devait être ingénieur, comme papa. La révolution passant par là, une autre vocation se fit jour : renouveler le genre humain et œuvrer à la représentation de ce bouleversement, en même temps qu'au bouleversement de sa représentation, par le cinéma. On sait ce qu'il est advenu de la transformation du genre humain. Reste le cinéma, où l'œuvre d'Eisenstein fait figure de révolution permanente, malgré les vicissitudes idéologiques et esthétiques qui ont pesé à la fois sur sa production et sa réception. On ne lui aura rien épargné : censuré en Union soviétique parce qu'il ne sert pas le réalisme socialiste, il l'aura été à l'Ouest, où son œuvre est assimilée à la propagande communiste. La diffusion publique du *Cuirassé « Potemkine »* ne sera autorisée en France qu'en 1953. L'avènement du cinéma moderne et la religion bazinienne du réalisme cinématographique contribuent à une déconsidération du cinéaste dans les années 60, avant que la politisation des années 70 ne le remette brièvement à l'honneur, et que, pour solde de tout compte, il soit loisible de le considérer aujourd'hui, sur la base lacunaire d'un landau dévalant un escalier, comme l'ancêtre du vidéo-clip.

L'urgence est donc de retourner à son cinéma. Du génie civil au génie cinématographique, l'itinéraire qui l'y aura mené passe par l'étude de la peinture, l'initiation au kabuki, la lecture de Freud, l'enseignement théâtral de Meyerhold, l'adhésion au Front gauche de l'art emmené par Maïakovski et la découverte du cinéaste américain David Griffith. Par-delà ces influences disparates, la grande affaire d'Eisenstein consiste à penser le cinéma en terme de langage spécifique, avec le plan comme unité idéographique, et le montage comme science combinatoire. Il s'agit d'expérimenter l'alliance de l'affect et de l'idée, le passage secret qui mène de l'un à l'autre par l'agencement des images, auxquelles viendront s'ajouter plus tard le son et la couleur. La mise en œuvre audacieuse de ce principe est la force d'un Eisenstein, démiurge et théoricien ; sa place unique dans l'art cinématographique résulte d'une alchimie entre extase et abstraction, lyrisme et architectonie, primitivisme et maniérisme, ésotérisme et matérialisme.

Quatre films muets constituent sa première période : *La Grève* (1924), *Le Cuirassé « Potemkine »* (1925), *Octobre* (1927), *La Ligne générale* (1928). De la répression d'une grève sous le régime tsariste à la mise en œuvre d'une nouvelle politique agricole soviétique, en passant par l'évocation des révolutions de 1905 et de 1917, c'est une fresque à la gloire de l'idéal soviétique, de l'homme à venir, et d'un art lui-même en pleine révolution. Le refus des schémas narratifs traditionnels, l'impressionnante maîtrise du rythme et de l'enchaînement des plans, le mélange d'une science archaïque de la physiognomonie et d'audaces visuelles quasi expérimentales, rendent évidemment caduque la réduction de ce cinéma à une œuvre de propagande. Une extraordinaire liberté de recherche et de création s'y exprime, quand bien même le stalinisme commence très tôt à lui rogner méthodiquement les ailes : *Octobre* est ainsi expurgé de toutes les scènes où apparaissait Trotski, à l'exception d'une apparition qui atteste explicitement son fourvoiement historique.


ANDRÉ KERTÉSZ/MINISTÈRE DE LA CULTURE-FRANCE-MISSION DU PATRIMOINE

Sergueï Eisenstein photographié par André Kertész à Paris, en 1929.

Ces avanies inaugurent pour le cinéaste une période de sévères déboires. C'est d'abord l'échec de son expérience hollywoodienne, avec un contrat rapidement résilié par la Paramount en 1930. C'est ensuite un tournage au Mexique qui se clôt prématurément par l'abandon du producteur (l'écrivain Upton Sinclair) : les rushes, bloqués aux Etats-Unis, donneront lieu à divers montages effectués *a posteriori* par d'autres que le cinéaste, dont *Que viva Mexico !*, de Grigori Alexandrov, en 1979. C'est enfin, de retour en URSS, l'échec d'un grand nombre de projets parmi lesquels *Le Pré de Béjine*, suspendu en 1937 par la censure pour cause de « formalisme ». Finalement détruit, il ne reste du film qu'un montage de photogrammes réalisé par Naoum Kleiman et Serge Youtkevitch.

Le retour du cinéaste au premier plan n'en sera que plus éclatant. *Alexandre Nevski* (1938) est pourtant une œuvre de commande au sujet et aux acteurs imposés, réalisée sous étroite surveillance, et censée répondre sous la forme d'une épopée nationaliste à la menace nazie. Tenu par certains critiques pour l'œuvre la plus médiocre du réalisateur, le film est une pure splendeur, qui réconcilie le peuple, son Petit Père et le génie du cinéaste sur le râble moyenâgeux mais opportun des chevaliers teutoniques. Eisenstein ne s'en tiendra pas quitte pour autant, et reviendra de façon nettement plus ambiguë, avec *Ivan le Terrible* (1944-1945), sur le culte du chef et celui de la nation. Trilogie laissée inachevée par la mort du cinéaste en 1948, cette œuvre est une réflexion sur le pouvoir et la mise en scène qui se déroule sur un théâtre de l'Histoire désormais dévoré par les ombres et transformé en machiavélique banquet. Staline ne s'y est pas trompé, qui a aussitôt interdit le second volet du film. La guerre froide pouvait commencer, et le cinéma chercher sous le ciel vaincu d'Italie quelque nouvelle utopie.

Jacques Mandelbaum

Naoum Kleiman : « En Russie, tout le monde ou presque connaît son nom, mais pas forcément son œuvre »

MOSCOU
correspondance

Directeur depuis douze ans du Musée du cinéma à Moscou, Naoum Kleiman, qui vient d'achever l'édition intégrale en russe des Mémoires *de l'auteur du* Potemkine, *est aussi le responsable de la « Maison Eisenstein », un deux-pièces situé au bout de l'Arbat qu'il a, à force d'acharnement, réussi à transformer en musée. Ce lieu magique de 28 mètres carrés, fermé au grand public par manque d'espace, où s'entassent tous les livres, objets et dessins d'Eisenstein, menaçait ruine. Mais Kleiman vient d'arracher une (minuscule) subvention d'Etat…*



VERBATIM

« En Russie tout le monde ou presque connaît le nom d'Eisenstein, mais pas forcément son œuvre. Il a longtemps eu une image double : d'un côté, une figure officielle, un monument, ce qu'il n'a jamais été de son vivant ; de l'autre, un formaliste qui travaillait sur le langage cinématographique. Comme formaliste, il ne convenait pas au pouvoir et comme figure officielle, il ne plaisait pas au grand public.

» A partir de 1958, avec le dégel khrouchtchévien, ses écrits ont commencé à être édités et cette première renaissance a atteint son apogée en 1968. En Russie et ailleurs, il symbolisa le dernier espoir qu'une vie collective était possible, avec toutes les illusions que cela comporte. Mais après l'invasion de la Tchécoslovaquie, ces illusions se sont écroulées et Eisenstein a de nouveau été écarté comme formaliste par les tendances conservatrices et néo-staliniennes. Et en Europe, on l'a à nouveau réduit à la figure officielle soviétique. A l'époque de la perestroïka, de manière aussi vulgaire qu'à l'époque stalinienne, on a rejeté en bloc ce qui existait avant, du moins dans le cinéma : alors que l'avant-garde picturale était réévaluée, de grands maîtres comme Eisenstein et Poudovkine n'ont pas été réhabilités, car le public s'est immédiatement tourné vers Hollywood. Ce qui est paradoxal puisque l'esprit des grands classiques russes a toujours soufflé dans le cinéma américain. Coppola, par exemple, a acheté tous les films d'Eisenstein.

» De jeunes Américains ont étudié le cinéma dans son œuvre, mais pas les étudiants russes : notre école cinématographique est encore très conservatrice, orientée soit vers le réalisme trivial à la Guerassimov, soit vers le cinéma d'action américain. Maintenant qu'ils ont la chance de voir et de revoir les films d'Eisenstein, ces étudiants évoluent rapidement. Comme ils ont appris à connaître Murnau, Gance, Buñuel, ils découvrent maintenant Eisenstein et commencent seulement à comprendre ce qui s'est passé dans le cinéma des années 20. C'est pourquoi l'attitude des intellectuels vis-à-vis d'Eisenstein devient plus ouverte. A l'occasion de la rétrospective organisée pour le centième anniversaire, les critiques ont été moins agressives que prévu.

» Le grand public connaît surtout *Octobre* qui, du temps de l'Union soviétique, était programmé chaque 7 novembre (fête de la Révolution), dans une version censurée : le pouvoir en avait fait une chronique politique, ce qui n'a rien à voir avec le film. *Ivan le Terrible* ou *Alexandre Nevski* ont été programmés plusieurs fois à la télévision. *Le Cuirassé « Potemkine »* moins souvent et *La Grève* n'est passée qu'une seule fois. Les Russes ne connaissent pas ses autres films. Pour l'homme de la rue, Eisenstein c'est d'abord *Alexandre Nevski* et *Ivan le terrible*. Le public connaît aussi *Le Cuirassé « Potemkine »*, mais a du mal à y voir autre chose qu'un film idéologique. C'est une œuvre de fraternité, qui parle de la possibilité d'arrêter la violence. Mais la propagande soviétique a toujours répété qu'il s'agissait d'un film sur la Révolution. »

Propos recueillis par Agathe Duparc

Bernard Eisenschitz, historien du cinéma

« L'expérience d'un art qui dit l'histoire de son siècle »

« Quel effet attendez-vous, aujourd'hui, d'une intégrale Eisenstein ?

– Un retour aux films. La présence d'Eisenstein dans l'histoire du cinéma s'est peu à peu séparée en deux, avec d'un côté le cinéaste auteur d'une œuvre et de l'autre la personnalité : à la fois le théoricien, le représentant du génie face au dictateur, et celui qui a fait entrer le cinéma dans le cercle des arts majeurs. Cette seconde figure correspond à une réalité, mais qui tendait à occulter l'essentiel : les œuvres.

– Quelle appréciation portez-vous aujourd'hui sur ces films ?

– Je mets à part *Que viva Mexico !* et *Le Pré de Béjine*, les deux films inachevés, qui posent d'ailleurs de nombreuses et passionnantes questions. Dans chacun des six autres, on voit un auteur, au sens le plus exigeant du terme, et que chaque œuvre représente absolument – ce qui est sidérant pour des films tournés à cette époque et dans ces conditions politiques, jusqu'au milieu des années 40. Dès le début, on voit par exemple l'extrême sensualité de ses images, le caractère très sexué de la représentation. On repère aussi l'importance, typiquement russe, qu'Eisenstein accorde au cérémonial : il filme volontiers des situations rituelles, mais surtout sa mise en scène elle-même ritualise jusqu'aux situations les plus ordinaires.

– Toujours d'un point de vue stylistique, n'y a-t-il pourtant pas d'évolution ?

– Si. De *La Grève* à *Ivan le Terrible*, Eisenstein passe du slogan *« le montage est tout »*, qui privilégiait absolument la composition, à *« la cathédrale des arts »*, l'idéal de l'oeuvre totale, où le cinéma réunirait et dépasserait tous les autres arts, en écho à la passion qu'il vouait à *Léonard de Vinci*, auquel il s'identifiait volontiers.

– De quels enjeux idéologiques contemporains les films d'Eisenstein vous semblent-ils porteurs ?

– Il y a là aussi une évolution : le passage d'un manifeste esthétique et politique – les deux allant de pair – à l'affirmation d'une position individuelle face à une situation collective. *La Grève* affirme la possibilité d'une rencontre non antagoniste entre la révolution et le constructivisme ; *Le Cuirassé Potemkine* saisit le moment où les artistes peuvent se reconnaître dans la révolution, c'est-à-dire le moment de la révolte. Ces deux films reposent sur l'idée que seule une révolution de l'art peut dire la vérité de la révolution. Alors que, douze ans plus tard, *Alexandre Nevski*, film commandé par Staline pour servir sa nouvelle ligne nationaliste, témoigne de la liberté que peut se construire un créateur à l'intérieur de cette contrainte, sans trahir cette commande ni se renier. Et *Ivan le Terrible* dépasse éperdument le portrait en majesté d'une figure officielle. Ivan, c'est Staline, mais c'est aussi le père d'Eisenstein, et surtout Meyerhold, son maître spirituel. Le film progresse d'une manière bouleversante dans le sens d'une introspection, qui était bien plus inadmissible à l'époque que les aspects « terribles » du chef suprême. Ce mouvement dépasse sans doute l'intention du cinéaste.

– Eisenstein représente pourtant l'archétype du cinéaste démiurge, contrôlant absolument son œuvre.

– C'est vrai. Mais le mouvement du film l'entraîne, comme le crayon entraîne sa main sur le papier dans les moments où il dessine frénétiquement. *Ivan le Terrible* en fournit l'exemple le plus frappant, avec l'apparente contradiction entre la première partie, « officielle », que Soljenitsyne insultera dans *Une journée d'Ivan Denissovitch*, et la deuxième partie, d'un ton évidemment plus libre. Revoir le film aujourd'hui permet de revenir sur l'énigme de son unité, par-delà cette opposition.

– Vous mentionnez *Ivan* comme un film achevé, bien qu'on sache qu'une troisième partie était prévue.

– Qui peut être sûr qu'Eisenstein avait vraiment l'intention de la réaliser, ou qu'il la croyait possible ? Au moment où il achève la deuxième partie, en 1945, il dit : *« Après ce film, je mourrai sans doute. »* Suicide par le travail ou pressentiment qu'il ne peut pas continuer à ruser avec le pouvoir ? En 1948, l'année de sa mort, tous les membres du Comité juif antifasciste, auquel il appartenait, sont éliminés…

– Dans quelle mesure vous semble-t-il qu'Eisenstein ait influencé le cinéma contemporain ?

– Probablement l'esthétique du « grand spectacle » et celle du clip, fondées sur le plan qui magnifie son sujet et sur le montage rapide, lui doivent énormément. Ce sont des emprunts superficiels mais omniprésents. Un autre type de réflexion est possible : on peut revenir à Eisenstein par le travail de cinéastes comme Jean-Luc Godard ou Jean-Marie Straub, ou, pourquoi pas, Bernardo Bertolucci. Les films d'Eisenstein représentent une ambition élevée pour le cinéma : celle d'une expérience d'un art qui dit l'histoire de son siècle. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

★ Bernard Eisenschitz a notamment préfacé les *Mémoires* d'Eisenstein, publiés chez Christian Bourgois, réédités chez Julliard.

grammes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la ...
ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

grammes du ... dans nos éditions daté 2 mai.

Emmanuel de Roux

Trop gentil pour être subversif

Des hommes d'influence. Barry Levinson transforme un livre politique en une jolie fable

Film américain de Barry Levinson. Avec Robert De Niro, Dustin Hoffman, Anne Heche, Woody Harrelson. (1 h 35.)

Des hommes d'influence a failli se transformer en documentaire au moment où les Etats-Unis menaçaient d'intervenir une nouvelle fois dans le Golfe. Le nouveau film de Barry Levinson ne tape pourtant pas dans le mille, il se contente simplement d'alimenter un fantasme – une guerre qui n'aurait jamais eu lieu, sauf sur les écrans de télévision – au lieu de faire véritablement mal. Barry Levinson cherche à amuser, mais évite soigneusement de faire de la politique.

Des hommes de pouvoir est adapté d'un excellent roman de Larry Beinhart, *Reality Show* (éditions Gallimard), qui, lui, n'avait pas peur de faire de la politique. Le propos de Larry Beinhart est direct, bien qu'un peu trop explicite et pas toujours nuancé : la guerre du Golfe est un leurre mis au point par George Bush pour favoriser sa réélection, son organisation a été confiée à Hollywood.

UNE POCHADE DE BON ÉLÈVE

Larry Beinhart s'appuyait sur tout un appareil de notes et de rappels historiques pour étayer son argumentation, et développer son idée d'une guerre menée à des fins uniquement personnelles. En principe, *Reality Show* aurait dû être le dernier roman adapté par Hollywood, car on voit mal ce qu'on pouvait en faire. A moins de vider soigneusement le livre de tout contenu idéologique.

Barry Levinson et ses deux scénaristes, Hillary Henkin et David Mamet, dont on sent la patte dans les dialogues très réussis du film, ont réussi à enlever au roman de Beinhart une bonne partie de sa subversion pour en faire un objet très politiquement correct. Presque toutes les allusions à la guerre du Golfe ont été gommées, mise à part une référence à un détournement d'images de la part de Bush pour faire croire à une aggravation du conflit avec l'Irak.

Beinhart avait écrit un roman réaliste à partir d'une situation aberrante. Levinson l'a transformé en jolie fable. Dans son film, le président se trouve embarqué dans une histoire de pédophilie à quelques jours de son élection. Pour noyer le poisson, deux de ses conseillers (Anne Heche et Robert De Niro) font appel à un producteur hollywoodien (Dustin Hoffman) pour mettre en scène une possible agression de l'Albanie contre les Etats-Unis. Le propos de Levinson est simple et efficace. Les moyens utilisés par Hollywood pour trafiquer les images et les détourner pourraient servir à des fins plus politiques. Mais en avançant une telle hypothèse, Levinson fait du cinéma comme Monsieur Jourdain de la prose, et enfonce des portes ouvertes. C'est le principal problème d'un réalisateur qui se croit trop intelligent, et néglige de critiquer sa propre satire.

Dustin Hoffman et Robert De Niro, interprètes du dernier film de Barry Levinson. D.R.

Le cinéaste arrive néanmoins à en tirer deux scènes hilarantes. La première, où se trouve convoquée une assemblée de chanteurs à la mode pour entonner, sur le modèle de *We Are The World*, un hymne à la gloire de la démocratie américaine agressée par l'ogre albanais. Il s'agit là d'une des plus belles satires du *charity business* que l'on ait pu voir. La seconde met en scène, avec beaucoup de pédagogie, une fausse réfugiée albanaise dans un studio de tournage qui deviendra, grâce à des images digitales, un vrai martyr fuyant son village en feu, son chat dans les bras.

Mais, passé ce dispositif, Barry Levinson n'a plus beaucoup d'essence dans son réservoir, et assez peu de choses à raconter. Il se garde bien d'aller au-delà de la simple pochade. *Des hommes d'influence* n'est pas le film subversif qu'on était en droit d'espérer, mais une blague de bon élève, qui s'excuserait immédiatement auprès de son professeur après lui avoir manqué de respect.

Samuel Blumenfeld

TROIS QUESTIONS À
BARRY LEVINSON

1 ***Des Hommes d'influence* est l'adaptation d'*American Hero*, un livre de Larry Beinhart, alors pourquoi avoir abandonné l'idée que George Bush aurait déclenché la guerre du Golfe pour se faire réélire ?**

C'est le passé. Je voulais regarder en avant. J'ai extrait le concept. Ce qui me plaisait, c'était l'idée qu'ils organisent une fausse guerre. Il faut montrer la manipulation très sophistiquée qui a lieu dans le monde politique, quand celui-ci utilise et trompe les médias. Je n'épargne ni Hollywood, ni Washington, où on crée un « emballage » pour les hommes politiques qui sont vendus comme des produits. C'est dangereux.

2 **Votre film a coïncidé avec l'affaire Monica Lewinski et la menace de l'opération « Desert Thunder » sur l'Irak !**

De quoi vous donner le frisson. Du coup, le titre du film [en anglais « Wag the Dog »] est entré dans le langage quotidien, l'expression devenant synonyme de tromperie. Mon film a croisé la réalité. Mais la coïncidence ne m'a pas embarrassé. Je fais ce que j'ai à faire. Je ne sais pas si le film a été projeté à la Maison Blanche, mais si ce fut le cas, j'aurais bien aimé être là !

3 **Pourquoi la satire est-elle si rarissime à Hollywood ?**

Le public américain a tendance à préférer la bonne grosse comédie, ou les dérivations de sitcoms à quoi nous sommes habitués. Les studios estiment que la satire est un genre trop pointu, pas assez vendeur. C'était donc un choix difficile de notre part, et nous avons dû nous restreindre à un petit budget de 15 millions de dollars, afin que le studio s'y retrouve financièrement et que nous n'ayons pas à édulcorer notre approche, à la rendre plus accessible, ce que je ne voulais pas. Dustin Hoffman, Robert de Niro et moi-même avons différé notre salaire, et si le film marche, nous gagnerons quelque chose. On prévoit une recette de 45 millions de dollars [270 millions de francs] sur le marché intérieur, ce qui représente une bonne équation, mais c'est loin des résultats d'*As Good as it Gets*, une comédie plus élémentaire.

Propos recueillis par Claudine Mulard

De la misère du voleur d'images

Paparazzi. Patrick Timsit excellent dans un film qui tient son pari

Film français d'Alain Berbérian. Avec Patrick Timsit, Vincent Lindon, Catherine Frot, Isabelle Gelinas, Nathalie Baye. (1 h 49.)

Film à la mode, devenu encore plus d'actualité depuis l'accident mortel de Diana, *Paparazzi* réussit son pari de dénoncer, sans trop enfoncer de portes ouvertes, les pratiques de la presse tabloïd. Le film d'Alain Berbérian évite l'écueil du misérabilisme de luxe – les stars sont malheureuses, elles sont du bétail traqué par des chasseurs déguisés en photographes, et les paparazzi, des psychopathes sanguinaires alléchés par l'appât du scoop – en racontant l'histoire du point de vue du photographe.

Michel (Vincent Lindon) est un paparazzi de première catégorie, un professionnel irréprochable, capable de dénicher la star dans son lit. Un soir, au Parc des Princes, il réussit à photographier Guillaume Durand en train de prendre dans ses bras sa nouvelle conquête. Le cliché vaut plusieurs dizaines de milliers de francs, mais il comporte un défaut : la tête de Franck (Patrick Timsit), l'un des rares supporteurs du PSG à garder son enthousiasme tout au long des matches de son équipe. Promu malgré lui en couverture des magazines, Franck va perdre son travail de gardien de nuit, et retrouver la trace de Michel. Il devient, à force d'insister, son assistant, et finit par faire preuve d'un cynisme supérieur à celui de son maître.

Paparazzi témoigne d'une connaissance rigoureuse des méthodes employées par ces photographes : passage au crible des immeubles où habitent les stars pour trouver des informations confidentielles, mise en place de réseaux d'informateurs, ruses à employer pour prendre les stars au lit ou dans les bras de leur amant ou maîtresse, nécessité de graisser la patte aux concierges d'immeuble ou aux serveurs de restaurant. En épousant le point de vue d'un *outsider*, impeccablement personnifié par Patrick Timsit, fasciné de pouvoir enfin côtoyer les stars, *Paparazzi* désigne assez finement le spectateur et tous les lecteurs de la presse à scandale comme coresponsables de cette sordide chasse au scoop. Le paparazzi est décrit comme un intermédiaire de luxe, misérable et angoissé, coincé entre les exigences de son rédacteur en chef et les désirs de ses lecteurs.

La présence de nombreuses stars dans leur propre rôle (Johnny Hallyday, Patrick Bruel, Isabelle Adjani) offre à *Paparazzi* un réalisme qui en fait autre chose qu'une comédie de plus. Malheureusement, un scénario un peu trop mince, incapable de donner un tour vraiment dramatique à l'histoire, l'empêche de sortir de son schéma initial : un photographe las de son métier et son assistant prenant la relève, prêt à toutes les compromissions.

S. Bd

Au petit bonheur des soldes hollywoodiens

Bienvenue à Gattaca, 187 Code meurtre, Code Mercury, Piège intime. Fonds de tiroir

BIENVENUE À GATTACA. Film américain d'Andrew Niccol. Avec Ethan Hawke, Uma Thurman, Jude Law. (1 h 37.)
187 CODE MEURTRE. Film américain de Kevin Reynolds. Avec Samuel L. Jackson, Kelly Rowan, John Heard. (1 h 55.)
CODE MERCURY. Film américain de Harold Becker. Avec Bruce Willis, Alec Baldwin, Chi Mc Bride. (1 h 51.)
PIÈGE INTIME. Film américain d'Anthony Hickox. Avec Johnatan Schaech, Mili Avital, Naomi Campbell. (1 h 35.)

Avant la sortie des films cannois, les distributeurs vident quelques fonds de tiroir : le tout-venant de la production hollywoodienne la plus modeste, désormais souvent dirigée directement sur le marché vidéo. Alors que le marketing « prévend » les films en ne laissant aucun mystère sur leur contenu, ces marginaux de la distribution – cette semaine : trois *thrillers* et un film de science-fiction – permettent, parfois, quelques surprises.

Ce ne sera pas le cas avec *187 Code meurtre*, lointainement inspiré de *Graine de violence* de Richard Brooks. Le film de Kevin Reynolds appartient en effet à un sous-genre sécuritaire situé dans les écoles américaines considérées comme les antichambres de l'enfer. Un professeur de physique, blessé par un élève dont il a refusé le passage en classe supérieure, entreprend de liquider physiquement tous les mauvais éléments de sa classe. Sachant que le pauvre bougre traumatisé met 1 h 15 à se décider, on pourra verser une larme sur un cinéaste en qui on avait mis quelque espoir au début de sa carrière, lorsqu'il tournait *La Bête de guerre*.

De même, Harold Becker semble avoir perdu une inspiration que l'on avait décelée dans ses premiers films (*TAPS*, *Tueur de flics*), en signant *Code Mercury*, thriller banal interprété par Bruce Willis. Un agent du FBI doit protéger d'un tueur des services secrets un enfant autiste. Ce parcours teinté de paranoïa, dénué de toute idée authentique, n'est qu'une des nombreuses altérations d'une situation portée depuis longtemps à la perfection par Hitchcock avec *La Mort aux trousses*.

Sans être une totale réussite, *Piège intime* est plus curieux. D'abord parce que le réalisateur n'hésite pas à recourir à quelques expérimentations formelles qui sentent bon les années 60 et 70, comme l'écran morcelé. Ensuite parce qu'il paraît adopter un discours énergique en faveur du droit à l'avortement puisque le méchant est un psychopathe qui séquestre sa fiancée enceinte pour rendre impossible une interruption de grossesse.

Piège intime sombre souvent dans le grotesque (la musique est une soupe inaudible) et le n'importe-quoi idéologique (le discours pour l'avortement est compensé par le déclenchement d'un attendrissement pavlovien devant les nourrissons). Il se distingue pourtant par de nombreuses idées morbides et grinçantes. Il est vrai que le film a été écrit par Larry Coben, un des scénaristes-réalisateurs les plus inventifs de la grande vague horrifique des années70. Ceci expliquant peut-être cela.

Bienvenue à Gattaca relève d'une autre catégorie : la fable philosophique de science-fiction, genre ingrat qui compte peu de réussites. Un homme, considéré en raison de son identité génétique comme un perdant, utilise l'identité d'un autre pour être autorisé à réaliser son rêve : partir dans l'espace. Sera-t-il découvert avant le départ du vaisseau spatial ? Le récit à suspense est rapidement plombé par une esthétique glacée et un hiératisme prétentieux sorti des spots publicitaires modernistes. Et l'ennui gagne progressivement.

Jean-François Rauger

Sur les ailes du chant et du contrechant

La Danse du vent. Un premier film remarquable qui exalte les arts traditionnels tout en se démarquant de l'exotisme culturel

Film indien de Rajan Khosa. Avec Kitu Gidwani, Bhaveen Gosain, B. C. Sanyal, Roshan Bano. (1 h 30.)

La Danse du vent conte le combat d'une jeune femme pour garder vivant l'héritage d'un style de chant traditionnel transmis par sa mère. Le film s'ouvre sous des auspices à la fois avenants et prévisibles : la très grande beauté de l'actrice, la splendeur des musiques et des voix, le soin un peu appliqué de la composition des images annoncent un de ces films – il en est de splendides – sur l'enjeu esthétique, politique et humain de la persistance des racines dans les sociétés confrontées aux bouleversements de la modernité. *La Danse du vent* sera ainsi objet « culturel » de haute et digne ambition ; il en sera aussi l'opposé.

Ici se joue la singularité de cet étonnant premier film : tout en parcourant les figures obligées du genre dont il relève, il travaille à les dépasser ou à les subvertir. Par la sensualité, par la trivialité, par la déception des mécanismes dramatiques attendus, par la subtilité du jeu de son interprète principale, par une sorte d'ironie grinçante et nécessaire redoublant ce que la fable devrait avoir d'édifiant, c'est toute la mise en scène qui critique ainsi le scénario, et l'esthétique qui paraissait en découler « naturellement ».

La puissance du film, qui s'arrache à la gangue de l'exotisme décoratif pour s'inventer une forme autonome, est de ne pas renier son propos initial au profit d'un « second degré » rusé. En un tour de force d'autant plus digne d'éloges qu'il est d'une extrême discrétion, Rajan Khosa réussit à « tenir » son film à la fois sur le registre de son récit – oui, il importe de conserver les secrets d'un art ancestral – et sur celui du dépassement de cette thèse, dans un rapport aux corps, aux objets et aux sensations qui ne se réduit à aucun discours. Avec ce dédoublement s'accomplit la seule chose qui vaille au cinéma : un mystère. Peut-être le singulier parcours de ce cinéaste explique-t-il cet accomplissement.

Aujourd'hui âgé de 37 ans, il a, très jeune, étudié le cinéma et réalisé des courts métrages. Mais Khosa dit s'être ensuite détourné de cette première vocation, ayant *« perdu confiance dans la réalisation, et plus généralement dans ce que l'Occident pouvait* [lui] *apporter »*. Il se consacre alors à l'étude de l'histoire, de la philosophie et des anciennes écritures, voyage à travers l'Inde, dit avoir alors aussi *« cessé d'attendre du savoir plus qu'il ne peut donner »*.

Au début des années 90, il revient vers le cinéma, dépose un projet de scénario qui lui fera obtenir une bourse en Grande-Bretagne, où il séjourne désormais, et où il s'est marié avec une Anglaise. Rien de ce parcours n'apparaît explicitement dans son film, et pourtant il semble souterrainement constitué de ces allées et venues et de ces métissages aux allures d'initiation épicée de curiosité.

Jean-Michel Frodon

Les meilleures entrées en France

	FILMS	nombre de semaines d'exploitation	ENTRÉES*	NOMBRE D'ÉCRANS	% d'évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1	Le Dîner de cons	2	845 811	510	- 7 %	2 003 807
2	Taxi	3	423 000	455	- 20 %	1 908 000
3	Titanic	16	297 545	616	- 43 %	19 106 521
4	L'Homme au masque de fer	4	185 423	466	- 43 %	1 850 854
5	The Big Lebowski	1	133 709	128		133 709
6	Flubber	4	109 851	475	- 51 %	1 022 138
7	US Marshals	2	102 785	384	- 53 %	371 644
8	Vampires	2	97 055	178	- 37 %	289 224
9	La Souris	3	85 191	372	- 54 %	630 128
10	Jackie Brown	4	73 561	300	- 54 %	1 109 118

* période du mercredi 22/4 au dimanche 26/4 inclus

Les deux leaders français du box-office, *Le Dîner de cons* et *Taxi*, confirment leurs positions. Le film de Francis Veber réussit même une performance en dépassant les deux millions de spectateurs en 12 jours, ce qui lui garantit à tout le moins de faire beaucoup mieux que la précédente réalisation du même cinéaste, *Le Jaguar*, qui s'était contenté d'un total de 2,4 millions d'entrées. En revanche, les nouveautés françaises de la semaine ont du mal à convaincre : avec 53 000 entrées dans 114 salles, *Jeanne et le garçon formidable* s'en tire correctement, enregistrant un meilleur taux de fréquentation que *Serial Lover* et *Déjà mort*, sans combler toutes ses espérances. Parmi les sorties, seul *The Big Lebowski* des frères Coen tire son épingle du jeu, *L'Idéaliste* ayant grand mal à obtenir gain de cause. En quinzième position du classement hebdomadaire figure encore *Pour le pire et le meilleur*, qui a dépassé le million d'entrées en tirant un excellent profit de ses deux Oscars d'interprétation. La fréquentation continue par ailleurs d'enregistrer une hausse importante par rapport à l'année dernière. Les semaines à venir seront un test important de la profondeur de cette amélioration, d'abord durant la période du Festival de Cannes, traditionnelle zone de creux, puis face à la concurrence exceptionnelle de la Coupe du monde de football.

Source : Écran total

LES NOUVEAUX FILMS

BUDDY STAR DES PANIERS

■ Il y a quatre ou cinq plans admirables dans *Buddy star des paniers*. Ceux où l'on voit le chien héros du récit (un golden retriever) bondir sur un ballon de basket-ball, la heurter de la tête et marquer des paniers. Cet exploit, restitué dans sa continuité, sans effets de montage, sans trucages, renvoie le film à l'une des préhistoires du cinéma, celle du cirque et de l'attraction foraine. Bien sûr, autour de ces images remarquables, les auteurs ont construit une histoire sans intérêt, dans la tradition mièvre du récit initiatique pour enfants conçu à Hollywood : un jeune garçon, aidé d'un chien prodige trouvé, parviendra à s'affirmer dans le monde et à compenser la perte d'un père disparu. La fin du film est répugnante : lorsque le véritable propriétaire du chien, un clown alcoolique, brutal et fauché, voudra récupérer son animal, la famille petite-bourgeoise et pavillonnaire du jeune garçon enverra les flics s'occuper du loqueteux. Malheur aux pauvres ! *J.-F. R.*
Film américain de Charles Martin Smith, avec Michael Jeter, Kevin Zegers, Wendy Makkena. (1 h 37.)

LES PARADOXES DE BUÑUEL

■ Rien de plus difficile que d'évoquer, par le cinéma, un cinéaste défunt, qui plus est de l'envergure du génial Luis Buñuel. Quelle part réserver à l'oeuvre et à l'homme, à l'information et à l'invention, voire au respect et à l'outrage ? Le seul point de vue sur la question du documentaire de Jorge Amat consiste à ne pas en avoir. Apparemment organisé en chapitres chacun consacré à un paradoxe du cinéaste (réaliste et poétique, sadique et sentimental, iconoclaste et classique, blasphémateur et religieux...), ce film les évacue bien davantage qu'il ne les creuse, au profit d'un penchant pour l'anecdote et la redite, rapidement fastidieux. Montés en parallèle avec des extraits de film, les témoignages du producteur Serge Silberman, du scénariste Jean-Claude Carrière et de nombreux acteurs (Michel Piccoli, Fernando Rey, Paco Rabal...), pour intéressants qu'ils puissent être à l'occasion, ne fournissent aucune vision approfondie ni cohérente, ni de l'oeuvre du cinéaste ni de sa place singulière et explosive dans l'histoire du cinéma. On attendait bien davantage d'un film sur l'auteur de cette mémorable sentence : *« Un auteur, tous les jours, doit tuer son père, violer sa mère, et trahir sa patrie. »* On pourra toujours se consoler en allant revoir cinq films de la période française de Buñuel produits par Serge Silberman, programmés spécialement à cette occasion : *Le Journal d'une femme de chambre* (1964), *La Voie lactée* (1969), *Le Charme discret de la bourgeoisie* (1972), *Le Fantôme de la liberté* (1974), *Cet obscur objet du désir* (1977). *J. M.*
Film français de Jorge Amat. (1 h 18.)

CETTE NUIT

■ La lycéenne aime le lycéen, qui est attiré par une autre. La lycéenne est très triste, et pour lui remonter le moral sa copine s'en va torpiller le plan de l'infidèle, au risque d'être prise à ses propres manigances. Musset a fourni le fil conducteur de ce chassé-croisé des sentiments dont Vincent Dietschy guette les moindres frémissements sur les visages de ses très jeunes interprètes, dont il enregistre avec un soin vaguement affecté les hésitations, les mots et les pudeurs. Ce naturalisme, typique d'une certaine école du « jeune » cinéma français depuis quarante ans, ne manque pas de justesse. Il est seulement, ici, terriblement dépourvu de grâce. *J.-M. F.*
Film français de Vincent Dietschy. Carole Isman, Fabienne Roques, Olivier Mutelet Lacour. (0 h 50.)

PUTAIN DE RUE !

■ La crise sociale est-elle en passe de devenir le nouveau supercarburant de la comédie en Europe ? On a tout le temps de se le demander en voyant le film du cinéaste d'origine argentine Enrique Gabriel, qui semble avoir tiré les leçons du succès des *Virtuoses* et autres *Full Monty*. L'histoire est celle d'un provincial, électricien au chômage qui monte à Madrid pour y trouver du travail, et y tombe dans une situation de précarité l'entraînant dans une série d'aventures tragi-comiques en compagnie d'un immigré clandestin dont il devient l'ami. Tout le problème du film réside dans la façon dont les déboires de cet homme sont mis en scène, les motifs du chômage, de la misère sexuelle, du racisme et de la drogue constituant une sorte de recension aussi mécanique que décorative des divers maux de la société espagnole. *J. M.*
Film Espagnol de Enrique Gabriel. Avec Ramon Barea, Luis Alberto Garcia, Magalis Gainza. (1 h 29.)

LE CÔTÉ OBSCUR DU CŒUR

■ Pour quelle obscure raison sort-on aujourd'hui ce film de 1992, réalisé par un cinéaste argentin dont la vocation flagrante est d'être pompier, et qu'on aurait bien mieux fait de laisser dormir dans le panthéon des grotesques ? *Le Côté obscur du cœur* se veut un film poétique, et aligne à cet effet un cliché par plan, en mettant en scène la quête amoureuse d'un jeune poète, beau ténébreux qui va déclamant tout au long de ce laborieux pensum. Il rencontrera sur son chemin une belle prostituée elle aussi férue de poésie, un sculpteur moderne spécialisé dans les phallus géants, ou bien encore la mort personnifiée sous les traits d'une dame en noir. Amis de la poésie, bonsoir. *J. M.*
Film argentino-canadien de Eliseo Subiela. Avec Dario Grandinetti, Sandra Ballestros, Nacha Guevara. (2 h 07.)

DES HOMMES D'INFLUENCE
Lire page 30.

PAPARAZZI
Lire page 30.

187 CODE MEURTRE
Lire page 30.

CODE MERCURY
Lire page 30.

PIÈGE INTIME
Lire page 30.

BIENVENUE A GATTACA
Lire page 30.

LA DANSE DU VENT
Lire ci-dessus

Nous publierons les critiques de The Bullfighter and the Lady *et de* La Vallée des montreurs d'ours *dans une de nos prochaines éditions.*

SORTIR

PARIS

Didier Squiban
Le pianiste breton Didier Squiban, dont le Big Band Sirius a été l'une des belles inventions orchestrales de ces dernières années, offre un spectacle à triple facette : après une prestation en solo, il sera rejoint par le chanteur Yann-Fanch Kemener, puis un ensemble de onze musiciens. Son dernier album, *Molène*, mêle à la fois la musique traditionnelle bretonne et les musiques d'Erik Satie ou de Keith Jarrett.
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. Le 29, à 21 heures. Tél. : 01-47-00-55-22. 150 F et 180 F.

« Danse pour la vie »
La Fondation Line Renaud pour la lutte contre le sida présente un spectacle de danse qui réunit de nombreuses étoiles internationales, parmi lesquelles Monique Loudières et Cyril Atanassoff, Paola Cantalupo et Laurent Novis, Fernando Diniz et Joan Boada, ainsi que le Jeune Ballet International Rosella Hightower de Cannes et celui du Québec, le Jeune Ballet de France, ainsi que la Compagnie Rheda.
Palais des sports, avenue de la Porte-de-Versailles, Paris 15e. Mº Porte-de-Versailles. Le 29, à 20 h 30. Tél. : 01-44-68-69-70. De 108 F à 508 F.

La Cerisaie
Mise en scène par Alain Françon, l'ultime pièce de Tchekhov, *La Cerisaie*, fait son entrée au répertoire. Dans une lettre adressée à Stanislavski, l'auteur avait écrit que la blancheur en était la clé. La blancheur désignée sous toutes ses variables possibles mène toujours à percevoir la vie dans son enfance de mort, légèrement raidie, empesée, légère comme les étoffes ou les fleurs du cerisier. De mai à octobre, les quatre actes de la pièce marquent les étapes du passage d'un temps à un autre, d'une ère à une autre : *« Toute la Russie est notre cerisaie. »*
Avec, en alternance, Alain Pralon et Nicolas Silberg, Catherine Ferran, Muriel Mayette, Thierry Hancisse, Anne Kessler, Andrzej Seweryn, Michel Robin...
Comédie-Française, salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Jusqu'au 5 juillet, en alternance. Tél. : 01-44-58-15-15. De 30 F à 185 F.

GUIDE

REPRISE

The Bullfighter and The Lady
de Budd Boetticher, avec Robert Stack, Joy Page, Gilbert Roland.
Américain, 1951, noir et blanc (2 h 04).
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

VERNISSAGES

Des livres rares
Bibliothèque nationale de France - site Tolbiac-François-Mitterrand, 11, quai François-Mauriac, Paris 13e. Mº Quai-de-la-Gare. Tél. : 01-53-79-59-59. De 10 heures à 19 heures ; dimanche de 12 heures à 18 heures. Fermé lundi et fêtes. Du 29 avril au 26 juillet. 35 F.

Passeurs : S. Farrell, G. Moscovitz, A. Riera, T. Taniuchi
Centre national de la photographie, Hôtel Salomon de Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8e. Mº Etoile. Tél. : 01-53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Du 29 avril au 6 juin. 30 F.

Claude Viallat
Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Du 29 avril au 3 juin. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Philharmonie de Lorraine
Beethoven : *Egmont, ouverture, Concerto pour piano, violon, violoncelle et orchestre op. 56*. Brahms : *Concerto pour violon, violoncelle et orchestre op. 102*. Gérard Poulet (violon), Dominique de Williencourt (violoncelle), Emile Naoumoff (piano), Pascal Verrot (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. Le 29, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 40 F à 290 F.

Orchestre de Paris
Mozart : *Concerto pour violon et orchestre KV 218*. Bruckner : *Symphonie nº 3*. Tedi Papavrami (violon), Kurt Sanderling (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. Le 29, à 20 heures. Tél. : 01-45-61-65-89. De 80 F à 290 F.

Masaki Iwana
Pratiquant du buto japonais, Masaki Iwana danse *L'Eblouissement du néant* avec la Finlandaise Pia Karaspiuro.
Théâtre Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mº Chavaleret. Le 29, à 20 h 30. Tél. : 01-45-84-72-00. 100 F.

Jean-Jacques Milteau
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaîté. Le 29, a 21 heures. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

ANNULATIONS

Gundula Janowitz
Suite à des problèmes techniques, le récital de Gundula Janowitz prévu le 4 mai à 20 h 30 à la Salle Gaveau est annulé. Aucune date de report n'est prévue à ce jour.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Tél. : 01-49-53-05-07.

RÉSERVATIONS

La vie est un songe
de Pedro Calderon de La Barca, mise en scène de Laurent Gutmann.
Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. RER Cité-Universitaire. Du 4 au 30 mai. Tél. : 01-43-13-50-50. De 55 F à 110 F.

Un ennemi du peuple
de Henrik Ibsen, mise en scène de Claude Stratz.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mº Gambetta. Du 6 mai au 6 juin. Tél. : 01-44-62-52-52. De 110 F à 160 F.

Pat Metheny
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Mº Opéra. Les 13 et 14 mai, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 192 F à 247 F.

DERNIERS JOURS

30 avril :
Noces de bambou
de Jean-Christophe Bailly et Gilberte Tsaï, mise en scène de Gilberte Tsaï. Ce spectacle sera repris en septembre 1998 à la MC 93 de Bobigny dans le cadre du Festival d'automne.
Grand Théâtre de la Ferme-du-Buisson, allée de la Ferme, 77 Noisiel. Tél. : 01-64-62-77-77. De 75 F à 125 F.

EN VUE

■ Tous les survivants australiens qui ont servi en France pendant la première guerre mondiale recevront la Légion d'honneur, a déclaré **Jean-Claude Masseret**, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, en visite à Sydney. Leur médaille leur sera remise plus tard.

■ En Australie, la mention *« A consommer avec modération »* figurera désormais sur les billets de loterie et les tickets à gratter.

■ **Vladimir Jirinovski**, leader néofasciste, qui, le mois dernier, à la Douma, déclenchait une bagarre générale en lançant un verre d'eau au visage d'un député, qui, hier encore, voulait *« casser la gueule répugnante »* du libéral **Grigori Yavlinski**, vient d'être nommé docteur en philosophie par les professeurs de l'université de Moscou.

■ Les députés de la Diète polonaise n'ont pas accédé au désir de leur collègue **Marek Gadzinowski** qui voulait inviter, comme experte, à la commission parlementaire sur la famille, **Dalila**, une actrice française de cinéma pornographique.

■ De 1944 à 1963, en Suède, 4 500 pensionnaires des asiles psychiatriques ont été lobotomisés sans leur consentement ou celui de leur famille, mais on ignore combien de malades mentaux ont été castrés, en Norvège, pendant la guerre froide, après avoir servi de cobayes à des expériences sur la radioactivité.

■ La Cour constitutionnelle allemande vient de donner raison à un plaignant contre l'hôpital de Magdebourg, qui l'avait interné de force le jour où il était venu en confiance se faire retirer de l'oreille le *« micro-espion »* qui le tracassait depuis trente-quatre ans.

■ Quatre-vingt-dix ratons, embarqués par la NASA malgré les inquiétudes de l'Association pour le traitement éthique des animaux sur *« les risques encourus par les bébés rats dans l'espace »*, ont péri à bord de la navette Columbia.

■ Les 9 et 10 avril, quatre patients de la polyclinique **Umberto Ier**, à Rome, avaient dû subir l'ablation d'un oeil infecté par manque d'hygiène après une intervention de la cataracte. Depuis, les pompiers ont découvert dans un coin d'une salle d'opération, au cours d'une inspection visant à rassurer les malades, un piège à rats inhabité.

■ Lundi 27 avril, alors que des centaines de fidèles ouvraient un pèlerinage et priaient au pied des croix, **Toro Duque**, maire de Cartago, en Colombie, alité, bronchiteux, ne pouvait toujours pas écouter la revendication de trois ouvriers licenciés qui, sous les fenêtres de la municipalité, s'étaient fait crucifier avec des clous inoxydables.

Christian Colombani

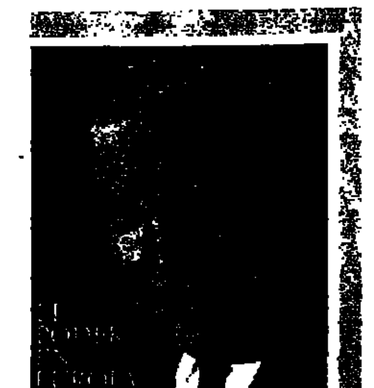
Les grandes personnalités européennes vues d'Espagne

Le supplément hebdomadaire du quotidien « El Pais » propose une galerie de portraits des vingt-huit hommes et trois femmes censés détenir les clés du pouvoir dans la Communauté

EN BONNE ÉLÈVE de Maastricht, l'Espagne, qui ne s'est posé d'autre question jusqu'ici que celle de réunir les chiffres demandés, a décidé de reprendre son souffle et de s'interroger un peu, à la veille de l'euro : de quoi est donc faite cette construction européenne et, surtout, qui la dirige ?, se demande-t-elle. La réponse, c'est le supplément hebdomadaire du quotidien *El Pais* qui la fournit cette semaine.

Si l'on en croit Lluis Bassets, le signataire de cette enquête, *« l'Europe est un géant économique mais un nain politique »*. Et de s'expliquer : *« Le lancement de l'euro coïncide avec une des époques les plus grises de la politique européenne, où chacun des quinze pays membres concentre son attention égoïste sur ses propres intérêts. »*

Que faire, alors ? *El Pais* suggère de s'appuyer sur les personnages clés qui vont aider, dit-il, *« à la renaissance de l'Europe »*. Et d'aligner une galerie de trente et un portraits de tous ceux qui vont nous sauver. Disons-le tout de suite, l'avenir aura un petit accent français (sept personnalités citées) mais, pour les Espagnols, l'Europe



de demain, pas plus que celle d'aujourd'hui, ne fait la part belle au génie féminin : trois femmes seulement sont sélectionnées, l'Italienne Emma Bonino, de la Commission européenne, la Française Liliane Bettencourt, principale actionnaire de L'Oréal, et une Américaine « européanisée », Marjorie Scardino, conseillère déléguée du groupe Pearson.

Pour le reste, il faut compter avec les politiciens, dont Helmut Kohl, *« le survivant »*, les chefs de gouvernement socialistes Tony Blair et Lionel Jospin (*« un classique second rôle qui a su saisir sa chance quand il le fallait »*) et, pour les grandes organisations internationales, l'Espagnol Javier Solana, secrétaire général de l'Otan, ou le Français Michel Camdessus, directeur général du Fonds monétaire international. Aucune mention, en revanche, de Romano Prodi et Massimo D'Alema, grands architectes d'un certain renouveau italien.

Le gros de la troupe des futurs *« sauveteurs »* européens est assez hétéroclite. La banque et les affaires y sont majoritaires, avec les présidents de la Bundesbank et de la Deutsche Bank ; les patrons de Shell, de la Compagnie générale des eaux, de Dassault ou de Fiat. Les vieux chevaux de bataille y sont nombreux, y compris « importés », comme Rupert Murdoch, l'Australien président de News Corporation Limited, ou, dans un genre différent, Mick Jagger, le « grand-père du rock » ; les nouveaux talents, rares, sauf Richard Branson, président du groupe Virgin, qui règne sur les disques et les lignes aériennes. Le sport n'est pas absent, avec Michel Platini, et, enfin, une vraie bonne nouvelle, nous serons tous habillés par Giorgio Armani, seul couturier cité. Si la vision espagnole de l'Europe de demain vous atterre par son manque de créativité, vous pouvez toujours vous en plaindre au ciel : le vieux pape Jean-Paul II, récupéré par les eurocrates, est, nous dit *El Pais*, une valeur montante.

Marie-Claude Decamps

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ La mise en examen annoncée, programmée, médiatisée, théâtralisée de Roland Dumas, cinquième personnage de l'Etat, président du Conseil constitutionnel, constitue (...) une première judiciaire et nécessairement une affaire d'Etat. Roland Dumas proteste avec passion, (...) avec véhémence de son innocence et dénonce la façon dont sa présomption d'innocence a été bafouée et dont le secret de l'instruction a été transgressé depuis que son nom est apparu. Sur ce point, le président du Conseil constitutionnel a raison. Il est évident que les droits individuels dont doit bénéficier tout citoyen ont été sacrifiés à la volonté d'empêcher tout enlisement ou tout étouffement de l'affaire. En tout état de cause, à partir du moment où Roland Dumas sera mis en examen, il paraît très difficile, impossible même, qu'il continue à exercer ses hautes fonctions actuelles. Cela ne signifie en rien qu'il soit coupable : seule la justice peut le dire. Ce n'est ni aux journalistes ni à l'opinion publique d'en décider. Reste que celui qui préside le Conseil constitutionnel ne peut en aucun cas se prêter fût-ce à l'ombre d'un soupçon. C'est peut-être cruel, c'est sans doute beaucoup plus sévère que ce qui vaut pour un citoyen ordinaire. C'est aussi le prix des hautes fonctions que nul n'est obligé d'accepter d'exercer.

RFI
Jacques Rozenblum

■ Difficile d'unir douze présidents autocrates, dont la plupart se situent quelque part à la gauche de Gengis Khan. C'est pourtant le pari fou de la CEI, cette communauté qui réunit douze des quinze Etats indépendants issus de l'Union soviétique, et dont les présidents se rencontrent aujourd'hui à Moscou. La majorité de ces douze hommes sont d'anciens hauts dignitaires communistes qui ont bien mérité du système soviétique avant de se reconvertir opportunément : certains en « démocrates » à poigne, d'autres en tyrans nationaux. Née il y a six ans de la désintégration de *l'Union soviétique*, la CEI a pour vocation la réintégration des Etats qui en sont issus. Mais, jusqu'à présent, ce remariage en secondes noces a raté. La seule réalisation concrète, un projet d'union douanière à cinq, n'est toujours pas entré dans les faits. Même l'alliance slave entre la Russie et la Biélorussie, qui semblait la plus prometteuse, est aujourd'hui mort-née. Tout projet ambitieux, comme celui de créer un marché commun, ne peut que heurter les potentats actuels en menaçant leur régime. Moralité : pour créer une communauté, il faut des régimes démocratiques. La CEI en est loin.

LE CANARD ENCHAÎNÉ
Erik Emptaz

■ Bienvenue à Euroland ! Nous entrons dans le vif du sujet : Banque centrale européenne, impression des billets, la révolution des porte-monnaie est en marche, mais elle déchaîne plus de passions parmi les états-majors que dans les foules. Les pics hystériques précèdent les sommets historiques. La monnaie sera unique, mais les avis sur la question continuent à être divergents, même si l'affaire est déjà réglée, les comptes ne le sont pas dans les partis. Le rude débat à l'Assemblée, la semaine dernière, en a apporté, avec les contorsions tonitruantes de Séguin face à Jospin et à ses troupes, la preuve navrante.

www. temp24-7. com

Un site mi-sérieux mi-humoristique, consacré aux travailleurs intérimaires américains

« RELAXEZ-VOUS, vous êtes arrivés dans le sanctuaire des intérimaires. Ici, personne ne va vous demander de faire des classements par ordre alphabétique inversé (...) *ni vous harceler parce que la cafetière est vide. Alors préparez-vous à vous venger ! »* Le principe du jeu en ligne proposé sur le site Temp 24/7 est simple : le joueur, un intérimaire qui vient de débarquer dans l'entreprise, doit exterminer tous ceux qui osent venir lui donner du travail. Chefs de bureau au sourire mielleux, secrétaires pimbêches ou cadres pleins de morgue, personne ne doit survivre. Le massacre commence modestement dans la salle de courrier, mais l'intérimaire en folie gagne les étages supérieurs, et va décimer la comptabilité et les services juridiques. Lorsqu'il arrive dans la salle du conseil, il se retrouve face à des visages connus comme Ted Turner, Bill Gates ou Ross Perot, *qui n'hésitent* pas à dégainer des revolvers pour tenter de l'abattre. Quand il s'est enfin rendu maître de la place, il a droit à une prime importante. Malheureusement, après déduction de la commission de son agence d'intérim, il lui reste 2 % de la somme de départ...



Quelques jours après la *mise en* ligne de ce jeu iconoclaste, les internautes lui avaient déjà décerné un prix. Mais pour Suzie DeBlanc, responsable de Temp 24/7, ce n'est qu'une vitrine destinée à faire connaître le site, qu'elle définit comme un nouveau lieu de rencontre *pour les travailleurs intérimaires* américains. Avant de fonder sa maison d'édition spécialisée dans la BD et la création de sites web, Suzie était elle-même une intérimaire anonyme, condamnée à la précarité et aux tâches ingrates : *« Je connais bien leurs problèmes, ils sont en train de devenir une classe à part, les nomades de l'Amérique moderne. J'ai voulu fonder sur le Web un lieu qui leur appartienne vraiment. »* La rubrique principale du site rassemble des témoignages envoyés par des intérimaires venant de faire une expérience particulièrement éprouvante. La plupart choisissent l'humour, mais quelques-uns ne peuvent cacher leur détresse ou leur amertume. Temp 24/7 propose aussi des forums de discussion où les visiteurs échangent des tuyaux ou des blagues, et rêvent ensemble d'une vie meilleure.

Temp 24/7 n'est pas passé inaperçu auprès des agences d'intérim : *« Certaines nous envoient des insultes, mais d'autres nous adressent leurs félicitations, et proposent de nous sponsoriser. »* Bien sûr, Suzie n'est pas dupe, mais elle avoue que la tentation est forte. Que l'on soit intérimaire ou à son compte, il faut bien vivre...

Yves Eudes

SUR LA TOILE

PRIVÉ D'INTERNET

■ Le gouvernement suisse a décidé de limiter les activités politiques du leader islamiste algérien Ahmed Zaoui, assigné à résidence à Sion (canton du Valais). La police lui a notamment interdit de se connecter à Internet et d'utiliser le courrier électronique. – *(AFP.)*

POLITIQUE DE LA VILLE

■ François Geindre, maire d'Hérouville-Saint-Clair (Calvados) et ancien vice-président du Conseil national des villes (CNV), a ouvert un site Web et un forum de discussion consacrés aux cinquante propositions contenues dans le rapport « Demain la ville » rédigé par Jean-Pierre Sueur, maire PS d'Orléans et ancien secrétaire d'Etat aux collectivités locales. Le rapport avait été remis en février à Martine Aubry. – *(AFP.) www.demainlaville.com*

VOIR VENISE...

■ *Les* travaux de restauration de la célèbre tour de l'Horloge de la place Saint-Marc à Venise sont présentés dans un nouveau site Web en six langues. *www.venezia-torre.com*

Message post mortem
par Alain Rollat

DE QUOI me parle-t-il ? *« Juridiquement, aliéner un bien, c'est le donner ou le vendre. Que signifie ce terme quand il s'applique à la réalité humaine ? »* On dirait un prof de philo. *« Qu'est-ce qu'être dépossédé de soi-même ? L'aliénation peut-elle être volontaire ? »* Il décline l'aliénation. *« Ce terme a aussi un sens social et politique. »* La caméra le filme de face, en plan serré. Son visage ne m'est pas inconnu. *« L'aliénation, appliquée à l'homme, indique la soumission, volontaire ou non, aux choses ou à autrui. »* Pourquoi cette leçon particulière ? *« Marx utilise cette fonction pour expliquer le rapport de l'homme au travail... »* Tiens ! le voilà filmé en plan large. Il y a donc une seconde caméra... Mais d'où s'exprime cet expert en aliénation ? Il cause sur fond blanc, hors décor. Seul signe distinctif, cette nouvelle émission de La Cinquième utilise comme logo la lettre « phi » de l'alphabet grec. Il s'agit bien d'un cours de philo.

Oh ! Incroyable ! C'est bien lui ! C'est bien Jean-François Lyotard, *« le penseur de l'intranquillité rieuse »*, décédé la semaine dernière. Faisons comme si de rien n'était. Les philosophes ne meurent jamais. *« En psychiatrie, ce terme est employé quand les troubles mentaux entraînent la dépersonnalisation de l'individu. L'être humain devient étranger à lui-même »*... Voilà que l'écran se transforme en un bric-à-brac incohérent de photos d'archives non identifiées... Ce ne sont plus des images mais des illustrations. Ce n'est plus de la télé mais du verbe filmé. La Cinquième a décidément toutes les audaces. Elle vulgarise maintenant les concepts philosophiques ! Imperturbable, Jean-François Lyotard parle *post mortem* depuis douze minutes : *« Mais il y a une forme d'aliénation positive. C'est celle dont parle Hegel quand il dit que l'esprit doit se perdre avant de se relever dans sa vérité. C'est aussi celle dont parle saint Paul quand il dit que Jésus s'est dépouillé de lui-même. Ce que Luther traduit en disant que Jésus s'est rendu étranger à lui-même. C'est le vieux thème johannique : il faut s'abandonner pour pouvoir se sauver... »*

Eurêka ! C'est aussi ce que dit Kojève dans son *Introduction à la lecture d'Hegel* : *« Seul l'esclave peut transformer le monde »*... Merci pour tout, M. Lyotard. Pardon d'être un mauvais élève. Je comprends enfin le message subliminal : ce n'est pas un hasard si la télé est faite de chaînes. J'émanciperai ma conscience le jour où je ne me soucierai plus des clichés qui l'encombrent. En s'affranchissant de l'obligation de produire des images, La Cinquième donne l'exemple. C'est la première chaîne de l'intelligence désaliénée.

MERCREDI 29 AVRIL

FILMS DE LA SOIRÉE

18.35 **Le Journal d'un curé de campagne** ■ ■ ■
Robert Bresson (France, 1950, N., 115 min). Ciné Cinéfil

19.00 **La Dernière Chasse** ■ ■
Richard Brooks (Etats-Unis, 1956, 120 min). Histoire

20.30 **Le Criminel** ■ ■
Orson Welles (Etats-Unis, 1945, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil

20.30 **Ça tourne à Manhattan** ■ ■
Tom DiCillo (Etats-Unis, 1995, 90 min). Ciné Cinémas

21.00 **La Prédiction** ■ ■
Eldar Riazanov (France - Russie, 1993, 120 min). Cinéstar 2

21.15 **Les Nerfs à vif** ■ ■
Martin Scorsese (Etats-Unis, 1991, 125 min). TSR

22.00 **Delicatessen** ■ ■
M. Caro et J.-P. Jeunet (France, 1991, 100 min). Ciné Cinémas

0.20 **Marion** ■ ■
Manuel Poirier (France, 1996, 105 min). Canal +

2.20 **Carmin profond** ■ ■
Arturo Ripstein (France - Espagne - Mexique, 1996, 110 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Jesus and The Mary Chain. Canal +
20.00 Pulsations. Autisme. TV 5
20.00 20h Paris Première. Paris Première
20.10 Au nom de la loi. Impôt zéro. Les fabuleuses aventures du comte von Keteleer. RTBF 1
20.45 ▶ Les Mercredis de l'Histoire. Ils ont tué Rabin. Arte
20.50 Des racines et des ailes. Rajeunir à tout prix. Iran : Le combat des femmes. La vie par-dessus tout. France 3
20.55 Combien ça coûte ? Sport, forme et beauté. TF 1
21.00 L'Hebdo. La double vie de René Magritte. L'ombre des corbeaux. TV 5
21.00 Envoyé spécial, les années 90. Les Grands Frères. Légumes in vitro. A bout de souffle. Histoire
21.00 Paris modes. Le jeans. Paris Première
22.45 La Vie à l'endroit. Dans le tourbillon de la mode. France 2
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Jean-Luc Domenach, Sabine Melchior-Bonnet, Jean-François Revel. Histoire
23.10 1 mois, 1 heure. TF 1
23.40 Un siècle d'écrivains. Philip Roth. France 3
0.35 Le Cercle du cinéma. Invités : Enrique Gabriel, Thierry Laurentin, Jean-Claude Carrière, etc. France 2
0.35 Le Canal du savoir. Biographie d'un inconnu. Paris Première

DOCUMENTAIRES

19.15 Les Chevaliers. [2/6]. Guillaume et Ulrich : au service des dames. Planète
19.55 L'Ile aux lions. Arte
20.05 Les Nouveaux Explorateurs. Le corps en trois dimensions. Planète
20.05 Connu de nos services. TSR
20.30 Variations : Les Etats-Unis. Boogie-woogie. Country Music. Mezzo
20.30 Les Grands Compositeurs. [2/12]. Beethoven. Odyssée
20.35 Souvenirs de Pearl Harbor. Planète
20.55 Femmes du Monde. Mexique. Cuba. Téva
21.00 La Gloire du Kirov. Muzzik
21.00 Himalaya. [4/4]. A la rencontre du Dhimal. Odyssée
21.55 Terre brûlée. [3/6]. La guerre amphibie. Odyssée
22.00 Les Indiens d'Amérique racontés par eux-mêmes. Les plaines ou la vie au rythme de la nature. Histoire
22.25 L'Ouest américain. [5/8]. La conquête du rail. Planète
22.35 La Gloire du Bolchoï. Muzzik
23.45 Les Troubadours de l'info. Odyssée
0.05 La Lucarne : Niki de Saint-Phalle. Arte
0.10 Pierre Lazareff, un journaliste témoin du siècle. TSR

SPORTS EN DIRECT

19.00 Haltérophilie. Championnats d'Europe. A Riesa (Allemagne). Eurosport
21.00 Football. Coupe d'Espagne. Finale. FC Barcelone - Majorque. Eurosport
2.25 Football. Match amical. Brésil - Argentine. France 2

MUSIQUE

19.35 Celibidache et Michelangeli. Muzzik
20.20 Andreï Gavrilov joue Scriabine. Muzzik
21.55 L'Homme de la Mancha. Arte

TÉLÉFILMS

20.40 Fragile Emily. Noel Nossek. RTL 9
20.50 Sans lien apparent. O Charles Correll. M 6
21.15 Escale en enfer. Strathford Hamilton. RTBF 1
22.35 Otages en haute mer. O Camilo Vila. M 6

SÉRIES

20.13 Alfred Hitchcock présente. Annabel. 13e Rue
20.30 Star Trek, la nouvelle génération. Réunion. Canal Jimmy
20.45 Les Cinq Dernières Minutes. Un mort sur le carreau. Série Club
21.00 Marie Fransson. Un silence si lourd. France 2
21.05 Haute tension. La chambre forte. 13e Rue
22.00 La Chambre secrète. Ventre affamé (v.o.). 13e Rue
22.05 Les Cinq Dernières Minutes. Au nom du coq. Festival
22.20 Brooklyn South. Don't You Be My Valentine (v.o.). Série Club
22.20 Presque parfaite. Poulet frit (v.o.). Canal Jimmy
22.45 Spin City. They Shoot Horses, Don't They ? (v.o.). Canal Jimmy
23.10 Murder One, l'affaire Latrell. Chapitre XI. Série Club
23.20 Nash Bridges. Histoires de mœurs ! TSR
23.35 Father Ted. Terreur dans le ciel (v.o.). Canal Jimmy
0.00 New York Police Blues. Le désespoir d'Israël [1/2] (v.o.). Canal Jimmy
2.10 Star Trek, la nouvelle génération. Réunion (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 20.30 Ciné Cinéfil
Le Criminel

Un criminel de guerre nazi se cache sous l'identité d'un instituteur, dans une ville du Connecticut. Un inspecteur de la commission interalliée pour les crimes de guerre retrouve sa trace. Film de commande qu'Orson Welles accepta afin de prouver qu'il pouvait, tout comme un autre, réaliser un « film noir ». En fait, c'est une œuvre beaucoup plus « wellesienne » que ne l'a dit son auteur, construite sur les rapports de la justice et de la morale. De grands moments de mise en scène. – *J. S.*

● 21.00 France 2
Marie Fransson

Elle a son petit caractère. Ce n'est pas le genre à s'effacer ni à laisser passer une injustice. Marie Fransson (Alicia Alonso), qui a la trentaine aussi jolie que décidée, est infirmière libérale dans une petite ville de province. Depuis la mort de son mari, elle élève seule son fils de dix ans et découvre, par ses consultations à domicile, les petits et gros problèmes qui peuvent surgir dans tous les milieux. C'est une nouvelle série lancée par France 2, écrite par Claire Wolniewicz. Le premier épisode, de 90 minutes (les suivants adopteront le format 52 minutes), traite du rackett dans les lycées. L'idée est intéressante, on touche un véritable problème de société. Le problème, c'est qu'on reste dans le roman-photo de luxe (jolies maisons bourgeoises) et le stéréotype. Les racketteurs sont laids, pauvres, torves ; les victimes sont des enfants charmants. Gentils et méchants se repèrent à l'œil, comme dans les romans-photos. Au lieu d'expliquer le monde dans sa complexité, on se contente de le diviser en deux. – *C. H.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.20 Touché, gagné !
19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Combien ça coûte ? Sport, forme et beauté.
23.10 Les Magazines du mercredi : 1 mois, 1 heure.
0.30 Minuit sport.

FRANCE 2

18.45 Qui est qui ?
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.45 et 20.55 Tirage du Loto.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.
21.00 Marie Fransson. Un silence si lourd.
22.45 La Vie à l'endroit. Dans le tourbillon de la mode.
0.20 Journal, Météo.
0.35 Le Cercle du cinéma.

FRANCE 3

17.45 C'est pas sorcier. Comme une lettre à la poste.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et 22.55 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.
20.50 Des racines et des ailes. Rajeunir à tout prix. Iran : Le combat des femmes. La vie par-dessus tout.
23.05 ▶ Soir 3. Spécial Israël.
23.40 Un siècle d'écrivains. Philip Roth.
0.30 Cinéma étoiles.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Les Palmes de M. Schutz. Film. Claude Pinoteau.
22.45 Flash infos.
22.50 Le Grand Tournoi. Film. J.-C. Van Damme (v.o.).
0.20 Marion ■ ■ Film. Manuel Poirier.

ARTE

19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. Les poubelles du monde. Mini-TV en Europe : Arrasate Telebista au Pays basque.
19.55 L'Ile aux lions.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ Les Mercredi de l'histoire. Ils ont tué Rabin.
21.45 ▶ Les 100 Photos du siècle. *Drapeau rouge sur Berlin*, photo d'Evgueni Khaldei, 1945.
21.55 Musica. L'Homme de la Mancha.
0.05 La Lucarne : Niki de Saint-Phalle. Qui de nous deux est le monstre ?
1.35 ▶ Filmforum : Shalom cinéma. La fin d'un rêve.

M 6

19.00 Loïs et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer. Une soirée pas comme les autres.
20.40 Décrochages info, Elément Terre.
20.50 Sans lien apparent. Téléfilm. O Charles Correll.
22.35 Otages en haute mer. Téléfilm. O Camilo Vila.
0.15 Secrets de femme. □

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Joël Schmidt (*Grégoire de Tours, historien des Francs*).
21.00 Philambule.
22.10 Fiction. *Plaidoyer pour un boxeur*, de Marcia Romano.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain. Jacques Rancière (*La Chair des mots*).

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Œuvres de Schubert, Mendelssohn, Haydn.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Kusnir, Schwantner, Cavanna.
23.07 Les Greniers de la mémoire. Hommage à Leonie Rysanek, soprano, avec Gerard Mannoni.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. *Sadko*, opéra-byline en sept tableaux, de Rimski-Korsakov, par le Chœur et l'Orchestre du Kirov, dir. Valery Gergiev.
23.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Borodine, Tchaïkovski.

JEUDI 30 AVRIL

FILMS DU JOUR

13.35 **La Petite Apocalypse** ■ ■
Constantin Costa-Gavras (Fr. - Pol., 1993, 105 min). Ciné Cinémas

13.45 **Ginger et Fred** ■ ■ ■
Federico Fellini (France - Italie, 1986, 125 min). Cinéstar 2

15.00 **La Dernière Chasse** ■ ■
Richard Brooks (Etats-Unis, 1956, 120 min). Histoire

15.10 **La Maison sous les arbres** ■ ■
René Clément (France, 1971, 100 min). Festival

15.20 **Le Grand Saut** ■ ■
Joel et Ethan Coen (Etats-Unis, 1993, 110 min). Ciné Cinémas

15.35 **Gigi** ■ ■
Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1959, 120 min). Cinétoile

15.50 **Madame Butterfly** ■ ■ ■
Frédéric Mitterrand (France, 1995, 130 min). Cinéstar 2

15.55 **Le Journal d'un curé de campagne** ■ ■ ■
Robert Bresson (France, 1950, N., 115 min). Ciné Cinéfil

17.10 **Dick Tracy** ■ ■
Warren Beatty (Etats-Unis, 1990, 105 min). Ciné Cinémas

19.30 **Trois frères** ■ ■ ■
Francesco Rosi (France - Italie, 1980, 110 min). Cinétoile

20.00 **Le Caporal épinglé** ■ ■
Jean Renoir (France, 1961, N., 100 min). TV 5

20.30 **Les Sept Mercenaires** ■ ■
John Sturges (Etats-Unis, 1960, 125 min). Ciné Cinémas

20.50 **La Mort aux trousses** ■ ■
Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1959, 140 min). France 3

21.00 **La Prisonnière du désert** ■ ■ ■
John Ford (Etats-Unis, 1956, 120 min). Histoire

21.20 **La Rupture** ■ ■
Claude Chabrol (France - Italie - Belgique, 1970, 115 min). Cinétoile

22.35 **Eléna et les hommes** ■ ■
Jean Renoir (Fr., 1956, 95 min). TV 5

22.35 **The Long Day Closes** ■ ■
Terence Davies (Grande-Bretagne, 1992, v.o., 90 min). Ciné Cinémas

22.35 **Taxi Driver** ■ ■ ■
Martin Scorsese (Etats-Unis, 1975, v.o., 110 min). Canal Jimmy

0.05 **Lacenaire** ■ ■
Francis Girod (France, 1990, 120 min). Ciné Cinémas

1.05 **Attaque !** ■ ■
Robert Aldrich (Etats-Unis, 1956, N., v.o., 105 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

23.10 ▶ Soirée thématique. Israël a cinquante ans. Avec Alain Louyot, Chérifa Magdi, Moshe Zimmermann. Arte

MAGAZINES

11.00 Arrêt sur images. Elisabeth Guigou et la présomption d'innocence. La Cinquième
13.00 Envoyé spécial. Cohn-Bendit : Dany dans tous ses états. Les nouveaux Américains. P-s : Les révoltés de Capo d'Orlando. TV 5
15.45 Le Vrai Journal. Canal +
16.15 Idées et maisons. Paris Première
17.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Jean-Luc Domenach, Sabine Melchior-Bonnet, Jean-François Revel. Histoire
18.00 Stars en stock. Kirk Douglas. Sophia Loren. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Maryse, Mangu (live), Martin Lamotte, S. Karman, Zabou. Canal +
19.00 De l'actualité à l'Histoire. L'esclavage aujourd'hui dans le monde. Les exécutions capitales. Invités : Elikia M'Bokolo, Sylvie O'Dy, Henri Leclerc, Martin Monestier. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Paris Première
20.00 20h Paris Première. Paris Première
21.00 Envoyé spécial. Spécial Egypte. Alexandrie la Magnifique. L'Egypte après Louxor. P-s : Le Caire. France 2
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Génération : L'engagement. Génération : Les héritiers de Staline. Histoire
23.15 Un monde foot. Invités : Stéphane Guivarc'h, Just Fontaine, Youssou'n Dour. France 2
23.40 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? Richard Ford. Bibliothèque privée. Sépia : Simone de Beauvoir. France 3
0.40 La 25e heure. La Nuit des publivores. France 2
0.40 Saga-Cités. 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage. France 3

DOCUMENTAIRES

19.00 La Route de la soif. La ruée vers l'eau. Odyssée
19.10 Underground USA. [2/14]. Camarades - Nuits débridées. Planète
19.55 Itinéraire d'Octavio Paz. Arte
19.55 De la lecture des signes au radar. Odyssée
20.00 Opus, les trois dernières Sonates de Schubert. Muzzik
20.20 L'Essence de la vie. [4/4]. Les trésors des lacs. Odyssée
20.30 Virtuoses : Georg Solti. Portrait d'un maestro. Mezzo
20.35 Les Chevaliers. [2/6]. Guillaume et Ulrich : au service des dames. Planète
20.45 ▶ Soirée thématique. Du rêve à la réalité, Israël a cinquante ans. Arte
21.10 Le Monde des chevaux. [12/13]. Un cheval pour débuter. Odyssée
21.25 Les Nouveaux Explorateurs. Le corps en trois dimensions. Planète
21.25 Virtuoses : Georg Solti. Solti et Perahia jouent Bartok. Mezzo
21.50 L'Euro, une pièce en trois actes. [2/3]. L'euro, acte II. RTBF 1
21.55 Souvenirs de Pearl Harbor. Planète
22.10 La Vie dans un sous-marin. Odyssée
23.45 L'Ouest américain. [5/8]. Planète
0.35 Quand l'amour déplace des montagnes. Téva

DANSE

18.30 Alvin Ailey. Ballets. Révélations. Cry. For Bird with Love. Memoria. Mezzo

MUSIQUE

17.10 Opéra : La Finlande lyrique. Trois basses finlandaises conquièrent le monde. Mezzo
18.00 New Sounds of Jazz. Montreux 96. Muzzik
21.00 La Nuit des musiciens. Trianon 97. Muzzik
23.00 Sonny Rollins. Montréal 82. Muzzik
0.00 Alfredo Kraus et Renato Bruson à Lugano. Muzzik
0.45 Eugène Onéguine. Mise en scène. Graham Vick. Dir. Andrew Davis. Muzzik

VARIÉTÉS

0.25 Souvenir : A bout portant. Serge Gainsbourg. Canal Jimmy

TÉLÉFILMS

18.00 Les Danseurs du Mozambique. Philippe Lefebvre. Téva
20.30 Le Censeur du lycée d'Epinal. Marc Rivière. Festival
22.05 Le Propre de l'homme. Marc Rivière. Festival
22.45 Contes d'outre-tombe. Walter Hill, Robert Zemeckis et Richard Donner. 13e Rue
0.05 Le Visage de l'au-delà. Gary Nelson. 13e Rue
0.20 Attention fragile. Manuel Poirier. Festival

SÉRIES

18.10 Les Grandes Marées. [7/16]. TMC
18.35 Chicago Hospital : La Vie à tout prix. Ressuscité d'entre les morts. RTL 9
18.45 Les Cinq Dernières Minutes. Au nom du coq. Festival
19.00 Bonanza. Le percepteur de l'Ouest. Série Club
19.25 Deux flics à Miami. Des roses et des larmes. 13e Rue
20.10 Les Cordier, juge et flic. Cathy. RTBF 1
20.13 Chapeau melon et bottes de cuir. The Medecine Men (v.o.). The «Grandeur» that Was Rome (v.o.). 13e Rue
20.35 Les Envahisseurs. Le prophète. Disney Channel
20.40 New York Police Blues. [1 et 2/2] Le désespoir d'Israël. Canal Jimmy
20.55 Les Bœuf-carottes. Les Enfants d'abord. TF 1
21.30 Code Quantum. La chute de l'étoile. Série Club
21.45 Urgences. Direct aux urgences. TSR
22.00 Kindred, le clan des maudits. Night Stalker (v.o.). 13e Rue
23.10 Total Security. One Wedding And a Funeral (v.o.). Série Club

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

En raison du 1er mai, nous ne republierons pas les programmes du jeudi 30 avril dans nos éditions daté 2 mai.

NOTRE CHOIX

● 21.00 France 2
« Envoyé spécial »

Egypte d'hier et d'aujourd'hui

AU SOMMAIRE de ce « spécial Egypte », un court-métrage de Youssef Chahine, tourné en 1991, où le cinéaste égyptien trace un portrait du Caire avec humour et tendresse, sans cacher pour autant les maux qui accablent la malheureuse cité. Parmi ceux-ci, l'intégrisme, qui profite d'un terrain particulièrement fertile – on l'a vu lors de l'attentat de Louxor, perpétré le 17 novembre 1997. Ce massacre, qui a traumatisé le pays, a mis à mal sa principale ressource : le tourisme. Thierry Thuillier, Bruno Girodon et Mathias Second se sont rendus sur place, avec l'aval des autorités – omniprésentes –, pour tenter de comprendre.

Mais le morceau de bravoure de cette émission est le film de Thierry Ragobert, *Alexandrie la magnifique* (une production Gédéon), excellente introduction à l'exposition présentée, à partir du 7 mai, au Petit Palais. Le premier volet de cette saga, *La Septième Merveille du monde*, était consacré aux recherches sous-marines du Centre des études alexandrines (CEA), sur la piste du célèbre phare. Thierry Ragobert reprend le même fil conducteur, les travaux conduits par Jean-Yves Empereur (responsable du CEA), pour raconter, avec bonheur, le passé opaque de la ville des Ptolémées. Au gré des chantiers urbains, les coups de sonde des archéologues permettent de replacer quelques-unes des pièces du puzzle de la ville antique. A peine entamées, les recherches sous-marines sur des épaves repérées au large de la côte devraient mieux faire connaître l'activité commerciale du port.

La dernière partie du film, la plus émouvante, nous ramène sur – ou plutôt sous – la terre, dans le quartier de Gabbari, à la limite d'un bidonville. La zone recelait, on le savait, une véritable cité des morts. La fouille de sauvetage, ouverte en juin 1997, et qui vient de s'achever faute de moyens, a permis l'étude de trente-huit caveaux contenant des centaines de sépultures et autant de vestiges humains accompagnés d'un abondant matériel funéraire. Ici, c'est un gamin de sept ans qui nous fait visiter son « *terrain de jeu* », entraînant sur ses traces les archéologues transformés en spéléologues de l'au-delà. Une belle réussite.

Emmanuel de Roux

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.40 Arabesque.
15.35 Côte Ouest.
16.30 Sunset Beach.
17.20 et 0.50 CD Tubes.
17.25 Sydney Police.
18.20 Touché, gagné !
19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, L'image du jour.
20.40 Le Résultat des courses.
20.45 Coupe du monde 1998.
20.50 Météo, Trafic infos.
20.55 Les Bœuf-carottes. Les Enfants d'abord.
22.35 ▶ Les 50 ans d'Israël.
0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

14.55 L'As des privés.
15.45 Tiercé. En direct.
16.00 La Chance aux chansons.
16.45 Des chiffres et des lettres. Coupe des champions : quart de finale.
17.20 Un livre, des livres.
17.25 Sauvés par le gong, la nouvelle classe.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.40 A cheval, Point route.
21.00 Envoyé spécial. Spécial Egypte.
23.10 Expression directe.
23.15 Un monde foot.
0.25 Journal, Météo.
0.40 La 25e heure. La Nuit des publivores.

FRANCE 3

13.40 Football. Match amical. Brésil-Argentine.
15.40 Concerto pour Lady H. Téléfilm. Michael Rhodes.
17.15 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 La Mort aux trousses ■ ■ Film. Alfred Hitchcock.
23.10 Météo, Soir 3.
23.40 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?
0.40 Saga-Cités. 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage.

CANAL +

14.00 Basquiat ■ Film. Julian Schnabel.
15.45 Le Vrai Journal.
16.30 Pied au plancher. Making of du film *Taxi*.
16.50 Sauvez Willy 2. Film. Dwight Little.
18.25 Lava lava.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Maryse, Mangu (live), Martin Lamotte, S. Karman, Zabou.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 No Way Home ■ Film. Buddy Giovinazzo.
22.15 Flash infos, Art.
22.20 Sleepers ■ Film. Barry Levinson (v.o.).
0.40 Au-delà de la nuit. Téléfilm. Jorge Montesi.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 Sous les cieux de l'Inde.
14.30 La Cinquième rencontre... Justice et société. 14.35 L'Affaire Van Gogh. 15.25 Entretien avec Maître Cornette de Saint-Cyr.
16.00 Les Lumières du music-hall. Yves Montand.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
17.30 100 % question.
18.00 Les Grandes Enigmes de l'Histoire. Le dernier vol de KAL 007.
18.30 Les Oreilles dans le désert.
19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. Dollar *versus* euro.
19.55 Itinéraire d'Octavio Paz.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ Soirée thématique. Du rêve à la réalité, Israël a cinquante ans.
20.50 La Marine secrète des Juifs.
21.20 La Famille Dayan.
21.50 Gaza ou la liberté partagée.
22.25 L'Accolade, l'Attentat, l'Adieu.
23.10 Débat.
23.45 New Land ■ Film. Orna Ben Dor-Niv (v.o.).
1.35 Le Chant de la sirène ■ Film. Eytan Fox.

M 6

13.35 Le Triomphe de l'amour. Téléfilm. Larry Elikann.
15.15 Berlin anti-gang.
16.10 Boulevard des clips.
17.30 Mister Biz.
18.00 Agence Acapulco.
19.00 Loïs et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Passé simple.
20.50 Graines de star. Finale : Lille - Montpellier.
23.10 Embryo ■ Film Δ. Ralph Nelson.
0.55 Tout sur Métropole Techno.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Alain Corbin (*Le Monde retrouvé de Louis-François Pinagot. Sur les traces d'un inconnu*).
21.00 Lieux de mémoire. Le guide Michelin ou l'invitation au voyage.
22.10 For intérieur. Claudia Moatti, spécialiste de la Rome antique.
23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. *Concerto pour violon et orchestre n° 4*, de Mozart ; *Symphonie n° 3*, de Bruckner.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Lauba, Malinowski.
23.07 En musique dans le texte.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Pierre Fournier, violoncelle.
22.45 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mozart, Chopin.

Le Monde
JEUDI 30 AVRIL 1998

Potions magiques

pae Pierre Georges

AU VILLAGE, célèbre désormais pour sa droite la plus bête du monde et sa gauche la plus prurielle de Gaule, on ne s'ennuyait pas un instant. Les nouvelles succédaient aux nouvelles. Un jour, il y fut proposé, au nom des 49 principes, que les chères têtes blondes, vaillants pionniers de la sociale avancée, observeraient désormais la semaine scolaire de trente-cinq heures. Payées trente-neuf carambars ? En plumes sergent-major ? La nuit suivante, l'assemblée du village discuta âprement de la dotation des archers municipaux. Fallait-il les armer, les désarmer, les réarmer ponctuellement ? On en débattit des heures durant. Tant et si bien qu'à l'heure du coq il fallut se séparer et reporter l'examen de cette redoutable question, sans dommages notables, à une date ultérieure.

Car l'urgence commandait. Il fallait célébrer au plus vite un cérémonial usuel, rituel même, formel certes mais combien roboratif pour la démocratie villageoise : la potion de censure. N'étant d'accord sur plus grand-chose, la droite la plus divisée du monde n'entendait pas moins, unanimement, signifier à la gauche la plus désordonnée du pays combien, à son avis, ses agissements économiques mettaient l'avenir du village en péril.

La potion de censure était un antique et admirable jeu gaulois. Il se pratiquait, de coutume, à équipes inégales. Minorité contre majorité. Ce déséquilibre des forces pourrait laisser croire, à un esprit par trop cartésien, que cette pratique reste totalement vaine. Qu'il n'y a aucune chance, notamment mathématique, que les moins nombreux fassent boire, aux plus nombreux, la potion jusqu'à la lie. Mais de telles considérations, furieusement antidémocratiques, négligeraient les buts essentiels de la manœuvre : *primo*, faire connaître, par motion, le fond de sa pensée au peuple des Gaulois, au cas où celui-ci aurait eu un instant d'étourderie. *Deuxio*, permettre à chaque camp de se compter, vote contre vote. *Tertio*, resserrer les rangs et donner à penser audit peuple qu'enfin, au village, il y avait une vraie droite pas si bête qu'elle se voit. Et une gauche pas si plurielle qu'elle se croit.

En ce sens, la potion de censure s'avère nettement magique. Donc pendant que les édiles sacrifiaient au rite fortifiant, les Gaulois préparaient, avec indolence, leur week-end du 1er mai. Les nouvelles du temps n'étaient pas bien fameuses. L'on disait le muguet nantais en retard de croissance. Et les gazettes, comme pour passer le temps, colportaient d'étranges gauloiseries. Par exemple, que pour la Coupe du monde de football, rien ne manquerait à la fête. Pas même cinq millions de préservatifs tellement français qu'agrémentés de la séduisante image de Footix, effective incitation au sexe. Ou, plus sérieuse nouvelle, l'annonce du triomphe absolu, là-bas aux Amériques, d'un philtre d'amour sous forme de comprimé, sauveur des virilités en péril. Merci, Viagra ! Des millions d'hommes sacrifiaient au rite fortifiant, à cette potion, elle, véritablement magique. Et du village gaulois, pourtant le plus viril en sa propre légende, montait déjà ce cri déchirant : *« Et nous, et nous ! »*

Le premier ministre estime que le niveau des prélèvements obligatoires est « excessif »

Lionel Jospin s'est exprimé devant le Conseil économique et social

LE PROPOS n'a pas encore valeur d'engagement, mais il se fait de plus en plus insistant : au fil de ses déclarations, Lionel Jospin suggère de plus en plus fréquemment qu'il pourrait prochainement prendre des mesures de baisse des impôts. Il l'a dit avec encore plus de netteté que d'habitude, mardi 28 avril, devant le Conseil économique et social.

« Pour la première fois depuis 1992, et grâce au retour de la croissance, a dit le premier ministre, *le taux de prélèvements obligatoires va baisser en 1998 ; je suis résolu à aller plus loin dès que notre situation budgétaire le permettra : je considère, en effet, que notre fiscalité souffre autant de sa structure déséquilibrée que de son niveau désormais excessif. »*

Dans un premier temps, le gouvernement avait clairement indiqué que sa priorité serait de modifier la *« structure »* de certains impôts, plus que leur *« niveau »*. Il avait donc annoncé que dans le cadre du projet de loi de finances pour 1999, il ouvrirait trois chantiers de réforme, concernant la fiscalité du patrimoine, la fiscalité écologique et la fiscalité locale, mais il avait pris soin de préciser que ces projets devraient intervenir à prélèvements constants.

VERS UNE BAISSE DES IMPÔTS ?

Ces dernières semaines, l'orientation s'est légèrement modifiée. Le gouvernement a fait savoir que ses priorités budgétaires de 1999 viseraient à abaisser les déficits publics à 2,3 % du produit intérieur brut (PIB), contre 3 % en 1998, et à permettre une hausse de 1 % en volume des dépenses de l'Etat. Mais il a aussi fait savoir que si, durant l'été, il avait le sentiment que la croissance de 1999 pouvait dépasser la barre des 2,8 % prévus, il consacrerait cette marge de manœuvre nouvelle à une baisse des impôts. En indiquant, pour la première fois, qu'il juge *« excessif »* le niveau des prélèvements obligatoires, M. Jospin fait un pas de plus en ce sens.

Selon les dernières estimations de l'Insee, les prélèvements obligatoires, qui atteignaient 44,5 % du PIB en 1995, sont passés à 45,7 % en 1996 (+ 1,2 point), puis 46,1 % en 1997 (+ 0,4 point). Selon les hypothèses présentées récemment par Bercy devant la commission des comptes de la nation, le taux retomberait à 45,7 % en 1998 (– 0,4 point) du fait, non pas de mesures de baisse fiscale, mais de la consolidation de la reprise économique et le taux resterait inchangé, à 45,7 % en 1999. Cette dernière prévision sera-t-elle donc revue à la baisse ? M. Jospin a confirmé ce que l'on devinait depuis quelques semaines : oui, si la situation budgétaire l'autorise...

Laurent Mauduit

Les députés décident d'associer les chômeurs à la gestion des fonds Assedic et Unedic

LA COMMISSION SPÉCIALE qui examine le projet de loi contre les exclusions a adopté, mardi 28 avril au soir, un amendement qui permet aux organisations de chômeurs d'être représentées au sein d'institutions locales d'insertion (comme les missions locales) ainsi qu'auprès de l'ANPE, et d'être associées à la gestion des fonds des Assedic et de l'Unedic. Le texte a été voté à l'unanimité, y compris par les députés de droite Yves Fromion (RPR, Cher) et Pierre Cardo (UDF, Yvelines). La question de la représentation des chômeurs rencontre l'hostilité des syndicats traditionnels, à l'exception de la CGT et de SUD. *« Cet amendement est très difficile ; il pose des problèmes de représentativité, aucun député ne l'a nié »*, explique Jean Le Garrec (PS, Nord), président de la commission des affaires sociales et auteur de l'amendement, qui connaît bien l'intransigeance de Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT et présidente de l'Unedic *(assurance-chômage), sur le sujet.*

Il y a quelques semaines, Mme Notat a réaffirmé, dans une lettre adressée à Martine Aubry, que la représentation des chômeurs doit être assurée par les seuls syndicats. Elle répondait à un courrier du 4 mars de la ministre de l'emploi et de la solidarité, souhaitant que l'instauration d'un *« dialogue »* dans *les ANPE avec les organisations de sans-emploi soit « étendue aux Assedic »*. Conscient de cette tension, M. Le Garrec précise qu'il ne s'agit *« surtout pas »* de nier le rôle des organisations syndicales, mais qu'il faut prendre en compte la *« réalité sociale »* du chômage.

Sur proposition de M. Le Garrec, les députés ont prévu que les personnes bénéficiaires du revenu minimum d'insertion ou de l'allocation spécifique de solidarité puissent *« cumuler »* cette allocation avec leur revenu, en cas de reprise d'une activité professionnelle, dans des conditions restant à fixer. Cette *« avancée sociale »*, prévue par le gouvernement et inscrite dans l'exposé des motifs du projet de loi, ne figurait dans aucun article du texte de Mme Aubry.

OUVERTURE DES CONTRATS EMPLOI-SOLIDARITÉ

Les députés ont aussi approuvé la proposition de Gaëtan Gorce (PS, Nièvre), qui permet à *« tout demandeur d'emploi »* d'exercer une activité bénévole dans la mesure où celle-ci lui laisse une *« disponibilité suffisante »* pour rechercher un emploi. Ils ont aussi rétabli l'ouverture des contrats emploi-solidarité (CES) aux jeunes de moins de 26 ans ayant des difficultés d'insertion, une fraction de la population qui avait été écartée dans le texte.

Le dispositif Trace (trajet d'accès à l'emploi), destiné aux 16-25 ans, a été précisé : en particulier, le parcours d'insertion, d'une durée de dix-huit mois, pourrait être *« prolongé dans des conditions fixées par décret »*.

Clarisse Fabre

M. Hue admoneste Maxime Gremetz après l'incident d'Amiens

JUSQU'ICI, Maxime Gremetz était une figure parmi les députés communistes. Un orthodoxe presque toujours en désaccord avec le secrétaire national du PCF, Robert Hue, et plus encore avec le gouvernement Jospin. Au fil des années, il y avait gagné deux surnoms peu aimables : *« Minime »* Gremetz et *« la bête de Somme »*, car il est *élu de ce département*. Depuis mardi 28 avril, Jean-Pierre Chevènement en a ajouté un troisième : *« Peppone »*. Lors des questions au gouvernement, le député communiste a été, en effet, au centre d'un chahut que seule la comparaison avec le maire « rouge » de Don Camillo a pu désamorcer.

François Bayrou venait, au nom de son groupe UDF, de s'émouvoir d'un incident qui avait opposé, samedi 25 avril, M. Gremetz au maire (UDF-DL) d'Amiens, le député Gilles de Robien. Furieux de ne pas avoir été convié à l'inauguration d'une rocade à Amiens, le député communiste avait tenté de pénétrer tout de même sous le chapiteau en fendant la foule... avec sa voiture. Comment défendre l'élu d'un parti allié de la gauche « plurielle » dans ces conditions ?

« PEPPONE ET DON CAMILLO »

M. Chevènement a trouvé la parade en faisant appel aux figures populaires de Fernandel et de Gino Cervi. Renvoyant d'abord dos à dos les deux députés, le ministre de l'intérieur a ensuite expliqué : *« Avec le recul du temps, je pense que ces incidents (...) permettront peut-être de nourrir l'inspiration de quelqu'un qui voudra mettre en scène une nouvelle interprétation française du dialogue musclé de Peppone et de Don Camillo. »*

Pour apaiser les émotions, le ministre a passé, enfin, un petit mot à M. de Robien : *« Cher M. le député, les images portent témoignage sans qu'il soit besoin d'en rajouter. Je comprends votre émotion. »* Au PCF, Robert Hue, lui-même, s'est chargé de M. Gremetz. Affichant une mine sévère, le secrétaire national du PCF a pris à part le député pour l'admonester. Ce dernier a dû se priver en conséquence, le soir même, d'assister au bureau national du parti.

Raphaëlle Bacqué

Guérilla autour des budgets régionaux en Ile-de-France et dans le Centre

APRÈS JEAN-PAUL HUCHON en Ile-de-France, Michel Sapin, le président socialiste du Centre, est en difficulté pour faire adopter son budget. Ne disposant que d'une majorité relative, l'ancien ministre a dû suspendre, mardi 28 avril, la discussion budgétaire au terme de la première journée de débats, nous signale notre correspondant Régis Guyotat. Michel Sapin a été mis en minorité sur un amendement du RPR et de l'UDF, voté grâce aux voix du Front national. Ce texte prévoit une diminution de 2 % des taux de la fiscalité directe. M. Sapin avait proposé un compromis avec une baisse de 1 %.

Egalement mis en minorité sur son souhait d'instaurer la gratuité des livres scolaires dans les lycées, pour 22 millions de francs, Michel Sapin a donc préféré retirer, jusqu'à mercredi, un projet dépouillé de son « habillage » de gauche. *« Ce budget n'est plus le budget que j'avais présenté, mais celui que vous auriez adopté si vous aviez été dans la majorité »*, a déclaré M. Sapin aux élus de droite qui protestaient vivement. Après la suspension de la séance, Michel Sapin a évoqué la possibilité d'un recours au *« 49-3 »* régional pour faire adopter son budget.

AUSTÉRITÉ POUR LES LYCÉES

En Ile-de-France, le conseil régional a continué, mardi, ses travaux sur le projet de budget présenté par Jean-Paul Huchon (PS). Après ceux déjà adoptés, lundi, qui réduisent les crédits prévus pour la rénovation des lycées, trois nouveaux amendements ont été votés par la droite et le FN, dont deux émanant du parti d'extrême droite : l'attribution de 10 millions de francs pour la sécurité des lycées privés ainsi qu'un autre amendement prévoyant 3 millions de francs pour un audit sur les lycées, ont reçu l'appui du RPR et de l'UDF.

Contre l'avis de l'exécutif, l'assemblée a également voté la réduction de 38 millions de francs des dotations de fonctionnement des lycées, demandée par le RPR et l'UDF. Jean-Paul Huchon a préféré reporter à la fin des débats, prévue jeudi, le vote sur le chapitre des dépenses pour les lycées.

■ **ESPACE : la fusée européenne Ariane-4** a mis sur orbite, mardi 28 avril, les satellites de télévision directe BSTA-1B (Japon) et Nilesat-101 (Egypte). Construit par la société franco-britannique Matra Marconi Space, Nilesat-101 est le premier satellite lancé pour un pays du continent africain. Pendant seize ans et demi, il acheminera des programmes de télévision à travers une vaste zone s'étendant du Maroc aux pays du Golfe. – *(AFP.)*

Tirage du *Monde* daté mercredi 29 avril : 516 597 exemplaires 1·

